L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

64ième ANNEE No 246 — QUEBEC, MARDI 17 MARS 1931 — Tirage en Février : 25,863 — QUATORZE PAGES

CAPITOL MATINEE ET SOIREE
Celebration de la
SAINT-PATRICE!
(St. Patrick's Literary Institute)
Deux grandes vues commençant demain
"MODERN WIFE"
et "RESURRECTION"

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Le trèfle est beau pour la saison.

La mue des goglus a été imprévue.

Les journalistes préfèrent la canne.

Les célibataires écrivent trop de lettres.

La fonte des neiges bat la marche à la refonte des statuts.

Le boutons-à-quatre-trous est intimement lié à nos moeurs.

Lorsqu'on possède un grand tronc, il convient d'être pacifique.

Entre le chaos et le nirvana, les Indes auront connu la politique.

Un poète sans travail pourrait chanter les joies du chômage gavé.

Dorénavant, à Montréal, il sera défendu de faire le trottoir dans la rue.

Tous les vers sont unis dans l'univers.

M. Bennett est armé de verges, mais M. King a un fer rouge à la main.

Diogène.

En Ontario

Dans la province soeur la Régie vend moins d'alcool. Lorsqu'on en a il est toujours facile de s'en passer.

L'Ouest

M. Garland, député, déclare que l'Ouest canadien s'en va vite à la ruine. C'est l'aboutissement du programme radical des progressistes.

A Ottawa

Jusqu'ici, au Parlement fédéral, les discours ont été plutôt secs, dit un confrère. Le style et l'allure se sont réfugiés dans les galeries.

"Fairplay"

Le "Citizen" prétend que M. Bennett cherche à plaire à M. Taschereau. Nous signalons cet acte déloyal à M. Houde.

Echec

Le gouvernement fédéral refuse d'épouser la querelle des adversaires des "C.N.R.", à Montréal. Les projets de Sir Henry Thornton suivront leur cours, en dépit de ses adversaires.

Aux Indes

Des émeutes communistes ont éclaté au cours d'une assemblée des admirateurs de Gandhi. Le "saint" a été conspué et injurié. C'est encore un indice de ce qui se prépare en Asie. La propagande rouge ne veut d'apaisement nulle part.

Il tient

Le cabinet travailliste a été mis en minorité à la Chambre des Communes anglaises, mais le cabinet Macdonald ne se résigne pas à démissionner. Tout au plus retirera-t-il une mesure impopulaire pour prévenir le faux pas mortel. C'est ce qu'on appelle tolérer une situation intolérable.

L'AFFAIRE LEFEBVRE

Le nouveau procès de Lucinda Lefebvre n'est pas encore fixé.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 17. — Rien n'a été fait par la Couronne, hier, pour fixer une date pour le second procès de Mme Lucinda Lefebvre, accusée du meurtre de sa soeur, Yvonne Fiset. Samedi dernier, à la suite d'un premier procès, les jurés déclarèrent qu'ils ne pouvaient s'entendre et ils furent congédiés par le juge. On pensait que la poursuite procéderait dans l'affaire aujourd'hui, mais le tout a été remis à aujourd'hui.

NOUVELLE FABRIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — Patons & Baldwin, manufacturiers de fil de fibre peignée ont complété les plans d'une fabrique de $500,000 qu'ils veulent construire dans le canton d'York, et qui emploiera environ 300 personnes.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — La pression reste élevée dans le nord ontarien, dans Québec et les Maritimes. A l'exception d'une légère neige en Ontario, hier, la température a été belle et douce dans toutes les provinces.

	MIN	MAX
Aklavik	6—	4
Dawson	36—	4
Prince Rupert	40	46
Victoria	46	54
Vancouver	46	58
Calgary	26	54
Lethbridge	19	57
Edmonton	10	34
Mosse Jaw	15	33
Régina	17	39
Brandon	14	32
Winnipeg	8	32
London	26	36
Toronto	28	36
Kingston	30	40
Ottawa	30	44
Montréal	30	40
Québec	30	40
St-John	26	36
Halifax	26	38
Charlottetwen	28	44

PRONOSTICS

Vallée de l'Ottawa et Haut Saint-Laurent: — Vents modérés, beau, même température.

Bas Saint-Laurent: — Vents frais modérés, beau, même température.

Golfe et Côte Nord: — Vents du nord, beau, pas de changement.

Maritimes: — Gros vents, beau d'abord, probablement suivi de pluie.

M. KING A L'ATTAQUE PENDANT 4 HEURES 30

Le leader de l'opposition, qui avait l'honneur de tirer le premier dans la rencontre des deux chefs à la Chambre, n'a cessé le feu qu'à 10 heures 30 hier soir. — M. Bennett ajourne le débat et répondra cet après-midi à son rival. — Brefs discours de MM. Cormier et Porteous sur l'adresse. — M. King déclenche immédiatement son offensive et reproche à M. Bennett son attitude défiante à l'égard de l'Angleterre lors de la Conférence. — Incident très vif à propos de certaine correspondance. — Une motion de non confiance est proposée par la gauche.

M. BENNETT AURA LA PAROLE A 3 HEURES

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, Ont., 17. — M. Mackenzie King a fait subir un bombardement de quatre heures et demie à M. R.-B. Bennett hier, en tirant le premier dans la rencontre des deux chefs à la Chambre des Communes. Le leader de l'opposition a cessé le feu à 10 heures 30 du soir en proposant un amendement à l'adresse, qui est une motion de non confiance envers le gouvernement. La Chambre avait vraiment l'apparence d'un champ de bataille. Les armées, grisées par l'odeur de la poudre, et la foule, haletante dans les galeries, attendaient impatiemment la contre-offensive du premier ministre. A peine le Président Black eut-il terminé la lecture de l'amendement King que M. Bennett se dressa. Les conservateurs lui firent une ovation prolongée, puis le silence rétabli le chef du gouvernement proposa l'ajournement du débat. Il y eut des murmures de protestation à gauche, où l'on semblait avide d'entendre le commandant des troupes victorieuses dans la dernière campagne électorale. L'Orateur déclara la séance ajournée et les libéraux reconduisirent en triomphe jusqu'à son bureau le chef de l'opposition, visiblement épuisé du grand effort qu'il venait de donner.

Le débat sur l'adresse a été ouvert par M. Maxime Cormier (Restigouche-Madawaska). M. Cormier est avocat et maire de sa ville, Edmundston, N.-B. Il est dans la cinquantaine et doit être un orateur redoutable sur une tribune ou au prétoire mais, comme il débutait au Parlement, il a été plus réservé. Il a parlé en français d'abord, en anglais ensuite, ce qui lui a valu de beaux compliments de la part de M. King et il a fait vraiment honneur à l'Acadie dont il est l'un des dignes fils et au Nouveau-Brunswick, la province de M. Bennett. C'était la première fois qu'un Acadien était appelé à proposer l'adresse. M. Cormier allie à toutes ses qualités un esprit fin. Il a fait l'histoire de son comté, qui fut naguère une forteresse conservatrice et passa aux rouges il y a 23 ans. En 1908 le candidat bleu n'y recueillit que 84 votes.

M. CORMIER—"Mais, M. l'Orateur, l'enfant prodigue est revenu à la maison et, ne craignez rien, il n'en partira plus."

M. Victor Porteaus, secondeur de l'adresse, représente la division de Grey-Nord. Il est donc le voisin de Mlle McPhail (Grey-Sud), mais comme il est très jeune il ne fera jamais d'alliance avec cette pauvre Agnès. Un autre abime le sépare, du reste, de sa voisine. Il est très protectionniste et elle est libre échangiste jusqu'à l'exaltation.

L'opposition accorda une sympathique attention à M. Cormier mais M. Porteous fut interrompu quelquefois.

A 4 heures moins 5 minutes, M. Mackenzie King se leva. L'hon. M. Ernest Lapointe donna le signal des applaudissements qui furent plutôt discrets. La gauche ne voulait pas retarder le discours de son leader mais, tout de même, on aurait pu avoir un peu plus d'enthousiasme. L'ovation

Le T. H. M. Mackenzie King, qui a lancé une vigoureuse attaque contre le gouvernement Bennett hier après-midi à la Chambre des Communes.

de la fin arrangea heureusement les choses. D'ailleurs, M. King semble absolument insensible à toutes les manifestations, quelque soit leur caractère. Certains passages de son discours provoquèrent des ovations à gauche et des tempêtes à droite. Il ne broncha pas plus sous les rayons de soleil que sous l'orage. Les deux mains aux revers de son "morning coat" (en francais on dit jaquette, mais ça sonne si mal), le poing fermé et levé au-dessus de la tête ou le doigt menaçant, tendu vers M. Bennett, il parla pendant deux heures et cinq minutes l'après-midi et deux heures vingt-cinq minutes le soir. A 10 heures et demie, il s'arrêta, fatigué, mais comme un homme qui en a encore gros sur le coeur.

Résumons en quelques mots l'argumentation du chef de l'opposition.

M. Mackenzie King affirme que pendant les neuf années qu'il a gouverné le pays notre commerce a fait des sauts prodigieux. Lui-même a diminué les taxes à une moyenne de 11¢ millions de dollars par an et il a fait face aux obligations non par des emprunts mais par des revenus. Aujourd'hui le commerce diminue, les recettes nationales de même et tout va mal.

Ici un incident survint et les deux chefs se prirent de querelle. M. Bennett souleva un point d'ordre qui fut maintenu.

Quant aux promesses du chef conservateur, son rival prétend qu'il n'en a tenu aucune. Le chômage n'a pas diminué, le peuple souffre plus que jamais.

(Suite à la page 8)

ECHO DE LA CONFERENCE IMPERIALE A LONDRES

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). Il a de nouveau été question de la conférence économique impériale qui doit se tenir cette année à Ottawa, hier après-midi, à la Chambre des Communes. Le très honorable J.-H. Thomas, secrétaire pour les Affaires des Dominions, a eu à subir un barrage d'interpellations de la part des conservateurs sur ce sujet.

Sir Kingsley Wood, qui demanda si le ministre était au courant des préparatifs faits par les Dominions en vue de cette conférence, reçut une réponse négative de la part de M. Thomas.

M. P.-J. Hannon, conservateur, dit à son tour : "Le ministre devrait être en mesure de nous fournir quelque rapport".

—"Lorsque je ferai un rapport, il sera complet, compréhensible et utile", répondit M. Thomas.

—"Est-ce que cela signifie que le ministre n'a eu aucune communication des gouvernements des Dominions en rapport avec les arrangements suggérés ?" demanda Sir Kingsley Wood.

—"Ce n'est pas la question inscrite sur le rôle. J'ai répondu à cette question il y a une semaine. Certainement, il y a eu des pourparlers".

—"Quand le ministre sera-t-il en position de fournir une déclaration ?" demanda Lord Winterton.

—"Cela dépendra des Dominions. L'affaire n'affecte pas qu'un seul Dominion", déclara M. Thomas en mettant fin à l'incident.

MORT DE S.E. LE CARDINAL PIETRO MAFFI

Le cardinal Pietro Maffi, dont il fut question deux fois comme candidat au trône de Saint Pierre, est décédé hier soir à Pise.— Ami de la famille royale d'Italie et l'une des figures dominantes de la hierarchie catholique.

AGE DE 72 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Pise, Italie, 17. — Son Eminence le Cardinal Maffi, dont il fut deux fois question comme candidat au siege de Saint-Pierre, est décédé ici, hier soir.

Pietro Maffi, archevêque de Pise, fut un homme de sciences et de lettres, un ami intime de la famille royale et l'une des figures dominantes de la hiérarchie catholique.

Avec le Cardinal Gasparri, ancien secretaire d'Etat papal, il partagea

Feu Son Eminence le cardinal PIETRO MAFFI, archevêque de Pise.

l'honneur de porter le "Collier de l'Annonciation", l'honneur le plus insigne décerné par la Couronne, et distinction qui lui permettait de s'intituler "cousin" du Roi. Cet honneur lui avait été conféré recemment, après qu'il eut béni le mariage du prince heritier Humbert de Piedmont, et de la princesse Marie-Jose, de Belgique, en janvier dernier.

Le cardinal Maffi naquit dans un village de Pavie, le 12 octobre 1858, un an et quelques mois après la naissance de Pie XI. Ses parents étaient des cultivateurs assez à l'aise, mais ils furent emportés par la mort alors qu'il était encore enfant, et il fut elevé dans la famille d'un oncle.

A l'âge de 15 ans, il commença ses études pour la prêtrise, et il progressa si rapidement que l'évêque de Pavie le nomma professeur de philosophie avant même qu'il eut été ordonné prêtre.

Rapidement il s'acquit une grande reputation comme astronome, science qu'il continua d'étudier constamment jusqu'à la fin de sa vie. Ses manuels d'astronomie sont encore en usage.

Au début du siècle actuel, il publia une série de travaux destinés à "promouvoir la science en harmonie avec la foi", et il poursuivit ce travail jusqu'en 1912, alors qu'il fut créé cardinal et qu'il dut consacrer tout son temps aux affaires ecclésiastiques.

M. MACDONALD EST BATTU PAR QUATRE VOIX

Tempête à la Chambre des Communes lorsque le résultat du vote est connu.

"DEMISSIONNEZ"

Le Premier Ministre pâlit devant l'attaque mais il restera au pouvoir.

VIVE ALERTE

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — Le gouvernement travailliste a été battu par quatre voix, hier soir, à la Chambre des Communes, sur une clause du bill des réformes électorales abolissant les divisions universitaires. Le gouvernement ne démissionnera pas pour cela.

TUMULTE A LA CHAMBRE

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 17. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne) Aux acclamations frénétiques des conservateurs, le gouvernement a éprouvé une nouvelle défaite, hier, à la Chambre des Communes. Cette fois-ci, il fut battu par quatre voix sur une clause du bill des réformes électorales abolissant les sièges universitaires à la Chambre.

Dès que l'attitude du greffier, à la table de la Chambre, indiqua que le gouvernement éprouvait un insuccès, les conservateurs sautèrent sur leurs pieds, agitant des mouchoirs et des papiers, et criant : "Démission, démission". Le tapage fut tellement considérable que les membres ne purent comprendre tout d'abord les chiffres annoncés. Une fois la Chambre un peu calmée, le greffier annonça que la dite clause était battue par un vote de 246 contre 242 voix, et ceci provoqua de nouveaux des applaudissements conservateurs.

Les travaillistes gardèrent un parfait silence devant ce résultat. Le premier ministre MacDonald pâlit et s'agita nerveusement sur son siège. Le très honorable Stanley Baldwin, chef des conservateurs, se leva alors et, au milieu d'une nouvelle tempête d'applaudissements, demanda ce que le gouvernement avait l'intention de faire.

"Les tactiques que le gouvernement a poursuivies de concert avec les libéraux", déclara le chef de l'opposition, "ont amené la défaite du gouvernement, une défaite qui démontre nettement que ce bill est impopulaire. Par conséquent il doit être mis de côté".

La réponse de M. MacDonald fut brève. "La question", dit-il, "sera considérée avant que ce bill soit replacé sur l'ordre du jour. Je ne puis en dire plus".

Cette brève déclaration est interprétée comme signifiant que le gouvernement n'a pas l'intention de démissionner.

DISCOURS DE E.-W. BEATTY

Les obligations de guerre empêchent la reprise du commerce normal, dit le président du C. P. R.

DANS TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17. — "Je crois que l'une des influences les plus défavorables à la reprise du commerce normal est la présence d'énormes obligations de guerre, dont le paiement et les intérêts à verser réduisent le pouvoir d'achat des pays débiteurs à un tel point que des conditions de commerce normales sont chose impossible", a déclaré M. E.-W. Beatty, C.R., président du Pacifique Canadien, dans une causerie prononcée hier soir ici, devant un auditoire formé de membres du Board of Trade et de l'Empire Club.

"Ce n'est pas une condition que ni vous, ni moi, ni le Canada pouvons régler", poursuivit M. Beatty. "Mais, à moins que je ne me trompe considérablement, il faudra y remédier avant que l'on puisse constater une réelle amélioration sous certains angles de notre progrès. Il semble exister une certaine appréhension concernant l'avenir des conditions commerciales. Nous sommes portés à croire que parce que les choses vont mal individuellement, que tout le pays est en aussi mauvaise posture et nous regardons le Canada à travers des verres temporairement obscurcis par le brouillard d'une condition locale,

(Suite à la page 8)

L'amendement King en réponse à l'Adresse

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17 — **En terminant le discours qu'il a prononcé hier soir à la Chambre des Communes, le très honorable W.-L. MacKenzie King, chef de l'opposition, proposa l'amendement suivant en réponse à l'adresse au discours du Trône.**

"Que ce qui suit soit ajouté à l'adresse à Son Excellence : —

"Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que cette Chambre, tout en reconnaissant les conditions économiques sérieuses qui prévalent dans le monde entier, regrette que la politique du gouvernement de Sa Majesté non seulement n'ait pas su apporter un remède au chômage et à la détresse agricole, tel que promis par le premier ministre et ses collègues, mais ait contribué davantage à préjudicier la déplorable position des intérêts agricoles, provoquant par le fait même plus de chômage et réduisant substantiellement le revenu national.

"La Chambre croit que les propositions soumises à la conférence impériale, et la manière dans laquelle elles furent présentées et discutées par le premier ministre du Canada, furent responsables de l'insuccès de la conférence à accomplir son but à Londres, et que le développement heureux des relations commerciales du Canada avec la Grande-Bretagne en a été défavorablement affecté.

"La Chambre est de plus d'opinion que, si le gouvernement, persiste dans ces propositions et certaines autres politiques, ainsi que le gouvernement semble en avoir l'intention d'après son discours du Trône, les conditions très sérieuses qui existent actuellement seront intensifiées au lieu d'être améliorées".

Le chef de l'opposition trouva un secondeur dans la personne de l'honorable M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur dans le dernier gouvernement.

LE COMMERCE DES LIQUEURS DANS ONTARIO

La commission a réalisé $9,315,967.30 de profits en 12 mois.

RECETTES DE $52,283,001

La vente des vins produits dans la province a augmenté en 1931.

PAS DE COMPARAISONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 17.— Realisant un profit total de $9,315,967.30 au cours de l'année fiscale terminée le 31 octobre 1930, la Commission des Liqueurs de l'Ontario, a vendu des boissons alcooliques, des vins et de la bière pour une valeur totale de $2,283,001.71. Ce total comprend les ventes faites par l'intermédiaire des magasins de la Commission, les brasseries, et les entrepôts de brasserie. Le rapport annuel de la commission a été soumis à la Législature hier.

Si l'on compare le résultat de la dernière année fiscale avec la precedente, on constate que les recettes de la commission ont diminué de $3, -077.82. De plus, l'honorable M. Leopold MacAuley, secrétaire provincial, en soumettant le rapport, a laissé entendre qu'elles continuaient de diminuer .

Les baisses les plus accentuées dans la vente se sont produites dans les classes de vins importés et des spiritueux, alors que la vente des vins produits dans la province a augmen-

(Suite à la page 8)

GROS ACCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bristol, Pe., 17. — Plusieurs personnes ont été grièvement blessées, hier soir, lorsque les quatre derniers wagons du convoi No. 230 du Pennsylvania Railroad, en destination de Philadelphie à New-York, ont plongé en bas d'un talus, à une faible distance à l'est de la gare.

UN INCENDIE A SAINT-SAUVEUR

(Dernière heure)

Les flammes ont partiellement détruit à bonne heure ce matin, une maison située au No 108 de la rue Arago, propriété de mademoiselle Corinne Martel et occupée par les familles de M. A. Bouchard et de madame A. Paquet. Le feu a originé au premier étage de cette construction en bois et en l'espace de quelques minutes il s'est communiqué à tout l'édifice. Les occupants ont été réveillés vers 1 heure 30 par une acre odeur de fumée et ils ont eu à peine le temps de descendre dans la rue, tellement l'incendie a fait de rapides progrès. Une escouade de pompiers sous les ordres du chef Donnelly fut bientôt rendue sur les lieux et l'élément destructeur put être mis sous contrôle après une trentaine de minutes de travail. Vers 2 heures, la majeure partie des hommes de la brigade étaient encore retenus aux usines du Canadien National à Limoilou où un réveil du brasier était toujours à redouter.

M. C.-HOWARD SMITH MEURT SUBITEMENT

Le grand industriel canadien est décédé hier dans la métropole.

AGE DE 57 ANS

Président de Howard Smith Paper Mills, Canada Paper Co., etc.

VIFS REGRETS

(Spécial à l'Evénement)

Montréal ,17.—M. C.-Howard Smith est décédé soudainement hier matin, alors qu'il était en visite chez son fils. Le défunt était dans sa cinquantième huitième année, et il était bien connu dans les cercles financiers de tout le Canada. Il était président du bureau de direction de Howard Smith Paper Mills, Limited, 401, rue McGill, président de Canada Paper Company, Limited, Montréal, président de Alliance Paper Mills, Limited, Merriton, Ontario, directeur de Federal Paper Company, Montréal, ainsi que de plusieurs autres compa-

Feu M. C.-HOWARD SMITH, grand industriel de Montréal.

gnies.

Le défunt naquit à St-Jean, Quebec, en 1873, du mariage de feu Edgar Russell et de feu Phoebe (Howard) Smith. Il étudia à l'école de St-Jean. Il se mit ensuite en affaires avec son père dans l'imprimerie et la publication à St-Jean. Il travailla ensuite à la Canada Paper Co., durant une année puis devint gerant de Kinleith Paper Mills, position qu'il occupa durant trois ans.

Il se mit ensuite en affaires à son compte et quelques années plus tard, en 1912, il organisait The Howard Smith Paper Company. Le premier moulin fut construit à Beauharnois pour la fabrication du papier de haute qualité. A cause de la grande popularité de ces produits il fut nécessaire, en 1916, d'acheter le moulin à Crabstree Mills. En 1919, la Toronto Paper Company, de Cornwall, fut achetée.

M. Smith fut président de la division de Québec de la Canadian Manufacturers' Association en 1919-1920; il fut président de la Canadian Manufacturer's Association en 1923-1924. Il avait été président de la Canadian Pulp and Paper Association en 1917.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Day (Alice-Y.,) et un fils, E.-Howard. Il était membre des clubs

UNE TERRIBLE TRAGEDIE SUR L'ATLANTIQUE

Le navire "Viking" repose au fond de White Bay, Terre-Neuve.

APRES UNE EXPLOSION

Au moins vingt pertes de vie. — Des secours aux survivants.

COMMUNIQUE DE SQUIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, T.-N., 17. — La mort lente sur un banc de glace, fin redoutée depuis un siècle par les épouses qui voient partir leurs maris pour la chasse au phoque dans les eaux glacées du nord de l'Atlantique, a prélevé son lourd tribut, hier. Le chiffre de ceux qui payent de leur vie une aventure du printemps et une valeur d'une cinquantaine de dollars d'huile de phoque a été augmenté d'une vingtaine de leurs camarades qui étaient partis il y a dix jours de St-Jean pour aller chasser le phoque, et ce soir le vapeur Viking, un vétéran de nombreux voyages au milieu des glaces, repose au fond de White Bay, les flancs rompus par une explosion et calcinés par le feu.

Dans la petite colonie de Horse Island, à 8 milles de l'endroit où ces flammes furent aperçues après l'explosion d'avant hier soir, une soixantaine de survivants du désastre avaient trouvé un abri temporaire, hier soir, mais étaient encore trop épuisés et trop énervés pour fournir un récit détaillé de la destruction de leur vaisseau.

Pendant ce temps, à travers des champs de glaces, par un vent assez vif, un nombre égal d'hommes, les indemnes supportant les blessés, poursuivaient leur marche penible vers la terre ferme.

Deux vaisseaux ont quitté la côte, le Sagona et le remorqueur Foundation Franklin, avec des médecins, des infirmières et des remèdes, pour aller leur porter secours.

Telle était la situation connue hier soir. Des rapports de Horse Island, arrivés dans la soirée, mentionnaient qu'une vingtaine des occupants du Viking avaient été tués ou étaient morts à la suite de l'explosion. Le capitaine Abram Kean, fils d'un fameux pêcheur de phoques, était blessé sur la glace. De plusieurs autres, comme Varick Frissell, directeur, A.-E. Penrod, photographe, Harry Sargent, acteur, pas un mot. Ces hommes s'étaient embarqués sur le vaisseau pour terminer un film commencé l'an dernier. On suppose qu'ils avaient leurs quartiers près de ceux des officiers, au-dessus du magasins aux poudres utilisées pour faire sauter les glaces, dans lesquel l'explosion se produisit, croit-on.

TRAGIQUE RECIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Halifax, 17. — Le compte - rendu suivant du désastre du Viking a été télégraphié hier soir, de St-Jean, à la Presse Canadienne par Sir Richard

(Suite à la page 8)

GANDHI EST MAL ACCUEILLI

Les communistes huent et sifflent le prophète hindou à son arrivée à Bombay.

UNE SURPRISE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bombay, Inde, 17.—Mahatma Gandhi, devant qui des millions d'Hindous s'inclinent avec un respect profond, a été hué et sifflé par des communistes, hier soir, lorsqu'il tenta d'adresser la parole ici.

"A bas Gandhi, à bas le congrès, à bas l'impérialisme britannique", crièrent les communistes lorsque le *saint* de l'Inde monta sur l'estrade, au centre d'une foule tumultueuse.

Un communiste grimpa sur l'estrade et hanrangua la foule, reprochant à Gandhi d'avoir trahi les ouvriers en n'obtenant pas la libération de prison de certains agitateurs ouvriers, lorsqu'il conclut sa treve avec le vice-roi Lord Irwin.

(Suite à la page 8)

DIPHTERINE
Pour la gorge, bronches et poumons, grippe et coqueluche

St-James, Royal Montreal Golf, Mount Bruno Country, National (Toronto). Il habitait au Château, rue Sherbrooke-ouest.

MACKENZIE KING ET LA PROCHAINE CONFERENCE

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 17. — **"Le premier ministre ferait mieux de fixer la date de la nouvelle conférence économique impériale à une date à laquelle il sera libre", a déclaré le très honorable MacKenzie King, hier après-midi, à la Chambre des Communes. Cette conférence doit avoir lieu à Ottawa cet été. "L'Opposition n'a pas l'intention", ajouta le chef libéral, "de raccourcir la session du Parlement pour faire place à cette conference."**

LE HOCKEY

Serie Allan

	St-François	1
	McGill	1
	Winnipeg	1
	Port Arthur	2
x	Hamilton	2
	Sudbury	1
x	Gagne la ronde	7-1
x	Régina	1
	Calgary	0
x	Gagne la ronde	5-0

Série Memorial

x	Ot. Primerose	6
	M. A. A. A. jr	3
x	Gagne la ronde	9-3
x	Niagara Falls	3
	Soo Greyhounds	4
x	Gagne la ronde	8-7

RADIO

Les programmes de ce soir et demain

MARDI

AU POSTE CKAC

11.30 a.m.—Programme de l'association canadienne-française des aveugles.

12.30 p.m.—Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.

3.45 p.m.—Clôture de la Bourse.

6.05 à 6.15 p. m.—Causerie de Mme Israël Tarte sur le Refuge de la Merci.

6.15 à 6.50 p.m.—Récital d'orgue du Dr Saunders.

6.50 à 7.00 p.m.—Causerie de M. l'abbé Sabourin sur la colonisation.

6.30 à 7.00 p.m.—Récital d'orgue du Dr Saunders.

8.00 à 9.00 p.m.—L'Heure Provinciale.

9.00 à 10.00 p.m.—Concert du C. N.

10.00 p.m.—Orchestre symphonique.

11.00 p.m.—Résultats des parties de hockey.

AU POSTE WOR

Le sixième concert de la National Orchestral Association sera transmis à 3 h. mardi après-midi, au poste WOR. Voici le détail :

Euryanthe (Ouverture) . . . . . Weber
Bleibst du bei mir . . . . . Bach
Il est doux, il est bon (Hérodiade) . . . . . Massenet
Ethyl Hayden, soprano
Symphonie No 4 . . . . Tschaikowsky

AU POSTE WABC

A 8 h. 15 ce soir, mardi, on entendra au poste WABC, le programme ci-dessous :

Amapola . . . . . Lacalle
High Jinks . . . . . Frimi
Sérénade : Cunning Cupid . . . . . Aletter
When a Maid Comes Knocking at Your HReart . . . . . Friml
Tango : A la Verbena . . . . . Lacome
In a Persian Market . . . . . Ketelby
Danse Espagnole . . . . . Dupont

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, mardi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail :

Directeur : M. Edouard Montpetit. Directeur artistique et annonceur : M. Henri Letondal.

Programme irradié de la Salle des Promotions de l'Université Laval (Québec) avec le concours de la Société Symphonique de Québec, dirigé par M. Robert Talbot.

1.—Causerie : "Le rouage de notre enseignement", par l'honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

2.—Hymne irlandais (à l'occasion de la Saint-Patrice).

3.—Orchestre :
"Les Noces de Figaro" . . . . Mozart
La Société Symphonique de Québec.
Directeur : M. Robert Talbot

4.—Harpe :
Deux chansons oppulaires françaises . . . . . Grandjany
(a) Et ron, ron, petit patapon . . . . .
(b) Le bon petit roi d'yvetot.
Suite Orientale . . . Stefano di Stefano
(a) Plainte . . . . .
(b) Sérénade Hindoue . . . . .
(c) Danse Arabe . . . . .
Mlle Rose Lagueux

5.—Orchestre :
(a) Premier mouvement de la Symphonie en Ut mineur . . . Glazounow
(b) Marche Militaire . . . . Schubert
La Société Symphonique de Québec.
Directeur : M. Robert Talbot

AU POSTE WEAF

A 8 h. ce soir, mardi, on entendra au poste WEAF le programme ci-dessous :

In a Kingdom of Our Own . . . . Goetzl
Julia Sanderson et Frank Crumit
Jealous . . . . .
Julia Sanderson
The Return of Barnacle Bill . . Robinson
Frank Crumit
Lilne Tango . . . . . Christine
Orchestre
Foolish Facts . . . . .
Frank Crumit
What a World This Would Be . Henderson
Julia Sanderson et Frank Crumit
Sue Dear . . . . .
'Twas Only an Irishman's Dream . . . .
Every Little Movement . . . . .
Frank Crumit
Because They All Love You . . . Little
Julia Sanderson
Juramc . . . . . Grever
Orchestre
Tomorrow . . . . . Robinson
Julia Sanderson et Frank Crumit

AU C. N. R.

Heure spéciale pour les auditeurs de Langue Française, qui sera transmise par les postes du C. N. R. à 9 heures ce soir mardi.

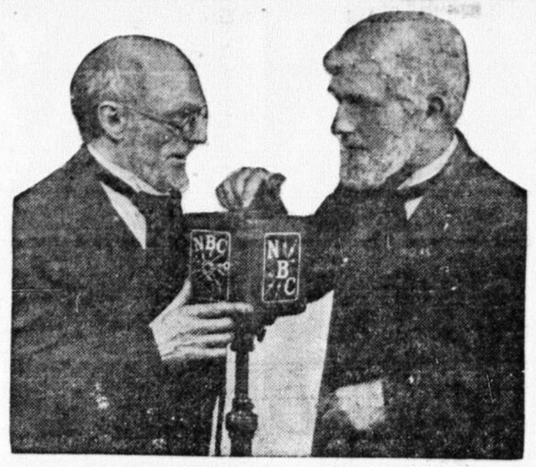

DAVID à gauche et ABE à droite, photographiés devant le microphone du poste WEAF de la N.B.C.

Artistes:— Mme A. Archambault, soprano, Mme L. Lasalle, diseuse.
Quatuor d'instruments à cordes sous la direction de Jean Belland.
Quatuor: Hommage à l'automne
De Taye Jorin
Chant: "Les deux serenades" (Leoncavallo)
Récitation par Mme Lasalle
Quatuor:—Andantino" (Rouzuetzoff)
Allegro" (Hervélois)
Chant: "Il est un jardin d'amour" (Doret)
Récitation par Mme L. Lasalle
Quatuor: "Sonate" (Handel-Feuillade)
Chant: "Aria" (Rigoletto)— Verdi
"La Serenata"— Tosti
Quatuor: "Song of the Gloaming"— W.-B. Moonle

HOWARD BARLOW

A 9 heures 30 ce soir mardi, le poste WABC, irradiera le programme d'un concert symphonique qui sera sous la direction de Howard Barlow. Voici le détail: Marche du Couronnement de "Le Prophète" . . . . . Meyerbeer
Finale de la Seconde Symphonie . Brahms
Shepherd's Hey . . . . . Grainger
Babi Yaga . . . . . Lladoff
Le Dialogue du Vent et de la "La Mer" . . . . . Debussy

RECITAL DE VIOLON

Le "premier mouvement" du concerto en ré Majeur de Johannes Brahms, sera joué à 10 heures ce soir mardi, par Arcadie Birkenholz, au poste WJZ. Voici le détail:

Rhapsodie No. 4 . . . . . Brahms
1er mouvement du Concerto en ré majeur . . . . . Brahms
Danse Hongroise No. 10 . . . . . Brahms

CONCERT SLUMBER

A 11 heures ce soir mardi, Ludwig Laurier dirigera au poste WJZ, le programme Slumber dont détail suit:

Ouverture de "The Bohemian Girl" . . . . . Balfe
Molly . . . . . Herbert
Irish Pictures . . . . . Ansell
By the Sea . . . . . Holmes
Sélections de "Les Gondoliers" . . . . . Sullivan
L'Estudiantina . . . . . Waldteufel
Fleurette . . . . . Herbert
Yesterthoughts . . . . . Herbert
Dreams . . . . . Wagner

MERCREDI

AU POSTE CKAC

12 h. 30 p. m.— Bourses de Montréal et de New-York.
12 h. 40 à 1 h. 15 p. m.—Récital d'orgue de la salle Tudor.
3 h. 45 p. m.— Clôture de la Bourse
8 h. 30 à 9 h. p. m.— Croisières musicales du C. P.
11 h. p. m.— Rapport de Hockey.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

LES MUSICAL CRUSADERS

A 8 heures 30, ce soir mercredi, les postes, CKGW, CHRC et WJZ, émettront le programme des Musical Crusaders, dont voici le détail
The Wandering Shepherd Boy . . . . . Ensemble
Agatha's Cavatine, d'Agathe de "Der Freischutz" . . . . . Weber
Lilly Kovacs, soprano
Chanson Bohemienne Choeur
Chansons Populaires Trio Instrumental et Orchestre
Danse en sol . . . . . Dvorak Orchestre
Stay My Love . . . . . Goetzl
Dr Balogh, ténor
In Slovakia Trio Instrumental et Orchestre
Tanzweise . . . . . Drdla
Solo de Violon
"Die Verkaufte Braut". Prélude du 3e acte . . . . . Smetana
Ensemble et Orchestre

AU POSTE WEAF

Gladys Rice soprano sera entendue pendant le programme que transmettra à 8 h. 30, ce soir mercredi, le poste WEAF. Le détail:

Sélections de "Irene" . . . . . Tierney
Gladys Rice, soprano
Valse de Naila . . . . . Delibes
Orchestre
Saturday . . . . . Pollock
Waiting At the church . . . . . Pether
Gladys Rice, soprano
Body and Soul, de "Three's a Crowd" . . . . . Green
Au Village de "la Suite Caucasienne" . . . . . Ippolitow-Iwanow
Orchestre
Sélections de "Le Soldat de Chocolat" . . . Straus
Gladys Rice, soprano

CONCERT CLASSIQUE

A 9 heures ce soir mercredi, le poste WEAF, transmettra le programme classique dont détail suit:

Abu Hassan Ouverture . . . . . Weber
Menuet en sol . . . . . Beethoven
Prélude en sol mineur . . Rachmaninoff
Entrance of Spring . . . . . von Blon
Sélections de "Eileen" . . . . . Herbert

CONCERT VARIE

Olive Palmer, soprano; Elizabeth Lennox, contralto; Paul Oliver, ténor; les Revelers et un orchestre, sous la direction de Gustave Haenschen, seront entendus à 9 heures 30 ce soir mercredi au poste WEAF, dans le programme ci-dessous:

Fine and Dandy, de "Fine and Dandy" . . . . . Swift
Les Revelers
Chanson des Baisers Olive Palmer, soprano
Ninety Nine Out of a Hundred . Scherman
Orchestre
Somewhere a Voice is Calling . . . Tate
Paul Oliver, ténor
Doan' Ya Cry, Ma Honey . . . . Noll
Les Revelers
Spring, Beautiful Spring . . . . Lincke
Olive Palmer et Paul Oliver
Spring, Beautiful Spring . . . . Lincke
Olive Palmer et Paul Oliver
Chansons d'Amour:
I Love You . . . . . Archer
L'Amour, Toujours, L'Amour . . . Friml
Ich Liebe Dich . . . . . Grieg
Can This Be Love, de "Fine and Dandy" . . . . . Swift
What is This Thing Called Love? de "Wake Up and Dream" . . Porter
Ensemble
From the Land of the Sky Blue Water . . . . . Cadman
Olive Palmer
I'm Forever Blowing Bubbles
Elizabeth Lennox et Elliott Shaw
Lonesome Lover . . . . . Monaco
Orchestre
With a Song in My Heart, de "Spring is Here" . . . . . Rogers
Paul Oliver, ténor
A Cottage for Sale . . . . . Robison
Les Revelers
Elizabeth Lennox et Andy Sannella
Eventide in Araby
Orchestre
Sélections de "Le Comte de Luxembourg"
Love Goodbye
Pierrette et Pierrot
Quintette
Twenty Thousand Pounds
Are You Going to Dance?
Cousins of the Czar
Love Breaks Every Bond
Her Glove
Rootsy-Pootsy
Say Not Love is a Dream
Ensemble

RACHEL MORTON AU RADIO

Rachel Morton, soprano dramatique du British National opéra Company, sera entendue au poste WABC, à 10 heures 30 ce soir mercredi.

Pendant son récital Mademoiselle Morton sera accompagnée par un orchestre symphonique, qui sera sous la direction de Eugène Ormandy. Mlle Morton étudia le chant de Jean de Reszke, et remporta d'immenses succès partout où elle se fit entendre.

CONCERT SLUMBER

Le concert Slumber sera transmis par le poste WJZ, à 11 heures ce soir mercredi. Voici le détail:

Rhapsodie Slavonne . . . . Friedemann
By the Lake of Geneva . . . . . Bendel
Sunday Morning at Gilon
A Stroll at Chatelard
Chant du Voyageur . . . . . Paderewski
Brunette ou Blonde . . . . . Waldteufel
Sélections de "La Villi" . . . . . Puccini
Ballet de "Faust" . . . . . Gounod
En Bateau . . . . . Debussy
Keltic Lament . . . . . Foulds
Moon Shadows . . . . . Schroeder

TRIBUNE LIBRE

Québec, mars 14 1931.

M. le Directeur du Radio, L'Evénement, Québec.

Monsieur,

Vous remerciant à l'avance, permettez moi de me servir de votre journal pour y insérer une protestation qui, j'en suis certain, sera approuvée par tous les Radiophiles de la Cité.

Ceci sur la conduite suivie par les postes émetteurs avec leurs programmes à répétition de musique affolante et énervante. Faites donc disparaître ces chansons, bombarde, musique à bouche et accordéon. J'aime la musique de tous ces instruments mais pas toujours le même morceau, et la même chanson! Que l'on mette tous ces vieux records de côté et que l'on nous serve un peu de nouveau.

Direz-vous, peut-être, fermez votre Radio? Oui, mais si tout le monde en faisait autant les Postes n'auraient plus raison d'exister.

Non rien de semblable ne se fera, Ayez de nouveaux records et de nouvelle chansons et nous serons tous d'accord et contents.

Un amateur de musique, avec changement.

LES LIVRES CHEZ EUX

Une merveille des Arts graphiques.— Avec la collaboration de Messieurs les Conservateurs des grandes bobliothèques de France et de nombreux bibliophiles, ainsi que des lauréats des concours techniques d'imprimerie.

Volume de 300 pages 25 x 32 et 60 gravures hors texte en plusieurs couleurs et par tous les procédés graphiques, ainsi que cent pages de modèles en typographie (les mêmes textes reproduits de cent manières différentes) par les meilleurs ouvriers typographes de Paris et de province, ils seront une révélation des progrès accomplis depuis quelques années dans l'art d'assembler filets, caractères et vignettes.

Après avoir suffisamment considéré le Livre dans ses origines, dans sa technique, dans la gloire de ses apothéoses, voire dans ses tares et dans ses déchéances, le Bulletin Officiel des Maitres Imprimeurs a voulu, cette année, mettre à l'honneur les sanctuaires où se célèbre et se perpétue son culte : les bibliothèques publiques et les cabinets d'amateurs.

L'impression de cet important ouvrage est très luxueuse, sa mise en pages et ses hors-texte suscitent l'admiration des professionnels français et étrangers.— Il est publié par le "Bulletin Officiel des Maitres Imprimeurs", qui, dans un but de propagande pour le beau livre français, ne fait aucun bénéfice sur la vente de ce bel ouvrafe. Chaque année, un volume analogue paraît ; son tirage à 6,000 exemplaires est toujours épuisé l'année de sa parution. Les personnes avisées qui en font l'achat sont certaines d'en trouver preneurs, si elles le désirent, à un prix plus que doublé. De l'avis unanime, cet album publié chaque année est le plus bel ouvrage sur les Arts du Livre, paraissant dans le monde entier.

Adresser les demandes, avec la valeur, au "Bulletin des Maitres Imprimeurs", 7, rue Suger, Paris-VIe, Chèque postal : Paris 288.44.

Prix : **70 fr.**—Etranger : **85 fr.** franco et recommandé.

BERTHIER

Neuvaine. — Nous avons eu la semaine dernière, les pieux exercices de la neuvaine à Saint-François-Xavier. A cette occasion, MM. les curés des paroisses voisines sont venus prêter leur concours à M. l'abbé Omer Fortin, curé de Berthier en bas.

Va et vient. — M. et Mme M. Holiday et leur fils, de Québec, en visite chez MM. Anselme Gagné et Gaudiose Bilodeau.

— M. et Mme Léo Roy de passage à Québec, la semaine dernière.

— Mme J. Marceau, de Sorel est en promenade chez son frère, M. Frédéric St-Pierre.

— Mlle Mary Bouffard est revenue d'une promenade à Québec.

— Mlle Cécile Buteau, de Québec est chez sa mère, Mme H. Buteau.

— MM. Eugène et Napoléon Mercier et M. Ulric Bilodeau de passage à Québec, samedi le 7 mars.

— M. Léo Bernier est retourné à Lévis après avoir passé quelques jours chez des amis à Berthier.

— M. Joseph-Ant. Mercier, de St-Pierre était en visite chez son père, M. Joseph-Ed. Mercier, la semaine dernière.

— M. Télesphore Carbonneau était de passage à Lévis, dernièrement.

— M. Cléophas Guilmet a passé quelques jours dans sa famille, la semaine dernière.

LA PAIX AU PEROU?

(Service de la Presse Canadienne)

Lima, Pérou, 16. — Ebranlé par une série de révolutions qui causèrent trois changements de gouvernement en l'espace de quinze jours, le Pérou semblait être, hier soir, sur le point d'avoir enfin la paix. Les forces militaires du sud ont en effet télégraphié qu'elles étaient disposées à accorder leur appui à la junte de Lima dirigée par David Samanez Ocampo.

La réconciliation s'est opérée hier matin après que le gouvernement de Lima eu envoyé avant-hier le croiseur Bolognesi vers Mollendo, le port de mer d'Arequipa, pour appliquer le blocus décrété contre ce port.

Oui!

Vous pouvez avoir de plus jo'is yeux. Appliquez-y simplement du Murine.

Des milliers et des milliers de femmes averties ont amélioré l'apparence de leurs yeux avec du MURINE. Cette lotion depuis longtemps avantageusement connue rafraichit et vivifie les yeux fatigués et lourds— leur donne une nouvelle vie et un nouvel éclat. Le MURINE ne contient pas de belladone ni autres ingrédients dangereux.

Murine pour vos YEUX

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

The CANADA LIFE
Assurance Company
Fondée en 1847

annonce
la nomination de
M. M. A. de Goumois
au poste de
Gérant pour l'Est de la Province de Québec

Cette Succursale, comprenant les comtés de Frontenac, Mégantic, Portneuf et tous les comtés situés à l'est de ceux-ci, y compris les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, qui est sous la direction de

M. M.-A. de GOUMOIS

occupe actuellement ses bureaux situés à 72 Côte de la Montagne, où les détenteurs de polices continueront à recevoir le service personnel et efficace de la "Canada Life".

Pour être satisfait - Assurez-vous avec la Canada Life
La plus ancienne des Compagnies d'Assurance-vie au Canada

Un Actif de 188 Millions de Dollars Protège les Assurés de la Compagnie

The CANADA LIFE
Assurance Company
Fondée en 1847

ECOUTEZ CE SOIR
Mardi, 17 mars
de 10 à 11 p.m.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE
MOLSON
Sous la direction de J. J. GAGNIER
Avec
ULYSSE PAQUIN, Baryton
comme Artiste invité

Poste CKAC (Montréal) Poste CHRC (Québec)

ISOLEMENT DONNACONA

QUAND vous achetez ou louez, posez ces QUESTIONS

Les murs sont-ils protégés par Donnacona?
Pour que les vents d'hiver ne pénètrent pas à l'intérieur, il faut que la brique, le stuc ou les enduits soient isolés à l'aide de la Planche Donnacona. Posée sous la brique, les bardeaux, etc., des murs extérieurs, et sous les enduits des murs intérieurs, elle protègera votre maison contre les intempéries, hiver comme été.

La toiture est-elle isolée avec Donnacona?
Des ingénieurs ont démontré que 25% de la chaleur intérieure d'une maison s'échappait à travers une toiture non isolée. Employée avec le lambris du toit, Donnacona élimine le gaspillage de la chaleur, réduit les frais de chauffage et ajoute au confort. Exigez donc toujours l'isolement Donnacona.

Demandez la brochurette descriptive chez votre marchand local.

PLANCHE ISOLANTE DONNACONA
LA CIE G.-I. LACHANCE
263, RUE ST-PAUL, ... QUEBEC

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société de Gens de Lettres

No 2

—Plus tard, plus tard, je répondrai à votre confiance... N'insistez pas.

Et son trouble augmentait.

—Soit donc, Marie, puisque vous le désirez.

La maîtresse, comme si elle avait voulu changer le cours de ses pensées, se créer une distraction, échapper à une obsession qui l'écrasait:

—Desirez-vous maintenant reprendre votre leçon, mademoiselle?

—Décidément, non...

—Alors, adieu, mademoiselle.

—Marie, vous m'avez trouvée triste... A présent, je suis presque gaie... C'est à vous que je le dois... Voulez-vous m'embrasser?

Génée, Marie ne répondit pas. Elle recula d'un pas.

—Je vous ai fait de la peine? Je vous ai fâchée?

—Non, non...

—Eh bien! Vous avez peur de moi?

Et Jenny, gentiment, tendait les deux mains, avançait les lèvres.

Les deux jeunes filles s'embrassèrent. Mais la bouche de Marie-Rose était sèche et fiévreuse, et Jenny tressaillit, comme brûlée à ce contact.

La maîtresse sortit. Jenny alla se rejeter sur l'ottomane, la tête sur le coussin.

—Laurent! mon Laurent! m'aimes-tu?

Elle disait cela très haut, comme pour animer d'un souffle de vie le rêve mystérieux de son coeur.

M. Bertignolles travaillait dans son cabinet, au second étage de l'hôtel. C'était une pièce carrée, très vaste, où le maître du logis se tenait souvent et où, pour cela sans doute, il avait entassé pêle-mêle les souvenirs bizarres de sa vie aventureuse. Aux murailles étaient accrochés des fusils, carabines à répétition et à balles explosibles, des revolvers, des lances, des poignards, des boucliers en cuir, des nattes, des selles et des harnachements complets, des costumes sauvages, avec des trophées de grands animaux. D'un coup d'oeil, l'ancien éleveur de bestiaux pouvait ainsi repasser les différentes phases de son existence accidentée.

Et, amusant contraste, au milieu de ces vestiges de barbarie, sur le bureau de Bertignolles, étalent tout un jeu de boutons électriques et un appareil de téléphone.

Au fond, une porte communiquait avec une autre pièce où travaillait un jeune homme d'une trentaine d'années Romain Goux, son secrétaire.

M. Bertignolles était un homme d'une cinquantaine d'années, très grand, large d'épaules, et dont l'embonpoint commençait à alourdir la vigueur. Sa face, aplatie était haute en couleurs, et deux petits yeux aux fibrilles sanguinolentes luisaient sous les paupières. Ces yeux étaient sans cesse en mouvement comme ceux d'une fauve flairait le danger et se tenant sur la defensive. Ses mains courtes et potlues, aux doigts dont les nodosités étaient énormes, trahissaient l'origine du millionnaire et disaient qu'avant de se reposer au milieu du luxe et du bien être elles avaient du rudement peiner, au hasard des grands chemins. Mais elles indiquaient autre chose. Les mains sont éloquentes, autant que le visage, pour laisser deviner le secret d'une âme, et celles de Bertignolles disaient clairement que le maître, malgré son apparence bénigne, était farouche et passionné habitué à ne pas reculer, quels que fussent les obstacles, où à ne point faire grand cas de la vie d'un homme lui qui, mille fois pour des fantaisies, pour un morceau de pain ou pour venger une injure, avait risqué sa peau.

Bertignolles appuya le doigt sur un bouton électrique. Un valet parut.

—J'attends une visite importante. Je n'y suis pour personne excepté pour un garçon du cercle de la rue de la Paix, qui se nomme Balmadou.

—Cet homme arrive à l'instant et j'allais prévenir monsieur lorsque monsieur m'a sonné.

—Amenez-le moi.

Le valet allait sortir lorsque son maître le rappela.

—Joseph!

—Monsieur?

Bertignolles désigna d'un geste silencieux la porte ouverte qui donnait dans le cabinet de son secrétaire.

Joseph la ferma et se retira.

Quelques minutes après, il introduisit un grand garçon à figure insignifiante, aux yeux vollés, à la mâchoire proéminente, non pas vêtu de la livrée du cercle, mais en petit veston et en chapeau mou.

—Prenez une chaise, Balmadou.

L'autre obéit.

—Maintenant, parlez!

Et comme le garçon regardait un peu effrayé autour de lui, afin de s'assurer sans doute que personne n'entendrait ce qu'il avait à dire:

—Vous n'avez rien à craindre. Les murs sont épais et il y a double portière à toutes les portes. Vous avez exécuté mes ordres au sujet du comte Laurent de Soulaimes?

—Tous vos ordres, oui, monsieur.

—Avec prudence?

—Oh! pour cela, jamais personne n'aura sur vous ni sur moi le moindre soupçon!

—Bien. Racontez-moi ce qui s'est passé.

—Lorsque monsieur m'a donné, il y a quelques mois ses instructions au sujet de M. le comte de Soulaimes j'ai bien cru que je ne pourrais obéir à monsieur.

—Oui, dit Bertignolles, le comte avait disparu et ne mettait plus les pieds au cercle.

—Et personne ne savait ce qu'il était devenu...

—Personne excepté moi... Mais, continuez...

—Lorsque tout à coup on le vit reparaître. Oh! l'apparition ne fut pas de longue durée: une nuit seulement juste le temps de perdre cent mille francs au baccara, il y a trois jours.

—Je sais tout cela, abrégez.

—J'arrive au fait. M. le comte de Soulaimes n'ayant plus le sou et ayant épuisé son crédit ne pouvait payer pareille somme. Du moins, c'était à prévoir, à moins d'une chance providentielle. Mais monsieur Bertignolles sait qu'en dehors du neuf au baccara, il n'y a guère de Providence pour les joueurs...

Un geste impatient de Bertignolles arrêta sa philosophie.

—Je sus, par un camarade qui est valet de chambre chez M. Lucien Millerot, l'adversaire heureux de M. de Soulaimes, que celui-ci ne s'était pas présenté dans les délais prescrits par l'honneur pour s'acquitter. Dès lors, je pouvais agir... Le matin, vers quatre heures, nous fermâmes le cercle. Les parties avaient fini plus tôt que de coutume. Mais au lieu de sortir et d'aller me reposer comme j'aurais pû le faire, puisque je ne reprends mon service qu'à six heures du soir, je me cachai et restai au cercle. Quand le surveillant fut passé sans se douter de ma présence, — je m'étais couché à plat ventre sous une table de poker recouverte d'un tapis qui traînait jusque sur le parquet, — je me levai et j'allai, au milieu du grand salon, contre la tenture et bien en vue, apposer une pancarte que j'avais préparée et qui portait simplement ceci:

Par décision du comité
M. LE COMTE LAURENT DE SOULAIMES
est exclu du cercle
pour n'avoir pas payé ses dettes de jeu.

"C'était bien, n'est-ce pas, ce dont nous étions convenus?

—Parfaitement. Qu'advint-il ensuite?

—Oh! monsieur, un vrai branle-bas. Je réussis à me cacher, jusqu'à l'ouverture des portes. J'assistai alors aux exclamations des huissiers, de tout le monde, qui n'en pouvait croire ses yeux. Qui avait affiché le comte de Soulaimes? Personne n'avait entendu dire que le comité se fût reuni la veille pour prendre une aussi grave détermination. Les commentaires allaient leur train, mais ce fut bien autre chose quand arrivèrent les membres du cercle. Ils s'arrêtaient devant cette exécution, tout pâles, chuchotaient, passaient et allaient, très animés, causer dans les coins. On fit prévenir le président, les membres du comité. On arracha la pancarte. On interrogea tout le monde vainement. On aurait bien voulu enrayer l'affaire; le cercle entier se sentait atteint par le déshonneur d'un de ses membres. Et l'on devinait également, dans cette honte affichée, une vengeance particulière. Ils y fussent parvenus assurement, mais vous aviez prévu le cas et dans la journée, selon vos recommandations, j'étais au téléphone de la Madeleine et, dans tous ses détails, j'envoyais la nouvelle aux journaux.

—J'ai lu ceux-ci.

—Ils rendent compte de l'affaire?

—Tous, sans exception.

—Alors, monsieur, je puis croire que j'ai réussi dans la délicate mission que vous m'aviez confiée?

—Complètement réussi, Balmadou.

—M. le comte de Soulaimes aura de la peine à s'en relever.

—Il ne s'en relèvera pas, dit Bertignolles, insouciant.

—Il faut que monsieur le haïsse bien, ce brave garçon, car c'est un excellent jeune homme, très aimé de tous ses amis. Un cerveau un peu surchauffé... de ceux qu'on dit: Mauvaise tête, mais bon coeur.

—Je ne le hais pas, monsieur Balmadou, dit doucement Berdignolles.

Et, comme le garçon le regardait, ébahi, bouche ouverte:

—Ne vous creusez pas l'esprit. Vous n'avez pas besoin de comprendre.

—Alors, monsieur, dit Balmadou, il ne nous reste plus qu'à régler...

—C'est juste.

Et Bertignolles, d'un geste lent, comme s'il eût pensé à autre chose, tira un petit trousseau de clefs de sa poche et ouvrit un tiroir.

—Je n'ai pas besoin de vous recommander la plus grande discrétion.

—Oh! monsieur peut avoir confiance en moi...

—Nous étions convenus de 20,000 francs, je crois?

—Pas d'une façon définitive, dit Balmadou, délibérément... Et je dois même dire à monsieur que je comptais sur les 30,000 francs qu'il me donnerait, pour aller tenter la fortune en Amérique.

—Soit, dit Bertignolles.

Et il plongea sa main dans un fouillis de billets de banque.

Balmadou fit la grimace. Il regrettait quelque chose.

Et pendant que Bertignolles comptait...

—Oui, en Amérique, et je suis certain d'y réussir, je ne suis pas un imbécile... Ce qui me manquait jusqu'à ce jour c'était l'argent... mais maintenant que grâce à monsieur... je vais disposer... d'une somme... ronde... de cinquante mille francs...

La main de Bertignolles s'arrêta de compter. Et l'ancien éleveur de bestiaux releva sur le valet de cercle son regard dur et cruel.

Balmadou baissait le nez. Il craignait d'être allé trop loin.

—Monsieur Balmadou, vous êtes un aimable gredin.

L'autre s'inclina et dit, sans se troubler:

—Je suis heureux de connaître, sur moi, l'appréciation d'un homme de goût.

Bertignolles haussa les épaules et lui jeta une liasse de billets bleus.

—Cinquante! dit le garçon joyeux après avoir recompté. Tout de même c'est un plaisir de servir des maîtres comme vous... Et si monsieur, avant que je m'expatrie, avait encore besoin de mes services...

Le doigt de Bertignolles lui désigna la porte lentement, sans colère.

—Au revoir, monsieur, au revoir... ou plutôt, non, adieu!

Et il s'esquiva en murmurant:

—Je crois qu'avec ce diable de gros homme il ne ferait pas bon de plaisanter longtemps... Il vous a un de ces regards!! Brrou!

Bertignolles se leva, après le départ de Balmadou. Il descendit au premier étage et pénétra dans le salon où il savait, sans doute, rencontrer Jenny.

Marie-Rose venait de partir. Et Jenny, les yeux clos, toujours étendue sur l'ottomane, rêvait éveillée, pendant que son âme troublée jetait à ses lèvres le doux nom de celui dont l'image ne la quittait pas:

—Laurent! mon Laurent! m'aimes-tu?

Les yeux durs de Bertignolles s'attendrissaient pendant qu'il considérait ainsi la charmante jeune fille dans une adoration muette. Jenny aimait ardemment son père et celui-ci, dans sa carrière d'aventurier, n'avait jamais senti sa dureté s'amollir que sous les caresses de cet enfant. Il eût donné certainement sa colossale fortune pour lui épargner une larme, et il eût repris galement l'outil des premiers jours de misère, quand, penché sur la terre ingrate, qu'il remuait sous les soleils mortels, il gagnait les quelques sous nécessaires à sa vie.

Il se glissa sur un tabouret, aux genoux de sa fille.

Et doucement, à l'oreille, la réveillant ainsi de son rêve:

—Tu l'aimes donc bien?

Elle ouvrit les yeux, aperçut son père et lui jeta les bras autour du cou.

—Si je l'aime! Oh! mon père chéri... Je mourrais de ne pas l'avoir!...

(A suivre)

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Faites vos achats de pharmacie chez
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. 139, ST-JOSEPH

64ième ANNEE No 246 — QUEBEC, MARDI 17 MARS 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

UN INCENDIE DRAMATIQUE AUX USINES DE REPARATIONS DU CANADIEN NATIONAL A LIMOILOU

DESTRUCTION DE 28 WAGONS 3 EXPLOSIONS

A la Haute-Ville on a cru que tout Limoilou était menacé.

SINISTRE LUEUR

L'origine de l'incendie est inconnue. — Des pertes considérables.

4 MINUTES DEMOTION

Les usines du Chemin de Fer National, à Limoilou, ont été rasées jusqu'au sol par un violent incendie, hier soir. Découvertes à 10 heures et demie, par des employés de la compagnie qui travaillaient non loin des usines, les flammes se communiquèrent rapidement à toute la bâtisse qui ne fut bientôt plus qu'un ardent brasier. La lueur qui embrasait le firmament et qui pouvait être vue de tous les coins de la ville causa un émoi considérable parmi notre population, qui avait encore tout frais à la mémoire les détails du désastre de l'Ange - Gardien, survenu vingt-quatre heures plus tôt. On alla aux renseignements, les appels téléphoniques se multiplièrent à nos bureaux, cependant qu'un grand nombre de personnes prenaient en automobile la direction de Limoilou. Parfois, la lueur projetée par le brasier était si vive qu'on eût dit que tout le quartier de Limoilou était en flammes.

L'émoi grandit encore, cependant, quand on entendit le bruit d'une explosion, suivie d'une deuxième puis d'une troisième. Ces usines, en effet, contenaient trois réservoirs à gaz, qui explosèrent peu de temps après la découverte de l'incendie menaçant la vie des pompiers et d'une grande partie de la foule de curieux. Cet incendie fut bien l'un des plus dramatiques que nous ayons eus à Québec depuis longtemps.

Les usines du Chemin de Fer National, servaient à la réparation des wagons et employaient un personnel de 75 à 100 hommes. Elles contenaient hier soir 18 wagons qui furent complètement détruits. La bâtisse et tout ce qu'elle contenait ne sont plus, ce matin, qu'un monceau de ruines fumantes. M. J.-E. Morazain, surintendant du Chemin de Fer National à Québec, qui arriva sur les lieux dès la première nouvelle du feu, déclara à L'Evénement qu'il ne pouvait estimer l'étendue des pertes. L'origine du feu est également inconnue. Deux alarmes furent sonnées consécutivement, et une partie de la brigade y répondit sous les ordres immédiats du chef Lawrence Donnelly.

Les usines du C. N. R. à Limoilou avaient été construites en 1910 ou 1912. Elles comprenaient une bâtisse en bois, mesurant 180 pieds de longueur par 75 pieds de largeur. Une centaine d'hommes travaillaient actuellement à la réparation de wagons qui prenaient place à l'intérieur de la bâtisse.

Hier soir les ouvriers avaient laissé l'ouvrage à cinq heures, comme d'habitude. De la fermeture des ateliers jusqu'à 10 heures, le gardien de nuit avait fait sa ronde plusieurs fois et n'avait rien remarqué d'anormal. Vers 10 heures et demie cependant, des employés travaillant dans la cour au raccordement des trains virent tout à coup des flammes courir sur la couverture, vers le centre de la bâtisse. Une alarme fut immédiatement sonnée à la boite 653, à 10 heures 41 et trois minutes plus tard, à 10 heures et 44, un deuxième appel était donné. Une partie de la brigade se rendit sur les lieux de l'incendie sous les ordres du chef L. Donnelly et des sous-chefs Bélanger et Drolet. Il était déjà impossible de sauver les 18 wagons remisés dans les usines. Quelques minutes après l'arrivée des pompiers, toute la bâtisse était en feu. Les flammes s'étaient propagées avec une rapidité extraordinaire. La lueur rougeâtre et sinistre qui embrasait le firmament et les tourbillons de flammes qui s'échappaient du brâsier jetaient la crainte et l'angoisse parmi la population. Des milliers de personnes, attirees par l'aspect dramatique de cet incendie, se portèrent dans les cours du C. N. R.

La présence dans les usines de trois réservoirs à gaz iffrait un danger grave pour la vie des pompiers et même de la foule. A quelques minutes d'intervalle, les trois réservoirs firent explision. Ils avaient chacun une capacité de 200 gallons. La détonation fit courir un frisson d'épouvante parmi la population de tout le quartier et éloigna les nombreux spectateurs.

Le feu prenait toujours des proportions grandissantes et c'était peine perdue pour les pompiers d'essayer de sauver les usines. Leurs efforts se concentrèrent alors sur les wagons de fret qui étaient à proximité de la bâtisse. Plusieurs jets d'eau furent alors dirigés sur ces wagons. Les pompiers réussirent ainsi à en préserver un grand nombre d'autres qui se trouvent dans les cours. A minuit le feu était sous contrôle.

M. J.-E. Morazain, surintendant des chemins de fer nationaux à Québec était sur les lieux de l'incendie hier soir. M. Morazain nous a déclaré que l'origine du feu était inconnue et qu'il ne pouvait pas évaluer le montant des pertes qui se chiffreront certainement à plusieurs milliers de piastres.

FEU M. FELIX MAROIS

M. FELIX MAROIS, père de Mgr Z.-H. Marois, P.A. V.G., décédé hier à l'âge de 79 ans.

DEUIL POUR MONSEIGNEUR Z.-H. MAROIS

Le curé de Sainte-Foy a eu la douleur de perdre son vénérable père.

M. FELIX MAROIS

Le défunt avait été longtemps attaché à l'Evénement. — Citoyen estimé.

AGE DE 79 ANS

Mgr Z.-H. Marois, P. A., le nouveau curé de Sainte - Foy vient d'être plongé dans un deuil cruel par la mort de son vénérable père, M. Félix Marois, décédé hier après-midi après une maladie de quelques jours, seulement. M. Marois était âgé de 79 ans. Il a expiré à la pension Saint-Dominique, chemin Saint-Louis, où il s'était retiré il y a une dizaine d'années, à la mort de madame Marois.

Le vénérable disparu, né à Québec, était l'un de nos meilleurs citoyens. Sa mort nous cause un chagrin tout particulier ici, à L'Evénement, car M. Marois fut attaché à notre journal pendant plusieurs années et il laissa dans la maison, en partant, un excellent souvenir. Actuellement, M. Marois était l'un des officiers du département provincial de la statistique. Il se distingua, il y a quelques années comme greffier du conseil d'arbitrage et organisateur des bureaux de placement pour le gouvernement provincial. C'était un homme doué de belles qualités, un honnête et parfait citoyen.

M. Marois assistait dimanche, le 8 mars, à l'installation de son fils, Mgr Marois, comme curé de Sainte-Foy et il ne donna aucun signe de malaise durant cette cérémonie solennelle qui devait le toucher beaucoup. Le lendemain, cependant, il tombait malade et c'est cette maladie qui devait l'emporter rapidement. Il succom-

(Suite à la page 4)

MORT DE MADAME ARTHUR FRASER

M. Arthur Fraser, bijoutier, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son épouse, née Armelle Robitaille.

OBSEQUES DEMAIN

C'est avec regret que nous apprenons la mort de madame Fraser, née Armelle Robitaille, épouse de M. Arthur Fraser, horloger-bijoutier, décédée dimanche, le 15 mars, à l'âge de 25 ans et 10 mois.

La regrettée défunte était la fille de M. Lauréat Robitaille et de dame Lumina Sioui, de Loretteville.

Outre son époux, elle laisse cinq frères, MM. Maurice, Jules, Marcel, Lauréat et Charles-Edouard Robitaille, et deux soeurs, Mlles Cécile et Gabrielle Robitaille. Elle était aussi la belle-soeur de M. et madame J.-A. Fraser, de M. et madame Alphonse Fraser, de M. Henri Fraser, la nièce de MM. Charles Robitaille, de New-Westminster, de Napoléon Robitaille, de Montréal, de madame veuve Delphis Sioui, de madame veuve R. Chehyn, de madame veuve Ernest Robitaille, de Mlles Hortense, Noéma Robitaille, de Montréal, Irma Robitaille, de New-York, de M. Aimé Sioui, de MM. S. Faber, Maurice Barthe, Arthur Lamontagne. Elle était la belle-fille de madame veuve F.-A. Fraser.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h., en l'église St-Jean-Baptiste.

A la famille en deuil L'Evénement présente ses plus sincères sympathies.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

DE NOUVEAUX AMENDEMENTS DE LA VILLE

Le comité administratif ne veut pas que Québec soit taxé pour ses tuyaux.

SERVICES RENDUS

Le barrage dans le même cas. — Municipalisation de la force matrice.

ST-SAUVEUR RECLAME

Au cours d'une séance spéciale tenue hier après-midi à l'hôtel de ville, le comité administratif a décidé de soumettre de nouveaux amendements à la charte de la cité lors de la reprise de l'étude du bill de Québec, demain probablement, par le comité des bills privés du Conseil Législatif. Ces nouveaux amendements seront incorporés au bill lui-même. Le maire Lavigueur avait convoqué cette séance pour donner quelques explications à ses collègues sur ces nouveaux amendements particulièrement en ce qui concerne les taxes que la ville est obligée de payer aux municipalités environnantes à travers lesquelles passent les tuyaux de notre système d'aqueduc. Il leur a demandé d'être tous présents au comité du Conseil Législatif, demain, afin de défendre le bill et il a fait appel, en même temps, au concours de tous les corps publics de la ville.

Dans l'un de ces amendements, la ville demande d'être autorisée à ne payer, pour les terrains qui seront achetés autour des lacs Saint Charles, que des taxes basées sur la valeur foncière actuelle de ces terrains. Elle demande aussi que le barrage qui sera fait à cet endroit ne soit pas taxé. Voici cet amendement :

"Tous les immeubles que la cité acquerra dans les limites des municipalités de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette et de Saint-Edmond de Stoneham, pour le barrage et l'écluse du Lac Saint-Charles, en vertu du pouvoir qui lui a été conféré par la loi 20 Geo. V, chapitre 110, article 1, paragraphe "E", conserveront leurs valeurs actuelles telles que portées aux rôles d'évaluation des dites municipalités pour l'année 1930.

"Les améliorations et constructions que la cité pourra faire sur lesdits immeubles seront exemptes de toutes taxes municipales et scolaires".

(Suite à la page 9)

CAUSERIE DE M. L'ABBE VACHON

M. l'abbé Alexandre Vachon parle du phénomene des vibrations terrestres à la Société des Arts, Sciences et Lettres.

INTERESSANTE LECON

M. l'abbé Alexandre Vachon.

Toujours soucieuse d'atteindre le but qu'elle se propose, la Société des Arts, Sciences et Lettres offre périodiquement à la Société québecoise des conférences publiques qui groupent un auditoire nombreux et distingué à l'Hôtel de Ville.

M. l'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'Ecole de Chimie, avait accepté de traiter hier soir, devant les hôtes de la société, du phénomène des vibrations terrestres.

Présenté à l'auditoire par le président de l'association, le major Ernest Legaré, le distingué conférencier a exposé avec autant de science que d'éloquence et d'esprit les faits relatifs aux tremblements de terre et les causes les plus probables de ces phénomènes en faisant précéder sa causerie de quelques considérations sur l'etat actuel du globe terrestre.

"Lorsque de violentes secousses sismiques viennent semer la désolation", a dit M. l'abbé Vachon, "notre esprit inquiet interroge la science et lui demande la solution du problème qu'il ne peut comprendre. Géologues et astronomes sont harcelés de questions auxquelles ils répondent par des explications qui ne satisfont pas nécessairement toutes les curiosités. De fait, la science des vibrations terrestres est assez compliquée. Le globe terrestre liquide dont la surface s'est condensée par refroidissement renferme un noyau liquide maintenu à une température suffisante pour fondre toutes les substances matérielles. La modification de cette température énorme produit des variations de volume en cause dans l'affaissement de la croute terrestre. Cette théorie explique par le même procédé l'origine des éruptions volcaniques, la production des montagnes, l'engloutissement des iles au milieu de l'océan, toutes les modifications enfin de l'aspect du globe terrestre.

"Ramené aux dimensions d'une sphère de deux pieds de diamètre, le globe terrestre présenterait une surface solide de l'épaisseur d'une feuille de papier. Il est dès lors facile de

(Suite à la page 9)

A l'Assemblée Législative

Aujourd'hui le débat sur la radiophonie

Les deux séances d'hier ont été suivies par un petit nombre de députés et les délibérations n'ont pas été très excitantes. — Le subside de $5,000,000 à la Voirie n'est pas encore voté. — Les salaires des cantonniers et les travaux pour remédier au chômage. — Des députés ruraux disent que les cultivateurs sont satisfaits des gages payés pour la construction et l'entretien des routes et qu'ils s'opposeraient même à leur augmentation.

LE REGIME DES DEUX SEANCES PAR JOUR

La séance d'hier à l'Assemblée Législative n'a présenté rien de bien sensationnel. Les quelques députés présents semblaient peu enclins aux discussions mouvementées. Il est vrai que l'objet de la discussion principale était plutot lourd à manoeuvrer. Il s'agissait, en effet, d'un subside d'au-delà de cinq millions pour le ministère de la Voirie. Le débat d'aujourd'hui sera toutefois, plus propice aux envolées et nous ne serions pas surpris si la Chambre passait la majeure partie des deux séances (car il y aura encore deux séances) dans les airs où elle évoluera au moyen des ondes hertziennes. L'honorable M. L.-A. Taschereau a annoncé, en effet, que la Chambre aura à étudier probablement cet apres-midi la loi de la radio. Le premier ministre a fait cette declaration en réponse à une question de M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières.

Pour ce qui est des crédits de cinq millions, ils n'ont pas encore été adoptes hier, bien que la séance ait été ajournée à 11 heures 30. M. Duplessis a de nouveau protesté parce qu'il trouvait le montant trop considérable pour un seul item. M. Aime Guertin (Hull) s'est ensuite lancé à l'attaque, posant une infinité de questions. Il a été secondé par M. Jean-Paul Sauvé et M. Armand Crépeau. Encore une fois, le débat n'a rien eu de vigoureux. On a joué sur des blanches, quelquefois sur des noirs et très rarement sur des croches, de sorte que l'honorable M. Perrault a eu tout le loisir de faire face à la musique.

Le debat, au cours de la soirée, a roule surtout sur le salaire des cantonniers et sur les travaux du chômage. La première considération a premis à MM. Pierre Gagnon (Kamouraska), au Dr Bergeron (Matane), et à M. Lamoureux (Iberville), de prendre part au débat et de dire ce qu'ils pensaient du salaire actuel des cantonniers. M. Gagnon en particulier, répondant au député de Hull, a declaré que les cultivateurs étaient satisfaits des salaires payés par le ministère de la Voirie et que ce serait nuire à l'agriculture que de chercher à augmenter ces salaires.

M. Jean-Paul Sauvé (Deux-Montagnes) a amené la discussion sur le terrain de la loi du chômage et il a eu à cette occasion une couple de petites passes d'armes avec le ministre de la Voirie.

Enfin, quelques projets de loi ont été adoptés au cours de la journée.

On continuera aussi aujourd'hui le débat sur le subside de $5,000,000.

La séance s'ouvre à 3 heures 25. M. le vice-président Vautrin occupe le fauteuil. 20 députés sur 85 sont présents. On procède à la première lecture de quelques bills, dont celui de M. Drouin (secondé par M. Samson) relativement à l'admission des femmes au barreau.

A une question posée antérieurement par M. Blain, l'hon. M. L.-A. Taschereau répond que M. G.-H. Rioux n'est plus à l'emploi du gouvernement.

La Chambre en comité plénier étudie le projet de loi modifiant la charte de la ville de East Angus. Au cours de la discussion, M. Maurice Duplessis (Trois-Rivières) exprime quelques craintes relativement à la clause qui veut que la loi entre en vigueur lorsqu'approuvée par le lieutenant gouverneur en conseil.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Vous avez bien peur du lieutenant gouverneur en conseil".

M. DUPLESSIS. — "Je n'en ai pas peur; je le redoute". (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU.— "Vous avez tort. C'est à peu près ce que nous avons de meilleur dans la province". (nouveaux rires)

Le premier ministre explique plus loin que le lieutenant gouverneur en conseil agit tout simplement comme le comité des bills publics.

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant). — Dans 25 ou 30 ans, quand vous serez ici, vous verrez comment ça se passe". (rires)

M. DUPLESSIS (sur le même ton). — "Il n'y a pas de doute que nous serons là car nous allons être élus aux prochaines élections". (rires)

L'hon. M. TASCHEREAU.— "Vous allez faire une sainte quarantaine auparavant". (nouveaux rires)

Le projet de loi est adopté en 3e lecture.

M. Vautrin est au fauteuil et appelle son bill de l'Oeuvre Notre-Dame de la Merci.

(Suite à la page 4)

PAS UN CHALAND MAIS UN PONTON

Mise au point de M. Adolphe Chevalier au sujet de ses négociations avec la ville. — Une erreur qu'il faut corriger.

2 CHOSES DISTINCTES

Notre confrère anglais annonçait, hier après-midi, que le ponton construit par M. Adolphe Chevalier et que le comité administratif a décidé d'acheter au coût de $29,000, la semaine dernière, avait été offert à la Commission du Havre de Montréal, l'automne dernier, pour $12,000, mais ne fut pas acheté par elle.

M. Adolphe Chevalier nous a prié, hier soir, de dementir cette nouvelle, en declarant qu'elle est absolument erronée. Il nous a expliqué qu'il a actuellement à vendre au prix de $16,000 un chaland, non un ponton, connu sous le nom de "A.C. No. 3". Ce chaland est actuellement à Québec, dans le bassin intérieur, et tout le monde peut le voir. C'est lui qui a été offert à Montréal pour $16,000 et non pas $12,000. D'autre part, ce que notre concitoyen a offert à la ville et ce que le comité administratif a décidé d'acheter au prix de $39,000, c'est un ponton, dont la construction n'est pas encore achevée. M. Chevalier nous a déclaré qu'il avait entrepris la construction de ce ponton dans l'intention de le vendre à la ville et qu'il était fait pour correspondre aux besoins de la cité de Québec. Lui-même s'est tenu en contact avec l'ingénieur, M. Edouard Hamel, de façon à ce que ce ponton soit conforme à toutes les spécifications mentionnées dans la demande de soumissions de la ville.

Le conseil de ville ne s'est pas prononcé, vendredi dernier, sur l'achat de ce ponton. Le rapport du comité administratif à ce sujet a été laissé en suspens.

RETRAITE UNIVERSITAIRE

La retraite universitaire sera prêchée, la semaine prochaine en la chapelle extérieure du Séminaire de Québec pour les étudiants de l'Université Laval et les professionnels de la ville.

Le révérend Père Yves Gauthier, Eudiste, donnera les instructions de cette retraite.

AU MAGASIN DE MEUBLES LEGARE

Une magnifique exposition attire actuellement le public à l'établissement P.-T. Légaré, rue Saint-Joseph.

LE DERNIER STYLE

Déjà le printemps paraît. On nous l'annonce à grand renfort de statistiques et de "records", les Québecoises suivent avec intérêt l'evolution de la mode que les vitrines de tous les magasins leur manifestent et on les sent impatientes de participer activement à sa transformation.

Avec les beaux jours se présente pour plusieurs le problème de meubler un appartement, soit par suite de déménagement ou en raison d'une installation toute nouvelle; aux uns comme aux autres, déménageurs avérés ou jeunes époux, nous donnerons un conseil: visitez donc l'exposition d'ameublement général que tient en ce moment une de nos grandes maisons canadiennes-françaises et consultez ses experts.

Il nous fait vraiment plaisir de transmettre à nos lecteurs l'enthousiaste impression que nous a laissée notre visite à l'exposition de meubles et articles de maison, qui se tient au magasin de meubles P.-T. Légaré, rue St-Joseph. La courtoisie empressée de tout le personnel pour

(Suite à la page 9)

M. GODBOUT RESTE FIDELE A L'ISLET

Il circule depuis quelque temps dans le comté de L'Is'et, et même au dehors, une rumeur à l'effet que l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, se présenterait dans le comté de Kamouraska aux prochaines élections provinciales. Interrogé hier à ce sujet, voici ce que M. Godbout nous a répondu : "Vous pouvez dire à mes électeurs de L'Islet que je n'ai jamais songé à me séparer d'eux. Je ne me présenterai certainement pas ailleurs que dans leur comté aux élections générales, le jour où nous les aurons. Mes électeurs m'ont manifesté jusqu'ici une trop grande confiance pour que je les abandonne après avoir été chargé d'un poste important".

9 PAROISSES CELEBRERONT LEUR JUBILE

Les 75 ans de St-Patrice, N.-D. du Portage, St-Malachie, St-Antonin,

ST-FLAVIEN ET ST-MAGLOIRE

Trois autres fêteront leurs noces d'argent: St-Gérard, Ste-Sabine

ET SAINT-MAURICE

Nombreux sont les couvents, les collèges, les monastères et les paroisses du diocese qui célèbrent cette année un jubilé.

Mentionnons d'abord les Révérends Pères Dominicains dont la maison de Québec est établie depuis 25 ans. Six paroisses fêteront leurs noces de rubis et trois autres leurs noces d'argent. Les couvents et les collèges jubilaires sont les plus nombreux avec quatre jubilés d'argent, sept jubilés d'or et un jubilé de rubis.

Les paroisses suivantes qui ont été fondées en 1856 vont célébrer leur 75e anniversaire de fondation: St-Patrice de Québec; Notre-Dame du Portage, Témiscouata, St-Antonin, Kamouraska, St-Flavien, Lotbinière, St-Magloire, Bellechasse, St-Malachie, Dorchester. Parmi les maisons d'enseignement, l'Académie St-Sauveur de Québec compte également soixante-quinze ans d'existence.

On mentionne les institutions suivantes qui vont fêter leurs noces d'or: le Couvent du Bon Pasteur, à Charlesbourg, le couvent de Ste-Foy, dirigé par les RR. SS. du Bon Pasteur; le couvent du Cap Rouge, dirigé par les RR. SS de la Charité; le Couvent de St-Alexandre de Kamouraska, dirigé par les RR. SS. de la Charité; le Couvent de St-Georges de Beauce, dirigé par les RR. SS. du Bon Pasteur; le couvent de St-Barnabé, dirigé par les RR. SS. de l'Assomption.

Les paroisses de St-Gérard de Majella, comte de Québec; de St-Maurice de Thetford Mines et de Ste-Sabine de Bellechasse célebreront leur jubilé d'argent. On mentionne aussi parmi les institutions jubilaires le collège de Beauport, le couvent de St-Alban, dirigé par les RR. SS. de N.-D. du Perpétuel Secours, le Couvent de St-Patrice de Beaurivage et le couvent de St-Raphael de Bellechasse.

M. ONESIME GAGNON LIEUTENANT-COLONEL

Le député de Dorchester est nommé lieutenant - colonel honoraire du Régiment de Beauce. — Autres nominations militaires.

LISTE COMPLETE

M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., nommé lieutenant - colonel honoraire du Régiment de Beauce.

M. Onésime Gagnon, C. R., député de Dorchester, vient d'être nommé lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Beauce. La nomination de M. Onésime Gagnon a été annoncée hier quand le brigadier P.-S. Benoit a rendu officielle la liste des promotions du district militaire de Québec.

L'hon. sénateur Béland est le colonel honoraire du Régiment de Beauce. Il a été choisi l'an dernier à pareille date. M. l'abbé E. Turgeon a été nommé chapelain et capitaine honoraire du même régiment. Le lieutenant A.-S.-C. Gagnon a été promu capitaine. C'est le lt-col. Jos. Turgeon de St-Isidore qui est le commandant du Régiment de Beauce.

Les autres nominations sont les suivantes:

Regiment de Montmagny. — M. S.-

(Suite à la page 9)

RENVOI DE L'ACTION

Dans la cause de Drapeau contre Boivin. — Echo d'un accident.

Jugement a été rendu hier, par l'hon. juge G.-F. Gibsone dans la cause de Drapeau vs Boivin. Dans cette cause, il s'agissait d'une réclamation de $302 pour dommages résultant d'un accident d'automobile. Cet accident était survenu le 7 juillet dernier, à l'intersection des rues Caron et du Roi, lorsque le camion du demandeur était venu en collision avec l'auto du défendeur. Après avoir analysé la preuve, le président du tribunal en vient à la conclusion que le défendeur ne peut être tenu responsable de l'accident, et il rejette l'action avec frais et dépens. Mtre Laval Fortier, du bureau Baillargeon, Belleau et Fortier, occupait pour le défendeur Boivin.

BOULANGERIE MODELE HETHRINGTON
Pains, Biscuits, Pâtisseries, Gâteaux.
358-364, rue St-Jean. Tél. 2-6636

LA FETE DE NOS AMIS IRLANDAIS

Nos concitoyens irlandais célèbrent aujourd'hui leur fête nationale, la St-Patrice. A 10 heures ce matin, en l'église St-Patrice, rue McMahon, une grand'messe solennelle à laquelle assistera tout probablement Son Eminence le Cardinal sera chantée. Cet apres-midi, il y aura une matinée spéciale pour tous les enfants, au Théatre Capitol et ce soir, au même endroit, le St-Patrick Literary Institute donnera sa 75ième grande soirée annuelle. La vente des programmes et des bonbons est au profit du St-Bridget Home.

LE CAPT. PIUZE TEMOIN DANS SON ENQUETE

La boisson, dit le prévenu, était transportée dans les eaux extra territoriales.

POUR LES ETATS-UNIS

Intermédiaire pour en procurer aux deux partis politiques.

LA PREUVE EST CLOSE

La cause d'Albert Ouellet a été de nouveau appelée hier matin. Mtre Maurice Boisvert, le procureur de la défense, a déclaré qu'il n'avait pas de témoins à faire entendre, et l'enquête a été ajournée à jeudi pour les plaidoiries. L'enquête d'Azarie Piuze est aussi terminée, la défense ayant fait sa preuve hier avant-midi. Deux témoins seulement ont été entendus: le capitaine Edouard Côté et le prévenu lui-même.

Le capitaine Côté expliqua quelles étaient ses fonctions dans la société.

—"Je prenais cette boisson à St-Jean de Terre-Neuve et à St-Pierre de Miquelon", dit-il. "Je la livrais en haute mer à des gens que je ne connaissais pas".

Le prévenu Piuze fut interrogé par Mtre Boisvert:

—"Avez-vous appartenu à une certaine organisation, en 1930?

—"Oui, nous avons formé une société pour l'importation et la vente de boissons alcooliques achetées à St-Pierre et Miquelon et St-Jean de Terre-Neuve.

—"Que's étaient les associés?

—"Deslaurier, Côté, Giroux et moi-même.

—"Qui faisait le travail?

—"Le capitaine Deslauriers. C'est lui qui dirigeait la goélette; il se tenait en dehors des limites territoriales, mais il venait dans les parages de la pointe de Ste-Anne des Monts. La position de la goélette ne devait pas être connue des acheteurs, parce qu'il y avait du danger qu'elle fut

(Suite à la page 4)

MAGNIFIQUE DINER DE LA ST-PATRICE

La colonie irlandaise de Québec se réunit dans de Joyeuses agapes.

AU "STE-URSULE"

Présidence de M. John-T. Quinn. — Plusieurs discours sont prononcés.

LA BONNE ENTENTE

Une centaine de nos compatriotes irlandais ont pris part, hier soir, à un diner qui leur était offert par les officiers des St. Patrick United Societies, à l'hôtel Ste-Ursule. Ces agapes n'etaient que le prélude des démonstrations qui marqueront aujourd'hui la fête nationale de l'Irlande. M. John-T. Quinn présidait le diner ayant à ses côtés le président de la Chambre de Commerce de Québec, M. A.-G. Penny, M. B.-J. Kaine, agent du département de la Marine, M. Jos. Power, M.P.P., M. D.-J. Kaine, le Dr P.-P. Delaney, le R. P. Charles Kelz, curé de la paroisse St-Patrice; le R. P. Enright, C. SS. R.; le capt. John Hearn, MM. T. Timmons, M. T.-J. Delaney, le capt. A.-S. Bigaouette, M. J.-A. McMahamy, M. Bernard Devlin, C.R., M. William Peacock, M. T.-J. Delaney, etc.

La chorale de l'ecole St-Patrice, sous la direction du R. P. Walter, a donné un intéressant programme de chant, et l'orchestre de l'hôtel Ste-Ursule s'est de même fait applaudir en interpretant plusieurs airs nationaux irlandais.

C'est le Dr P.-P. Delaney qui prononça le premier discours, répondant à la santé de l'Irlande. Le Dr Delaney rappela les progrès que ce pays a réalisé depuis qu'il avait été constitue en république. Tour à tour, les gouvernements qui se sont succédes au pouvoir ont fait tout ce qu'il était en leur possible pour établir la nation sur des bases financières et économiques vraiment stables. Leur ambition est presque réalisé, puisque l'Irlande peut maintenant rivaliser avec presque toutes les nations du monde dans le domaine commercial.

"L'Irlande s'est efforcé de developper un nombre beaucoup plus considérable de techniciens", dit l'orateur, "et c'est grâce à cela si en ces dernières années, notre mere-patrie a pu réaliser des progrès marqués. Le pays peut maintenant developper toute son energie électrique et les industries ne se voient plus dans l'obligation

(Suite à la page 9)

MGR CAMILLE ROY, P. A.

Mgr Camille Roy, P. A., est présentement en dehors de la ville. Le distingué vice-recteur de l'Université Laval s'est rendu à la Rivière du Loup pour donner une conférence publique sous les auspices d'une oeuvre de charité.

Nouvelles Draperies de Printemps
Chez DUCLOS

Le meilleur temps pour faire faire vos draperies, c'est maintenant.... alors que vous pouvez prendre tout le temps nécessaire pour les choisir parmi notre vaste assortiment de beaux tissus aux riches coloris, spécialement importés pour vous par la maison Duclos. Chez Duclos, vous obtenez une véritable satisfaction.

CONSEIL PRECIEUX

Nos décorateurs d'intérieur experimentés se feront un plaisir d'aller voir vos chambres et de vous aider à faire un choix et un pesage corrects des nouveaux styles—voyez-les tout de suite avant la grande presse du printemps.

REMARQUE— Les prix de la maison Duclos sont les plus bas depuis des années. La qualité Duclos est toujours la meilleure.

HENRI *Duclos* LIMITEE
68, rue de la Couronne

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD. Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT

30-32, Rue de la FABRIQUE, Québec.

QUEBEC, 17 MARS

L'ADMINISTRATION DES POSTES

En théorie, le service des postes doit être opéré avec un minimum de frais pour ceux qui l'utilisent. En effet, de l'activité de ce rouage important dépend, en grande partie, l'activité commerciale d'un pays, et, à son tour, cette activité commerciale engendre les plus heureux résultats pour les affaires publiques. Sans doute faut-il que quiconque se sert des postes paie pour ce service précieux. Cependant, on devrait accepter comme un axiome administratif que "le département des postes recherche l'efficacité d'un service plutôt que des revenus". L'idéal serait pour un heureux gouvernement de boucler toujours ses opérations annuelles des postes par le plus petit surplus possible. Depuis une couple d'années, le déficit annuel de l'administration des postes tend à augmenter. Le fait est dû à deux causes principales: Initiatives nouvelles, comme la poste aérienne; augmentation du volume des matières postales dont le rapport rapporte proportionnellement le moins à l'administration. Et l'on attend de l'honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes, qu'il trouve moyen de rétablir l'équilibre entre la recette et la dépense de son département. Chose certaine, le Ministre ne songera même pas à augmenter le taux des lettres. Mais il étudiera le coût de revient du transport de certaines "marchandises" qui sont expédiées par la poste ordinaire ou par le service des colis postaux. Pour maintenir la poste à bon marché pour la multitude de ses administrés, le Ministre voudra voir à ce que son département ne fasse pas un service de livraison "en bas du prix coûtant" à certain commerce. Là se trouve probablement la clef du problème qu'on lui propose.

LA RUSSIE REDOUTE LES VISITEURS

La Russie refuse de recevoir la visite d'un journaliste canadien, représentant de l'agence coopérative de la Presse Canadienne, laquelle désirait se renseigner sur les méthodes et le succès de la culture du blé telle que dirigée étatiquement par le gouvernement des soviets. Au premier abord, on peut voir dans cet ostracisme une manifestation du mécontentement de Moscou à la suite de l'édit d'Ottawa contre tout commerce avec la Russie. Mais, en supposant que la réorganisation progresse normalement, les Soviets auraient eu intérêt à recevoir ce témoin dont les rapports impartiaux pouvaient alors servir les fins du communisme appliqué. Il y a donc lieu de présumer que le gouvernement russe ne tient guère à ce que les étrangers sachent ce qui se passe dans leurs régions agricoles. Cette présomption est d'ailleurs confirmée par un semblable refus opposé l'an dernier à la demande des directeurs du "Wheat Pool" canadien désireux eux-mêmes d'obtenir des informations directes sur les activités de leurs concurrents moscovites. Ceci confirme les nombreux avis donnés depuis des années par les observateurs les plus consciencieux de l'expérience communiste, comme, par exemple, l'agence "Veritas" ou l'agence "Europa", qui nous ont répété que la censure la plus stricte s'exerce en Russie sur les allées et venues des étrangers, de façon à ce qu'ils voient que les moins mauvais côtés de la situation. A la frontière et dans les ports de mer russes, quiconque converse avec un "capitaliste" (un étranger) devient suspect. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de s'étonner que Moscou ne tienne aucunement à recevoir la visite d'un journaliste canadien impartial.

POUR RETABLIR SON EQUILIBRE

Sir Josiah Stamp, un directeur de la Banque d'Angleterre, et M. J. H. Keynes, économiste et professeur, se joignent au mouvement politique qui veut éduquer la nation anglaise au besoin d'un tarif pour rétablir sa position financière. Ces recrues ne parlent encore que d'un tarif de revenu, un tarif de 10 pour cent, comme moyenne, sans lequel, disent-ils, le gouvernement anglais sera bientôt forcé d'augmenter le taux déjà élevé des impôts. Sir Josiah Stamp exprime l'avis que le libre-échange ne convient plus aux besoins actuels de son pays. Il tend à détruire l'équilibre économique. Comme les importations anglaises sont énormes — elles se chiffrent entre deux et trois milliards — un tarif moyen de 10 pour cent rapporterait immédiatement un joli denier au trésor. Il entre annuellement en Angleterre pour plus de $900,000,000 de produits américains, pour $1,000,000,000 de produits asiatiques, pour $500,000,000 de produits africains. Les importations anglaises de marchandises européennes sont aussi très importantes. Mais, au point de vue canadien, cette campagne d'éducation protectionniste à laquelle se livrent les esprits les plus sérieux, est particulièrement intéressante comme préparation au programme de M. Bennett, lequel propose, à la faveur d'un tarif anglais général, une préférence commerciale réciproque entre la métropole et les pays britanniques d'outremer. Avouons-nous que, sans le consentement prochain du gouvernemetn anglais à cette politique de préférence commerciale, notre pays a une vive concurrence étrangère à vaincre sur le marché le plus riche du vieux monde.

CRISE ET COOPERATION

L'Allemagne traverse, actuellement, une crise économique très grave. L'un des aspects les plus émouvants et même les plus tragiques de cette crise est le chômage qui prend des proportions angoissantes.

La crise est, d'ailleurs, générale et la France elle-même n'est pas absolument indemne. Mais, en vertu de sa constitution économique, elle se défend mieux contre le mal.

Elle ne se contente pas, toutefois, de veiller sur sa propre santé. La santé sociale du voisin, qui fût pourtant son adversaire pendant la guerre, préoccupe, chez elle, les esprits les plus éminents et les plus clairvoyants. Et de ces préoccupations ne naissent pas seulement de grandes et fécondes idées, comme cette Union Européenne dont M. Aristide Briand s'est fait l'apôtre, mais des actes et des projets d'une portée immédiate et pratique.

L'Allemagne a besoin, dans les heures critiques qu'elle traverse, de crédit. Elle les demande à l'étranger et la France ne se refuse nullement au concours financier qu'on sollicite d'elle. Interrogé récemment à ce sujet au Parlement, le Gouvernement français n'a fait nullement obstacle, —au contraire, même — à une participation des banques françaises à l'emprunt contracté par le Reich.

Il n'est pas jusqu'au domaine si délicat et si complexe des réparations où certains ne s'efforcent de trouver des accommodements qui, en déchargeant partiellement et momentanément l'Allemagne de ses obligations, l'aideraient à faire face aux difficultés qui l'assaillent, sans pourtant nuire à une oeuvre aussi juste et aussi nécessaire que celle des réparations.

C'est dans cet esprit qu'un Français, M. Wladimir d'Ormesson, vient d'élaborer un projet d'entente à trois qui pourrait alléger la situation allemande, sans augmenter le fardeau si lourd qui pèse déjà sur le contribuable français, et en amorçant une limitation des armements de la France et de l'Allemagne.

Les trois dont nous parlons seraient, bien entendu, la France et l'Allemagne, d'abord, mais aussi l'Amérique — et c'est dire que, sans le consentement de celle-ci, le projet serait irréalisable.

Il s'agirait, en gros, d'obtenir des Etats-Unis, pendant deux ans, une renonciation au paiement de la moitié des dettes contractées vis à vis d'eux par les Alliés pendant la guerre, de telle sorte qu'à leur tour les Alliés puissent consentir à une réduction de moitié de la part de la créance allemande destinée aux réparations.

Une fois cette première opération accomplie, il resterait que le budget français serait privé de sommes qui lui sont indispensables pour couvrir les frais de restauration des régions dévastées du Nord. Comment recouvrer ces sommes ?

M. d'Ormesson a imaginé, ici, une seconde opération d'après laquelle une réduction proportionnelle égale des budgets militaires de la France et de l'Allemagne, permettrait à la première de réaliser une économie dont bénéficierait son budget des réparations en déficit et à la seconde de libérer des crédits qui lui seraient également bien utiles pour secourir ses chômeurs.

Nul ne contestera sérieusement, que sans renoncer à aucune des forces militaires qui lui sont accordées par le traité de Versailles, l'Allemagne pourrait aisément réduire son budget de la Reichwehr dans la proportion indiquée, puisque ce budget est évidemment plus élevé, à l'heure actuelle qu'il devrait l'être.

Qu'en sera-t-il de ce plan? Nous l'ignorons. Mais devrait-il même n'en rien rester, — ce qui est fort possible, — qu'il n'aurait pourtant pas été inutile, en ce sens qu'il aurait souligné d'un trait particulièrement précis la nécessité d'une coopération faite de loyauté et de bonne volonté.

Il atteste, en outre, l'esprit qui anime les cercles où il a été élaboré, car si M. d'Ormesson en a pris l'initiative, celui-ci avant de le livrer au public, a tenu à le soumettre à un certain nombre de personnalités compétentes, qui l'ont discuté et finalement approuvé.

Comment certains adversaires systématiques pourraient-ils continuer à prétendre que, dans la pensée des Français, les projets d'Union européenne ne sont que billevesées ou tentatives d'hégémonie camouflée?

X. Y. Z.

L'EMPRUNT DES ANTILLES

La Commission des colonies, réunie sous la présidence de M. Tattinger, a entendu le rapport de M. Diagne sur le projet de loi autorisant les gouvernements de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyanne à réaliser, par voie d'emprunt, des sommes formant un total de 350 millions.

Après observations de M. Candace, M. Diagne a proposé d'insérer dans son rapport une disposition qui invitera le gouvernement à faire contrôler, par les services techniques du ministère des colonies, l'établissement des prix des fournitures électriques à la Guadeloupe, de façon à éviter toute contestation à ce sujet.

Le rapport de M. Diagne a été adopté à l'unanimité.

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 17 mars 1871.)

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Dans la séance d'hier, l'hon. J.-H. Cameron a présenté un projet de loi concernant l'incorporation de la Compagnie Télégraphique de la Puissance.

L'hon. M. Burpee a demandé la production de tous les rapports du commerce interprovincial depuis la Confédération.

L'hon. M. Tilley a répondu qu'il lui était impossible de se rendre à la demandé de l'hon. député.

Le gouvernement, depuis l'inauguration du régime actuel a essayé à plusieurs reprises de tenir des registres du commerce entre les différentes provinces confédérées; ses tentatives ont toujours été infructueuses.

L'hon. M. Holton a déclaré que tous les produits transportés par voie maritime dans les Procinves du bas du fleuve doivent être entrés dans des livres à cette fin; que le département du commerce et de la navigation doit en faire rapport et devrait être aujourd'hui en position de montrer la somme des importations dans ces provinces des autres parties de la Puissance.

M. Tilley a dit que les réglements primitifs exigeaient que tout capitaine de navire arrivant d'un port quelconque des provinces maritimes à Québec ou à Montréal, livrât à la douane un rapport énumératif des articles qu'il avait à son bord. Ce réglement a été abandonné par la suite, et aujourd'hui le capitaine du navire n'a qu'à laisser au collecteur des douanes du port qu'il quitte et de celui auquel il se rend, pourvu qu'il soit dans la Puissance, un rapport de sa cargaison. Entre Québec et Ontario ces documents ont été exigés, mais dans les rapports fait au département, ils n'ont pas été demandés.

Le Dr. Bown a appelé l'attention de la Chambre sur l'excitation causée dans Manitoba par la croyance répandue généralement, que le gouvernement fédéral a donné à M. Archibald des instructions particulières d'une nature hoste et injurieuse aux sentiments des loyaux habitants de la province. Il a exprimé l'espoir que si cette impression repose sur quelque chose de faux, le gouvernement s'empressera de donner démenti aux actes dont on lui donne la paternité.

Sir G.-E. Cartier a dit qu'il n'avait pas été donné d'instructions particulières à M. Archibald par le gouvernement ou l'un de ses membres. Celles qui lui ont été transmises en sa double qualité de gouverneur de Manitoba et du Nord-Ouest, ont été mises devant la Chambre.

M. Dorion s'est informé si le gouvernement a reçu quelques nouvelles concernant les troubles du Nord-Ouest.

Sir Georges a répondu que les dernières nouvelles qu'il a reçues, lui sont parvenues sous forme d'un télégramme de M. Archibald et ne lui parlent pas du tout des troubles en question mais lui apprennent que les writs ont été retrouvés et que la proclamation a été lancée.

M. MacDougall s'est enquis si la confirmation projetée du bill de Manitoba a fait quelque progrès.

Sir Georges a dit que le projet de loi, tel qu'approuvé par le gouverneur en conseil, a été expédié au gouvernement impérial avec prière de faire confirmer conformément aux voeux exprimés par la Chambre à la dernière session. (Cris de Non! Non! sur les bancs de l'opposition.)

Sir Georges a ajouté que l'acte de confirmation sera certainement adopté.

M. Cameron (Huron) a proposé la lecture du bill No. 12 intitulé: "Acte pour amender un acte passé dans la 1e année du règne de Sa Majesté, concernant les étrangers et la naturalisation." M. Cameron propose par ce bill de naturaliser toutes les étrangers résidant en Canada, avant l'avènement de la Confédération, sur le simple serment d'allégeance.

Sir G.-E. Cartier approuve le principe du bill, mais objecte à certaines clauses; il est d'avis cependant que le projet de loi de M. Young soit lu une seconde fois et renvoyée à un comite.

A la séance du soir, l'hon. M. Morris a proposé que la chambre se constitue en comité sur les résolutions concernant l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures par toute la Puissance. La chambre en comité à fair rapport, et M. Morris a présenté un bill sur les résolutions. La seconde lecture du bill a été renvoyée à mardi.

Sur motion de Sir F. Hincks, la chambre s'est runie en comité sur une résolution concernant l'inspection de certains articles de production canadienne. La seconde lecture en a été renvoyée à mardi prochain.

INFORMATIONS

Il est rumeur dans la capitale que le gouvernement va charger une commission du soin d'explorer la ligne du chemin de fer du Pacifique, depuis Vancouver jusqu'à un point de la province d'Ontario.

La Société d'Agriculture du Comté de Soulanges a souscrit $100 pour venir en aide aux cultivateurs Français ruinés.

Au Petit jour

CENT POUR CENT PAYANT

Au procès de Mme Hanau:

—Vous savez qu'elle publie un journal financier intitulé "Forces". Savez-vous ce que ce mot veut dire?

—Energie, puissance . . .

—Non, je dis "forces" avec un "s"

— ???

—Eh bien! regardez un dictionnaire usuel, vous y trouverez cette définition: "Forces: grands ciseaux à tondre les moutons".

LES AMERICAINS ET M. LEON BAILBY

Ecoutons ce que dit notre distingué confrère, M. Léon Bailby, directeur de "l'Intransigeant", qui vient de faire un séjour aux Etats-Unis. De retour à Paris, voici ce qu'il a écrit:

"Les grands Américains, qui mettent toujours une complaisance et une courtoisie sans égales à accueillir les Français désireux de se documenter sans parti pris, m'ont témoigné tant d'obligeante amitié que je ne saurais leur dire assez toute ma gratitude.

"Ils sont d'ailleurs unanimes à rendre hommage à la France pour l'état de sagesse et de prospérité où elle a porté sa situation. Le rétablissement français, c'est un des thèmes que j'ai entendu le plus souvent developper là-bas, en des termes admiratifs dont notre pays peut tirer une fierté légitime".

LE COMMANDANT DE LA DIVISION DE FER

En raison des effectifs qu'elle comprend et de la mission qui lui est dévolue à la mobilisation, la 11e division d'infanterie — la fameuse "Division de fer" — dont le quartier général est à Nancy, est considérée comme un des commandements militaires les plus importants de France.

Son chef actuel, le général Colin, ancien commandant de l'Ecole de Saint-Cyr, sera atteint par la limite d'âge le 23 mars.

Pour lui succéder à ce poste, le ministre de la guerre a, dès maintenant, fixé son choix sur le général de division Hellé, actuellement chef de l'état-major du maréchal Pétain.

Né à Azerailles (Meurthe-et-Moselle), le 8 mai 1875, le général Hellé sort de Saint-Cyr et appartient à l'infanterie. Breveté d'état-major, il fut, comme colonel, attaché à la personne du général Mangin et il est, depuis plusieurs années, le collaborateur du maréchal Pétain. Brigadier le 18 juillet 1926, il fut fait divisionnaire le 8 février 1930.

LA POLITIQUE DE M. BRIAND

Le "Petit Méridional" (radical-socialiste), juge ainsi la politique de M. Briand et entend définir par la même occasion le pacifisme français:

La sécurité de notre pays étant garantie par nos propres soins, notre politique doit être de rechercher tous les moyens de mieux la garantir encore et, avec elle, celle de tous les autres pays. La politique de M. Briand a cet objectif.

Croyez-vous que la situation de la France dans le monde serait meilleure qu'elle n'est, si, par exemple, nous avions persévéré dans l'occupation de la Ruhr, et si l'explosion allemande dont on s'alarme avait pu être attribuée à l'excès de la contrainte qu'elle eut subie?

Pour faire la paix, pour assurer la paix, il faut se mettre à plusieurs. Il faut donc, si l'on prétend diriger et conduire cette oeuvre, avoir fait la preuve éclatante de son désir personnel de paix. Qui peut douter de la France à ce sujet et à cette heure?

Aucune nation ne peut se croire menacée par elle, et elle n'a point à tenir secrètes les mesures de précaution qu'elle prend."

QUI A LE DROIT DE PUBLIER... LA BIBLE ?

Tel est le problème à la fois littéraire, juridique et commercial que devra résoudre prochainement la Cour suprême de justice de Londres. La Couronne d'Angleterre tout comme les associations religieuses, anglicanes et presbytériennes sont mêlées à ce débat, à ce procès plutôt. De gros intérêts financiers sont en jeu puisque l'Empire britannique a enregistré l'an passé une vente de 35 millions d'exemplaires du livre sacré.

Le droit de publication qui appartient théoriquement au roi, a été cédé à trois institution: l'Université d'Oxford, l'Université de Cambridge et l'Imprimerie Royale de Londres.

Pourtant, de nombreuses maisons d'édition privées ont fait paraître des Bibles de toutes dimensions et de tous prix. On les laissa faire... Mais voici que l'Imprimerie Royale s'en prend soudain à l'une de ces maisons, l'accuse d'avoir lésé des droits octroyés par patentes royales, exige que l'on détruise les plombs et les clichés.

Tout cela est peut-être, très intéressant du strict point de vue juridique. Mais on se demande si la cause du chistianisme a beaucoup à gagner à ce marchandage?

Aujourd'hui le débat sur la radiophonie

(Suite de la page 3)

M. DUPLESSIS. — "Explain". (rires. On sait que le président n'a pas le droit de discuter de son siège.)

Le bill est referé au comité.

La motion de l'hon. M. Taschereau relative à la tenue de deux séances par jour, y compris les lundis et vendredis, est appelée.

M. DUPLESSIS. — "C'est l'habitude à Ottawa d'ajourner à 11 heures. Nous devrions faire de même".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je sais que l'on agit ainsi à Ottawa, mais la session est beaucoup plus longue là-bas. D'ailleurs nous ajournons rarement après onze heures... Ce sont les gens qui ne sont pas mariés qui demandent à aller se coucher le plus tôt". (rires)

On adopte ensuite les résolutions par lesquelles sont ouverts un crédit n'excédant pas $4,900 pour inspections, explorations, etc., aux Travaux publics, un second crédit n'excédant pas $240,000 pour ponts et routes et un troisième au montant de $30,000 pour palais de justice et prisons. Les trois résolutions sont adoptées en troisième lecture à l'exception de la seconde, dont l'adoption est remise à aujourd'hui à la demande du député des Trois-Rivières.

En comité plénier la Chambre étudie ensuite la loi modifiant le code municipal. M. Duplessis trouve que la mesure va trop loin en permettant au ministre des Affaires Municipales de permettre les bulletins de vote à son goût.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "La tendance des municipalités est de substituer le bulletin secret au vote ouvert. On n'a pas pu avoir d'élections dans plusieurs municipalités des Iles de la Madeleine, à Sainte-Anne des Monts et sur la côte nord, par suite de l'absence d'imprimeurs".

Le projet de loi est adopté en troisième lecture avec un amendement qui permet l'usage des bulletins faits à la machine à ecrire.

De nouveau en comité plénier (M. die le projet intitulé: "Loi modifiant Cantin au fauteuil) la Chambre étula Loi de la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières". Le bill est adopté sans amendement.

M. DUPLESIS. — "La loi de la radio quand le gouvernement va-t-il l'étudier ?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Demain".

La Chambre prend aussi connaissance des résolutions suivantes du trésorier de la province:

"1.—Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra ordonner au trésorier de la province de distraire, chaque année, du fonds consolidé du revenu, les sommes nécessaires pour former des fonds d'amortissement suffisants pour payer les intérêts annuels et rembourser, à son échéance, le capital de tout emprunt de la province fait par émission d'obligations remboursables à une date déterminée, ou, selon le cas, suffisants pour payer à leur échéance les intérêts annuels et rembourser la partie du capital de tout emprunt de la province, fait par émission d'obligations rachetables par séries, aux différentes époques auxquelles cette partie du capital est remboursable.

"2.—Que les versements annuels destinés à chacun de ces fonds, ainsi que les intérêts qu'ils produiront, devront être placés ou déposés par le trésorier de la province, sous la direction du lieutenant-gouverneur en conseil".

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Nous voulons créer un fonds d'amortissement et à cette fin, distraire chaque année des revenus de la province le montant requis pour payer les obligations sur les emprunts qui se chiffrent à $17,000".

L'hon. M. Taschereau explique que ces obligations sont réparties entre un certain nombre d'années à venir. En 1934, l'échéance sera d'au-delà de deux millions.

M. Guertin voudrait que le gouvernement détermine un fonds spécial pour chaque année. M. Duplessis ne voit dans cette mesure qu'"un tour de comptabilité".

On discute alors de fonds d'amortissement, obligations et toutes sortes de choses aussi captivantes. Les résolutions sont votées. Puis la Chambre adopte en première lecture le projet de loi fondé sur ces résolutions.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et revient sur l'item de $5,917,000 de l'hon. M. Perrault. Le député des Trois-Rivières (M. Duplessis) proteste de nouveau contre la rondeur du montant. De son côté M. Aimé Guertin (Hull) trouve que l'on donne une mauvaise interprétation à la loi de voirie. Il prétend jeter un peu de lumière sur les comptes publics. Malheureusement, à six heures moins quart, la lumière manque et le combat entre l'hon. M. Perrault et M. Guertin finit non pas faute de combattants (car les deux semblent encore des plus agressifs) mais faute de courant.

La discussion est ajournée et la séance est suspendue jusqu'à huit heures 30.

La séance est rouverte à 8 heures 50 sous la présidence de M. Irénée Vautrin, assistant-orateur.

Le comité des subsides rapporte progrès et l'on répond à une série d'interpellations.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides (M. Ephraïm Bédard au fauteuil) et continue l'étude de l'item de $5 000 000 pour le ministère de la Voirie. (Le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger a de nouveau pris place à côté de son chef).

M. Oscar Drouin (Québec-Est) demande au ministre de la Voirie quand sera terminée la route du Lac Saint-Jean.

L'hon. M. PERRAULT. — "Nous sommes aussi désireux que vous de la voir terminer : Elle ne le sera pas tout à fait cette année, mais nous croyons qu'elle sera très passable. Cette route a coûté $412,000.12 en 1929".

Le député des Trois-Rivières prend part à la discussion et donne ce qu'il croit être les raisons qui ont motivé la passation de la loi de voirie il y a trois ans, loi par laquelle $17,000,000 ont été votés pour les pavages permanents.

M. Duplessis prédit de nouveau la défaite du gouvernement.

L'hon. M. TASCHEREAU (souriant).— "Le reste de votre discours est-il plus vrai que vos prédictions ?" (rires)

Au député des Trois-Rivières l'hon. M. Perrault répond que le gouvernement a pris l'entretien des chemins à sa charge, mais sans contrat. M. Duplessis prétend cependant qu'il s'agit d'un contrat bilatéral, entre le gouvernement et les municipalités.

M. DUPLESSIS. — "Combien a coûté l'entretien l'an dernier ?"

L'hon. M. PERRAULT. — "Le coût d'entretien en 1930 a été de $464.75 du mille. L'an dernier nous avons entretenu 11,950 milles et nous en aurons 13,400 cette année".

M. DUPLESSIS. — "Le gouvernement prétend faire des chemins permanents ; mais il n'y a que les taxes qui sont permanentes". (rires)

L'hon. M. PERRAULT. — "La quantité de milles de chemins de gravier a augmenté considérablement. L'entretien devient de plus en plus onéreux de ce fait et à cause de la plus grande intensité du trafic. Nous avons au-delà de 11,000 milles de chemins en gravier, soit au-delà de 80 pour cent".

M. DUPLESSIS. — "Est-ce que l'entretien va coûter plus cher cette année".

L'hon. M. PERRAULT. — "Cela dépend entièrement des sections de routes. Je crois que le prix sera à peu près le même que l'an dernier. Il peut y avoir une variante et celle-ci peut dépendre de bien des choses, principalement de la température et de la condition du trafic. L'an dernier, nous avons aussi payé 50 cents de plus par jour à nos cantonniers".

M. CREPEAU. — "Est-ce que les chemins entretenus l'hiver coûtent plus cher l'été suivant ?"

L'hon. M. PERRAULT. — "De 25 à 40 p. c. de plus".

M. CREPEAU. — "Est-ce bien nécessaire ?"

L'hon. M. PERRAULT. — "Les gens les réclament. Nous nous rendons à leur demande".

M. Jean-Paul Sauvé pose quelques questions au sujet de chemins d'hiver dans le comté des Deux-Montagnes.

M. Aimé Guertin (Hull) revient au coût de l'entretien puis il s'attaque aux salaires payés aux employés d'un ministère.

L'hon. M. PERRAULT. — "Nous employons des cultivateurs. Ce ne sont pas à proprement parler des ouvriers. J'estime que ces cultivateurs sont heureux des salaires que nous payons".

M. GUERTIN. — "La plupart des cantonniers sont des ouvriers qui demeurent dans les villages. J'insiste de nouveau pour les salaires raisonnables".

M. Pierre Gagnon (Kamouraska) entre dans l'arène et est applaudi.

M. Pierre GAGNON. — "Les cultivateurs employés dans les chemins sont satisfaits des salaires. Ils seraient les premiers à protester contre l'élévation de ces derniers. Nos cultivateurs ne peuvent pas payer de gros salaires à leurs aides étant donné le bas prix auquel se vendent les produits de la ferme. Or si on augmentait le salaire des cantonniers, les cultivateurs auraient beaucoup de difficultés à obtenir de la main d'oeuvre. Je crois que nous aurions tort de suivre la politique prêchée par le député de Hull. Pour obtenir l'équilibre économique, il ne faut pas, à mon avis, augmenter les salaires".

M. Guertin félicite le député de Kamouraska, puis il cite une déclaration du Dr Bergeron, de Matane. Ce dernier fait une mise au point.

Le Dr BERGERON. — "J'ai dit que les ouvriers de Matane étaient satisfaits de la législation ouvrière et que les cultivateurs se trouvaient bien des salaires payés par le ministère de la Voirie. C'est à la demande des députés de Matane et Kamouraska que les salaires des cantonniers ont été augmenté l'an dernier".

M. GUERTIN. — "C'est une très belle propagande électorale. Mais les autres députés ne pourront pas dire à leurs électeurs qu'ils ont obtenu eux-mêmes cette augmentation".

Le Dr BERGERON. — "Nous avons été appuyés par tous les députés libéraux".

M. GAGNON. — "Un ouvrier à 25 cents de l'heure à la campagne est aussi bien qu'un ouvrier de la ville à 40 cents. J'invite l'hon. député de Hull à venir discuter cette question dans mon comté".

La parole est aux députés ruraux.

M. Lamoureux (Iberville) appuie le député de Kamouraska.

M. Lamoureux. — "Ce que nous voulons, ce sont des chemins. Plus ça coutera cher, moins nous en aurons. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le coût de la vie a baissé considérablement depuis un an".

Le député des Deux-Montagnes a aussi son mot à dire.

M. Jean-Paul Sauvé. — "Le ministre de la Voirie a déclaré que les travaux de la voirie n'avaient rien à faire avec les travaux du chômage. Or l'on sait qu'une bonne part de l'argent donné à nos campagnes par le comité du chômage est employé pour la construction de chemins. Le ministère de la Voirie ménage donc 50 p. c., étant donné qu'il est censé payer 50 p. c. pour toute construction de route. Ce n'est pas là, je crois, l'esprit de la loi du chômage".

L'hon. M. PERRAULT. — "L'hon. député des Deux-Montagnes a déjà apporté des arguments plus sérieux. Il dit que le gouvernement devrait tout payer de la construction des chemins. Nous ne pouvons rien changer à la loi du gouvernement fédéral. C'est lui qui nous a imposé cette loi pour règler le chômage. Toutefois ce sont les provinces et les municipalités qui payent".

M. BLAIN. — "D'après votre discours de samedi c'est le gouvernement provincial qui a tout fait".

L'hon. M. PERRAULT. — "Le gouvernement fédéral n'a pas fait grand chose. Il a dit seulement aux municipalités : nous allons fournir 25 p. c., vous payerez 50 pour cent et le gouvernement provincial palera le reste".

M. SAUVE. — "C'est le ministère de la Voirie qui bénéficie dans un cas comme dans l'autre".

L'incendie qui fait rage à Limoilou distrait nos députés : on court aux fenêtres.

M. Duplessis pose une question relativement au fond du chômage.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Si le montant qu'il nous faudra payer n'est pas tout à notre disposition nous passerons un bill au nom du trésorier ou du ministre des Travaux Publics'.

M. Jean-Paul Sauvé a ensuite une petite passe d'arme avec le ministre de la Voirie.

—"Adopté", dit l'hon. M. Perrault.

M. DUPLESSIS. — "Non, non C'est un item de cinq millions".

Le comité suspend la discussion.

A 11 heures 30 la Chambre s'ajourne à 3 heures cet après-midi.—G. O.

DEUIL POUR MONSEIGNEUR Z.-H. MAROIS

(Suite de la page 3)

bait hier après-midi, à 3 heures et demie, entouré de ses fils.

M. Marois a été précédé dans la tombe par son épouse, née Marie-D. Barbeau, décédée il y a une dizaine d'années. Il laisse dans le deuil trois fils, Mgr Z.-H. Marois, P. A. le distingué curé de Sainte-Foy et Vicaire Général honoraire de Régina, M. Félix Marois, de la bibliothèque de la Chambre des Communes, à Ottawa, et M. Lauréat Marois de Cincinnati, Ohio et quatre filles, madame J.-Emile Kirouac, de Québec, madame Dumas, épouse de feu M. Frémiot de C. Dumas, qui est revenue à Québec dernièrement après avoir passé quatre ans dans l'ouest, madame J.-L.-D. Lacroix et madame J.-L. Vézina également de Québec. Il laisse également deux frères, M. Adélard - E. Marois le manufacturier bien connu de Québec et M. Georges Marois, propriétaire de la Bourse du Travail, et une soeur, madame Honoré Parent.

Les restes mortels de M. Marois seront exposés ce soir à la résidence de M. Alfred - E. Marois, villa Victoria, chemin Sainte-Foy, en face de l'hôpital du Saint-Sacrement. La dépouille mortelle sera transportée de là à l'église Sainte-Foy, demain matin. Le cortège se mettra en marche à 9 heures et quart, et le service sera chanté à 10 heures. Après la cérémonie, la dépouille sera déposée temporairement dans le charmier du cimetière de Sainte-Foy. Au printemps, elle sera inhumée dans le lot de la famille, au cimetière Saint-Charles.

L'Evénement prie Mgr Marois et tous les membres de sa famille d'accepter l'expression de ses plus chaleureuses sympathies dans le deuil qui les affige.

LE CAPT. PIUZE TEMOIN DANS SON ENQUETE

(Suite de la page 3)

l'objet d'un acte de piraterie. Le capitaine ne devait rien dire à personne.

—"Quels étaient ces acheteurs?

—"Des Américains, en haute mer.

—"Vous, que faisiez-vous à terre?

—"Je m'occupais de la finance. Je cablais de l'argent directement en Hollande ou en Allemagne, où notre société achetait de la boisson pour être expédiée à St-Jean de Terre-Neuve et à St-Pierre et Miquelon.

—"Les droits exigés par Terre-Neuve et St-Pierre et Miquelon étaient-ils payés?

—"Oui, et ceci l'atteste".

Le témoin dépose une liasse de documents qui sont produits comme exhibits de la défense.

—"Avez-vous importé de la boisson au Canada ou dans la Province de Québec, pour votre compte, en 1930" demande Mtre Boisvert.

—"Je ne me suis pas occupé d'élections", répond Piuze, et il ajoute:

—"J'ai agi comme intermédiaire pour procurer de la boisson pour les élections. J'en ai procuré aux deux partis.

—"Aviez-vous une organisation spéciale aux Etats-Unis?

—"Nous avions des clients, pas plus".

La preuve est alors déclarée close de part et d'autre, et la cause est ajournée à jeudi pour les plaidoiries.

LE CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE DE QUEBEC

Les arrangements sont conclus avec le Capitol pour la grande représentation de Carmen. Cette représentation est fixée au samedi le 28 Mars à 11 heures.

Comme nous l'avons déjà annoncé, cette représentation est au bénéfice du bazar du Patronage. Rien ne sera épargné pour faire de cette représentation un événement artistique. Ce sera un grand gala, sous le patronage de l'honorable L.-A. Taschereau, Premier Ministre, et du maire de Québec, le lt.-col. H. Lavigueur.

Le prix d'entrée sera de 75, 50 et 35 sous. La vente des billets commencera mercredi, au contrôle du théâtre dans les prix de 50 et 35. Les places de 75 sous seront vendues cette semaine, par les membres du Conservatoire et il y aura aussi des dépôts dans divers magasins. Nous marquerons demain où se trouvent ces dépôts. Avec ces cartes vendues à l'avance le public aura le privilège de choisir les meilleures places. Ces cartes seront échangeables au contrôle du théâtre, mercredi, le 25.

La balance des billets de 75 sous ne sera vendue au contrôle que le 26 mars.

Hâtez-vous d'acheter vos cartes et allez applaudir nos artistes québecois.

COOKSVILLE CO. LTD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Le profit des opérations de Cooksville Company Limited durant l'année écoulée a été de $218,637 au lieu de $310,173 durant l'année 1929.

Carnet Mondain

L'honorable M. et madame J.-E. Perrault sont de retour à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

M. Irénée Vautrin, vice-président de l'Assemblée Législative, recevra à dîner les courriéristes parlementaires, ce soir, au Café du Parlement.

M. le docteur René Turcot, qui est revenu il y a quelques jours d'un séjour en Floride et aux Bermudes, est parti dimanche pour Pinehurst, Caroline du Nord, où il passera quelques semaines.

Le lieutenant-colonel et madame Cortlandt Fages, qui ont passé quelque temps à Palm Beach, Floride, seront de retour à Québec cette semaine.

Mademoiselle Marguerite Fortier recevra à l'heure du thé, aujourd'hui, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-H. Fortier, avenue de Salaberry, en l'honneur de mademoiselle Juliette Roy, dont le mariage avec M. le docteur Edmond Fitzgerald sera célébré en avril.

M. et madame Gwyllyn Dunn et leur fille, mademoiselle Alice Dunn, sont partis pour Atlantic City où ils passeront une quinzaine de jours.

Mademoiselle Marguerite Stmard passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de l'honorable M. et madame Maurice Dupré.

Madame Arthur Paré est retournée à Montréal samedi après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame Jules Fremont.

Madame Donat Gendron et madame Alfred Jolicoeur, accompagnée de sa fillette, Monique, reviendront aujourd'hui de Montréal où elles ont passé une dizaine de jours.

M. J.-A. Gauvin, impresario, et madame Gauvin sont de retour de leur voyage à New-York, Philadelphie et la Nouvelle-Orléans.

Mademoiselle Juliette Caron est en ce moment à Trois-Rivières, l'invitée de M. le docteur et madame Maurice Caron.

On annonce pour le six avril le mariage de mademoiselle Françoise de Belleval, fille de M. Avila de Belleval, N.P., décédé, et de madame de Belleval, de Charlesbourg, avec M. John-M. Byrne, fils de M. Frank Byrne, industriel, et de madame Byrne, de Charlesbourg.

M. et madame Georges Audet annoncent la naissance d'un fils baptisé le 15 à l'hôpital du St-Sacrement par M. l'abbé Arthur Martin sous les prénoms de Joseph-Eugène-Gilbert-St-Cyr. L'enfant a eu pour parrain et marraine, M. et madame Eugène Audet, ses grands-parents.

En l'église St-Jean-Baptiste, hier après-midi, a été baptisé Joseph-Charles-Adélard-Marc, enfant de M. Charles Lepire et madame Lepire (Marie-Anne Doyon). L'enfant a eu pour parrain et marraine son oncle et sa tante, M. et madame J.-Adélard Lepire. Madame Napoléon Lepire portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

Madame Joseph Guimond est de retour d'un voyage d'une couple de mois en Europe au cours duquel elle a visité la France et l'Angleterre.

Mademoiselle Charlotte Rinfret, de Cap Santé, est en promenade à Québec, l'invitée de sa soeur, madame (Dr) Rosaire Rainville.

A l'hôpital St-François d'Assise, le quatorze mars, M. l'abbé St-Georges Bergeron a baptisé Joseph-Aimé-Pierre, fils de M. L.-Maurice Caron et de madame Caron (Thérèse Bélanger). L'enfant a eu pour parrain et marraine ses grands-parents, M. et madame C.-A. Caron. Soeur Saint Jean de Matha portait son neveu sur les fonts baptismaux.

M. Arthur Paquet, maire, et madame Paquet sont retournés à St-Jean, I.O., après avoir passé un mois à Québec, les invités de M. et madame Pierre Pouliot, rue St-Cyrille.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 17. — Mademoiselle Cécile Reid recevait à l'heure du thé, dimanche, Madame Armand Dussault et madame Rodrigue Reid servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Pauline Dansereau, Olivette Dupont, May et Lucienne Reid. Les salons étaient décorés de tulipes et de jonquilles. Les invitées étaient au nombre d'une trentaine.

Madame J.-O. Pendergast, d'Ottawa, a passé quelque temps en ville, l'invitée de madame Edgar Langlois.

Mademoiselle Gabrielle Maynard a reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Simone De Blois.

Le mariage de mademoiselle Gabrielle Brouillette, fille de M. et madame Fréderic Brouillette, de Montréal, avec M. Omer Côté, avocat, fils de M. J.-A. Côté, d'Outremont, et de madame J.-A. Côté, décédée, sera célébré le sept avril dans la chapelle du Sacré-Coeur, de l'Immaculée-Conception, à huit heures. La bénédiction nuptiale sera donnée par le Révérend M. Philippe Lajoie, P.S.S., oncle de la mariée.

L'acidité des reins empêche le sommeil

Si vous souffrez de l'obligation de vous lever la nuit, de maux de dos, de douleurs dans les jambes, de rhumatisme, d'acidité, de brûlure, d'irritation de la vessie ou de faiblesse rénale ; si vous vous sentez fatigué, déprimé et découragé, essayez le Cystex à l'action rapide. Deux traitements en un seul. Il fait circuler le sang dans tout le système en 15 minutes, soulageant promptement la douloureuse irritation de la vessie. Il contient un diurétique qui soulage les reins avec douceur. Ne contient pas de stupéfiant ni de narcotiques. Louangé par des milliers de gens. Enrégistré dans 20 pays étrangers. Ne vous découragez pas. Procurez-vous du Cystex (prononcez Siss-tex) chez votre pharmacien, sous la garantie Ironclad, pour seulement 75c. Il arrêtera promptement vos malaises, vous rendra forces et sommeil, sinon votre argent vous sera remis.

BEAU RESULTAT D'UNE COLLECTE

La quête à domicile pour la Crèche a rapporté la somme de $3,930.64. —Saint-Roch arrive en tête avec un montant de $600.

LISTE COMPLETE

La quête à domicile au profit de la Crèche de Saint-Vincent de Paul, qui a eu lieu au début du carême, a remporté un magnifique résultat. Une somme totale de $3,930.64 a été ramassée, et la paroisse de Saint-Roch arrive en tête de la liste avec un résultat de $600. La générosité du public pour cette oeuvre s'est de nouveau éloquemment manifestée.

Voici les noms des dames qui se sont occupées de la collecte dans chaque paroisse, ainsi que le montant recueilli dans chacune:

PAROISSE ST ROCH:—

Présidente, madame Chs Raymond; zélatrices, mesdames F.-X. Légaré, A. Hudon, T. Lessard, E. Sanschagrin, N. Fluet, A. Pugliano, Proteau, Racette, Auger, Blouin, Valin, Childs, J.-B. Lavoie, L. Dallaire, J. Laveau, Morency, Petitclerc, W. Hazel, J.-W. Bolduc, A. Garneau, D. Lagueux, Thibeault, Emond, Poitras, mesdemoiselles Robitaille, Marchand, A. Roy et R. Dugal — ($600.00).

STADACONA:—

Présidente, madame Frs Métivier; zélatrices, mesdames J. Bureau, M. Defoy, Tremblay, Corriveau, Pearson, Hochu, Emond, Fournier, Vadeboncoeur et Gouse — ($29.00)

SAINT-LOUIS:—

Présidente, madame P.-P. Boulanger; zélatrices, mesdames Dr E. Couillard, Dr Achille Paquet, Dr A. Vaillancourt, O. Pouliot, Johnson, mesdemoiselles P. Vallée, Louise Roy, A. Lemieux, Boivin, C. Dufresne et Laurence Catellier — ($314.71)

NOTRE-DAME DE LA GARDE:—

Madame J.-A. Morissette; zélatrice, mademoiselle S. Doré — ($55.10)

SACRE-COEUR:—

Présidente, madame Eugène Dupuis; zélatrices, mesdames L. Asselin H. Beaudoin, J. Beaupré, E. Brault, A. Drolet, Monier, Boutin, Coulombe, Bouffard, Renaud, Faucher, Gaboury, Gagnon, Thivierge, Flamand, Therrien et Drouin — ($93.40)

SAINT-SAUVEUR:—

Présidente, madame J.-A. Paradis; zélatrices, mesdames J.-G. Paradis, R. Richard, M. McCarthy, O. Devarennes, D. Garneau, E. Auger, N. Bédard, J.-B. Vaillancourt, A. Maranda, P. Lelièvre, J. Rochette, L. Pagé, D. Doherty, D. Barbeau, A. Paradis, J. Cantin, B. Turgeon, J. Clark, L. Belleau, J. Bussières, A. Boutet, D. Boulay, J. Trépanier, E. Garns, J. Poulin, mesdemoiselles Chouinard, Poulin et Catellier — ($240.00)

LIMOILOU:—

Présidente, madame Albert Racette, zélatrices, mesdames J. Hardy, R. Tremblay, Poulin, Rousseau, Hawey, P. Blanchet, J. Pouliot, C. Bolduc, Dion, Létourneau, Giroux, Toupin, Cayer, Lavigne, Langlais, Richard, Thibault, Guillot, mademoiselle Anna Dupont — ($127.75)

SAINT-SACREMENT:—

Madame F.-P. Gauvin; zélatrices, mesdames E. Côté, L. Couture, Jobin, Desmeules, J. Robitaille, Dr Bois et A. Beaulieu — ($99.18)

DU PALAIS:—

Présidente, madame A. Letellier de St-Just; zélatrices, mesdames L.-J. Mathieu, J. Racine, Just Letellier, mesdemoiselles Mathieu, P. Lemay et J. Edge — ($240.47)

SAINT-DOMINIQUE:—

Présidente, madame J.-A. Métayer; zélatrices, mesdames Kirouac, Drolet, Morissette, E. Bussières, R. Mercil, Dionne, L. Richard, Pelletier, H. Magnan, Jobin, J. Letellier, W. Gamache, J.-E. Gauvin, Dussault et Chateauvert — ($361.30)

SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE:—

Présidente, madame J.-B. Langlois; zélatrices, mesdames J.-A. Roy, L. Gagné, Proulx, Blouin, Noreau, Garant, Couturier, Magnan, Marineau, Beaudet, Brière, Jalbert, mesdemoiselles Côté et Beauchamp — ($111.50)

SAINT-COEUR DE MARIE:—

Présidente, madame A. Paquet; zélatrices, mesdames E.-G. Raymond, E. Langlois, G. Gingras, Dr Duchesne, Bilodeau, A. Côté, Létourneau, Vallerand, Lebel, Paré et mademoiselle Lefaivre — ($328.99)

JACQUES-CARTIER:—

Présidente, madame Ed Drouin; zélatrices, mesdames L. Roy, Duchesne, Nadeau, Bélanger, Marceau, Picard, Richard, S. Moisan, Dussault, Guy, Pouliot, Gagnon, Plamondon, U. Moisan, Gosselin, Dion, L. Lambert, L'Heureux, mesdemoiselles Guy, Drouin, F. Drouin, G. Deslauriers, L. Létourneau, Jobin, C. Létourneau, D. Roy et Blondeau — ($221.20)

SAINT-PIERRE:—

Présidente, madame Eugène Audet; zélatrices, mesdames S. Matte, Ed Cauchon, D. Potvin, E. Garon, J. Savard, C. Gosselin, Eugène Fortin, C.-E. Larochelle, J. Vézina, J.-B. Giroux, R. Richer, V. Blouin, Alfred Chabot, L.-A. Myrand, mesdemoiselles M.-A. Leclerc, E. Bellerive et Létourneau — (555.25)

SAINTS-MARTYRS:—

Présidente, madame Emile Drolet; zélatrices, mesdames C. Langlois, E. Champoux, A. Lesage, J. Gauvreau, O. Filteau, F. Choquette, G. Lépinay, L. Lépinay, J.-E. Beaudet, Bisson, Martineau, Barbeau, Acquin, Frenette, mesdemoiselles Gaudry et Bédard — ($140.20)

SAINT-JOSEPH:—

Présidente, madame Hormisdas Belanger; zélatrices, mesdames L.-P. Boissonneau, G. Roy, Langlois, Blouin, Faucher, Levesque, Robitaille, St-Antoine, Brousseau, Raymond, Picard, Côté, Jobin, Thomassin, Turcotte, Trudel, Guérard, Bouthillette et Ruelland — ($56.30)

NOTRE-DAME DU CHEMIN:—

Présidente, madame C.-J. Magnan; zélatrices, mesdames J.-A. Grenier, L.-J. Demers, Royer, Cantin, A. Doré, Grenier, Bradshaw, J.-H. Fortier, J. Levesque, Montreuil, Terreau, Rouillard, G. Bellerive, Gagnon, G. Alain, Tousignant, St-Pierre, S. Benoit, A. Chabot, P. Paradis, E. Pelletier, Douville, A. Déry, Depatis, D. Potvin, O. Vocelle, E. Blouin, mesdemoiselles Magnan, Charland, Emma Gauvin, T. Côté, Pothier et Mary Morin — (306.70)

SAINT-ESPRIT:—

Présidente, madame Ed Légaré; zélatrices, mesdames N. Lachance, Côté, Mercier, Chantal, Grégoire, McGee, Lajeunesse, Therrien, Savard, Picard et mademoiselle Légaré — (67.36)

SAINT-JEAN-BAPTISTE:—

Présidente, madame P. Paradis; zélatrices, mesdames L. Bilodeau, Daly, S. Gingras, E. Bussières, A. Dion, H. Thibodeau, J. Poulin, Lantagne, Martel, L. Richard, Moreau, Robitaille, mesdemoiselles Lefaivre, Marcoux, Légné, Cloutier, Tondreau et Caron — ($213.80)

NOTRE-DAME DE GRACE:—

Présidente, madame W. Charest, zélatrices, mesdames T. Boutet, J. Pagé, S. Coulombe, H. Gignac, T. Thibault et Ls Marcotte — ($51.51)

SAINT-FIDELE:—

Présidente, madame Ed Cauchon zélatrices, mesdames R. Marquis, J. Laberge, Frs Blanchet, E. Cloutier, mesdemoiselles Cantin et A. Bolduc — ($58.71)

Dans la paroisse St-Pascal de Maizerets, la quête à domicile sera faite dans une quinzaine de jours.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 17. — Madame Robert Forke a reçu à l'heure du thé en l'honneur de M. et madame J.-A. Machado, à l'occasion de leur départ pour l'Europe.

Madame Edgar-M. Rhodes, épouse du ministre des Pêcheries, et madame Murray MacLaren, épouse du ministre de la Santé, ont reçu, hier, à leurs appartements, au Rorborough.

Mademoiselle Louise Blondin recevait à l'heure du thé, vendredi, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Désy, de Montréal.

L'honorable madame Cairine Wilson, membre du Sénat, recevait à l'heure du thé,, samedi. Madame J.-H. King, madame Charles MacLaren, madame C.-M. Edwards, madame C.-A. Bray, mademoiselle Fielding et mesdemoiselles Wilson servaient le thé.

M. F.-P. Quinn, M.P., et madame Quinn, ainsi que leurs deux fils, de Halifax, sont à Ottawa pour le temps de la session.

L'ASSISTANCE MATERNELLE

L'assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle aura lieu à l'hôtel de ville, demain, le 18 courant, à 3 h. p.m. Toutes les personnes intéressées à cette oeuvre sont cordialement invitées à l'assemblée.

ALBANEL

Funérailles de Mme Arthur Labbé.

—La mort, cette moissonneuse infatigable, frappe sans merci de l'âge et à fait une nouvelle victime en ravissant à l'affection des siens, Anna Néron, épouse d'Arthur Labbé, marchand.

Après une longue maladie, souffert avec résignation, Mme Arthur Labbé mourut à l'hôpital de Montréal, le 9 mars dernier, n'étant âgée que de 24 ans.

Ses imposantes funérailles ont eu lieu jeudi, le 12, à huit heures. Pour la circonstance, l'église avait revêtue ses plus beaux ornements de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adjutor Tremblay qui chanta également le service. La messe de Requiem fut très bien rendue par le choeur de chant de la paroisse. Plusieurs cantiques furent chantés: "Ils ne sont plus", par M. Georges Beauchemin; "O Salutaris" et "Je me voyais au milieu de ma course", par Mlle Laurette Tremblay.

La croix était portée par M. Aurèle Simard, son beau-frère. Les porteurs étaient: MM. Paul, Joseph, Rosario, Vilmont, Albert Néron, ses frères et Léonidas Gagnon, son beau-frère.

Suivaient le convoie funèbre: MM. et Mmes Joseph Labbé, Napoléon Labbé, Edouard Laprise, Thomas Labbé, de Dolbeau; Mme Ludger Piché, MM. Juste Villeneuve, Dolbeau, Arthur Lizotte, Eugène Dorval, Normandin, etc.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, une petite fille de trois ans, Colombe; son père et sa mère, M. et Mme Alfred Néron; quatre soeurs, Mlles Blanche et Rose-Hélène, toutes deux religieuses; Mme Aurèle Simard, Normandin, (née Marie Néron), Mme Léonidas Gagnon, (née Germaine); six frères, MM. Albert, Joseph, Paul, Rosario, Vilmond et Omer.

Plusieurs bouquets spirituels furent offerts: M. et Mme Laurent Roy, Mlle Laurette Tremblay, M. et Mme Jos. Labbé, Dolbeau; M. et Mme Alfred Gagnon, Mlle Stella Pelchat, M. et Mme Eugène Dorval, Normandin, M. et Mme Bernadette Plourde, etc.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

PONOL

POISON

Pour la destruction de la vermine dans la tête des enfants.

En vente dans toutes les pharmacies.

Anchor-Medecine

76, Laliberté Agent, Québec.

SAULT AU MOUTON

Va et vient. — M. W.-R. Charlton, accompagné de sa dame, est parti pour Québec le 3 mars en voyage d'affaires.

— M. Thos.-Ls. Lavoie est allé à Tadoussac la semaine dernière en voyage d'affaires.

— M. J.-A. Houde, représentant de la Maison A. Prud'homme & Fils, de Montréal, était de passage ici la semaine dernière, en voyage d'affaires.

— M. Gaspard Bernier, représentant de la Maison Joseph & Co. de Québec, était de passage ici la semaine dernière, en voyage d'affaires.

— M. J. Verge, représentant de la Maison Parterson's Candies Company, était de passage ici la semaine dernière, en voyage d'affaires.

— MM. Sylvio Savard, Narcisse Tremblay étaient de passage ici la semaine dernière, en voyage d'affaires.

MONTMAGNY

En visite. — M. O. Gauthier, de Québec, représentant de la maison Ralston Purina, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine, dans l'intérêt de la maison qu'il représente.

—M. le capt. et Mme A. Leblanc, de Yarmouth, N.-E., sont pour quelques jours les hôtes de leurs parents, M. et Mme Ludger Couillard.

—M. Armand Lavergne, C. R., député fédéral de notre comté et vice-président de la Chambre des Communes, était de passage à Montmagny, ces jours derniers.

Malade. — Nous regrettons d'apprendre que M. Léon Rousseau, notaire, est retenu au lit par la maladie depuis quelques semaines. Nous formons des voeux pour son prompt et parfait rétablissement.

En voyage. — M. et Mme Raoul Lévesque sont partis pour une promenade de trois semaines dans leur famille à Saint-Simon de Rimouski.

SACOCHES IMPORTEES

POUR DAMES

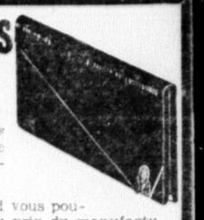

Nous recevons tous les jours les dernières créations venant des pays d'Europe en fait de sacoches pour dames. Nous en avons de toutes les nuances et dans tous les formats.

Pourquoi payer si cher dans le détail quand vous pouvez vous procurer ces sacoches chez nous au prix du manufacturier.

Aussi :

Grand assortiment d'articles pour fumeurs— prix pour euchres—bridge— nouveautés européennes de tous genres, cadeaux exclusifs, etc.

NOTEZ BIEN L'ADRESSE :

BRUNEAU INCORPOREE

IMPORTATEURS

Suite 301-302-303— 3ième plancher.

Edifice Lachance

267, Rue ST-PAUL. QUEBEC

BLACK-LAKE

Retraite. — La semaine dernière a eu lieu la retraite des dames et demoiselles de la paroisse prêchée par les Révérends Pères Saucier et Caron, Rédemptoristes. L'assistance a été très nombreuse et assidue.

Malade. — Il nous fait plaisir d'apprendre que M. J.-A. Côté, courtier en assurances, qui a été retenu dans sa chambre ces jours derniers, par la maladie, est maintenant rétabli.

Va et vient. — Mme Damase Laplante est retournée à St-Fabien après avoir passé quelques jours en visite chez son fils, M. Ovila Laplante.

—Mme R. Brasseur, de Montréal, accompagnée de son fils Robert, est actuellement en visite chez M. et Mme Nap. Morin.

—Mlle Agathe Bélanger, de Springfield, Mass., est actuellement en visite chez M. et Mme Nap. Harton et Mlles Gesine.

—Mlle Jeanne Morin est de retour d'une promenade de deux mois à Montréal.

—Mlle Yvette Morissette nous a quittés pour aller suivre un cour de sténographie anglaise à Sherbrooke.

—Mlle Iréne Houle nous a quittés pour aller suivre un cour de garde-malade.

Sympathies. — Nos sincères sympathies à Mme E. Larochelle, qui vient d'être éprouvée par la mort de sa mère, Mme Turcot, demeurant à Ottawa.

Soulagez le RHUMATISME Avec

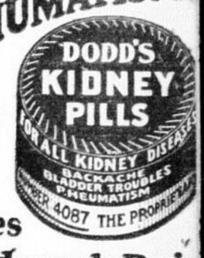

Pilules Doddpour le Rein

La MODE

Pour le Printemps

Tour de Cou

faits avec soin, et d'après les modèles des grands artistes de la mode.

Paris crée l'élégance du vêtement féminin en Amérique. Le fameux Patou et autres grands couturiers, ont mis en vogue, pour le printemps prochain, le tour de cou en renard argenté principalement.

Renard argenté, fourrure inimitable, la peau, à partir de ... $40 $50 $60

Renard Rouge, naturel, la peau, à partir de ... $15

Martre de Roche (deux Peaux) fourrure très durable ... $50 et plus pour une belle qualité

Ecureuil gris (Petit gris), (3 et 4 peaux) ... $8 à $16

MARTRES du nord canadien, MARTRES (Baum) lustrées, VISON, RENARDS teints (toute la gamme) HERMINE (canadienne)

J.-B. Laliberté LIMITEE

145 rue St-Joseph 48 rue De la Fabrique

Quand vous dites :

LAIT

vous y gagneriez en ajoutant le mot

BROOKSIDE

car ceci vous assurerait du lait pur, riche et sain, provenant des meilleurs troupeaux de la province.

APPELEZ

6165

Brookside Dairy Ltd.

Chemin St-Louis

SEDALGINE ?

Récital d'Orgue

par MAITLAND FARMER de la Cathédrale Ste-Trinité

Mardi, le 17 Mars à 8 hrs 15.

Prélude-Maestro (Symphony I)
Scherzo (Symphony III)
Intermezzo (Symphony II)
Louis Vierne
Trois Préludes, Chorals . . . . . J. S. Bach
Allegro Vivace (Symphony V
Intermezzo (Symphony VI)
Allegro (Symphony VI)
C.-M. Widor
Allegretto . . . . Wolstenholme
Largo M. E. . . . . Handel
Menuet Gothique .. Boellmann

EXIGEZ LE

GOLDEN RONGE-O

L'Orangeade au vrai jus d'orange

Fabriquée exclusivement par

Claire Fontaine Ltée

MANUFACTURIERS D'EAUX GAZIFIEES

Si vous buvez notre orangeade, vous fournissez à votre estomac un vrai tonique.

86-92, côte d'Abraham Tél. 2-2380

OUVERTURE DE MODE

Aujourd'hui et les jours suivants

CHEZ

MLLE C. THIBAULT

6, Rue D'Artigny. Tél. : 2-4834-J.

Modèles exclusifs et non dispendieux.

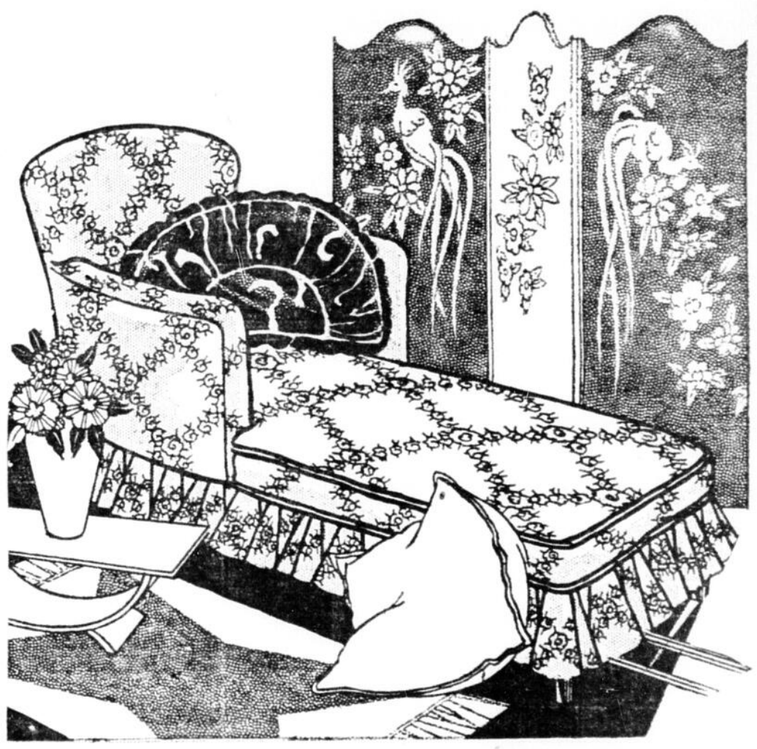

Un des Grands Spéciaux de notre EXPOSITION

Valeur de $27.50

Confortable Chaise-Longue

Parmi les nombreux spéciaux que nous offrons aux visiteurs durant la semaine de notre Exposition, cette superbe Chaise-Longue n'est pas le moins attrayant. Sa belle apparence en fera un magnifique complément à votre mobilier de Chambre ou de boudoir, tout en étant une source de satisfaction permanente par le confort qu'elle assure.

Cette Chaise-Longue est exactement telle qu'illustrée. Sa construction est forte et durable, entièrement sur ressorts, de dimensions généreuses, bien rembourrée et recouverte d'une belle cretonne à dessin conventionnel, avec un large volant au bas. Nous l'avons achetée pour vendre $27.50, mais, durant cette semaine, nous la sacrifions à . . . . . .

$19.95

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

142 – ST-JOSEPH – 142

Nickel gagne 67 cents par action durant 1930.- Canadian Celanese a doublé ses profits d'opérations l'année dernière

LES STOCKS DE COMPAGNIES D'UTILITES PUBLIQUES ONT ENREGISTRE DES GAINS INTERESSANTS A N.-Y.

LA TENUE DU MARCHE A ETE ENCOURAGEANTE

Les stocks ont avancé à Wall Street durant la majeure partie de la séance d'hier. — Pas beaucoup d'activité.

LES CHANGES

(Service de la Presse Associée)

New - York, 17. — (Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Bien que le volume des ventes n'ait pas dépassé 2,100,000 actions durant la séance d'hier Wall Street, le ton du marché était tout à fait encourageant pour ceux qui croyaient que le moment critique était arrivé. La tendance des stocks a été à la hausse durant toute la journée et plus particulièrement durant l'après-midi. Il y eut quelques moments d'émotion lorsque les titres de chemins de fer s'alourdirent mais les services publics sont venus à la rescousse et ils ont racheté la journée. Les cours les plus élevés ont été touchés durant la dernière heure. Une demi-douzaine de stocks de services publics ont touché des hauts pour l'année courante, entre autres Consolidated Gas, United Corporation, United Gas Improvement, Brooklyn Union Gas et Public Service of New Jersey. Les gains ont varié d'un à trois points dans ce groupe. American Telephone a été ignorée.

U. S. Steel, American Can, Bethlem, Union Carbide, Allied Chemical, Anaconda, Sears Roebuck, Woolworth, Johns Manville, General Electric Westinghouse, et National Biscuit ont gagné un ou deux points. Les titres de produits alimentaires ont été particulièrement vigoureux. Ingersoll, Industrial Rayon, et Eastman Kodak ont avancé de 4 à 5 points. International Machines et International Match privilégié ont gagné 3 points, tandis qu'Auburn Automobile gagnait 9 3-4 points. St. Louis South Western privilégié, un stock plutôt inactif, a reculé de 21 points.

Les changes étrangers ont fluctué entre d'étroites limites. Le franc a baissé à un nouveau cours minimum pour 1931 et la pesata espagnole s'est alourdie. La livre sterling est demeurée stationnaire. Sur un total de 649 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 389 ont avancé, 137 ont reculé et 123 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes comptées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1931 :

	50 ind	20 c.f.	20 util	90 total
Hier	135.4	96.8	201.7x	141.1
Samedi	133.6	96.8	196.5	138.9
Dern. passe	136.0	99.6	196.7	141.0
Trois passe	181.1	134.7	244.0	185.2
1930	223.5	134.5	214.7	207.5
1929	153.0	123.4	134.2	145.6
Haut 1931	140.2	106.2	198.2	144.3
Bas 1931	118.6	95.2	159.3	122.8
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

X—nouveau haut pour 1931.

LES EXPEDITIONS DE BLE CANADIEN

4,710,068 boisseaux de blé ont été expédiés par les élévateurs de Saint-John et de Vancouver durant la semaine du 6 mars.

MARCHE MONDIAL

Ottawa, Ont., 17. — Les rapports des élévateurs de Saint John et de Vancouver démontrent pour la semaine finissant le 6 mars 1931 que les expéditions de blé canadien outremer se sont chiffrées durant la semaine considérée à 4,710,068 boisseaux. Il a été expédié de plus 1,268,000 boisseaux de blé canadien via les ports américains, de sorte que les expéditions totales se sont chiffrées à 2,978,068 boisseaux. Les approvisionnements de blé ont démontré une diminution par rapport à la semaine précédente. Il y avait 189,873,574 boisseaux de blé dans les élévateurs canadiens le 6 mars 1931 au lieu de 190,558,154 boisseaux le 27 février 1931 et de 206,652,783 boisseaux à la date correspondante de 1930. Les expéditions des élévateurs régionaux de l'ouest durant la semaine du 3 mars 1931 ont été de 3,263,247 boisseaux au lieu de 5,243,480 boisseaux durant la semaine du 27 février 1931. Du 1er août 1930 au 6 mars 1931, les élévateurs régionaux de l'ouest ont reçu 268,1,2,000 boisseaux xsoit 52,188,000 boisseaux de plus que durant la même période de 1930. Les livraisons ont été par la température plus froide, mais elles sont tout de même deux fois plus considérables que celles de la période correspondante de 1930.

Le marché mondial du blé a été tranquille durant la semaine du 6 mars 1931. La part canadienne du commerce mondial de blé a été un peu plus considérable ce qui explique le raffermissement des cours à Winnipeg. Les expéditions mondiales de blé durant la semaine écoulée ont été de 14,000,000 boisseaux, ce qui représente une diminution de moins de 2,000,000 boisseaux sur la semaine correspondante de 1930. Les expéditions de blé russe ont été de 992,000 boisseaux, soit le double de celles de la semaine précédente. Les expéditions de l'Argentine ont considérablement diminué. Les arrivages de blé dans le Royaume Uni ont été de 4,152,000 boisseaux au lieu de 3,264,000 boisseaux la semaine dernière. D'après Broomhall, la tendance actuelle des bateaux nolisés pour le transport du blé n'indiquerait pas un gros mouvement pour ce printemps.

EMISSION SOUSCRITE

Montréal, 17. — L'émission de $4,000,000 d'obligations de la British Columbia Power Corporation Limited qui a été annoncée hier matin a été plus que souscrite. La demande pour ces obligations rapportant cinq pour cent d'intérêt qui étaient offertes par Nesbitt, Thomson & Company Ltd, Wood, Gundy & Company Ltd et la Société de Placements du Canada a été très forte de la part des banques, des compagnies d'assurances et des placeurs individuels au Canada et à Londres.

UN BON RAPPORT DE CANADIAN CELANESE

Les profits d'opérations de la compagnie ont doublé en 1930. — $1,254,530 au lieu de $527,519 l'année précédente.

DECLARATION

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Le rapport financier de Canadian Celanese Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1930 démontre que les profits d'opérations ont doublé par comparaison avec l'année 1929. Ces profits ont été de $1,254,530, alors que par comparaison avec l'année 1929. Ces profits ont été de $1,254,530, alors qu'ils avaient été de $527,519, à la fin de 1929. La compagnie a distribué un dividende de 3 1-2 pour cent sur le stock privilégié le plaçant sur une base régulière de dividende. On a annoncé que les arrérages de dividendes seront payés aussitôt que les profits le permettront. Le surplus pour l'année 1930 après le paiement des dividendes privilégiés, la dépréciation, la taxe sur le revenu et les autres charges a été de $496,512, ce qui a porté la balance du compte de profits et pertes à la somme de $1,713,478. Le capital d'opérations a démontré une légère diminution. Le stock privilégié a gagné son dividende pour la première fois depuis l'incorporation de la compagnie. Canadian Celanese a gagné environ 9.01 pour cent sur chacune des 90.000 actions qui sont en circulation. Le taux annuel du dividende sur ce stock est de 7 pour cent.

L'actif réalisable est au passif exigible comme 18 est à 1. Le Dr Camille Dreyfus président de la compagnie, a déclaré que l'augmentation de $495,829.12 dans l'inventaire était normale et qu'elle provenait d'une expansion dans la production et les ventes. Le Dr Dreyfus a ajouté que les produits de la Canadian Celanese Limited sont favorablement accueillis par les consommateurs canadiens et que les directeurs envisageaient l'avenir avec confiance.

LA PRODUCTION DE CUIVRE ET NICKEL

La production de cuivre a augmenté de 1.9 pour cent en décembre 1930 par rapport au mois de novembre 1930.

LE NICKEL

Ottawa, Ont., 17. — La production minerale du Canada durant le mois de decembre 1930 a démontré une augmentation pour neuf minéraux sur un total de seize comparativement à la production de décembre 1929. Les mins canadiennes de cuivre ont produit en décembre dernier 22,148,648 livres de métal rouge ce qui représente une augmentation de 1.00 pour cent sur le total de novembre 1930 mais une diminution de 13 pour cent sur le total de décembre 1929. Le prix moyen de cuivre electrolytique était de 10.3 centins la livre sur le marché de Ne York durant décembre 1930 au lieu de 10.113 cents en novembre 1930 et de 17.775 cents en décembre 1929. Un nouveau record a été enrégistre en décembre 1930 dans la production d'or avec un total de 229,558 onces au lieu de 197,186 onces en novembre 1930 et de 168,638 onces en décembre 1929. La production canadienne de plomb a été en décembre dernier de 3?,594,426 livres provenant des mines de la Colombie Anglaise du Yukon et de l'Ontario. En novembre, la production de plomb avait été de 21,414,573 livres. Le prix moyen du plomb sur le marché britannique était en décembre 1930 de 3.3.1 cents la livre au lieu de 3.46 cents en novembre 1930 et de 4.66 cents en décembre 1929.

La production canadienne de nickel a été en décembre 1930 de 5,393,656 livres au lieu de 7,090,217 livres en novembre 1930 et de 10,834,?79 livres en décembre 1929. La production de l'argent a été de 2,202,875 onces en décembre 1930, une diminutoin de 6.8 pour cent sur la production de novembre 1930, mais une augmentation de 00.5 pour cent sur celle de décembre 1929. Le prix moyen de l'argent a été en décembre dernier de 32.653 cents l'once. Les expéditions d'amiante ont été en décembre 1930 de 17,480 tonnes, ce qui représente une diminution de 5.3 pour cent sur la production de novembre 1930. Les expéditions de gypse en décembre dernier ont été de 23,494 tonnes, ce qui représente une diminution de 38.6 pour cent sur les expéditions de décembre 1929. Les ventes de ciment en décembre dernier ont été de 452,571 barils ce qui porte la production totale de 1930 à 11,032,539 barils, une diminution de 10.2 pour cent sur le record établi en 1929.

Toronto, Ont. 17. — Les directeurs de la Canada Wire and Cable Company Limited ont tous été réélus hier lors de l'assemblée annuelle de la compagnie.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Les wagons chargés.

Une augmentation de 347 wagons a été enregistrée dans les wagons chargés au Canada durant la semaine finissant le 7 mars 1931 par comparaison avec la semaine précédente. Les wagons chargés durant la semaine du 7 mars ont été de 48,106 alors qu'ils avaient été de 47,759 durant la semaine 13,058 wagons a été enregistrée de 13,0558 wagons a été enregistrée cependant par comparaison avec la semaine finissant le 8 mars 1930 alors que les wagons chargés se sont chiffrés à 61,164. Durant la semaine du 21 février 1931, les wagons chargés se sont chiffrés à 47,463. La situation s'est améliorée dans l'ouest mais une diminution a encore été enregistrée dans l'est. Durant la période s'étendant du 1er janvier 1931 au 7 mars 1931, les wagons chargés se sont chiffrés à 460,501 ce qui représente une diminution de 102,638 sur le total de 553,139 enregistré durant la même période de 1930. Durant la période correspondante de 1929, les wagons chargés se sont chiffrés à 611,005.

Les statistiques du grain.

Les stocks de grain ont diminué de 943,903 boisseaux durant la semaine du 6 mars 1931. Ces stocks se chiffraient à 247,848,398 boisseaux durant la semaine considérée au lieu de 261,-993,820 boisseaux à la date correspondante de 1930. Une diminution de 172,056 boisseaux a été enregistrée dans les stocks des élévateurs régionaux de l'ouest et une diminution de 78,457 boisseaux a été enregistrée dans les termini de l'interieur, à Saskatoon, Moose Jaw, Edmonton et Calgary. Les stocks de grain ont augmenté de 606,722 boisseaux dans les élévateurs privés et les termini de Vancouver. Une augmentation de 30,-504 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs de Prince Rupert et une augmentation de 600 boisseaux a été enregistrée dans l'élévateur de Victoria. Les stocks de grain dans les élévateurs publics et privés de Fort William et Port Arthur à la tête des Grands Lacs ont démontré une augmentation nette de 1,152,588 boisseaux Une augmentation de 289,671 boisseaux a été enregistrée dans les élévateurs privés et les moulins de l'intérieur. Les stocks de grain canadien dans les élévateurs des Grands Lacs ont diminué de 1,189,737 boisseaux et les stocks de grain canadien des élévateurs des ports de mer ont diminué de 370,715 boisseaux. Les deux élevateurs du port de Québec contenaient durant la semaine du 6 mars 1931 un total de 3,003,205 boisseaux de grain.

La lettre de Greenshields.

Comme il avait été noté la semaine dernière, la vigueur du marché des obligations a contrasté avec le mouvement irrégulier et indécis dans les prix des stocks. A certains moments, le ton du marché de Bourse a été nettement réactionnaire. Les faiblesses du marché ont été accompagnées toutefois d'une plus grande monotonie. La résistance apportée à la pression des baissiers porte à croire que la baisse survenue depuis le mois de février sur le marché local représente plutôt un rajustement des conditions internes du marché qu'un changement général d'opinion pour ce qui concerne les perspectives des affaires pour le printemps. La nouvelle réduction survenue en janvier 1931 dans les prêts à vue canadiens qui a porté le total à un nouveau bas depuis l'été de 1927 constitue une nouvelle preuve à l'effet que l'absorption des stocks pour fins de placements se continue sur une large échelle. Nous croyons que dans l'ensemble et en tenant compte de la nature variable des nouvelles de la semaine écoulée, les marchés se sont bien tenus. Notre opinion émise déjà à l'effet qu'il s'est produit un changement pour le mieux dans les affaires a été confirmée. En dépit des mouvements irréguliers qui peuvent se produire dans les cours des valeurs, nous croyons que les perspectives sont plus encourageantes que par le passé pour l'avenir.

(Suite à la page 7)

M. TELESPHORE POITRAS CHEZ J.-E. LAFLAMME LTEE

M. Télesphore Poitras, bien connu dans les cercles financiers de la vieille capitale, vient d'entrer au service de la maison J.-E. Laflamme, Limitée, banquiers en valeurs de placement. C'est une heureuse acquisition pour la maison Laflamme car M. Poitras possède une bonne expérience des affaires. Il a été durant plusieurs années à l'emploi de la Banque Canadienne Nationale qu'il a laissée l'an passé pour entrer au département des obligations de la maison L.-G. Beaubien et Cie où il a perfectionné ses connaissances en matière d'obligations. C'est dans ce domaine qui n'est plus nouveau pour lui qu'il continuera dorénavant à exercer son autorité pour le bénéfice des nombreux clients et amis qu'il s'est fait dans le passé.

Au cours de sa carrière, M. Télesphore Poitras s'est acquis une vaste expérience des affaires bancaires. Il a été durant dix-huit ans au service de la Banque d'Hochelaga et plus tard lorsque cette banque a été fusionnée avec la Banque Canadienne Nationale au service de cette dernière. Il fut gérant de la Banque Canadienne Nationale à Ste-Claire de Dorchester, à Limoilou et à St-Sauveur de Québec avant d'être nommé gérant de la même banque à St-Romuald, poste qu'il a occupé durant huit ans avant d'entrer au service de la maison L.-G. Beaubien et Cie. M. Poitras s'occupera donc maintenant de la vente des obligations dans le district de Québec pour la maison J.-E. Laflamme, Limitée.

Le rapport annuel de l'International Nickel

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 17. — Les profits nets d'International Nickel Company of Canada Limited durant l'année 1930 ont été de $11,770,060, après les déductions nécessaires pour la dépréciation, la dépletion, les taxes et les autres réserves. Le rapport annuel de la compagnie qui vient d'être publié démontre que les profits nets des opérations ont été de $16,225,157. Une fois les dividendes privilégiés payés, la compagnie a gagné l'an dernier 67 centins par action commune sur un capital actions de 14,584,-025 actions. Ces profits se comparent à $1.47 par action en 1929 sur un capital de 13,758,208 actions. En 1929, les profits nets de la compagnie avaient été de $22,235,996. Les ventes de nickel sous toutes ses formes ont été de 75,284,352 livres l'an dernier au lieu de 125,577,789 livres durant l'année précédente. Les ventes de cuivre ont été en 1930 de 109,743,747 livres au lieu de 81,833,776 livres en 1929. Robert C. Stanley, président de Nickel, a déclaré dans le rapport que la compagnie s'attendait à ce que la tendance des affaires change totalement durant l'année 1931.

NOTES BRÈVES

Le marché a fermé plus fort à Wall Street particulièrement le compartiment des services publics. Le volume des ventes n'a pas été considérable.

Les prix des stocks ont fluctué entre d'étroites limites à Montréal, hier. Montreal Power a touché un nouveau haut pour 1931. Abitibi privilégié a perdu 1 point à 44.

C.-Howard Smith, président de Howard Smith Paper Mills Limited, est décédé subitement hier matin.

La fabrique d'automobiles de la compagnie Auburn située à Auburn, Ind. produit maintenant 70 machines par jour ce qui doit s'ajouter à la production de 200 machines par jour de la fabrique de la compagnie Auburn située à Connersville, Ind.

International Business Machines Cons. a gagné durant l'année écoulée $11.53 par action au lieu de $11.-03 en 1929.

Une diminution de 13.2 pour cent a été enregistrée dans les ventes de Montgomery durant les deux premiers mois de 1931 par rapport à la période de correspondante de 1930. Le New York Bureau rapporte que la diminution enrégistrée en 1931 n'est pas aussi considérables que celle qui avait été enrégistrée en 1930 par rapport à 1929.

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENU PAR FILS PRIVES DE MC-DOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Union Oil of California a baissé le prix du pétrole brut en Californie d'une cent à trente cents le baril. Standard Oil of California a baissé la gazoline pour le détail d'une cent le gallon dans le sud de la Californie.

Les prix de la gazoline ont été baissés d'une cent et demie à Seattle et à Tacoma. La production de pétrole brut en Californie durant la semaine finissant le 14 mars a augmenté de 1,600 barils par jour comparativement à la semaine précédente.

Union Carbide a gagné en 1930 des profits nets de $3.12 par action sur 9,-000.000 actions au lieu de $4.19 sur 8,-500,000 actions en 1929.

Sun Life Assurance of Canada a déclaré un dividende extra de $25, et un dividende régulier trimestriel de $6.25 par action.

Le Colonel Leonard Ayres de la Cleveland Trust Co. dit qu'on a la preuve que le fond de la dépression a été atteint mais qu'il n'y a pas de signe que la reprise des affaires est commencée.

Les expéditions de chambres à air pour pneus se sont chiffrées en janvier 1931 à 3,744,349 ce qui représente une augmentation de 11.4 pour cent sur le mois de décembre mais une diminution de 15 pour cent sur janvier 1930.

National Cash Register a gagné en 1930 des profits de 4 cents par action sur 400.000 actions de la classe B au lieu de $5.24 par action sur le stock A et B combiné en 1929.

Diamond Match a gagné en 1930 des profits de $14.28 par action. La compagnie subsidiaire a gagné $9.57 par action en 1930 au lieu de $9.60 en 1929.

U. S. Pipe and Foundries a gagné en 1930 des profits de $3.42 par action commune au lieu de $2.17 en 1929.

SOUTHERN CANADA POWER

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Les profits nets de la Southern Canada Power Company durant le mois de février 1931 ont démontré une diminution de $5,-135. comparativesnent à février 1930 à cause d'une augmentation de plus de $13,000. dans le pouvoir acheté provenant d'un manque d'eau de la compagnie. Les profits nets de la compagnie ont été en février 1931 de $117,552. au lieu de $122,687. dans le mois correspondant de 1930. Les profits bruts de la compagnie en février 1931 au total de $197,105. démontraient une augmentation de $6,-939. par rapport à janvier 1931. tandis que les dépenses d'opérations au total de $79,553. ont démontré aussi une augmentation de $12,074. Durant les cinq mois finissant avec février 1931, les profits nets de Southern Canada Power ont été de $644,230 au lieu de $636,885. durant la période correspondante de 1930.

DIVIDENDES

Montréal Light Heat and Power Consolidated 37 cents par action payables le 30 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

International Hydro-Electric System classe A, dividende stock d'un cinquantième d'action par action payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 25 mars. Les actionnaires qui le désirent pourront recevoir leur dividende stock en argent sur la base de 50 cents par action.

British Columbia Power Corporation classe A 50 cents par action payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

LETTRES DE FERMETURE

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

POST & FLAGG. — Le marché a été excessivement monotone durant la première partie de la séance aujourd'hui mais il n'a pas été faible. Il s'est graduellement relevé durant les deux dernières heures de la séance et il s'est également montré plus actif. L'intérêt des vendeurs a découvert a fortement augmenté durant la séance écoulée. Il y a eu de bons achats ce matin dans le compartiment des utilités publiques. Nous sommes très optimistes pour ces stocks de services publics et nous en recommandons l'achat pour une avance substantielle.

PAR GREENSHIELDS & CO.

GREENSHIELDS & CO. — Le marché de Bourse a avancé avec un faible volume de transactions. La tendance générale des cours était à la hausse. Les valeurs se sont vendues à des cours fermes tandis que l'activité se concentrait sur des titres de spécialités comme Radio et United Corporation. L'activité a été plus forte durant la dernière heure alors que le marché avancait. Radio, Columbia Graphophone et United Corporation ont avancé de nouveaux cours maxima pour le mouvement actuel. Woolworth a été demandé parce que l'on parlait d'une reprise des affaires de la compagnie durant mars. L'argent à vue a été offert à 1 1-2 pour cent. Le blé a fermé stationnaire et le maïs a avancé de 1 1-2 cent le boisseau. Le coton a gagné 25 points.

Sommaire du Wall Street Journal

Seance du 16 mars 1931

PAR BRUNEAU & RAINVILLE

Les stocks ont enrégistré des gains dans l'ensemble.

Vanadium Corporation a gagné en 1930 des profits de $3.04 par action au lieu de $5.26 en 1929.

Le Colonel Arthur Woods dit que la situation du travail est quelque peu meilleure.

Simmons Company a subi en 1930 une perte nette de $1,015,279. comparativement à des profits de $4,693,572. en 1929.

Les trusts de placement placent une plus forte proportion de leurs fonds dans les meilleures obligations.

Les ventes d'automobiles Hudson-Essex ont augmenté durant la semaine du 7 mars 1931 de 17.4 pour cent par rapport à la semaine précédente.

La garantie du Canadien Pacifique pour l'interet des obligations de la Soo Line sera continuée jusqu'au remboursement des obligations.

L'argent a touché un nouveau haut de 31. 3-8 cents l'once à New-York ce qui représente une avance de 1.19 pour cent.

Les exportations d'automobiles en janvier ont été de $16,413,129. comparativement à $13,166,674. en décembre 1930.

Colonial Beacon Oil a perdu 02,414,023 en 1930 comparativement à des profits de $247,615. en 1929.

DES GAINS PEU IMPORTANTS DANS LES PRIX DU BLE

La séance d'hier n'a pas été très intéressante à Winnipeg. — Les prix des oeufs ont baissé dans le commerce de détail.

A CHICAGO

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 17. — La séance a été dénuée d'intérêt à Winnipeg hier et les valeurs du blé ont clôturé avec des gains variant de 1-2 à 5-8 cent le boisseau. Les nouvelles importantes étaient absentes. On n'avait pas eu le rapport des ventes de blé pour le commerce d'exportation, en fin de semaine. Le support donné au marché a été limité à part quelques achats dans les options de mai pour des comptes étrangers. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	58½ à ⅜	59¼	58	59⅛
Juil	60 à 59⅞	60¾	59½	60⅝
Oct	62	62¾	62⅝	62¾
AVOINES:				
Mai	29½	29¾	29½	29⅜
Juil	29¾	30⅛	29⅜	30⅛
Oct	31⅜ à ½	31⅞	31⅜	31⅞
ORGE:				
Mai	27⅞	28⅜	27¾	28¼
Juil	29¼ à 29	29⅝	29	29½
Oct	31½	31⅞	31¼	31¾
BLE:				
Mai	106½	107⅜	106¼	107
Juil	108½	109	108¼	108½
Oct	109½	110⅝	109¾	110⅛
SEIGLE:				
Mai	33¼	33⅞	33⅛	33⅝
Juil	34¾	35⅜	34⅜	35⅛
Oct	37	37⅞	37	37⅞

A CHICAGO

Chicago, 17. — Les achats des maisons qui ont joué à la baisse ont aidé le blé à se relever hier en dépit d'une augmentation de 1.836.666 boisseaux dans le surplus visible de blé aux Etats - Unis. On rapporte it que les agences du gouvernement américain n'ont pas vendu plus de 460,000 boisseaux de blé le 21 février 1931 alors que commença la campagne d'exportation. Le surplus visible de blé aux Etats - Unis est supérieure de 46,153,000 boisseaux à celui de l'an dernier. Le blé a gagné 5-8 cent ou il est demeuré stationnaire. Le maïs a gagné de 7-8 cent à 1 1-2 cent. Les avoines sont demeurées stationnaires ou elles ont avancé de 1-4 cent et les provisions sont demeurées stationnaires ou elles ont avancé de 20 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
MAIS:				
Mar	62½	63½	62½	63½
Mai	66¼	66⅝	64⅞	66⅜
Juil	66½ à ⅜	67½	66	67⅜
Sept	66⅝ à ¾	67⅜	65⅞	67¼
BLE:				
Mar	79½	79½	79½	79⅝
Mai	79½	79½	79½	79⅝
Juil	62⅛ à ⅜	63¼	62⅛	62⅛
Sept	62¼ à ⅜	63⅜	62⅛	63¼
AVOINES:				
Mai	32⅛	32⅜	32⅛	32¼
Juil	32⅜	32½	32¼	32½
Sept	32½	32⅝	32½	32⅝
SEIGLE:				
Mai	40¼	41½	39¾	41½
Juil	40⅝	41¾	40½	41¾
Sept	41¾	42½	41¾	42½

MARCHES DIVERS

Montréal, 17. — Les prix des oeufs ont baissé sur les marchés divers de Montréal, hier tandis que les prix des autres produits sont demeurés stationnaires. Les oeufs frais de la Colombie Anglaise se vendant au char ont baissé de deux à trois cents la douzaine. Les extras frais ont été cotés à 25 et 26 cents et les premiers et les oeufs de poulettes ont été cotés à 23 et 24 cents. Les oeufs frais de l'Ontario et des Provinces des Prairies au char, ont baissé d'une à deux cents. Les extras se sont vendus à 24 et 25 cents, les premiers de 22 à 23 cents et les seconds de 16 à 17 cents. Les prix des oeufs ont été baissés pour le commerce de détail comme il a été annoncé samedi à l'exception des oeufs extras d'entrepôts qui ont gagné 1 cent à 22 cents la douzaine. Les arrivages d'oeufs ont été de 1,414 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 597 boites et les arrivages de fromage de 51 boites.

M. Télesphore Poitras qui vient d'entrer au service de la maison J.-E. Laflamme Limitée, banquiers en valeurs de placement.

LES PETROLES PLUS VIGOUREUX

Imperial Oil et International Petroleum ont avancé sur le Curb. — Noranda gagne $1.10 au cours de $18.35.

MOSS MINES

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — La petite Bourse de Montréal s'est montrée plus active hier et elle a enrégistré des gains prononcés. Cette avance était due en partie à la vigueur d'Imperial Oil et d'International Petroleum. Un nouveau bas a été enrégistré par Batkurst B qui recula d'un point au cours de 2. Associated Oil et Home Oil ont également reculé. Des gains fractionnaires ont été enrégistrés par Beauharnois Power Dominion Tar, Imperial Oil, International Petroleum, et National Distilleries.

Les stocks miniers ont été très actifs sous la direction de Noranda qui a fermé à $18.35 en m'eux de $1.10. Central Manitoba a gagné 1 cent à $0.-22, un nouveau haut pour 1931. Moss a touché un nouveau haut de 45 1-2 cents en mieux d'une cent. Siscoe a gagné une fraction de point. Ventures a gagné 15 1-2 cents au cours de $0.-80 et Wright Hargreaves a perdu une fraction de point au cours de $2.05.

Echos de Wall Street

SUR LE FIL OU LE RUBAN

Les perspectives du marché pour un avenir éloigné permettant un optimisme conservateur, nous continuons à recommander à nos clients d'accumuler graduellement les bons stocks, choisis avec discernement, durant les périodes de réaction. Il sera encore publié des rapports défavorables pour le premier trimestre de 1931 et il sera fait d'autres déclarations plus ou moins intéressantes au sujet des dividendes des compagnies, ce qui laisse entendre que la reprise prochaine des affaires sera lente et

(Suite à la page 7)

MONTREAL POWER TOUCHE UN HAUT DE 63 1-2 HIER

La place locale a réagi légèrement toutefois dans l'ensemble parce que les vedettes n'ont pas été actives.

CANADIAN COTTONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Les stocks ont perdu quelques fractions de points durant la séance d'hier sur la place locale mais la coulisse était ferme. Montreal Power a été mieux demandé et le titre toucha un nouveau haut de 63 1-2. La liste était apparemment supportée par la vigueur du marché américain mais les vedettes n'ont pas fait d'extravagance et elles ont fluctué entre d'étroites limites durant tout le cours de la séance. Le volume des ventes a atteint 14,527 actions. Voici les principaux changements survenus dans les prix des stocks:

Abitibi stationnaire à 11 1-2, Abitibi privilégié en perte de 1 à 44, Atlantic Sugar en perte de 1-2 à 33, B. C. Power en perte de 1-2 à 31 1-2, Canadian Car en perte de 1-4 à 16 3-4, Canada Cement en perte de 1-4 à 17, Canadian Pacific en mieux de 112 à 42 1-2, Smelters en mieux de 2 à 178, Dominion Bridge en mieux de 1-2 à 48 1-2, Dominion Steel & Coal B en mieux de 1-4 à 6 5-8, Fraser en perte de 1-4 à 2, Charles Gurd en mieux de 3-4 à 30 ex-dividende, McColl Frontenac en perte de 5-8 à 18 1-8, National Breweries stationnaire à 43, Shawinigan Power en perte de 1-4 à 58 1-4, Twin City en perte de 5 1-2 à 10 1-2 et Western Grocers prv en perte de 3 à 47, un nouveau bas. Canadian Cottons privilégié a perdu 13 1-2 pts à 52 pour sa première apparition sur le tableau, cette année. 49 stocks ont fait leur apparition sur le tableau. Là-dessus, 10 ont avancé, 16 ont reculé, 7 sont demeurés stationnaires et 16 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Montreal Power a enregistré un virement de 4,353 actions pour gagner 1 pt à 63 1-2 un haut pour l'année courante. Brazilian Traction est venu ensuite avec 3,959 actions et une perte de 1-8 pt à 26 7-8. Nickel a enregistré un virement de 1,086 actions pour fermer à 18 1-2 en mieux de 1-4 pt. Le total des ventes fut de 14,-527 actions au lieu de 42,075 actions vendredi et de 16,889 actions pour la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations fut de $3,-400.

BALANCE DU TRESOR

Washington, 17. — Les revenus du Trésor pour le 13 mars 1931 ont été de $10,541,369.28 et les dépenses ont été de $15,882,903.23. La balance du Trésor des Etats Unis était à cette même date de $61,774,656 45. Les recettes des Douanes durant le mois finissant le 13 mars 1931 ont été de $13,-192,572.58.

UNE AUTRE OCCASION

Prix défiant toute Compétition

Nous avons un certain bloc de

COBALT KITSON

à .0475 sous par action.
Sujet à confirmation.

E.-L. HARDY & Cie

74, ST-PIERRE
QUEBEC

28 années d'expérience.
Phone : 2-8630 et 6274.

Placez votre argent en
RENTES VIAGERES
du Gouvernement Canadien.

Si vous désirez avoir un revenu immédiat ou vous assurer l'indépendance dans votre vieillesse.

Pour informations, écrire ou téléphonez à Chambre 5, Ed. TURCOT, 104, rue St-Jean, Que., Tél. : 2-4639 ou 7296.

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre

H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.

Téls. : 2-4933, 2-1402

Bureau-chef : 200 rue St-Jacques, Montréal

Autres bureaux :
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

PLACEMENTS RECOMMANDES

	%	Echéance
Hôtel-Dieu de Lévis	5	1942
Fabrique N.-D. du Chemin (Québec)	5	1953
Hôpital Laval de Québec	5	1946
Hôpital Enfant Jésus (Québec)	5½	1947
Hôpital St-Luc de Montréal	5½	1940
Ville de Jonquières	5½	1940
Ville de St-Boniface	6	1936

Notre dernière liste complète fournie sur demande.

J.E. Laflamme Ltée
BANQUIERS en OBLIGATIONS

11-15, Sault au Matelot . . . Québec.

Tél. : 2-5109

LE PLACEMENT IDEAL

Deux tiens valent mieux que dix tu l'auras. C'est ce qui arrive lorsque l'on place ses économies en première hypothèque sur propriété de rapport. On a d'abord la garantie du gage représentée par la propriété et en plus la garantie de l'intérêt. Et cet intérêt est toujours plus substantiel que celui de l'argent placé d'une façon moins sûre et dans des entreprises qui le sont encore moins.

Cotations de MONTREAL

CAN. PACIFIC · CAN. POWER & P · INTL. NICKEL · QUEBEC POWER · FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-6645.

SEANCE DU 16 MARS 1931 — Ventes: 14,527 actions

	A				
155	Abitibi	10⅞	11½	10⅞	11½
100	Do pfd	44	44	44	44
190	Atlantic Sugar	33½	33½	32¾	33
10	Agnew Surpass pfd	88	88	88	88
10	Assoc Tel	69	69	69	69
	B				
25	Bathurst	5	5	5	5
66	Bell Telephone	148	148½	148	148
3,959	Brazilian	27	27⅛	26⅜	26⅞
135	B C Power A	41½	41½	41½	41½
10	Do B	17	17	17	17
	C				
265	Can Car	17	17	16¾	16¾
360	Can Cement	17	17	16⅞	17
20	Do pfd	95	95	94	94½
45	Can Cottons pfd	52	52	52	52
45	Can Hydro Elec pfd	80	80	80	80
50	Can Ind Alcohol	4¼	4¼	4¼	4¼
414	Can Pac Ry	42¼	42½	42	42½
80	C Pow and Paper	2	2	2	2
10	Can Wire & Cable B				
95	Cockshutt Plow	9	9¼	9	9¼
328	Cons Smelting	177½	178	177¾	178
	D				
340	Dom Bridge	48	48½	48	48½
158	Dom Steel & Coal B	6½	6⅝	6½	6⅝
75	Dryden	5	5	5	5
	F				
125	Fraser	2	2	1¾	2
	G				
70	Gen Steel Wares	6	6	5¾	5¾
170	Gurd Chas	30	30	30	30
25	Gypsum	10¾	10¾	10¾	10¾
	H				
15	Hamilton Bridge	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
	I				
1,086	Int Nickel	18¼	18½	18⅛	18½
20	Int Power pfd	69	69	69	69
	M				
35	Massey Harris	8	8¼	8	8
165	McColl Front	18¼	18¼	18⅛	18⅛
4,353	Mon Power	62¾	63½	62¾	63½
	N				
120	Nat Breweries	34	34	34	34
25	Nat Steel Car	37	37	37	37
	O				
10	Ottawa Traction	25	25	25	25
	P				
56	Power Corp	58½	58½	58½	58½
	Q				
50	Quebec Power	47	47	47	47
	S				
1,020	Shawinigan	58⅞	58½	58½	58½
45	Steel of Can	39	39	38¾	39
5	St Law Paper pfd	20	20	20	20
	T				
40	Twin City	10½	10½	10½	10½
	W				
25	Western Gro pfd	47	47	47	47
10	Winnipeg Elec	19	19	19	19
55	Do pfd	75	75	75	75
	Obligations du Gouvernement:				
1,000	Victory Loan 1933	104.20	104.20	104.20	104.20
1,300	Do 1934	103180	103.95	103.70	103.70
1,000	Ref Loan 1943	104.25	104.25	104.25	104.25
100	Do 1944	100.60	100.60	100.60	100.60
	Banques:				
26	Commerce	230	230	230	230
24	Montréal	299	300	299	300
28	Royal	287	287	287	287

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI · AM. TELEPHONE · GEN. ELECTRIC · U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tél. *2-2701.

Taux de l'argent offert à 1 1-2 p. c. — SEANCE DU 16 MARS 1931 — Ventes: 2,100,000 actions

	—A—				
1,600	Abitibi ABI	11¼	11⅜	11⅛	11⅜
1,600	Adams Exp. AE	21½	21¾	21½	21¾
5,500	Air Reduction ADN	100	103	99	102
6,800	Alld Chemical ACD	162¾	164	161½	163½
1,100	Allis Chalmers AH	36½	36½	36½	36½
1,300	Alleghany Corp. AYY	9⅜	9¾	9½	9¾
19,600	Am. Can AC	124½	125⅞	124¼	125⅝
4,900	Am. & For'n P. AFW	45⅞	47⅜	45¼	47¼
300	Am. Loco ALO	27½	27½	27	27
7,600	Am. M. & F. AFX	42	42⅝	42	42½
1,300	Am. Metal AMM	21	21	21	21
2,000	Am. Radiator ADT	19⅞	20¼	19⅝	20
1,900	Am. Smelting AR	51⅞	51½	51	51½
200	Am. Sugar ASR	53½	53½	53½	53½
4,400	Am. T. & T. ATT	194	195	193½	194½
2,100	Am. Tobacco B AT	120⅛	120⅞	119¼	119½
4,400	Am. Water W. AWW	72	73¼	71⅛	73¼
200	Am. Woolen WY	9⅜	9⅜	9⅜	9⅜
11,300	Anaconda Copper C	38½	39¼	37⅞	39¼
1,100	Ass. D. Gds DG	27⅛	27⅝	27⅛	27⅜
600	Atchison Ry A	190¼	190¼	190	190
1,600	Atl. Refining AFI	19	19⅞	19	19⅞
26,600	Auburn Auto AAC	190¾	198½	188	198
	—B—				
3,600	Baldwin Loco B	26⅞	26⅝	26⅛	26½
1,200	Balt. & Ohio BO	75	75	74	74¾
2,600	Barnsdall A BDL	11⅞	12⅛	11⅝	12⅛
15,700	Bendix Aviat BEX	22½	23⅜	22½	23⅜
1,400	Best & Co. BST	42	43⅜	42	43⅜
20,500	Bethleem Steel BS	61¼	63	60⅞	63
4,800	Borg. Warner BGW	28	28⅞	28	28⅞
1,100	Briggs Mfg BGI	20	20½	20	20
2,200	Bklyn M. T. BMT	64⅞	65⅛	64¼	65⅛
1,100	Burroughs Ad. BGH	28¼	29⅜	28¼	29⅜
	Byers A. M. ABY	56¼	58½	55⅞	57¼
	—C—				
100	Cal. Packing CFF	44⅞	44⅞	44⅞	44⅞
1,700	Canada Dry DGL	35¾	37	35½	37
1,800	Canadian Pacific nouv.	42¼	42¾	41⅞	42¾
2,100	Case J. I. CTM	113¾	115¾	113⅜	115⅜
500	Cerro de Pasco CDP	26¼	27¼	26¼	27¼
3,900	Ches. & Ohio CO	41⅞	42	41	41⅛
200	Chic. M. & St. Paul ST	6¾	7	6¾	7
21,800	Chrysler K	24⅞	24½	23½	24¼
800	Colorado F. & I. CF	24	24½	24	24½
18,300	Columbia Gas CG	41⅞	43¼	41⅜	43
5,700	Col. Graph CGH	15⅝	15¾	15¼	15½
1,100	Com. Solvents CV	19¾	19¾	19⅜	19½
23,000	Com. & South CW	11½	11¾	11½	11¾
	Congoleum COG	10¼	10¼	10⅛	10⅛
58,000	Cons. Gas G	106¾	108	106	108
1,900	Cont. Can CH	57¼	58½	57¼	58½
600	Cont. Motor CMR	4	4	4	4
1,700	Corn Products CFG	83½	84⅞	83⅛	84¼
4,900	Curtis Wright CWZ	5	5	5	5
	—D—				
500	Davison Chem. D	18½	18½	18½	18½
4,500	Dupont de Nem. DD	98¾	100	98¼	100
	—E—				
1,200	Eastman Kod. EK	167¾	170¾	166¾	170¾
15,900	Elec. Auto Lite ELO	72⅛	72⅜	70¾	72
18,700	Electric P. & L. EL	57⅛	58⅝	56¾	58½
300	Erie E	31	31	31	31
100	Erie 1er pr. E	42¾	42¾	42¾	42¾
	—F—				
800	Fisk Rubber FK	⅞	⅞	⅞	⅞
26,000	Fox Film A F	32½	33½	32⅛	33
2,100	Freeport Texas FT	37	37½	37	37
	—G—				
	Gardner Motor GRD	1½	1½	1½	1½
200	Gen. Asphalt AS	36¾	37	36¾	37
8,300	Gen. Electric GL	50⅞	52⅛	50⅞	51⅞
3,700	General Foods GF	53⅜	53⅝	53	53⅝
1,500	General Gas GGS	7¾	7⅞	7⅝	7⅞
35,700	Gen. Motors GM	44¼	44½	43⅞	44¼
300	Gen. Ry Signal GRS	77	78	77	78
1,000	General Theatre GTE	12	12⅛	11½	11⅞
10,200	Gillette Safety GIL	32½	33½	32⅛	33
2,700	Gold Dust GK	38½	39⅛	38⅜	39⅛
	Goodrich Tire GG	19	19	18¾	18¾
1,400	Goodyear Tire GOR	48	48	47½	47¾
200	Grigsby Gruno GGZ	5⅞	6	5⅞	5⅞
	—H—				
2,300	Houston Oil HO	53¼	55⅜	53¼	55
1,000	Hudson Motors HMT	21¾	22¼	21¾	22¼
1,300	Hupp Motors H	11½	11½	11⅜	11⅜
	—I—				
9,800	Int. Combustion IN	3	3¾	3	3⅜
1,600	Int. Harvester HR	56⅞	56⅞	56	56⅞
1,100	Int. Hy. Elec. A IPH	28¼	28¾	28	28¾
13,900	Int. Nickel N	18½	18⅝	18¼	18½
60,200	Int. Tel. & T. ITT	35⅞	37½	35¾	37⅜
	—J—				
12,000	Johns Manville JMP	72½	75	72½	75
1,400	Julius Kayser JKS	22½	23¼	22½	23¼
	—K—				
6,300	Kennecott KN	28	28¼	27¾	28¼
600	Kolster Radio KOR	1⅝	1⅝	1½	1½
20,600	Kreuger & T. KRT	26¾	27¼	26⅜	27¼
12,300	Kroger Groc'y KR	32¾	33¼	32¾	33⅜
	—L—				
4,000	Lambert Co. LAM	86¾	87⅜	86⅜	87¼
11,900	Loew's Inc. LW	57⅞	58⅛	56⅞	57⅞
1,100	Loose Wiles LO	53	54½	53	54½
7,900	Lorillard Tob LOR	18⅛	18⅝	18	18
	—M—				
600	Mack Trucks MQ	40	40	39⅛	39⅜
	Mex. Seaboard MSX	17⅜	17⅜	17	17⅛
200	Miami Copper MMP	8⅞	8⅞	8¾	8¾
100	Missouri Pac. MOP	34	34	34	34
1,300	Mo. Kan. & T. KT	20¼	20¼	19¼	19⅞
21,300	Montgom. Ward M	26⅜	26¾	25⅞	26½
	—N—				
7,100	Nash Motors NSS	37⅝	37⅞	37½	37⅞
700	Nat. Bellas H. NBH	8½	8⅞	8½	8⅞
3,000	Nat. Biscuit BI	80⅜	82¼	80⅜	80⅞
3,900	Nat. Cash R. NCR	33	33½	32½	33⅜
19,100	Nat. Dairy NPT	47	48¼	46½	48¼
2,100	Nat. Distillers NAD	35⅛	35¼	34	34⅛
15,400	Nat. P. & L. NPL	40⅛	41⅜	40¼	41¼
2,300	N. Y. Central CN	114½	114½	113⅜	113⅝
1,500	N. Y. New Haven V	89¾	90	89	89
1,800	Nevada Copper NV	12⅛	13	12⅛	13
300	Nor. & W. NFK	200	200¼	199	200¼
8,800	North Am. NA	84	86⅜	83¼	86⅜
	—O—				
300	Oliver Far. Eq. OF	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
	Otis Steel OST	14	14	14	14
	—P—				
2,400	Pac. Gas & E. PCG	53	53½	52¾	53½
20,200	Packard Mot. PAK	10⅛	10⅛	9⅞	10⅛
	Jan. Am. "B" PP	34⅞	35¼	34⅞	35¼
7,700	Paramount PX	44¼	44¼	43⅝	43¾
2,300	Penick & Fd PFK	43½	44	43	44
100	Peerless Motor PSS	3½	3½	3½	3½
1,500	Penn. RR. PA	59⅝	59¾	59¼	59½
5,300	Philipps Pete P	11¾	12¼	11¾	12¼
32,100	Pub. S. N. J. PUB	91	93⅝	90	93⅝
1,900	Pullman Inc. PU	54	54	53½	53½
1,900	Pure Oil PUY	9¼	9⅜	9	9⅜
6,500	Purity Baking PTY	51	54	51	54
	—R—				
156,700	Radio Corp. R	25½	26⅛	25⅜	25⅞
26,300	Radio Keith RKO	22	22¼	21⅞	22
1,900	Reading RDG	79½	78	79½	78
1,300	Reming. R. RR	15	15⅛	14⅞	15
700	Reo Motor RY	8⅛	8¼	8	8⅛
2,700	Republic Ste. RBC	21	21⅜	21	21½
500	Rossia Ins. ROS	224¼	224½	224¼	224½
1,400	Royal Dutch RD	37⅞	38⅛	37⅞	38
	—S—				
400	S. L.-San Fra. FN	37½	37½	37½	37½
3,100	Schulte Stores SHO	7	7¾	7	7¾
10,900	Sears Roeb. S	58⅜	59⅞	58⅛	59⅞
2,300	Simmons Bed SIM	19¼	19⅝	19	19⅛
2,600	Sinclair Oil SC	13¼	13½	13¼	13½
500	Southern Pac. SX	100½	100½	99⅞	99⅞
500	South Porto Rico PSU	11⅛	11¼	11⅛	11⅛
600	Southern Ry SZ	53¼	53¼	52¼	52¾
5,400	Stan. Brands SB	19½	19⅞	19⅜	19½
10,600	Stan. G. & E. SG	85½	86⅜	84⅜	86⅜
1,400	Stan. Oil of C. SCD	46½	46½	46¼	46¼
4,800	Stan. Oil N. Y. NY	22⅞	23⅛	22⅞	23⅛
11,900	Standard Oil N. J. J	46⅝	46⅞	46¼	46½
500	Sterling SLG	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
1,000	Stewart W. STX	20⅜	20¾	20⅜	20½
3,700	Stone & Webster SW	47¾	48½	47⅛	48½
1,900	Studebaker STU	23⅞	24⅞	23⅜	23⅞
	—T—				
7,100	Texas Corp. TX	30¾	30¾	30⅜	30½
3,200	Texas Gulf Sul. TG	52	52¾	52	52⅞
200	Timken Rol. B	55	55	55	55
700	Tobacco Prod. TB	2¾	2⅞	2¾	2⅞
	—U—				
700	Underwood Ell. UNX	67½	68¼	67½	68¼
5,000	Union Carbide UN	66	67	65½	67
700	Union Pacific UP	190½	190½	190	190
30,600	United Air Craft UAF	34½	35⅜	34	35⅜
1,500	United Cigar UC	5⅞	5¾	5⅞	5¾
19,800	United Corp. U	30	30¾	29⅞	30⅝
900	United Fruit UF	64	65¾	64	65¾
104,400	United Gas I. UGI	36⅛	37	35¾	37
400	U. S. Freight UFG	23¾	23¾	23	23¾
1,300	U. S. Ind. Alc. UD	69¾	71½	69¾	71⅜
4,300	U. S. Pipe & Fry CJ	33¼	34⅛	33¼	34⅛
2,200	U. S. Realty UZ	32½	33	32	33
4,100	U. S. Rubber RU	18⅜	18½	18¼	18¼
1,300	U. S. Smelting UV	24¼	25	24¼	25
25,100	U. S. Steel X	144¾	146¼	144⅜	146¼
	—V—				
16,200	Vanadium VA	68¾	69½	68¼	69½
	—W—				
300	Wabash WA	17¼	17¼	17¼	17¼
34,500	Warner Bros. WB	14⅛	14⅛	13⅝	13⅞
200	Western Union W	136	136	136	136
300	Westing. Air B. WKM	34⅞	34⅞	34⅞	34⅞
21,900	Westing. Elec. WX	90⅝	91⅜	89¼	91⅜
3,100	Willys Overl. OV	6½	6⅛	6⅛	6¼
15,400	Woolworth Z	63¼	65	63⅛	65
	—Y—				
3,300	Yellow Truck "B" YC	13½	13¾	13½	13¾
	Divers. Trustee Shar. C	6¾	6¾	6¾	6¾

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 16 mars 1931

		Haut	Bas	Ferm.
800	Assoc Oil	12	11	11
90	Bathurst B	2	2	2
100	Beauhar	8	7¾	8
165	B A Oil	13⅛	13	13⅛
15	[illegible] Vic pfd	30	30	30
25	Dist Seag	12¼	12¼	12¼
160	Dom Tar	13	13	13
3,715	Home Oil	103	100	100
896	Imp Oil	16	15⅞	16
105	Imp Tob	10¼	10	10
1,245	Int Pete	12¾	12⅝	12¾
10	Int Utls B	10	10	10
500	Nat Dist	50	50	50
10	Reliance G	10	10	10
295	Walkers	7⅝	7⅝	7⅝
	Mines:			
100	Central Man	22	22	22
24,250	Moss	45¼	44½	45¼
915	Noranda	1850	1760	1835
6,325	Siscoe	52	51	52
10,000	Stadacona	3	3	3
10	Teck Hu	705	705	705
200	Ventures	80	80	80
340	Wright H	205	205	205
	Obligations:			
$1,000	C. P. R. 4½ p c	99	99	99
	Hors-liste:			
10	Can Cel pfd	61	61	61
	Mines Hors-liste:			
4,000	Arno	6	6	6
2,100	Big Miss	49	44	44
700	Bidgood	8¾	8¾	8¾
1,100	Eldorado	95	90	92
500	Nevada	40	40	40
1,500	Newbec	6	6	6
500	San Ant	22	22	22
150	Sherritt G	110	110	110
600	Sylvanite	67	67	67
	Petroles Hors-liste:			
500	Calmont	14	14	14

Total des ventes :

Hier : Parts, 8,131 ; Mines, 42,140 ; Obligations, $1,000.
Samedi : Parts, 4,237 ; Mines, 15,875.

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	485	13-16
Berlin, marks	2379	
Copenhague, couronne	2673	½
Stockholm, couronne	2676	
Paris, franc	391	3-16
Rome, lire	523	⅜
Rotterdam, couronne	4006	½
Bruxelles, franc	1393	½
Genève, franc	1924	
Vienne, couronne	1405	
Athènes, drachme	129	
Christiania, couronne	2673	½
Madrid, peseta	1071	
Rio-de-Janeiro, milreis	820	

Dollar canadien 1-64 de 1 pour cent escompte.

En date du 16 mars 1931

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE N. Y.

SEANCE DU 16 MARS 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
4,000	Argentine 6 pour cent 1961	96⅜	96½	96½
46,000	Australia 5 pour cent 1955	72¼	73	73
15,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	110	110½	110½
4,000	Do 6 pour cent 1955	103⅞	104⅛	104⅛
6,000	Bolivia 7 pour cent 1958	34⅛	34⅛	34⅛
1,000	Bordeaux 6 pour cent 1957	67¾	68¼	68¼
124,000	Buenos Aires 6 p c 1961	80	83½	83½
13,000	Chile 6 pour cent 1961	84	84½	84½
8,000	Columbia 6 pour cent 1961	74½	76	76
15,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	66	66	65½
4,000	Canada 5 pour cent 1952	106¼	106¼	106⅛
16,000	French 7 1-2 pour cent 1941	124⅜	125½	125½
18,000	French 7 pour cent 1949	117¾	118	118
59,000	Italy 7 pour cent 1951	99½	99⅝	99¼
2,000	Lyons 6 pour cent 1934	104½	104½	104½
3,000	Marseilles 6 pour cent 1934	104½	104½	104½
46,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	89⅞	90⅜	90⅜
3,000	P L & M 7 pour cent 1958	106⅜	106⅛	106⅜
2,000	Do 6 pour cent 1958	104½	104½	104½
64,000	Peru 6 pour cent 1960	35¼	36	35
11,000	Poland 7 pour cent 1947	81½	83	83
51,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	90	90½	90⅜
10,000	Seine 7 pour cent 1942	107¼	107¼	107¼
15,000	Soissons 6 pour cent 1936	105	105	105
19,000	U Kingdom 5 1-2 p c 1937	106⅛	106⅜	106⅜
3,000	Warsaw 7 pour cent 1958	67⅞	68	67½

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 16 mars 1931

Blé No 4 ambre durum ouest	0.70
Blé du nord No 2	0.70
Avoine No 3 ouest	0.38
Avoine engrais No 1	0.38
Avoine engrais No 2	0.36
Orge ouest No 3	0.38
Orge ouest No 4	0.34
Orge ouest No 5	0.56
Bale d'avoine	0.20
Maïs d'Argentine	0.65
(Par boisseau au wagon)	

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.20
Deuxième patente	$4.60
Patente à boulanger	$4.30
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.50 à $3.65
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.90 à $4.00
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.70 $5.90

Graine moulue & engrais:

Son du Manitoba	$22.25
Gru rouge	$23.25
Gru blanc extra	$27.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $23. la tonne au détail.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 livres au détail	$2.60

Foin pressé:

Trèfle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$13.00
No 3 Timothy	$11.00

Fèves:

Oeufs:

Frais spéciaux	0.32
Frais extras	0.30
Frais premiers	0.27
Frais seconds	0.21
Frais poulettees extras	0.
Entrepôts extras	0.27
Entrepôts premiers	0.20
Entrepôts seconds	0.17

Beurre.

Cantons de l'Est pasteurisé No 1	31¾	31½
Ouest		0.32
Solide au détail	0.33	0.34
Moulé au détail	0.34	0.35

Fromage:

Blanc d'été		15¼
Blanc de l'Ontario		0.12
Coloré d'hiver	14½	14¾
Coloré d'été		0.16

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 livres, au détail : ex-voie ferrée	0.90
Montagnes Vertes N.-B., en gros (par sacs de 90 livres)	0.80

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	24
Oies de choix	27	23
Canards de choix	30	26
Canetons	32	28
Volailles de choix pour bouillir	26-35	23-32
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour fr...	32-35	29-32
Poulets de choix pour le gril	38-42	35-39
Pigeons de choix pour le gril	44-46	41-43
Dindons	26-40	33-37

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 16 mars 1931

		Haut	Bas	Ferm.
12,600	Acme	22½	21	21
900	Aconda	2¼	2¼	2¼
1,000	Ajax	150	145	145
4,000	Amity	2	2	2
3,778	Amulet	38	37	37½
2,500	Area	4	4	4
22,800	Arno	5⅞	5¼	5½
1,700	Alta Pac	19	19	19
26,500	B Holl	19	18	18
23,000	Bathurst	2¾	2¼	2⅝
1,500	Base Met	135	120	131
125,000	Bidgood	9	7⅞	8½
6,500	Bunker H	4	3¾	4
3,600	Calmont	14½	14	14
3,200	Cenam	4	4	4
4,700	C Trett	24	22	24
8,400	Chibou	36	35	35
33,000	Clericy	5¼	5	5
600	Columario	19½	19½	19½
1,000	Commw	15	14	15
485	Dome	1120	1110	1120
700	Falcon	16	150	160
2,000	Fed Kirk	4⅞	4⅞	4⅞
4,500	Goldale	7	6½	6½
2,000	Graham Bous	4	3½	3½
10	Gra Rouyn	170	170	170
3,650	Howey	30½	30	30½
365	Hollinger	805	805	805
1,600	Kirk Lake	65	65	65
29,000	Kirk Pre	1¾	1¼	1½
68,500	Koot Flo	2¾	2½	2¾
645	Lake Shore	2560	2550	2550
28,400	Macassa	44	41	42
170,200	Man Basin	6	4¾	6
23,000	Malartic	9	7½	9
35	McIntyre	2125	2105	2105
1,000	Merland	13	13	13
6,450	Mining Corp	281	275	281
11,000	Moffat Hall	5⅛	5	5
7,500	Moss	45	44½	45
126,000	Murphy	6½	6¼	6½
6,300	Newbec	6½	5½	6½
150	Nipissing	170	170	170
5,614	Noranda	1875	1860	1865
200	North Can	35	35	35
4,500	Old Colony	2	1¾	1¾
4,500	Olga	9½	8½	8½
4,000	Pet Cobalt	3	3	3
200	Premier	74	74	74
500	Quemont	18	18	18
700	R Macdonald	49	49	49
19,900	San Ant	24½	24½	24½
3,178	Sherritt	120	110	115
13,550	Siscoe	52	51	51½
21,000	Stadacona	3½	3⅛	3¼
300	St Anthony	10½	10½	10½
4,800	Sud Basin	80	75	76
15,650	Sylvanite	70	68½	68½
20,900	Tashota	15	11	15
2,285	Teck Hu	720	715	720
2,000	Thoms Cad	6½	6½	6½
2,200	Petrol Oil	29	28	28
6,000	United Kirk	7	6	7
1,575	Vipond	110	107	110
100	Waite	160	160	160
50	Wil Cough	5	5	5
2,425	Wright Har	210	203	203

Argent : 31⅜.

Total des ventes : 1,396,863.

HORS-LISTE:

2,200	Abana	15	15	15
2,250	Assoc Gas	10¾	10½	10½
1,500	Algonquin	4½	4	4¼
25,500	Apex	2	1¾	1¾
27,100	Big Miss	49	46	46
35,000	Bobjo	10½	10	10¼
1,000	Baltac	5½	5½	5½
165	B A Oil	1325	1325	1325
5,500	Baldwin	2¼	2	2
2,000	Brett	5	5	5
20,650	Cent Man	21	16½	16½
20,200	Cent Pat	6¾	5	5
225	Chem Res	370	370	370
2,000	Crown Res	1¼	1¼	1¼
1,500	Cobalt Con	4	4	4
100	Coniaurum	58	58	58
5,000	Duprat	1	1	1
50	Dalhousie	55	55	55
31,650	Dom Ex	12½	12	12
7,500	Can Kirk	5	5	5
510	East Crest	75	75	75
16,300	Eldorado	100	85	93
100	Foothill	40	40	40
500	Goldhill	⅜	⅜	⅜
9,500	Gem Lake	20	17	20
500	Flintoba	10	10	10
3,685	Home Oil	100	99½	100
220	Hudson Bay	525	525	525
252	Imp Oil	1550	1525	1550
550	Int Nickel	1830	1800	1800
10	Int Petrol	1275	1275	1275
24,000	Keora	4½	4	4¼
11,600	Jackson M	2½	2½	2½
6,000	Kirk Hunt	2	1¾	2
600	Mandy	11	11	11
11,000	McLeod	25	23½	24
45,150	Nordon	52	46	47
1,000	Por Crown	¾	¾	¾
6,000	Oil Select	5	4⅞	5
6,500	Pawnee	4	3¾	4
3,325	Pend O	151	135	145
32,800	Penin Pete	27	25½	26
21,950	Ritchie	12½	11	11½
95	Royalite	1000	1000	1000
106,900	S Keora	18	14	15
500	Sud Cont	2½	2½	2½
6,000	Sud Mines	3	2⅞	3
1,500	Potterdoal	1	1	1
1,000	Woodkrik	10	10	10
30,200	Ventures	86	79	79
2,000	Wainwell	3	2⅞	2⅞
1,700	White Lake	21	20½	20½

NEW YORK CURB

Fournis par Bruneau & Rainville

71 rue Saint-Pierre, Québec

Séance du 16 mars 1931

	Ouv.	Ferm.
Amer & For Pow Op Wks	45⅛	47⅛
Amer Gas & Electric	79½	82⅝
Amer Light & Traction	51¾	51¾
Amer Superpower	17¼	18¼
Assoc Gas & Elec A	22	22¼
Aviation of America	27¼	27¼
Canadian Marconi	3⅜	3⅜
Deere & Co'y	37½	38⅞
Elec Bond & Share	57¼	58¼
Ford Motor of Canada A	27½	27⅜
Ford of England	17½	17⅛
Ford of France		
Gulf Oil	66	68¾
Hiram Walker G & W		
Humble Oil	57	57
Imperial Oil	15⅜	15¾
Int Petroleum	13	13
Int Utilities A		
Int Utilities B		
Lehigh Coal & Nav	25½	26
Nat Public Ser A		
Niagara & Hudson	14¼	15⅛
Noranda Mines	18	18⅞
St Regis Paper	20	20⅞
Sheafer Pen		
S O Indiana	32	32
S O Kentucky	22⅝	22⅞
S O Ohio		
Taggart Corporation	17½	17½
United Light & Power A	31⅞	32
Vacuum Oil	57⅞	57
Det Inter Bridge 6 1-2 p c		
Do 7 p c	4½	4½

COMMENTAIRES DE BOURSE

(Suite de la page 6)

Les indices des stocks.

L'indice des placeurs d'argent pour les stocks communs de compagnies industrielles a touché 122.6 durant la semaine du 12 mars 1931 au lieu de 126.3 durant la semaine précédente. L'indice des spéculateurs pour les stocks communs de compagnies industrielles et de services publics inscrits à Montréal et à Toronto a touché 726.7 au lieu de 719.1. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies domestiques d'utilités publiques a touché 112.2 au lieu de 111.1. L'indice des placeurs pour les stocks communs de compagnies localisées à l'étranger mais dans lesquelles les Canadiens sont fortement intéressés, a touché 81.1 au lieu de 32.5 et l'indice des placeurs d'argent pour les trois groupes de stocks communs combinés a touché 112.0 au lieu de 113.3. Les prix ont été plus élevés pour 13 stocks et moins élevés pour 12. Brazilian a haussé de $26.4 à $27.6, Montreal Power de $61 à $62.6, Shawinigan de $56.1 à $58.3, Smelters de $181.7 à $183.8, Power Corporation de $54.7 à $57.9, British Columbia Power A de $40.7 à $41.9, Quebec Power de $45.3 à $47.3 et Winnipeg Electric de $17.7 à $19.1. Nickel a baissé de $18.7 à $18.2, et McColl Frontenac de $19.8 à $18.7. Les ventes ont été plus considérables pour 14 stocks et moins considérables pour 11 stocks. Les ventes de Montreal Power ont augmenté de 11,800 à 20,900, celles de Brazilian de 36,700 à 47,200, celles de B. C. Power A de 1,800 à 6,300, celles de Power Corporation de 1,000 à 3,1000, celles de Consummers Gas de 100 à 500, celles de Ford A de 1,500 à 3,000 celles de Canadian Car de 1,500 à 3,100 et celles de Winnipeg Electric de 500 à 1,700. Les ventes de Canada Cement ont diminué de 53,100 à 5,300, celles de Smelters de 6,700 à 4,900, celles d'Atlantic Sugar de 9,200 à 800 et celles de Nickel de 33,400, à 28,300.

(Commentaires venus par fils privés de McDougall et Cowans, Québec)

Bien que le stock commun de Canada Cement ait été inscrit sur la petite Bourse de New-York depuis quelque temps, ce n'est que tout récemment que le titre y a été actif. Financial Service a appris dans les cercles officiels que la compagnie n'a pas fait application pour faire inscrire ses actions sur le Curb de New-York mais que le règlement à ce sujet veut qu'un stock peut être inscrit pourvu que la chose soit demandée par deux membres au moins.

Roger-W. Babson, économiste bien connu, dit dans son dernier message à ses clients que le nombre des ouvriers ne sera pas suffisant d'ici 18 mois pour suffire à la production dans plusieurs lignes et que la situation du chômage devient un problème de moins en moins important. Babson prédit le relèvement des affaires.

Le sentiment est toujours prudent à Wall Street. La plupart des intérêts disent que la semaine courante sera importante et qu'elle pourra indiquer le prochain mouvement du marché. L'action des principaux stocks servira de baromètre pour le marché. Si les cours se maintiennent au-dessus des minima établis durant la semaine dernière et que l'activité augmente avec la hausse, cette tenue du marché sera envisagée comme favorable à une avance. Les observateurs conservateurs recommandent toujours de se tenir sur la réserve jusqu'à ce que le marché ait démontré qu'il est prêt à avancer. La tendance des stocks est à la baisse depuis le 24 février. C'est à cette dernière date que les indices moyens des valeurs industrielles et de chemins de fer ont touché leur palier maximum de 1931. En fermeture, samedi, l'indice industriel se trouvait avoir perdu 15 points comparativement au maximum de 1931 et il se tenait à 17 points de plus que le minimum de l'année courante. L'indice des chemins de fer se tenait à 10 points plus bas que le maximum de l'année courante et à 3 points de plus que le minimum.

On a annoncé sur la petite Bourse de Montréal que 345,000 actions additionnelles de classe B de l'International Utilities Corporation seront inscrites après avis officiel. Bien qu'il n'ait pas été fait de déclaration à ce sujet et au sujet de l'émission, on considère la chose comme significative parce que l'on a rapporté dernièrement que le stock de la classe B serait placé sur une base annuelle de dividende de $1 et que les actionnaires de classe A auraient l'avantage d'échanger leurs titres sur la base de 3 actions de B pour un action de A. D'après cette rumeur, le stock B serait haussé à 20 afin d'encourager les actionnaires de la classe A à faire l'échange voulu.

Du 1er septembre 1930 à la fin de janvier, les banques à charte du Canada ont placé $135,000,000 en obligations du gouvernement canadien et des gouvernements provinciaux pour la plupart. Les affaires n'ont pas besoin d'une finance considérable présentement et c'est pour cela que les fonds des banques sont placés sur les obligations.

En analysant l'industrie du petrole, Brookmire écrit qu'il n'est pas possible de prévoir le résultat de la situation actuelle. Brookmire croit que l'industrie va souffrir d'une longue période de dépression. Plusieurs compagnies plus faibles sont éliminées et les compagnies plus fortes émergeront finalement en meilleure position. (FINANCIAL SERVICE)

COURS DES TRUSTS FIXES

North Am Trust Shares : 6 1-2
Cumulative Trust Shares : 8 1-4
Canadian International : 8
Diversified Trustee Shares :
Séries originales : 19 1-4
Séries B : 16 1-2
Séries C : 6 3-4

ECHOS DE WALL STREET

(Suite de la page 6)

pénible. Il est possible que le marché des valeurs mobilières soit très irrégulier d'ici à ce que le mouvement de hausse soit définitivement repris. Durant cette période d'hésitation que nous entrevoyons, il sera possible d'acheter les bons stocks à des cours plus bas que ceux d'aujourd'hui. On a tout lieu de croire que le point extrême de la dépression dans le cycle commercial a été atteint et même dépassé. On a constaté la semaine dernière que la production industrielle en février 1931 a enrégistré un gain plus que saisonnier pour le deuxième mois consécutif. On s'attend à un nouveau gain dans la production industrielle de mars. Les affaires s'améliorent constamment en Europe et à l'étranger. Un accord naval est intervenu entre la France et l'Italie, les factions révolutionnaires sont moins actives en Allemagne et un armistice a été conclu entre l'Angleterre et l'Inde. Ces facteurs devraient contribuer au relèvement de la confiance.

UNITED FUEL INVESTMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — Les directeurs de United Fuel Investment Limited ont déclaré un dividende de 1 p.c. sur le stock privilégié payable le 1er avril prochain.

LE SUCRE BRUT

(Service de la Presse Canadienne)

New - York, 17. — Le sucre brut a baissé de 1-16 cent au cours de $3.20. Le sucre fin granulé a été offert au même prix de $4.40.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité

Québec, le 13 mars 1931.

Soumissions pour bâtisse de la Traverse Québec et Lévis.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour bâtisse de la Traverse Québec et Lévis" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à jeudi, le 26 mars 1931, à 4 heures p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.
No 14789.

COUR DE MAGISTRAT

JOSEPH GAGNON, Demandeur;

vs

ALFRED AUDIBERT, Défendeur.

Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers du dit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie-gagerie, seront vendus en vertu d'un bref Venditioni Exponas, le vingt-sixième jour de mars mil neuf cent trente-un, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, situé au No 102, rue Dorchester, en la Cité de Québec. Les dits meubles consistant en poêle, lits, tables, chaises, lampe électrique, etc. Le tout suivant la loi.

Québec, le 16 mars 1931.

G. DEMERS, H. C. S.

VENTE A L'ENCAN

La Loi de Faillite

Dans l'affaire de
LA CIE DES REMEDES DE L'ABBE WARRE,
59, rue St-Joseph, Québec, Qué.
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que MARDI, LE 17 MARS 1931, à 11 heures a.m., seront vendus par encan public, aux bureaux de Legendre & Jobin, 80, rue St-Pierre, Québec, les biens suivants :

A.—Médicaments "Abbe Warré" et autres remèdes	$2,762.37
B.—Ameublement, comprenant chaises, pupitres, tables, lampes électriques, etc., etc.	335.27
C.—Publicité	845.00
D.—Une caisse enregistreuse "National"	375.00

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc à tant dans la piastre pour les item A, B et C, et au plus haut enchérisseur pour l'item D.

Les listes détaillées sont visibles en aucun temps aux bureaux de Legendre & Jobin, 80, rue St-Pierre, Québec.

Le magasin sera ouvert lundi, le 16 mars 1931, pour inspection.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Pour plus d'informations, s'adresser à Legendre & Jobin.

V. LAMARRE & A. LAMARRE, Syndics.

Bureaux : 19, rue St-Jacques Est, Montréal, Qué.
Ce 6 mars 1931.
L.-J.-A. Demers & Cie, Encanteurs.

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES

Spécialité : Audition Municipale

147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Langlais, Godbout & Tremblay

AVOCATS

Roméo LANGLAIS, C. R.,
F.-X. GODBOUT, B.A.L.,
Thos. TREMBLAY, L.L.L.

Immeuble Financial
105, Côte de la Montagne

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de la SUCCESSION VACANTE de feu JOSEPH ROCHETTE, en son vivant, rentier, de Loretteville, P. Q.

AVIS est par les présentes donné à tous les parents, créanciers et intéressés en cette dite succession, qu'il sera présenté une requête au Juge en Chambre, siégeant au Palais de Justice, en la Cité de Québec, ou au Protonotaire de cette dite Cour, le trente de mars courant, 1931, à dix heures de l'avant-midi, conformément à une Ordonnance de Sir F.-X. LEMIEUX, Juge en Chef de cette dite Cour, pour la nomination d'un Curateur à la dite Succession Vacante.

Québec, ce douze mars mil neuf cent trente-un.

JOS. LaRUE, D. P. C. S.

Corporation de Québec
Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour fourniture et installation des pompes requises en rapport avec le tunnel du chemin de la Canardière.

Québec, le 12 mars 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "Soumission pour fourniture et installation des pompes requises en rapport avec le tunnel du chemin de la Canardière" et adressées au Greffier de la Cité de Québec, Hôtel de Ville, seront reçues d'hui à mardi, le 24 mars 1931, à 4 heures p.m.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Corporation de la Cité de Québec

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Hôtel de Ville
Trottoirs

Québec, le 12 mars 1931.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant, ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace de dessus les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de glace à partir du 28 mars courant jusqu'à la fin de la présente saison d'hiver.

Quiconque contreviendrait à cet ordre sera passible de la pénalité pourvue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur de la Cité.

CITE DE QUEBEC

REGLEMENT No 159

Concernant l'expropriation de terrains pour l'aqueduc.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de Ville de la Cité de Québec, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 13 mars 1931, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

ATTENDU les pouvoirs conférés à la Cité de Québec par l'article 490 de sa charte (19 Geo. V, chapitre 95);

ATTENDU que, dans l'intérêt public, il est nécessaire de faire un barrage à la décharge du lac St-Charles, pour régulariser le débit de la rivière St-Charles, assurer un meilleur approvisionnement d'eau à la Cité de Québec, tant au point de vue hygiène qu'au point de vue quantité;

ATTENDU que, pour cette fin, il est nécessaire d'acquérir une certaine quantité de terrains et de constructions dans la paroisse de St-Ambroise de la Jeune Lorette et la paroisse de St-Edmond de Stoneham;

ATTENDU qu'il est nécessaire que la Cité de Québec soit autorisée à acquérir lesdits immeubles à l'amiable ou par voie d'expropriation;

Il est ordonné et statué par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec, et ledit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o.—Pour construire un barrage au pied du lac St-Charles et exhausser les eaux dudit lac, pour des fins d'utilité publique, et notamment pour emmagasiner l'eau dudit lac St-Charles, régulariser le débit de la rivière St-Charles, assurer un meilleur approvisionnement d'eau à la Cité de Québec, tant au point de vue hygiène qu'au point de vue quantité, il est nécessaire d'acquérir les morceaux de terrains et les constructions suivants, savoir :

Paroisse St-Ambroise de la Jeune Lorette : 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1323-1, 1323-2, 1323-3, 1323-4, 1324, 1324-A, 1324-B, 1325, 1377, 1389, 1391, 1396, 1397, 1398, 1401, 1402, 1405, 1406, 1410, 1411, 1415, 1420, 1421, 1424, 1425, 1426, 1427, 1442, 1445, 1446, 1450, 1451, 1451-A, 1452-1, 1453-1-1, 1453-2-1, 1453-2-0, 1453-2-R, 1453-2-A, 1453-2-B, 1453-C, 1453-2-D, 1453-2-E, 1453-2-F, 1453-2-G, 1453-2-H, 1453-2-I, 1453-2-J, 1453-2-K, 1454-1, 1454-2, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1459, 1460-A, 1460-B, 1461-A, 1462, 1463, 1464, 1466, 1465, 1467, 1468, 1469, 1470, 1471, 1472, 1429, 1430, 1433, 1434, 1437, 1438, 1441, 1473, 1474, 1475, 1476, 1477, 1478, 1479, 1480, 1480-A, 1481, 1481-A, 1482, 1482-A, 1489, 1490, 1491, 1492, 1493, 1494, 1495, 1496, 1497, 1505, 1506, 1507, 1508, 1509, 1510, 1511, 1453-2-1-Q, 1453-2-1-Y, 1453-2-S, 1453-2-T.

Paroisse St-Edmond de Stoneham : 1, 2, 2-A, 2-B, 2-C, 3, 95, 70, 70-A, 69, 68, 67, 66, 65, 94, 81, 82, 71, 83, 84, 88, 93, 64, 63, 30, 31, 68-A.

2o.—Pour les fins ci-dessus mentionnées, la Cité acquerra, à l'amiable ou par voie d'expropriation, lesdits immeubles.

3o.—Les prix à être payés pour lesdits immeubles seront pris à même le montant de $400,000.00 que la Cité est autorisée à emprunter pour l'éclusage du lac St-Charles et les expropriations nécessaires à cette fin, en vertu de la section E de l'article 1 du chapitre 110 de la loi 20 Geo. V.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que conformément aux dispositions de la loi, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois pour adoption, le vendredi, 20 mars 1931.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS

ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.

EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

VENTE A L'ENCAN

Aux Nos 34 et 38 rue St-Jean
MERCREDI, le 18 MARS
à 10 heures a.m.

Nous avons instruction de vendre sans réserve le contenu de 15 chambre, consistant en plusieurs lits fini noyer et bureaux à toilette, commodes, sofas-lits, literie, buffets, tables de chambres, chaises et fauteuils, phonographe, service à toilette, vaisselle, garnitures de châssis, etc., etc. Visible avant la vente, de 9 à 10 heures a.m.

VENTE SANS RESERVE
LES ENCHERES MARCEAU Enr'g.
O. MARCEAU, Encanteur.

A nos Abonnés qui Déménagent :

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement le "Département de Distribution" afin de vous assurer un service régulier après le 1er Mai

TEL 2-7700

ADRESSE ACTUELLE

Nom ____________

____

____

APRES LE 1er MAI

____

____

M. KING A L'ATTAQUE PENDANT 4 HEURES 30

(Suite de la 1ère page)

Le grand cheval de bataille de M. King fut la conférence impériale. D'après lui, la mévente du blé était la cause du chômage. M. Bennett est parti pour Londres afin de trouver un marché pour notre froment à la conférence impériale. Il y a fait des propositions qu'il savait inacceptables au gouvernement britannique et il a commis erreur sur erreur.

Erreur d'avoir voulu changer les vieilles traditions britanniques; erreur d'avoir voulu imposer à tout l'Empire la politique du parti conservateur canadien; erreur d'avoir dit à la Grande-Bretagne: "C'est à prendre ou à laisser"; erreur de s'être mêlé des affaires politiques de l'Angleterre. "Enfin", dit-il, "M. Bennett a parlé sur un ton rogue au lieu d'être diplomate et de pratiquer la conciliation." A ce moment, notre pensée se reporte vers sir Wilfrid Laurier.

M. KING.—"Je crois que le premier ministre est sincère, mais il a tort de vouloir bâtir un mur autour du Canada et un mur autour de l'Empire. Pour cela, il nous faudrait une protection pour nos routes commerciales. Impossible d'y songer quand le monde entier parle de désarmement."

Le chef de l'opposition ne le dit pas expressément mais il insinua que la politique de M. Bennett rendrait nécessaire le rétablissement de la marine de M. Laurier ou la construction des dreadnoughts de M. Borden.

M. Mackenzie King termina en déclarant qu'il voulait que la conférence impériale qui sera reprise au mois d'août ou au mois de septembre réussisse. Pour cela, le gouvernement doit modifier ses propositions et le chef de l'opposition entend soulever l'opinion publique pour forcer M. Bennett à changer son fusil d'épaule ou plus exactement à ne pas employer la manière forte mais la manière courtoise.

M. Bennett répondra à M. King à 3 heures cet après-midi.

Les portes s'ouvrent à 3 heures trois minutes. Les galeries se remplissent en un clin d'oeil. On entend des bruits de voix féminines. Il y a cinq femmes pour un homme.

Le président BLACK.—"A l'ordre."

Tout le monde obéit à ce commandement et le silence est rétabli.

Présentation de rapports ministériels.

L'hon. M. Ian Mackenzie pose une question à l'hon. M. Duranleau, M. Brown à l'hon. M. Cahan. Les deux ministres répondent la même chose: "Que mon honorable ami place une interpellation sur l'ordre du jour: il aura sa réponse."

Le président donne la parole à M. Maxime Cormier (Restigouche-Madawaska) pour proposer l'adresse. Applaudissements.

M. Maxime CORMIER.—"M. l'Orateur, je crois que c'est la première fois depuis la Confédération qu'un Acadien reçoit l'honneur que le premier ministre et ses collègues ont bien voulu me faire en me confiant cette tâche." (appl.)

Le député de Restigouche réclame l'indulgence de la Chambre, comme tous ceux qui débutent, puis il entre dans le vif de son sujet. Il se demande s'il peut dire que le Canada est prospère. S'il ne l'est pas, ajoute-t-il, c'est la faute d'un gouvernement imprévoyant qui a fermé nos usines en permettant l'achat de produits étrangers.

M. CORMIER.—"Abraham Lincoln disait un jour: "Je ne connais pas grand'chose de la question de la protection (appl. à gauche), mais je sais que lorsque nous achetons des rails d'un pays étranger nous avons les rails et l'étranger a notre argent. Mais lorsque nous achetons des rails chez nous, nous avons et les rails et l'argent." (appl. à droite) C'est l'explication d'une manière simple mais claire d'un grand principe économique."

Le proposeur croit que la loi du chômage a été salutaire et providentielle.

M. CORMIER.— "Le parti opposé accuse le nouveau gouvernement de n'avoir pas guéri la maladie du pays dans quelques mois. Ce n'est pas sérieux."

Un mot ici de la conférence impériale, puis de l'embargo sur les produits russes, qui a provoqué des remerciements de Québec à Ottawa.

M. CORMIER.—"Pour que le gouvernement actuel de Québec félicite le gouvernement actuel du Canada, il faut que la mesure adoptée soit une mesure de la plus haute importance pour toutes les classes de la société." (appl. à droite)

Le député des Restigouche se réjouit de l'assistance aux écoles techniques et des autres mesures annoncées dans le discours du Trône. Puis il cite une parole de l'hon. sénateur Chapais qui a déclaré, en parlant de M. Bennett: "Le verdict de l'histoire sera qu'il fut un des plus grands hommes d'Etat que le Canada ait produits." (appl.)

Le proposeur de l'adresse termine son très court discours en anglais. Il fait en résumé l'histoire de son comté de Restigouche-Madawaska.

M. CORMIER.—"De 1867 à 1900, le comté de Madawaska a été conservateur. En 1900 il a mal voté. (rires) En 1908, il a encore si mal voté que conservateurs n'ont obtenu que 84 voix (rires). Mais, M. l'Orateur, l'enfant prodigue est revenu à la maison et il n'en partira plus." (appl. prolongés)

Le député de Restigouche-Madawaska conclut par un éloge du premier ministre que la gauche accueille par des sourires narquois. Il cite un éloge du "Star" de Montréal à l'adresse de son chef.

M. CORMIER.—"Le premier ministre actuel du Canada ne tourne pas dans un cercle, il va droit au but." (appl. à droite)

VOIX à gauche.—"Oh! oh!"

M. CORMIER.—"Grâce à ses belles qualités, le premier ministre accomplira avec succès et en temps et lieux..."

VOIX à gauche.—"Nouveaux temps et lieux."

M. CORMIER.—"...la grande tâche qui lui incombe." (longs appl.)

M. Victor Porteous (Grey-Nord, Ont.) seconde l'adresse.

M. PORTEOUS.—"Je m'attendais à proposer l'adresse mais j'ai été heureux de m'effacer devant un de mes collègues français." (appl.)

Le député de Grey-Nord salue le nouveau régime.

M. PORTEOUS.—"Nous ne sentons pas encore les effets de la politique nationale mais les industries commencent à rouvrir leurs portes."

VOIX à gauche.—"Oh! oh!"

M. PORTEOUS.— "Jamais les produits agricoles n'ont connu d'aussi bas prix que dans les 10 ou 12 derniers mois."

M. E.-C. ST-PERE (Hochelaga).—"Non, non, dans les six derniers mois."

M. PORTEOUS. — "Ce qu'il faut pour la classe agricole, c'est réduire le coût de la production."

M. VALLANCE.— "En montant le tarif."

M. PORTEOUS.— "Ce n'est pas le temps pour les riches de profiter de la situation présente." (appl. à gauche)

Le député de Grey-Nord termine en déclarant que le peuple du Canada peut avoir confiance dans le gouvernement pour retrouver sa prospérité. (appl. à droite)

Le très honorable M. Mackenzie King se lève (vigoureux applaudissements à gauche) Il est 4 heures moins cinq.

Le chef de l'opposition commence par les compliments d'usage.

M. KING.—"Le proposeur et le secondeur, selon la tradition, doivent trouver bien tout ce que le gouvernement a fait. Je crois que je démontrerai le contraire de ce qu'ils ont dit, mais je les félicite quand même (appl.) L'hon. député de Restigouche-Madawaska (M. Cormier) mérite des compliments tout particuliers pour avoir parlé anglais et français. L'hon. député de Grey (M. Porteous) a moins d'expérience que son collègue mais il a pour lui la jeunesse. S'il veut que le Canada soit prospère, il devra demander à ses chefs de changer leur politique." (appl.)

Le chef de l'opposition adresse ses félicitations à lord Willingdon "qui a été un si digne représentant du roi au Canada et vient d'être nommé vice-roi des Indes.

M. KING.—"Il n'était pas possible de faire un meilleur choix, dans cette période de troubles aux Indes (appl.) et le nouveau vice-roi a les meilleurs souhaits de tout le peuple canadien."

Le chef libéral prend le discours du Trône qui était sur son pupitre et déclare qu'il l'attaquera point par point.

M. KING.—"La crise économique est le premier sujet traité. Il faut d'abord voir le diagnostic que l'on a fait de la maladie dont souffre le pays au point de vue économique. Le discours du Trône nous dit que la crise n'est pas subordonnée aux forces du monde. Que veut dire l'hon. premier ministre dans ces paroles? Veut-il dire que le Canada doit être isolé du monde entier? Nous le verrons au cours de la session. J'ai peur que les politiques inaugurées par le nouveau gouvernement n'aient d'autre résultat que d'augmenter la fortune des riches et la misère des pauvres." (appl. à gauche)

VOIX à droite.—"Toujours les vieilles rengaines."

M. KING.—"Mon très hon. ami (M. Bennett) dit encore dans son discours du Trône que les causes de la crise économique sont antécédentes à la depression mondiale et ont originé au Canada. Je me demande si l'hon. premier ministre voulait faire allusion à certaine correspondance que l'on m'a montrée de lui."

M. BENNETT.—"Produisez-la et lisez-la, cette correspondance."

M. KING.—"Je crois, en effet, que je peux en produire une partie."

M. BENNETT (bondissant).—"Pardon, je soulève un point d'ordre. M. l'Orateur, si l'hon. chef de l'opposition veut faire allusion à une de mes lettres, qu'il la produise. Cette lettre pourrait avoir une toute autre signification que celle qu'il lui donne. Si c'est une lettre confidentielle, mon très honorable ami ne peut en parler."

M. KING.—"J'ai dit que l'on m'avait montré une lettre de l'hon. premier ministre."

M. BENNETT.—"Jamais un chef de l'opposition n'a osé parler en cette Chambre d'une lettre qu'il avait lue quand il n'avait pas même le droit de la voir. M. l'Orateur, devant une cour de justice, une pareille précédence serait promptement rejetée." (appl. frénétiques à droite)

M. KING.—"L'hon. premier ministre a écrit à un marin une lettre qui ajoutait l'insulte à la misère de cet homme." (appl. à droite)

M. BENNETT.— "M. l'Orateur, je répète que l'hon. chef de l'opposition n'a pas le droit de faire allusion à une lettre sans la produire et je demande une décision sur mon point d'ordre."

Le Président BLACK.—"L'hon. député (M. King) ne peut vraiment appuyer son argumentation sur une correspondance sans la produire."

L'incident est clos.

Le chef de l'opposition change de sujet et déclare que le commerce du Canada, qui avait fait des sauts merveilleux de 1922 à 1929 (sous le régime libéral), va en diminuant depuis que les conservateurs sont au pouvoir. Puis il passe à la dette publique et aux finances.

M. KING.— "Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir les finances du pays étaient en mauvais état."

VOIX à droite.—"Et la guerre?"

M. KING.— "Pendant sept années sur les neuf que nous avons été à la tête des affaires, le Canada a eu des surplus. Nous avons rencontré nos obligations avec des taxes et non avec des emprunts. Ce n'est pas ce que nos adversaires ont l'intention de faire. (appl.) Mais, grâce à une sage administration, nous avons réussi à baisser les taxes à une moyenne de $116,000,000 par an. (appl.) Et en dessus de tout cela, nous avons établi en ce pays un esprit d'harmonie et de coopération, comme nous n'en avions jamais connu, entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ce n'est pas ce qui existe actuellement. Mieux encore, nous avions créé un esprit de coopération entre le Canada et les autres parties de l'Empire." (appl.)

VOIX à droite.—"Sortez le drapeau." (rires)

M. KING.—"Mon très hon. ami (M. Bennett) a promis de mettre fin au chômage et il a dit: "Si je ne réussis pas, je périrai." (rires à gauche et appl. à droite) Eh bien, il n'a pas réussi. Qui peut dire que les conditions sont meilleures? Il y a encore des familles entières qui ne vivent que de la charité."

VOIX à droite. — "Ça vaut cinq sous."

M. KING.— "Nous n'avons jamais critiqué nos adversaires avant aujourd'hui, ni moi, ni mes partisans. Nous avons donné carte blanche à nos successeurs. L'électorat les avait choisis. A mon tour je dis: "Très bien, nous allons leur donner un loyal essai." Il y a sept mois de cela. Ils ont convoqué une session spéciale. Ils avaient toutes les chances de gouverner à leur guise. Je déclare que si les conditions sont telles que le Canada les connait actuellement, la faute retombe sur les hommes qui sont en face de nous."

M. BENNETT.—"Je ne crains pas ces critiques."

Le chef de l'opposition regarde le premier ministre les yeux dans les yeux.

M. KING. — "Mon très honorable ami est bien sensible aujourd'hui."

M. BENNETT.—"Non, mais j'ai protesté au nom de la simple décence." (rires)

M. KING.—"Je ne suis pas surpris d'entendre mes amis du gouvernement s'amuser de la sensibilité de leur chef."

M. BENNETT.—"La simple décence défend la publication des lettres personnelles."

M. KING.—"Est-ce que mon hon. ami mord encore?"

M. BENNETT (souriant).—"Non."

M. KING. — "Mais, qu'est-ce que l'hon. premier ministre a donc?"

M. BENNETT.—"Je suis simplement blessé par le fait qu'un ex-premier ministre se soit servi d'une lettre personnelle. Il n'y a rien de semblable dans l'histoire parlementaire."

M. KING.—"Le coup a dû bien porter tantôt puisque vingt minutes après mon honorable ami en sent encore les effets."

Le chef de l'opposition continue en disant que le premier ministre se moquait naguère des résultats obtenus par lui (M. King) et l'ex-ministre de la Justice (M. Lapointe) à la conférence impériale.

M. KING.—"Or, le discours du Trône nous apprend que tous ces résultats le nouveau gouvernement les a approuvés." (appl.)

Le chef libéral demande à son heureux rival de dire ce qu'il a fait pour promouvoir le commerce du Canada à l'étranger.

M. KING.—"Le discours du Trône nous apprend le règlement prochain des questions comme les pensions de vieillesse, la route trans-Canada, l'encouragement à l'agriculture et à l'enseignement technique, mais il ajoute: "Ça se fera quand les conditions économiques nous le permettront."

M. R.-B. HANSON.—"Sûrement."

M. KING. — "Mon honorable ami dit: "sûrement", mais le premier ministre a déclaré sur tous les hustings qu'il règlerait ces problèmes en arrivant au pouvoir, parce que les conditions économiques en exigeaient le règlement immédiat." (appl. à gauche)

M. COTNAM.—"Ça nous fait de la peine." (rires)

M. KING.—"Non, mais vous pourriez bien en avoir avant longtemps de l'autre côté de la Chambre. (appl. à gauche) M. l'Orateur, nous ne sommes pas en session spéciale aujourd'hui. Le discours du Trône nous annonce l'ajournement de la conférence impériale qui se continuera à Ottawa. Mon très hon. ami (M. Bennett) fait mieux de fixer la date de cette conférence. S'il croit qu'il va prendre la conférence comme prétexte pour précipiter les travaux du Parlement, pour se sauver de la critique, il se trompe grandement. Nous ne le laisserons pas faire." (rires à droite et appl. à gauche)

Reprenant le discours du Trône en mains.

M. KING.—"Il y a un paragraphe de ce discours que j'approuve entièrement."

L'hon. M. E.-N. RHODES.— "Il ne doit pas être correct." (rires)

M. KING.—"C'est le paragraphe qui dit que le coût de la production du blé doit diminuer et que les facilités de vente et de transport doivent augmenter. Je suis heureux de m'accorder avec tous mes adversaires sur ce point. Mon ambition n'est pas de faire simplement de la critique mais d'aider à régler ce problème. Je crois que mon très honorable ami est sincère. Je ne pense pas que sa politique soit bonne mais je le crois sincère et je suis impatient de l'appuyer sur ce point. Nous avons dit que la cause du chômage au Canada venait du fait que la classe agricole n'a pas les facilités nécessaires pour exporter ses produits à l'étranger. Le temps nous donne raison. La conférence impériale avait été convoquée pour la discussion de ce grand problème économique. Nous avions confiance qu'avec un mandat du peuple nous irions à cette conférence et que nous y obtiendrions un moyen de vendre notre blé. Mon très honorable ami (M. Bennett) caressait le même espoir. Nous avions le même but mais nos méthodes d'approche et nos politiques différaient."

Le chef de l'opposition cite l'hon. M. Dunning dans son unique discours du budget. Il disait: "Je veux rencontrer les autres parties de l'Empire, et tous les pays du monde avec un esprit de sympathie."

M. KING.— "Qu'est-ce que le premier ministre d'aujourd'hui a fait? Il a aboli jusqu'à la préférence britannique avant de se rendre à la conférence impériale. Nous apprenions que la conférence pouvait nous assurer la vente de notre blé et nous avions la conviction que la politique de notre gouvernement nous y aiderait. Je disais moi-même, la veille de l'élection du 28 juillet, que le règlement du problème du blé mettrait fin au chômage. Je déclare que des députés de l'Ouest que je vois à notre droite, M. l'Orateur, ne siégeraient pas là s'ils avaient dit à leurs électeurs ce que l'hon. premier ministre a fait durant la session spéciale. Inutile de parler de sécession en Saskatchewan ou ailleurs mais que ces mêmes députés aillent trouver leur chef (M. Bennett) et qu'ils le mettent en demeure de ne pas adopter la politique qu'il entend donner à ce pays." (murmures à droite et appl. à gauche)

M. Wm IRVINE.—"L'hon. chef de l'opposition dira-t-il comment il aurait approché le peuple britannique pour lui vendre du blé plus cher que les autres pays étaient prêts à lui en vendre?"

M. KING.—"Le peuple britannique eut été mieux disposé à recevoir le Canada, si le peuple canadien avait choisi la politique énoncée par M. Dunning."

Le chef de l'opposition regrette que le premier ministre n'ait pas choisi un ministre des Finances.

M. KING.—"Sûrement qu'il doit y avoir dans le parti conservateur un homme digne de ce poste." (appl.)

Le chef libéral s'arrête un instant.

VOIX à droite.—"Dépêchez-vous."

M. KING (se tournant vers le Président). — "M. l'Orateur, depuis six mois, j'ai laissé faire les membres du gouvernement. J'ai le droit de m'attendre à ce qu'on me laisse une heure ou deux pour leur dire ce que je pense. (app.) J'ai expliqué la méthode que nous avions adoptée. Quelle était celle de mon honorable ami? Il le disait aux cultivateurs de l'Ouest: "Je veux faire servir le tarif pour nous. Je me ferai un chemin à la dynamite s'il le faut pour nous trouver des marchés." (M. Bennett rit)

VOIX à droite.—"Et vous?"

M. KING.—"Je suis heureux d'avoir choisi des méthodes de paix. La guerre était finie. Mon très hon. ami (M. Bennett) s'écriait encore: "Quand le gouvernement sera à moi (rires à gauche) je me ferai un chemin, à la dynamite s'il le faut, pour étendre le commerce canadien." Eh bien, le gouvernement est à lui. Qu'a-t-il fait? Le Parlement s'est réuni en session spéciale, à sa demande. Pourquoi? Pour faire voter 20 millions de dollars pour remédier au chômage. Un mandat spécial signé par le gouverneur-général aurait pu assurer ces 20 millions au chômage."

M. BENNETT.—"Non, non, non."

M. KING.—"Le premier ministre a pris avantage de cette session pour faire voter des mesures contre l'Angleterre auxquelles le peuple ne s'attendait nullement. Nous les avons laissé passer pour qu'il se rende à Londres. J'espère qu'il nous expliquera comment il a pu abolir la préférence britannique, élever le tarif contre la Grande-Bretagne au moment où il s'en allait offrir le blé canadien au gouvernement britannique. Pensait-il forcer la Grande-Bretagne à acheter notre blé? Mon très hon. ami (M. Bennet) n'a pas été juste pour le Parlement et le pays. Le député de Bow River lui a demandé qu'elle était sa politique. Il n'a pas répondu. S'il avait admis qu'il s'en allait pratiquer la coercition à Londres, qu'auraient dit les membres de cette Chambre? Aucun individu et aucun cabinet ne peuvent aller faire des propositions à Londres pour le règlement de grands problèmes impériaux sans les avoir énoncées et discutées en Parlement. Je me demande si la conduite de l'hon. premier ministre n'est pas un mépris flagrant de la constitution. Au fond, à tout bien considérer, je pense que l'idée du premier ministre était de faire du Canada une unité économique, capable de se suffire à elle-même."

Le chef de l'opposition somma le premier ministre de s'expliquer sur ce point.

M. KING.—"J'espère avoir démontré que mon très hon. ami (M. Bennett) n'a été juste ni pour la Grande-Bretagne, ni pour le peuple, ni pour le Parlement. Les lois qu'il a fait voter à la session spéciale rendaient stériles toutes les propositions qu'il pouvait faire à la conférence impériale. Mais, M. l'Orateur il est six heures."

La séance est suspendue.

Il est 8 heures trois minutes quand le chef de l'opposition reprend la parole.

M. KING.—"Je tiens à dire tout de suite que j'aimerais mieux être capable de féliciter le premier ministre pour son attitude à la conférence impériale mais je dois le juger par ses déclarations et sa politique en cette circonstance. Je dois juger sa manière de présenter la cause du Canada."

Le chef libéral rappelle que depuis 40 ans il y a eu des conférences impériales.

M. KING.—"Je suis contre les conférences secrètes et je crois que les délégués doivent avoir le privilège de faire rapport aux parlements de leurs pays de ce qui s'y est passé. Le délégué d'un Dominion ne doit pas prendre une attitude telle qu'elle rend la conférence stérile. Ainsi, aux conférences de 1923 et de 1926, étant chef d'un gouvernement libéral, je ne pouvais convenablement proposer une politique contraire aux principes du gouvernement britannique. Or, le premier ministre du Canada a adopté à la récente conférence impériale une politique qui était nouvelle, sans tenir compte de celles qui avaient été préconisées par ses prédécesseurs en office. (appl. frénétiques à droite) C'est bien beau d'applaudir mais ça ne lui a rien donné." (appl. à gauche)

Le chef de l'opposition prend alors le discours de M. Bennett à la conférence.

M. KING.—"L'hon. premier ministre était à Londres pour obtenir un marché pour le blé canadien. Comment a-t-il procédé? Le début de son discours est tout simplement un grand: "Je suis" (I am)."

M. R.-B. HANSON.— "L'hon. chef de l'opposition regrettera ce qu'il vient de dire."

M. KING.—"Oh! je connais l'ironie de l'hon. député. Je ne regretterai rien de ce que je dis. Je suis ici pour dire ce que le peuple canadien pense." (appl. frénétiques à gauche)

Le chef libéral lit alors des extraits des discours de M. Bennett à Londres.

M. KING.—"Le premier ministre a dit: "Je suis ici pour améliorer les relations commerciales dans l'Empire. Je vous déclare que si vous n'adoptez pas le principe que je pose, il est impossible d'améliorer les conditions économiques de l'Empire britannique."

Suit la lecture d'un nouveau passage du "speech" que l'on a lu dans le temps. Citons celui-ci: "Je demande aux membres de cette conférence de mettre de côté tous leurs préjugés. Le temps n'est pas aux paroles mais aux actes."

M. KING.—"Dans ce discours, pas un mot des opinions des autres gouvernements. Une seule politique: la politique du parti conservateur canadien. Supposons que M. Ramsay MacDonald vienne à Ottawa et déclare que la seule politique pour l'Angleterre et l'Empire c'est le libre échange et qu'il ajoute: "Le temps n'est pas aux paroles mais aux actes." Que pourrait répondre mon très hon. ami (M. Bennett) à M. MacDonald? (appl. à gauche) Voilà l'attitude prise par le premier ministre du Canada à Londres. Je suis étonné de ne pas entendre nos amis d'en face applaudir. (rires et appl. à gauche) Quelle réponse M. Ramsay MacDonald recevrait-il s'il tenait le langage que je viens de rappeler?"

M. Armand LAVERGNE.—"Le Canada d'abord."

VOIX à gauche.—"Oh! oh!"

M. KING.—"Voyons ce que disait encore le premier ministre du Canada à Londres. Il ajoutait: "Une fois pour toutes, décidons si nous devons accepter le principe que j'ai posé." (appl. à gauche) M. l'Orateur, l'hon. premier ministre lui-même se sent incapable d'applaudir ses propres paroles." (rires à gauche)

VOIX à gauche.—"Mais applaudissez donc."

Le chef de l'opposition sent qu'il a tellement de succès auprès de ses amis qu'il lit tout le discours du premier ministre à Londres.

M. KING—"Mon très hon. ami (M. Bennett) n'aurait jamais enduré M. MacDonald parlant sur ce ton au peuple du Canada, qui, sur cela, j'en suis sûr, l'aurait appuyé. Rappelons-nous toujours que le premier ministre tenait ce langage dans un pays où il voulait vendre notre blé. La seule explication que je puisse trouver, le connaissant comme je le connais, (rires à droite) c'est qu'il ne voulait pas que nos offres fussent acceptées pour des raisons qu'il est seul à ne pas ignorer. Voulait-il porter le parti conservateur au pouvoir en Angleterre? Voulait-il devenir un allié des tories anglais?"

VOIX à droite.—"Vous avez tort."

M. KING (souriant).— "Eh bien, peut-être que j'ai tort."

Le chef de l'opposition lit les propositions faites par le premier ministre à la conférence: préférence tarifaire de 10 pour cent en faveur de la Grande-Bretagne, etc.

M. KING.—Les propositions étaient ambigues. Les journaux annoncèrent que la préférence de 10 p.c. signifiait une augmentation de 10 p.c. sur le tarif en vigueur ou à venir. Ce qui voulait dire qu'un droit de 30 p.c. serait élevé à 33 et un tiers p.c. pour les autres pays. Faut-il s'étonner que le peuple anglais ait été surpris de constater cette nouvelle augmentation de tarif d'un gouvernement qui voulait lui vendre son blé? Car, la préférence britannique, autrefois, c'était un tarif de 30 p.c. pour les autres pays et de 20 pour cent pour la Grande-Bretagne. Or, le premier ministre du Canada semblait offrir une hausse de tarif de 30 à 33 p.c. En d'autres mots, il voulait le droit pour le Canada de vendre son blé mais il refusait le droit à l'Angleterre de nous vendre ses produits. Jamais le premier ministre d'un Dominion n'a osé prendre pareille attitude. Que mon très hon. ami me dise si j'ai tort. Sa préférence était une hausse de tarif. Il ne dit rien, donc il m'approuve."

M. BENNETT.—"Non, je ne vous approuve pas."

VOIX à droite. — "Il vous le dira tantôt."

M. KING.—"Eh bien, j'affirme que j'ai raison. Et je ne suis pas surpris que le premier ministre d'Angleterre ait répondu: "Nous ne pouvons faire cela, nous ne pouvons pas taxer le blé." Quiconque connait les traditions de la Grande-Bretagne sait qu'aucun premier ministre britannique ne pouvait répondre autre chose. Racontant la conférence impériale, lord Passfield, qui en était le président, disait, par rapport à l'incident du "humbug", que les offres de M. Bennett n'avaient pas même été discutées parce que son principe de préférence protectionniste n'avait pas été accepté."

L'hon. M. C.-H. CAHAN. — "Mon très hon. ami me permettra-t-il une question?"

M. KING.—"Sans doute."

M. CAHAN.—"L'hon. chef de l'opposition croit-il que nous devions accorder une préférence à l'Angleterre sans rien recevoir en retour."

M. KING.—"Je suis pour une préférence telle que proposée par l'hon. M. Fielding en 1897, préférence approuvée par les gouvernements de sir Robert Borden et du très hon. M. Meighen."

M. CAHAN.—"Mon hon. ami n'est pas sans savoir que le Canada ne recevait rien en retour de cette préférence."

M. KING.—"L'hon. député (M. Cahan) ignore donc que la Grande-Bretagne est un des meilleurs clients du Canada?"

M. CAHAN.—"La Grande-Bretagne n'a jamais acheté du Canada pour un sou de marchandises qu'elle pouvait obtenir à meilleur marché dans un autre pays."

M. J.-F. POULIOT (Témiscouata).—"L'hon. chef de l'opposition ne croit-il pas que l'hon. premier ministre du Canada a commis une grave erreur en n'amenant pas l'hon. secrétaire d'Etat à la conférence avec lui?" (rires à gauche)

M. KING.—"En tout cas, l'hon. député (M. Cahan) sait que dans une conférence la courtoisie est nécessaire, car il est l'un des plus parfaits gentilshommes que je connaisse. Je ne veux pas prendre le temps de la Chambre inutilement."

VOIX à droite.—"Oh! oh!"

M. KING. — "Je ne parlerai pas beaucoup du humbug..."

M. LAVERGNE. — "M. Thomas a fait des excuses."

M. KING.—"Il a fait tout ce qu'un gentilhomme anglais aurait fait." (rires)

Le chef de l'opposition cite un extrait du discours de M. Thomas, le ministre britannique des Dominions. Le mot humbug sonne une ou deux fois, dans les commentaires du lieutenant de Ramsay MacDonald sur les offres de M. Bennett.

M. KING.—"Je citerai à mon très hon. ami l'opinion de Joseph Chamberlain sur la préférence britannique. "Nous ne pouvons vous ouvrir vos marchés", disait-il à la conférence de 1902, "si vous nous fermez les vôtres." C'est exactement ce que le premier ministre du Canada a proposé à la Grande-Bretagne. Est-ce qu'on n'a vraiment pas eu raison d'appliquer l'expresison de humbug à une pareille proposition? Mais alors, comment pouvions-nous espérer vendre notre blé après ce humbug? Même si la Grande-Bretagne changeait de gouvernement, la proposition de mon hon. ami (M. Bennett) serait inacceptable. Il fait mieux de ne pas convoquer sa conférence au Canada."

VOIX à gauche.—"Qui vous a dit cela?"

M. KING.—"La simple intelligence. Quant au mot de humbug, je ne vois pas pourquoi le premier ministre l'a si vivement ressenti. C'est une expression très douce quand on la compare à celles dont mon très hon. ami s'est servi dans ses critiques du gouvernement britannique en parlant de la conférence. Il a exprimé dans le "London Times" toute sa déception. J'ai consulté le dictionnaire sur le mot humbug. Le dictionnaire dit que c'est une déception, une fraude. L'hon. premier ministre s'est du reste servi lui-même de cette expression. Mais revenons au dictionnaire. Le mot humbug, d'après les juristes, veut dire un son qui n'a pas de sens (sound without sense). Je crois que cela peint assez bien la situation." (rires)

Le chef de l'opposition déclare que le premier ministre n'aurait pas du intervenir dans les affaires de l'Angleterre.

M. KING.—"Mon très hon. ami (M. Bennett) a commis erreur sur erreur à Londres. Mais la pire est d'avoir voulu se mêler de la politique anglaise. De quel droit le premier ministre d'un Dominion va-t-il à Londres pour dicter la politique du gouvernement impérial? Parlant au radio, il a dit: "Ce n'est pas une menace." Pourquoi a-t-il employé, lâché ce mot? Si le premier ministre du Canada a le droit d'intervenir dans les affaires d'une autre partie de l'Empire, il doit s'attendre à ce que les autres fassent de même. Que va devenir l'Empire britannique si nous devons prendre de pareilles attitudes? J'estime que les conférences impériales ne pourront plus être tenues s'il faut que nous y voyions des scènes comme celle de la conférence du mois d'octobre 1930. Chaque partie de l'Empire est autonome et personne ne doit intervenir dans ses affaires domestiques."

Le chef de l'opposition cite l'opinion de sir Alexandre Galt, blâmant l'intervention d'un gouvernement dans les autres Dominions.

M. KING.—"Si nous avons l'autonomie de notre pays, si nous voulons la conserver, commençons par respecter l'autonomie des autres parties de l'Empire."

Le chef libéral cite d'autres autorités pour appuyer ce qu'il vient d'affirmer, sir Wilfrid Laurier, sir Robert Borden, etc.

M. KING. — "M. l'Orateur, il y a plusieurs formes de coercitions. La coercition militaire a coûté à l'Angleterre la perte des Etats-Unis d'Amérique. La coercition économique ne rapportera rien à aucun pays."

Le chef de l'opposition déclare qu'il va conclure.

VOIX à droite.—"Non, non."

M. KING.—"L'hon. premier ministre a voulu construire un mur de Chine autour de l'Empire britannique mais il a commencé par vouloir bâtir un mur autour du Canada. Le mur de Chine avait des portes pour permettre aux citoyens de commercer avec le reste du monde. Mon très hon. ami (M. Bennett) a oublié ce détail. (rires) Croit-il que s'il réussissait tout irait bien? Qu'arriverait-il? Que deviendrait notre commerce étranger? Il faudrait protéger nos routes commerciales sur terre et sur mer. Or, actuellement, on veut enlever aux peuples le fardeau des armements. Si le premier ministre veut nous donner un empire selon son goût, il faudra que nous ayons un cabinet impérial pour en diriger les destinées. En prenant cette attitude, mon très hon. ami a posé un acte très grave. Quel a été le résultat? La conférence, en ce qui concerne la vente de notre blé, a été un fiasco complet. Le fiasco était assuré lorsque le premier ministre a quitté le sol du pays. Les relations économiques entre l'Angleterre et le Canada sont aujourd'hui très tendues. Elles le sont dans tout l'Empire. Le prestige du Canada en Grande-Bretagne est plus bas qu'il ne l'a jamais été."

M. BENNETT.—"Non."

M. KING.—"Certainement, et pendant ce temps, nos compétiteurs ont gagné du terrain. Voyez ce qui se passe en Argentine. Lisez le discours de Son Altesse Royale le Prince de Galles. Voyez ce qui se passe en Russie, dont nous entendrons parler d'ici à deux ans. La Russie a pris avantage de la politique de mon très hon. ami (M. Bennett). Elle dit aujourd'hui: "Pour montrer au Canada que je suis capable de lutter contre lui." Voilà des conséquences de l'attitude du gouvernement actuel envers la Grande-Bretagne. Si nous avons une conférence impériale ici, l'automne prochain, je veux qu'elle réussisse."

VOIX à droite.—"Oh! oh!"

M. KING.—"C'est mon ambition si ce n'est pas celle de nos adversaires. Si j'ai parlé comme je l'ai fait, c'est que je veux que l'opinion publique — et j'irai parler au peuple s'il le faut— force le gouvernement à changer sa politique extrémiste, ses propositions inacceptables afin que la conférence de l'automne prochain réussisse."

Le chef de l'opposition déclare que la situation financière et commerciale du pays et la diminution des revenus démontrent l'erreur de la politique du gouvernement, même à l'intérieur du Canada.

M. KING.—"Je répète que mon très hon. ami peut être sincère. Le malheur est que son idée de faire du Canada une unité économique est la plus dangereuse qui soit possible. Si le motto "Canada d'abord" veut dire l'autonomie du pays, tout le monde l'approuve, mais si cela veut dire une hausse du tarif, un mur pour nous empêcher de commercer avec l'étranger, c'est une chose inacceptable. Nos adversaires sont tellement préjugés qu'ils ne veulent pas même reconnaitre les idées des autres. Puis-je dire à mon très honorable ami qu'il constatera que son idéal "Canada d'abord" ne s'exprime pas par une politique tarifaire mais par l'idéal qu'envisageaient nos pionniers, nos missionnaires et tous ceux qui ont voulu faire du Canada une grande nation. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons qu'avec cet idéal notre pays grandira. Nous sommes contre les politiques extrémistes, qu'elles soient pour la protection ou le libre échange. Mon hon. ami se rendra compte un jour que ce qui nous donnera le progrès et la prospérité, c'est la conciliation et non la coercition." (longs appl.)

Le chef de l'opposition termine en proposant un amendement.

La gauche applaudit longuement M. King lorsqu'il reprend son siège.

L'Orateur lit l'amendement du chef de l'opposition.

Le Président BLACK. — "Est-ce le plaisir de la Chambre d'adopter cette motion?"

Le premier ministre se lève. (longue ovation à droite)

M. BENNETT.—"Comme l'heure est avancée, M. l'Orateur, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat."

VOIX à gauche (de députés impatients de voir la bataille se continuer).—"Non, non."

Le débat est ajournée et, à 10 h. 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi après-midi à 3 heures.

ENQUETE A WINNIPEG

Sur les accusations portées contre le Manitoba Pool Elevator.

Winnipeg, 17. — Une commission royale a été nommée hier par le premier ministre Bracken pour enquêter sur les accusations portées contre la Manitoba Pool Elevator Limited, et formulées par M. James Murray, une autorité de Winnipeg, dans le commerce des grains.

Cette commission sera constituée par un seul homme, M. E.-K. Williams, C.R., avocat de cette ville, qui a acquis une vaste expérience dans plusieurs commissions formées par le gouvernement.

M. Murray formula ses accusations dans une lettre au premier ministre, la semaine dernière. Un peu plus tard, le col. E. Burnell, président du Manitoba Wheat Pool déclara que ces accusations étaient absolument fausses et pria le gouvernement de nommer une commission d'enquête.

M. Murray prétend que le Pool a frustré les cultivateurs et actionnaires de grosses sommes en sous-classant les grains que l'administration fut extravagante et qu'elle induisit les cultivateurs à devenir actionnaires en leur promettant l'impossible.

UNE TERRIBLE TRAGEDIE SUR L'ATLANTIQUE

(Suite de la 1ère page)

Squires, premier ministre de Terre-Neuve.

"Ce matin, lundi, à 11 h.," dit le premier ministre dans son message, "le département de la Marine et des Pêcheries reçut un sans-fil de Horse Island à l'effet qu'une explosion s'était produite à bord d'un vaisseau inconnu, à environ 8 milles à l'est de Horse Island, et que le dit vapeur était en feu. Plus tard, un autre message annonça que quelques hommes avaient atteint Horse Island, et que le vapeur en question était le Viking, affecté à la chasse aux phoques, que sa soute aux poudres avait fait explosion, que l'arrière du bateau avait coulé immédiatement, et que le reste avait commencé à brûler. Un troisième message annonça que le capitaine était grièvement blessé, que le cuisinier, l'opérateur de sans-fil, le stewart, le navigateur et le docteur manquaient à l'appel. Mais il était impossible d'avoir d'autres détails, vu que les hommes arrivés à ce moment sur l'île étaient tellement épuisés qu'ils ne pouvaient raconter ce qui s'était produit.

"Enfin d'autres messages laissèrent entendre que le nombre des victimes serait probablement d'une vingtaine.

"Promptement, sur réception du premier télégramme, le département de la Marine et des Pêcheries donna instruction au vapeur Foundation Franklin de prendre la mer avec des médecins, des infirmières et des remèdes. Le vaisseau partit à 2 h. 30 suivi à six heures p. m., par le vapeur Sagona, avec trois médecins, deux infirmières et une équipement médical et chirurgical complet, des provisions et des vêtements.

"Le sans-filiste de Horse Island fut prié de tenir le département au courant de tout nouveau détail, de télégraphier les noms des personnes sauvées, des blessés et des disparus, mais aucune réponse n'avait encore été reçue à 7 h. du soir".

LE COMMERCE DES LIQUEURS DANS ONTARIO

(Suite de la 1ère page)

té. Ces baisses sont attribuées en partie à une diminution des touristes en cette province.

"Aucune base de comparaison n'existe entre les résultats financiers de contrôle de la boisson dans l'Ontario et Québec", dit le rapport en commentant certaines critiques formulées à cet égard. Rien ne serait plus fatal à la cause de la tempérance qu'un commencement de rivalité entre les deux commissions pour faire le plus gros chiffre de ventes. Une telle rivalité dans la vente des boissons et les profits à en obtenir amènerait les résultats les plus déplorables, et la politique de "vendre le moins possible" serait vite transformée en une politique de "vendre le plus possible".

Le rapport ajoute enfin que les conditions ne sont pas les mêmes dans les deux provinces et que celle qui reçoit ses marchandises directement des transatlantiques sauve les frais du chemin de fer. Ce document mentionne aussi que le contrôle dans l'Ontario est le plus strict qui ait jamais été appliqué en ce pays par une commission de liqueurs, et qu'un pareil contrôle réclame beaucoup d'argent.

GRAVE ACCUSATION

Il y aurait de la contrebande des emplois de secours, à Winnipeg.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 17. — Au cours d'une réunion ouvrière tenue en fin de semaine, des membres ont prétendu que certaines organisations politiques et commerciales faisaient la "contrebande" des emplois de secours, au lieu de laisser les agences régulières de placement dispenser le travail.

La Winnipeg Civic Progress Association, une organisation politique, ainsi que le Board of Trade ont été mentionnés comme étant les deux organisations qui obtiennent les meilleurs emplois pour leurs propres applicants, en rapport avec les travaux entrepris pour remédier au chômage. On a prétendu que cette manière d'agir était injuste pour les autres chômeurs qui cherchent à obtenir du travail par les bureaux de placement reconnus.

PAQUET VA EN APPEL

On entendra encore parler du cas du président du grand jury.

Le procureur d'Emilien Paquet a donné avis aux procureurs de la Couronne, hier, qu'il porterait en appel le jugement de l'hon. juge Revees Hall. Par ce jugement, l'hon. juge Hall avait rejeté le bref d'Habeas Corpus demandé par Paquet. Cette cause avait soulevé un vif intérêt et il est probable que les discussions devant la Cour d'Appel ne seront pas moins intéressantes. La Couronne sera encore représentée par MM. Valmore Bienvenue, C. R., et Lactare Roy, C. R.

GAIN DE CAUSE A OSCAR MAJOR

Le rédacteur du Petit Journal gagne son procès contre le Goglu, le Miroir et le Chameau.

DIFFAMATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 17. — "Les déclarations publiées dans Le Goglu, Le Miroir, et Le Chameau, trois périodiques locaux, au sujet d'Oscar Major, rédacteur du sport au Petit Journal, sont libelleuses et diffamatoires à première vue et ont été publiées par malice", a déclaré hier le juge Greenshields, en cour supérieure en accordant à M. Major des dommages pour mille dollars contre Joseph Ménard, éditeur des trois journaux incriminés. M. Major avait intenté une action au chiffre de dix mille dollars, mais Sa Seigneurie réduisit la réclamation principalement à cause de la circulation limité des trois publications.

Le demandeur alléguait que les articles publiés étaient de nature à faire tort à son honneur et à sa réputation, et à l'offrir au mépris de ses amis et du public en général dans Montréal et ailleurs. "Ces articles", prétendit-il, furent écrits avec malice, étaient faux, libelleux et contenaient contre moi des accusations d'offenses criminelles et d'actes malhonnêtes".

Dans sa défense, M. Ménard plaida ignorance de certaines de ces allégations, il nia catégoriquement avoir écrit les articles incriminés, et nia l'exactitude des insinuations attribuées par le plaignant aux mots et expressions employés dans ces articles. Il ajouta que les articles en question avaient été publiés dans la section sportive du journal et avaient été provoqués par des critiques écrites par le plaignant.

DISCOURS DE E.-W. BEATTY

(Suite de la 1ère page)

ou d'un état de choses qui affecte quelque commerce particulier. Personne ne peut reprocher à l'individu de réagir ainsi devant une situation personnelle comme celle-là, mais il ne serait pas sage de prétendre que le pire de nos diverses situations représente la moyenne, tout comme en 1929 nous fûmes enclins à croire que le meilleur était réel et permanent.

"Je crois qu'il est du devoir des autorités fédérales et de la Chambre de Commerce Canadienne d'établir jusqu'à quel point les nouvelles émanant de la Russie soviétique sont de la propagande et combien d'elles sont vraies. Il semble inconcevable que le Canada traite la Russie comme une compétitrice amie, si son ambition est de détruire les bases politiques et économiciales sur lesquelles notre pays et toutes les autres nations civilisées ont été édifiées. S'il est vrai et si le fameux plan soviétique de cinq ans ne peut réussir que par l'aide directe ou indirecte des autres nations du monde entier, il est nettement raisonnable que cette aide ne soit pas accordée par notre pays, mais entre-temps nous devons apprendre plus que nous l'avons fait et explorer plus que nous l'avons fait les possibilités de notre développement commercial en Orient et dans l'Inde".

GANDHI EST MAL ACCUEILLI

(Suite de la 1ère page)

La confusion régna quand des partisans de Gandhi parvinrent à faire descendre le communiste. Ils lui arrachèrent des mains le drapeau rouge qu'il voulait clouer sur le mât, et ils rétablirent leur propre drapeau que la foule avait arraché.

Gandhi déclara à son tour qu'il avait fait tout son possible pour obtenir de Lord Irwin l'élargissement des chefs ouvriers emprisonnés, et qu'il continuerait de travailler dans ce sens, si la chose devait être dans l'intérêt du mouvement d'indépendance.

Passant ensuite à d'autres angles de la situation politique, Gandhi réitéra que le congrès hindou qui doit se réunir à Karachi, réaffirmera la résolution adoptée à Lahore, l'an dernier, en faveur d'une indépendance non équivoque. Les délégués hindous à la conférence de la Table Ronde que nous tiendrons prochainement formuleront la même demande", ajouta-t-il.

4 COUPS DE FOUET

Juste sentence contre un satyre. — 2 ans de bagne en surplus.

Un individu de cette ville, âgé d'une quarantaine d'années, qui s'était rendu coupable de déréglements monstrueux contre les moeurs, et qui avait entrainé dans son vice deux jeunes gens, a été sévèrement condamné, hier matin, par M. le juge Arthur Fitzpatrick. Il passera deux ans au pénitencier et recevra quatre coups de fouet.

CINQ DISPARUS

A la suite de la destruction d'un pavillon dans un sanatorium.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Jamestown, R.I., 17. — Cinq personnes sont disparues à la suite d'un incendie qui a détruit le cottage No 3 d'un sanatorium privé du Dr William L. Bates ici, hier soir.

Les disparus sont: Edward Peckman, 83 ans, Catherine Gerhard, Edward Shea, et Harry Eastman, tous des malades, et Joseph Hardman, qui faisait partie du personnel.

Mathew Cox, 00 ans, un autre malade, fut sauvé lorsqu'on le lança par une fenêtre du second étage, mais il est grièvement brûlé.

Il y avait 17 malades dans le cottage détruit.

DE NOUVEAUX AMENDEMENTS DE LA VILLE

(Suite de la page 3)

Dans un autre amendement, la ville demande d'être exemptée de payer des taxes à des municipalités environnantes, comme Québec-ouest, Château d'Eau, Loretteville, Charlesbourg, etc... où passent les tuyaux de l'aqueduc. Voici cet amendement : "Les tuyaux et conduites d'aqueduc de la cité de Québec ainsi que les terrains sur lesquels ils passent seront exempts de taxes municipales et scolaires dans les municipalités environnantes de la cité de Québec".

Avant de soumettre ces deux amendements à ses collègues, le maire Lavigueur a déclaré que la ville paie beaucoup trop cher de taxes à ces municipalités pour le passage de ses tuyaux. Il a jeté un cri d'alarme, disant que c'était une exploitation et qu'avant longtemps, la ville paiera $20,000 par années de taxes à ces municipalités au lieu de $9,884.76 comme elle va payer cette année.

Le maire rappela d'abord qu'en vertu d'une décision du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, la ville va être obligée de tenir un referendum pour ses pavages, ses travaux d'aqueduc, la reconstruction du pont de l'avenue Parent etc... Pour ce qui est des pavages et des travaux d'extension de l'aqueduc, il ajouta que cette décision est contraire aux intérêts de la ville. Il fit remarquer que plusieurs rues de la cité ont absolument besoin d'être pavées, tandis que les autorités municipales sont obligées de donner le service d'eau à tous les contribuables qui le demandent et qui paient pour.

"Quand tous les délais prescrits par la loi auront été observés, avant et après le referendum", dit le maire, "nous serons rendus au début de juillet pour commencer ces travaux".

Le chef de l'administration fit remarquer que la reconstruction du pont de l'avenue Parent, bien que nécessaire, pouvait être retardée de quelque mois, qu'elle était moins pressée en tout cas, que les pavages, les travaux d'aqueduc et, principalement, le nettoyage de nos rivières. Il rappela que le nettoyage des rivières a été fortement recommandé par le service municipal d'hygiène, qu'une ordonnance du service provincial d'hygiène l'a même réclamé et que les journaux ont fait une campagne pour souligner l'importance de cette amélioration.

Le maire Lavigueur en vint alors à parler des taxes que la ville paie pour ses tuyaux d'aqueduc.

"Il y a quelques années", dit-il, "un bill était présenté pour l'érection d'une municipalité en plein champs, la municipalité de Québec-ouest. Les promoteurs de ce bill arrivèrent à la dernière minute, sans que la ville de Québec en eût été avertie, avec un amendement qui n'était pas couvert par les avis mais qui fut accepté quand même par le Conseil Législatif. Cet amendement donnait le pouvoir à la municipalité de Québec-ouest d'imposer à la cité de Québec des taxes pour le passage de ses tuyaux. Nous avons reçu en juin dernier un compte de taxes qui se chiffrait à $27,000 ou $28,000 pour le passage de nos tuyaux dans Québec-ouest, à qui nous fournissons l'eau pour la somme minime de 15 cents du 1,000 gallons. Nous avons réussi à régler ce compte en payant $12,500 à Québec-ouest".

Le maire ajouta que les taxes chargées par Québec-ouest pour l'année 1930-31 s'élèvent à $6,077.25. Il dit aussi que d'autres municipalités ont suivi l'exemple de Québec-ouest et qu'elles chargent des taxes à la cité de Québec.

Voici un tableau des municipalités à qui la cité de Québec paye des taxes pour le passage de ses tuyaux :

Loretteville	$ 11.77
Château d'Eau	771.74
Commission Scolaire de la Jeune Lorette	945.00
Saint - Charles de Charlesbourg	1,403.32
Commission Scolaire de Charlesbourg	675.68
Québec-ouest	6,077.25
	$9,884.76

La cité de Québec devra payer cette année $9,884.76 à ces municipalités où passent les tuyaux de notre aqueduc.

Le maire poursuivit en disant que la ville n'hésite jamais à rendre service aux municipalités voisines. Il mentionna, en premier lieu, que la cité de Québec est heureuse de fournir de l'eau à l'hôpital Laval, au prix nominal de $100 par année, sans égard au fait que cette institution hospitalise des malades de toutes les parties du district de Québec. Notre premier magistrat rappela aussi que les pompiers de Québec se sont portés au secours de la population de l'Ange-Gardien à deux reprises depuis le début de l'année, qu'ils sont allés, également, à Courville, à Mastai, où ils ont empêché la destruction de l'hôpital, à la Rivière Jaune et à Saint-Casimir. A ce dernier endroit, un pompier a été gravement blessé et est maintenant impotent.

"Malgré tous les services qu'elle n'hésite pas à rendre", ajouta le maire, "la ville est exploitée par d'autres municipalités, qui la surtaxent".

Le maire soumit alors les deux amendements que nous citons plus haut, en disant qu'il espérait que le Conseil Législatif les accepterait malgré qu'ils ne soient pas couverts par les avis, comme il l'a fait pour Québec-ouest.

"Nous demandons que nos tuyaux ne soient pas considérés comme des immeubles et ne soient pas taxés", dit le chef de l'administration.

Le maire Lavigueur demanda à ses collègues d'être tous présents au comité des bills privés du Conseil Législatif, demain, afin de défendre ces deux amendements. Il invita aussi les journalistes présents à faire un appel à tous les corps publics, afin qu'ils aident les autorités municipales à gagner leur point. Il félicita, en passant, l'hon. M. Thériault de la façon dont il a défendu le bill de Québec jusqu'ici. Tous les échevins présents à la séance appuyèrent les remarques du maire et lui promirent d'être au Parlement demain matin.

Le comité passa ensuite à un nouvel amendement que M. Thériault va présenter aux conseillers législatifs et qui a trait à la municipalisation de l'électricité. Cet amendement, qui diffère légèrement de celui qui a été présenté la semaine dernière, demande pour la ville le droit de municipaliser l'électricité pour la force motrice et pour fins industrielles. Il souleva un peu de discussion, hier après-midi.

Deux des représentants de Saint-Sauveur firent, immédiatement après, une suggestion qui eut l'effet d'une bombe. Ils demandèrent la tenue d'un referendum sur l'opportunité ou non de changer le mode d'administration de la ville de Québec. L'échevin Bertrand commença par réclamer que le comité administratif soit changé en comité général comprenant tous les membres du conseil au lieu de sept, seulement. L'échevin Coulombe appuya son collègue, en déclarant, de plus, que les échevins de Saint-Sauveur, lors de la dernière campagne municipale, s'étaient engagés à soumettre au peuple un nouveau mode de gouvernement pour les affaires municipales. M. Thériault expliqua à MM. Bertrand et Coulombe que la ville n'a le droit, en vertu de sa charte, que de tenir des referenda sur les règlements d'emprunt. Il faudrait, alors, demander un nouvel amendement à la charte de la cité, et les représentants de Saint-Sauveur furent obligés d'admettre, au moins tacitement, qu'ils avaient soulevé cette question trop tard.

Un autre amendement à la charte qui sera soumis demain par M. Thériault permet à la ville d'établir un poll par quartier, au lieu d'un seul poll à l'hôtel de ville, pendant la tenue d'un referendum. Cela ferait donc six polls. Tous les échevins ne semblent pas en faveur de ce retour à l'ancien état de choses.

MAGNIFIQUE DINER DE LA ST-PATRICE

(Suite de la page 3)

d'importer le pouvoir dont elles avaient besoin. Les mines de charbon ont de même été exploitées et encore là l'Irlande se suffit à elle-même. Pour ce qui est de l'agriculture, nos gouvernements ont mis un grand intérêt à la développer et ces produits peuvent maintenant rivaliser avec tout autre sur les marchés mondiaux".

La dépression financière que les pays traversent à l'heure actuelle se fait aussi sentir en Irlande. Le gouvernement, là comme ailleurs, a adopté de sages mesures pour employer le plus grand nombre possible de chômeurs et en général le pays traverse cette crise tout en envisageant l'avenir avec optimisme.

M. R. Timmins fut ensuite invité à répondre à la santé du Canada. L'orateur rappela en quelques mots de quelle façon nos ancêtres avaient accueilli les patriotes irlandais, qui avaient dû s'exiler de leur pays pour ne pas avoir à renier leur religion. "Les Canadiens", dit l'orateur, "furent alors magnanimes. Ils surent trouver ces paroles encourageantes dont nos pères avaient tant besoin avant de jeter sur une terre d'adoption les bases d'une nouvelle colonie. Tout le clergé fit preuve d'un dévouement sans bornes que notre race ne pourra jamais oublier. Nous devons aimer du plus profond de notre coeur ce pays qui accueilli si chaleureusement nos ancêtres et qui est maintenant devenu le nôtre. Le Canada nous a donné la vie, la liberté de notre langue et de notre religion: nous lui devons tout et c'est de grand coeur que nous lui donnons notre amour".

Les paroles de M. Timmons furent vivement applaudies.

Le président Quinn demanda ensuite au R. P. Kelz de répondre à la santé du clergé. Le recteur de l'église St-Patrice rappela en quelques mots le travail héroïque qu'avait entrepris le grand saint Patrice pour évangéliser l'Irlande païenne et les résultats que cette sainte croisade avaient donnés. "Des milliers de nos compatriotes sont morts pour leur foi", dit le R. P. Kelz, "mais leur sang a été en vérité une semense de chrétiens. De génération en génération, la foi des ancêtres s'est transmise et l'Irlande est appelé encore aujourd'hui la "terre des saints".

MM. J.-A. McManamy et Arthur-G. Penny furent invités ensuite à répondre à la santé des invités et à la santé de la presse. MM. McManamy et Penny félicitèrent les officiers des St. Patrick United Societies pour le beau succès de ce diner qui avait réuni autour de tables somptueusement chargées l'élite de la colonie irlandaise à Québec.

L'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, l'hon. M. J.-H. Dillon, le lt-col. J.-S. O'Meara, président de la Commission du Port, et d'autres invités empêchés d'assister au banquet, s'en étaient excusés par lettre.

CAUSERIE DE M. L'ABBE VACHON

(Suite de la page 3)

comprendre l'influence des forces développées par le noyau central sur la résistance de la croute terrestre".

M. l'abbé Vachon fait ici le tableau des ravages produits par les grands seismes de l'histoire du monde, en particulier ceux de Pompéi, de Messine, de Tokio, de San Francisco, de Santa Barbara et autres. Le conférencier illustra sa conférence de projections lumineuses qui faisaient bien comprendre l'énormité de ces ravages puis il termina son exposé en tirant une leçon morale de l'histoire de ces grands cataclismes.

M. J.-H. Philippon, avocat, remercia l'hôte d'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. l'abbé Vachon, dont il souligna en termes heureux le profond dévouement à toutes les causes scientifiques développées dans notre pays.

LA CONSTRUCTION

Trois permis, formant un total de $4,325, ont été accordés hier à l'hôtel de ville. Le plus important, d'une valeur de $3,000, a été obtenu par M. Alf. Desmeules pour la construction d'une maison sur la rue Bon Pasteur; les deux autres ont été accordés comme suit: $1,100 à M. Jos. Guilmette, pour réparations à son édifice de la rue St-Joseph, et $250 à Mme Giguère pour réparations de galeries à sa maison de la 2e Avenue.

AU MAGASIN DE MEUBLES LEGARE

(Suite de la page 3)

les nombreux visiteurs qui parcourent émerveillés les différents départements où sont disposés les plus beaux échantillons que l'industrie fournisse, l'absence de toute sollicitation et l'exactitude aimable des renseignements que nécessite la variété des articles exposés, sont bien toutes selon la formule de satisfaction constante, reconnue depuis longtemps à cette maison canadienne-française.

M. J.-A. Genest, l'actif gérant de cette importante branche de la firme Légaré, voulut bien nous guider lui-même à travers ces divers départements, nous donnant d'abord quelques explications sur la disposition des exhibits au rez-de-chaussée. Il y a là un peu de tout ce que comprend l'exposition sur les autres planchers: les pièces de première qualité et du meilleur style sont présentées pour l'ameublement de la salle à manger, de la chambre à coucher, du vivoir. D'admirables tapis et paravents chinois flattent l'oeil, une variété de lampes "de bridge", de confortables fauteuils "chesterfield", et des petites tables basses pour le thé, sont rassemblés pour une suggestion plus immédiate à l'amateur fortuné.

C'est aussi dans cette partie de la maison que se rencontre l'étalage des fameuses coutelleries "Rogers", "Tudor" et "Community Plate" et de belles verreries complètes comprenant même le cristal de couleur. Remarquons aussi, un ornement particulier, que la Compagnie offre en spécial à ses clients. Dès l'entrée, le regard est frappé par une horloge style "Grand'père", de dimensions hors de l'ordinaire et d'apparence exceptionnelle. Nous apprenons ses particularités : elle indique les dates, le cours de la lune, et sa sonnerie, à tous les quarts d'heure, réproduit une variété de trois ou quatre carillons fameux. Il faut mentionner finalement les machines à coudre "Davis" avec l'achat desquelles le client obtient droit à un "service" spécial.

Au cinquième étage, sont disposés les meubles pour le boudoir, le fumoir ou le bureau privé. Ce sont des fauteuils à bourrure genre "Chesterfield", pour la plupart, de petites tables pour le téléphone, les bibelots et le thé ou les liqueurs, des pupitres-secrétaires pour la correspondance de madame, des tabagies et armoire à liqueurs, des bureaux-tables pour l'usage de Monsieur, des sections pour bibliothèques, enfin, tout ce que requiert la vie confortable moderne pour l'intérieur intime.

Au quatrième, un vaste choix d'ensembles de salle à manger, dans les teintes pâles que favorise la mode du jour, et portant pour la plupart la note moderne caractérisée par l'emploi de bois d'essences diverses, manifeste ouvertement la sûreté du goût des experts acheteurs de la maison, qui savent rencontrer les besoins du client soucieux d'avoir un intérieur en conformité avec les principes de la décoration moderne et présentant un tout harmonieux. M. Roger Dussault, si bien connu dans tout Québec pour sa science de la décoration et pour l'art avec lequel il l'applique journellement dans les nouveaux logements des clients de sa maison, nous reçoit dans son studio, qu'il a sur ce plancher. Il nous énumère les nombreux moyens que la maison Légaré met à sa disposition pour la satisfaction des clients et nous fait voir les échantillons de tissus qu'il peut se procurer des meilleures maisons du pays.

Descendant au troisième, nous avons à la sortie de la cage de l'ascenseur une heureuse surprise, à la vue d'un superbe ensemble pour chambre à coucher, en véritable noyer, réhaussé de marqueterie, et du style "Hollywood Vanity", avec miroir vénitien. C'est une pièce d'un rare mérite, et qui a droit à une mention toute spéciale, étant donné son prix relativemetn bas.

A ce même plancher on peut voir tout l'appareil nécessaire à l'organisation du grand bureau de l'homme d'affaires: le bureau-table, les filières, les rayons de bibliothèques, les chaises massives,... etc.

Le rayon des couvertures de plancher, avec ses beaux tapis, carpettes, prélarts, etc., nous retient un peu plus longtemps. Son directeur, M. J.-N. St-Laurent, longtemps au service de la firme P.-J. Côté, a une autorité universellement admise dans notre ville en cette matière, et c'est avec les accents de l'expérience qu'il nous parle de ces merveilleux tapis chinois et orientaux que l'on voit suspendus aux murs et qu'il nous donne d'intéressants détails sur tout quant à la facture des premiers, qui sont entièrement fabriqués à la main. Les Royal Sarrouk", orientaux, arrêtent quelques instants nos regards par leurs brillantes couleurs et leurs dessins exotiques. De même admirons-nous les Messed, les Kasak, les Barristan, les Serapi, ls Harahan,, plusieurs Welton", tapis de facture canadienne, des styles, Rotsy", à laine unie et laine frisée, Pharistan", dessins persans et qualité saxonne. Et, pour terminer le tout, voici les produits Linoleum" anglais et canadiens incrutés, de toutes nuances et qualités.

Avant de descendre au sous-sol voir les appareils de cuisine, une brève station à la Mezzanine, où sont installés les radios, les pianos, et les glacières électriques, nous permet de jeter un coup d'oeil sur les instruments de marques connues, comme Rogers Majestic", Philco" et General Electric, dans les radios; William Beethoven, Doherty, Chopin, Wurlitzer, dans les pianos; Majestic, et Welsbach, dans les glacières électriques. Le directeur, M. J.-B. Villeneuve, à l'exemple de ses collègues des autres départements, nous reçoit avec la plus grande cordialité, et nous fait apprécier les qualités étonnantes de sonorité de quelques-uns de ses insruments. Enfin ,au sous-sol, les nombreuses variétés des poêles Légaré", en émail de toutes couleurs, les laveuses Magic", en porcelaine et cuivre, marques Voss" et Blackstone", les poêles électriques Hot Point", les poêles à charbon ou bois Cadillac" et "Windsor", occupent une partie considérable de la pièce, tandis que l'autre est remplie par des accessoires pour enfants, tels que voitures de bébé, bicyclettes, etc...

Il convient de féliciter la Compagnie P.-T. Légaré de son organisation modèle et de lui souhaiter tout le succès possible pour cette exposition de ses produits et de son service.

Pourquoi subir inutilement les douleurs déprimantes et torturantes du rhumatisme, alors que la faculté de puissante et profonde pénétration du BAUME BENGUE procure rapidement aise et soulagement aux douleurs harassantes et à l'irritation nerveuse ! Le Baume Bengué lance un afflux de sang frais, fait disparaitre l'inflammation, réduit la congestion. Prescrit depuis plus de 30 ans contre toute douleur des nerfs et des muscles.

Demandez le

BAUME BENGUÉ ANALGÉSIQUE

N'acceptez pas de contrefaçon.

OBSEQUES DE M. ROBERT ROUTIER

D'imposantes funérailles ont été faites hier matin, en la Basilique, au fils de notre estimé concitoyen, M. A.-C. Routier.

VASTE ASSISTANCE

Une imposante cérémonie religieuse s'est déroulée, hier matin, à 10 heures, en la Basilique, à l'occasion des funérailles de M. Robert Routier, fils de M. A. C. Routier, bijoutier, décédé le 13 mars dernier, à l'âge de 31 ans et 6 mois.

Une foule de parents et d'amis ont suivi le convoi funèbre et ont assisté aux obsèques en l'église paroissiale.

C'est Mgr Eugène C. Laflamme, P. D., curé de la Basilique qui a présidé la levée du corps. M. l'abbé Joseph Boutin, vicaire, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Antonio Houde et Rosaire Veilleux, comme diacre et sous-diacre. Des messes ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés A. Guillemette et Louis Chabot, du Séminaire.

La chorale de la paroisse a chanté la messe de requiem. "Le Crucifix" de Faure a été chanté par MM. Larue et Georges Gravel. Le notaire Paul Noel a chanté "Miseremini". A l'orgue, M. Henri Gagnon.

Le deuil était conduit, par le père du défunt, M. A.-C. Routier, ses frères MM. le major A.-G. Routier, Hector Routier, Ernest Routier ; son oncle, M. J.-A. Dussault; ses cousins, MM. François, Henri, Gustave Dusseault, Maurice Brodeur, Albert Bazin, Marius Rousseau, J.-E. Dusseault.

Dans le cortège, on remarquait, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, l'échevin F.-J. Dinan, l'échevin Wilfrid Samson, le commandeur Jos. Mercier, le colonel Rod. Guay, avocat, MM. J.-A. Nadeau, C. R., le notaire C.-J. Baillargeon, le notaire Yves Montreuil le Dr Potvin, Alph. Pouliot, C. R., greffier des Appels, le notaire Aimé Plamondon, Alexandre Chateauvert, le Dr Jos. Devarennes, Jos. Côté, J.-L. Dusseault, Jos. Savard, le commandeur G.-J. Ernest Coté, Gaston Côté, P. Gauthier, Armand Sexton, Alexandre Sexton, le colonel L.-G. Chabot, Georges Duquet, F.-X. Gauvreau, du corps médical militaire, Samuel Richard, le commandeur M. J. Pettigrew, le chevalier J.-S. Matte, John Champoux, A. Plante, Jacques Verreault, le chevalier L.-A. Trempe, Gaston Lépinay, Jules-S. Larue N. P. MM. Antoine Drolet, T.-M. Deschesne, Théophile Vermette, Edouard Richard, J.-C. Lapointe, J.-M. Thibodeau de la Cie B. Houde, Gérard Monaghan, Louis Brunelle, D.-E. Drolet, Georges Pedersen, H. Langlois, Paul et Jean Frédéric, J.-O. Vézina, A. Gingras, R. Laferrière, Victor Lavoie, E. Jobin, E. Cimon, V. Larose, V. Dusseault, A. Langlois, R. Lambert, J.-D. Blais, A.-J. Blais, E. Garneau, Louis Rondeau, Ernest Lefebvre, Arthur Dugas, O. Lechasseur, A. Boivin, H. Gosselin, J.-P. Bazin, Gustave Bazin, R. Larue, A. Morissette, Georges Morissette, J.-A. Bernard, J.-A. Morissette, J.-A. Pouliot, D. Gagnon, Eugène Furois, Charles Jeffrey, Alexandre Vallée, E. Boivin, Valère Desjardins, assistant greffier de la ville, R. Vincent, J.-B. Moisan, J.-B. Morais, F. Cot., S. Martin, le chevallier L.-A. Tremblay, Eugène Lafontaine, C.-E. Bélanger, Joseph Godbout, Eugène Lapointe, V. Giroux, M. Gilbert, G. Boivin, J. Fraser, Marcel et Maurice Vincent, J. Cloutier, E. Routhier, etc.

Dans le cortège on remarquait, MM. D. Lortie, L. Bélanger et F. Lortie, employés de M. Routier.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. M. Jules Lépine dirigeait les funérailles. A. M. C.-A. Routier, ainsi qu'à la famille en deuil, l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

FEU LE R. P. LEMIEUX

Service ce matin à la Basilique. — Demain à Ste-Anne de Beaupré.

Tous les élèves du Grand Séminaire assisteront, ce matin, à 9 heures, au service funèbre qui sera chanté pour le repos de l'âme du révérend Père Alphonse Lemieux, C. SS. R., en la Basilique Notre-Dame de Québec, par M. l'abbé Ernest Lemieux, neveu du regretté Provincial des Pères Rédemptoristes à Rome.

Le révérend Père Alphonse Lemieux est un ancien professeur de la faculté de Théologie et directeur du Grand Séminaire de Québec. Un second service sera chanté, mercredi, à Ste-Anne de Beaupré, par le révérend Père Emile Journault, recteur de la communauté des révérends Pères Rédemptoristes immédiatement après l'arrivée du train qui quitte la gare de Québec à 7 heures.

ATTENTAT A STE-ANNE

M. Jean-Marie Paré, commerçant de Ste-Anne de Beaupré a été victime d'un attentat alors qu'il retournait chez lui avec un montant d'argent considérable, la semaine dernière. M. Paré a reçu quelques blessures en combattant son agresseur qui a réussi à prendre la fuite sans pouvoir accomplir toutefois le vol prémedité.

JOLIE FETE A M. RENE BRULOTTE

Un banquet est offert à M. Brulotte à l'occasion de sa nomination au poste de commandant de la garde Laval.

DES DISCOURS

A l'occasion de sa promotion au grade de colonel-commandant de la Garde Laval, un banquet a été offert hier soir au café Alps à M. René Brulotte. La plupart des officiers et des membres de la Garde en question, et un large cercle d'amis ont assisté à ce banquet présidé par le Colonel Hector Charland, président de la Garde. Le nouveau commandant fait partie du personnel de L'Evénement et un bon nombre des employés de notre journal étaient présents.

Outre le président du banquet et l'hôte de la soirée, on remarquait à la table d'honneur MM. P.-A. Robitaille, gérant de la Circulation à L'Evénement, C.-M. Letarte, avocat, Réal Dupont, ex-commandant de la garde, Hervé Baribeau, Lieutenant Méthot du régiment de Lévis, MM. C.-E. Savard, Sylvio Lepage, René Ritcher, Emery Lemieux, Paul Lavigueur,

M. RENE BRULOTTE, commandant de la Garde Laval.

tous de L'Evénement, les officiers suivants de la garde Laval : Major en second Jos. Michaud, Major M. Guimond, Major Parent, Major Beaulieu, Major Baribeau, Lieutenant Garneau, Lt Paul Lavoie, Lt A. Paquet, L.-cap. Dubé Sgt P. M. Alarie ; on remarquait encore MM. Ed. Bergeron, Henri De Caze, Ernest Gagné, Eugène Matte, Capt. Godbout, des Chevaliers de Lauzon, R. Gauvin, Eug. Dubé, R. Pouliot, Fernand Brulotte, Jos. Brulotte, Alex. Petit, P.-E. Larochelle, J.-W. Saucier, J.-A. Chouinard, Henri Auclair, etc.

A la fin du banquet plusieurs discours furent prononcés. Le colonel Charland prit d'abord la parole et présenta la santé de l'hôte d'honneur en en faisant un délicat éloge. "Les qualités militaires de M. Brulotte, dit-il, lui ont mérités de devenir commandant de la Garde Laval, une des plus belles gardes que possède notre ville".

Invité à dire quelques mots, M. P.-A. Robitaille, le gérant de la Circulation de L'Evénement, prononça une allocution où il sut mettre en relief les qualités de l'hôte de la soirée. Il le félicita de sa nouvelle promotion et lui prédit, dans le domaine militaire, des succès aussi appréciables que ceux remportés dans d'autres domaines. "La nomination de M. Brulotte", dit en terminant M. Robitaille, "honore et la Garde Laval et L'Evénement".

D'autres discours furent également prononcés par M. C.-M. Letarte, avocat, et M. Réal Dupont, qui adressèrent leurs meilleures félicitations et exprimèrent leurs meilleurs voeux à l'hôte d'honneur, le Colonel Brulotte.

Pour clôre la série des discours M. le président Charland pria le Colonel Brulotte de bien vouloir dire quelques mots. Le nouveau promu trouva des termes vraiment éloquents pour remercier ceux qui avaient bien voulu organiser cette fête et lui donner un aussi sincère témoignage d'amitié. Il exprima ses remerciements à tous les convives et termina en disant qu'il s'efforcerait de répondre le mieux possible à la confiance qu'on mettait en lui.

M. ONESIME GAGNON LIEUTENANT-COLONEL

(Suite de la page 3)

J.-L. Chalifour devient second commandant au régiment.

Voltigeur Canadien. — Le lieutenant Paul Brunet est transféré à la réserve.

Régiment du St-Laurent.—M. Jos.-A. Vallée devient second sous-lieutenant avec M. Ph. Simard.

Francs-Tireurs du Saguenay. — MM. Chs Armand Hamel et J.-Arm. Gauvin deviennent seconds lieutenants.

Sixième Régiment (Québec et Lévis) — Le second lieutenant L.-S. Apedaile devient lieutenant. Les lieutenants R. Samson et M. Roy sont maintenant de la réserve.

Cinquième Division des Signaleurs. —M. Chs-Ed Angers devient second lieutenant.

Quatrième Troupe des Signaleurs— M. Joseph-Ernest Drolet devient second lieutenant.

Le Régiment de Lévis. — Le major J.-E. Paré devient le second commandant; M. Arthur Simard devient paie-maitre avec la charge de lieutenant.

A LA MAISON DES ETUDIANTS

Le personnel rend hommage à son directeur, M. l'abbé A. Vachon.

Le directeur de la Maison des Etudiants, M. l'abbé Alexandre Vachon, a reçu les hommages du personnel de l'institution qu'il dirige, dimanche après-midi, à l'occasion de son anniversaire de fête pastorale.

Le doyen des étudiants, M. Omer Caron, E. E. M., a transmis les voeux de ses confrères au dévoué directeur de la Maison des Etudiants qui a répondu par quelques conseils à l'adresse de la jeunesse universitaire à l'éducation de laquelle il coopère.

EPILEPSIE

Si vous souffrez ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie, découpez cette annonce immédiatement et faites venir le livre de renseignements gratuit sur le fameux remède Trench, de Renommée Mondiale contre l'Epilepsie et les Crises. Des milliers de témoignages. 35 ans de succès.

TRENCH'S REMEDIES LTD

Dépt. 298, 79, rue Adélaide Est, Toronto

INFORMATIONS AUX PREMIERS NAVIRES

Les vaisseaux chargés de la patrouille des glaces dans le Golf communiqueront tous les renseignements désirés.

PAR LA RADIO

Comme par les années passées, les vaisseaux qui auront charge de faire la patrouille des glaces dans le golfe St-Laurent donneront toutes les informations possibles aux premiers navires qui pénétreront à l'embouchure du St-Laurent pour remonter le fleuve jusqu'à Québec et Montréal. Le département de la Marine vient de faire connaitre l'appel radiotélégraphique dont les navires étrangers pourront se servir pour communiquer avec nos brise-glace. En signalant VCPQ, sur une longueur d'ondes de 600 mètres, on pourra entrer en communication avec un des navires faisant la patrouille et toutes les informations sur la marche des glaces, la direction des vents et des courants seront données. De plus, toutes les quatre heures, les postes émetteurs des patrouilleurs informeront les marins des conditions de navigation pour la distance de Cap Race à Québec. On pourra deconnaitre ces postes aux lettres VCQP. A 8 h. a. m., et à 8 h. p.m., temps de l'est, les postes opéreront sur une longueur d'ondes de 600 mètres tandis qu'à 8 h. 30 a.m. et 8 h. 30 p.m., temps de l'est ils émettront sur une longueur d'ondes de 1,621 mts. Les stations de Chebucto Head, VAV; North Sydney VCO et GrindstoneVCN transmettront aussi à différentes heures les rapports des patrouilleurs. Les navires en mer pourront de même s'adresser à ces stations lorsqu'ils leur sera impossible d'entrer en communication avec les brise-glace.

On comprend que les vaisseaux du gouvernement canadien engagés dans la patrouille des glaces ne peuvent donner de détails précis sur la situation dans l'Atlantique-Nord. Aussi les vapeurs étrangers qui, en quittant l'Europe se dirigeront tout droit vers le golfe, pourront recevoir des informations précises sur la meilleure route à suivre avant d'atteindre le Cap Race en s'adressant aux vapeurs de la Patrouille Internationale des Glaces qui sont dépêchés chaque année dans l'Atlantique-Nord à la demande des pays du monde entier. Les petits "cutters" qui surveillent dans ces parages la marche des banquises transmettent de même régulièrement certaines informations sur la route que les vapeurs peuvent suivre pour éviter les ilots de glace en dérive. Ces petits croiseurs, il y en a généralement trois, donnent leurs émissions sur une longueur d'ondes de 600 mètres et il est possible de les atteindre en signalant les lettres NIDK.

On voit que le gouvernement canadien ne néglige rien pour permettre aux premiers vaisseaux qui entreront dans le St-Laurent de se rendre à bon port sans subir la moindre avarie ou courir le moindre danger. Le fleuve se libérant maintenant très rapidement de la glace qui l'a recouvert durant les mois d'hiver et la patrouille étant déjà inaugurée dans le golfe, on croit que les premiers vapeurs qui nous visiteront en 1931 ne tarderont pas beaucoup à quitter les côtes européennes pour se diriger vers nos eaux.

LES FUNERAILLES DE MME J.-F. GAUVREAU

Elles ont eu lieu hier matin à la Basilique au milieu d'une vaste assistance. — Bel hommage à la regrettée disparue.

LE SERVICE

Les obsèques de madame J.-Ferdinand Gauvreau ont donné lieu à une imposante cérémonie religieuse, hier matin, à 9 heures, en la Basilique de Québec. Une foule de parents et d'amis de la regrettée disparue lui ont rendu les derniers hommages en suivant le convoi funèbre et en assistant à ses obsèques.

A l'église toute tendue de deuil, c'est le R. P. Bournival, S. J., qui a présidé la levée du corps. Mgr Eugène-C. Laflamme, curé de la Basilique, a chanté le service, assisté de MM. les vicaires Rosaire Veilleux et Antonio Houde, comme diacre et sous-diacre. Des messes ont été célébrées aux autels latéraux par le R. P. F.-M. Gauvreau, des Dominicains du couvent de St-Hyacinthe, et par M. l'abbé Walter Cannon, secrétaire de l'Université, et ami de la famille. La petite maitrise, sous l'habile direction de M. l'abbé Jos. de Smet, a chanté la messe de Fabre. Durant la cérémonie des soli ont été chantés par MM. Georges Gravel, Louis Gravel, le notaire Paul Noël et F. Légaré. M. Henri Gagnon, organiste de la paroisse, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, les petits-fils de la défunte, MM. Paul et Marcel Malouin; ses petits-neveux, l'honorable juge Malouin, M. Charles Lamère, MM. Paul, Jean-Charles, Léon et C.-E. Brunet.

Dans le cortège on remarquait: l'honorable sénateur Thomas Chapais, C. L., l'honorable senateur P.-J. Paradis, l'honorable M. Ferdinand Roy, magistrat en chef, l'honorable M. Elysée Thériault, membre du Conseil Législatif, le recorder E. DesRivières, MM. le colonel C.-A. Chauveau, C. R., C.-J. Baillargeon, N. P., le chevalier J. - S. Matte, T. Carbray, G. A. Grondin, J.-P. Garneau, Paul Joncas, Arthur Dery, le Dr Edmond Verge, le Dr Wellie Verge, E.-L. Denoncourt, Lucien Letellier, Jean Letellier, Paul Letellier, A. Rochette, D. McClory, Jules Payment, Paul Lemieux, O. Malouin, Jules Garneau, J.-G. Gingras, Arthur-E. Scott, D. Boucher, Ulric Bilodeau, Jos. Masson, J.-A. Marois, J.-P. Dion, J.-L. Dion, Jos. McClory, J.-A. Marier, Arthur Jobin, Louis Beaudry, T.-M. Deschênes, Jos.-S. Larue, J.-S. Lavoie, A. Gingras, Paul Boulanger, P. Letellier, Paul Labrecque, J.-L. Leblond, Georges Belleau, René Noël, F.-X. Gobeil, O. Couture, A.-R. Perreault, J. Letellier, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. M. G. Adélard Lépine dirigeait les funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

La Mère "Décharnée" de 8 Enfants Reprend 10 lbs en 4 Semaines

Mont-Joli, P. Q. — "J'étais décharnée, faible, épuisée par les soins qu'il me fallait donner à 8 enfants", dit Mme Eloi Gagnon, jr. "J'ai essayé la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). J'ai repris 10 livres en 4 semaines et de nouvelles forces".

Ne restez pas "décharné", faible nerveux. La nouvelle Levure Ferrugineuse redonne de 5 à 15 livres de poids en trois semaines. Les vilains creux se remplissent, les membres osseux s'arrondissent. Le mauvais teint s'éclaircit. La constipation, la mauvaise digestion, les "nerfs" disparaissent du jour au lendemain. On reprend de la vigueur dès le premier jour. Le sang devient riche et rouge.

La Levure Ferrugineuse est deux splendides toniques en un seul. La levure des brasseurs qui produit de la chair, et le fer qui enrichit le sang. Beaucoup plus efficace que la levure non additionnée de fer. Résultats en la moitié moins de temps.

Commencez dès maintenant à reprendre du poids et de la santé. Evitez le danger de contracter de graves maladies. Prenez ces agréables petits comprimés. Pas de gaz; pas de goût de levure. Si on n'est pas enchanté des prompts résultats, le fabricants remet l'argent. Procurez-vous de la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) chez votre pharmacien, aujourd'hui. Vous vous sentirez beaucoup mieux demain et vous reprendrez promptement du poids.

TRAGEDIE A LA TUQUE

Un balcon s'écroule, une fillette est tuée et d'autres personnes sont blessées.

Le marathon de dimanche dernier, à La Tuque, s'est terminé tragiquement lorsqu'un balcon du bureau Juneau & Hardy, assureurs, situé rue Commerciale, s'est abattu sur la chaussée, entrainant avec lui les trente personnes qui y étaient montées pour suivre les péripéties de la course. Plus de 2,000 personnes furent les spectateurs de cette chute, et ils s'empressèrent de porter secours aux blessés. Une fillette de M. Thomas-Louis Boudreau fut tuée instantanément, et quatre ou cinq personnes furent blessées gravement. Les autres ont reçu des contusions plus ou moins graves.

COMMERCE DES ETATS-UNIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 17. — Les exportations des Etats-Unis en février 1931 se sont élevées à $220,000,000 et les importations ont été de $175,000,000 laissant une balance commerciale favorable aux Etats-Unis pour la somme de $51,000,000.

Les Aventures

d'ALBERT TRUC

Un Nouveau Roman Illustré aussi passionnant que celui de "Tarzan" bien que complètement différent.

Un Héros Indomptable — Une Jeune Fille — Un Traître — Une Aventurière

Partent vers les Planètes dans deux vaisseaux à fusées.

Leurs Aventures, Combats, Exploits et Traîtrises vous seront racontés chaque jour. ---

Cette Histoire Extraordinaire est basée sur les dernières découvertes de la Science.

Le Premier Episode paraîtra LUNDI, le 23 MARS, dans

L'EVENEMENT

BEAUPORT AURAIT UNE EQUIPE L'ETE PROCHAIN DANS LA LIGUE QUEBEC ET DISTRICT ?

Il appert qu'un groupe de sportmen de cette ville ont l'intention d'abandonner la ligue Québec-Montmorency pour entrer dans le circuit du président Pouliot. — Les intéressés se réuniront jeudi soir, à Beauport, pour décider si oui ou non ils feront le saut dans les "majeures". — Ce club serait grandement populaire sur la côte de Beaupré. — Nouvelle assemblée de la ligue Québec-District vendredi soir?

LE ACE JOUERAIT ENCORE CET ETE

Nous avons rencontré hier après-midi l'un des principaux organisateurs des mouvements sportifs qui sont nés à Beauport depuis quelques années, et avons appris une nouvelle à laquelle nous ne nous attendions guère. Nous publierons cette nouvelle mais en ayant soin d'omettre le nom de celui qui nous l'a fait tenir.

Il est tout simplement question que Beauport ait son club de baseball dans la ligue Québec-District l'été prochain, et nous savons de source officielle que les promoteurs du nouveau club se réuniront jeudi soir à Beauport pour discuter une dernière fois de leur projet et décider si oui ou non ils le mettront à exécution.

Maintenant qu'il est assis sur des bases solides, le Beauport peut songer à "sauter de classe". Avec quelques autres joueurs pour prêter main forte aux vétérans, et un ou deux lanceurs, il sera de taille à faire une lutte surprenante dans le circuit de Pouliot.

Un bon club sur la cote de Beaupré serait excessivement populaire et assuré d'un support substantiel de la part des amateurs. De plus, sa situation financière risquerait fort peu d'être mauvaise, étant donné qu'il serait le seul club d'importance sur la côte.

Les organisateurs feront connaitre leur réponse au président Pouliot vendredi matin. Si elle est bonne, une nouvelle assemblée du circuit aura lieu le même soir au Quebec Sporting Goods. Il se peut aussi qu'à la même assemblée, les directeurs du circuit Pouliot apprennent que le Ace est disposé à entreprendre une nouvelle saison, car nous avons appris hier après-midi, mais de source officieuse cette fois, que les sportsmen du "Moulin" n'avaient pas l'intention de "chomer" l'été prochain. Voilà donc pour le moment l'effectif de la ligue porté.... présomptueusement a cinq équipes.

Un simple mot du président Pouliot amènera la sixième qui est pratiquement organisée, si Charny ne se décide pas assez tot a acheter une nouvelle franchise dans la ligue Québec et District.

L. L.

LES "BACK STOPS" DES SOO

(1) AUSTIN DUNDAS, défense droite; FRANK CONWAY, gardien de buts et CLIFF DUNN, défense gauche des Soo Greyhounds du Sault Ste-Marie, trois brillants joueurs quine pourront malheureusement figurer dans la finale pour la coupe "MEMORIAL" de l'Ontario Hockey Association, car leur club a été eliminé hier soir par les Niagara Cataracts. Ceux-ci gagnèrent la première partie par cinq à trois, et les Soo triompherent par quatre à trois, hier soir, mais les Cataracts ont remporté la série avec une marge d'un point.

LES GANTS BLANCS SERONT EMPLOYES POUR LA PREMIERE FOIS AU CANADA LUNDI SOIR

Les nouveaux gants de boxe qui seront désormais employés dans toutes les rencontres de championnat au Canada et aux Etats-Unis, serviront pour l'assaut McNaughton-Cormier. — Leurs avantages. — Lévy Duquet, le champion poids-plume du Canada, aura Frank Bélanger comme adversaire. — Bélanger a boxé pendant un an et demi à Détroit.

YOUNG BURNS VS BIFF LEMIEUX

Tout récemment, la National Boxing Association a décidé que les boxeurs figurant dans des rencontres de championnat devront porter des gants de cuir blanc. Cette décision a été approuvée par la fédération canadienne de la boxe. On nous demandera la raison de cette innovation. Elle est bien simple. On admettra qu'un coup bas sera plus facilement vu par les juges étant donné que les "ties" des boxeurs sont généralement de couleurs foncées.

Le promoteur Jack Rogers sera le premier à introduire au Canada les nouveaux gants blancs. Ralph McNaughton et Vernon Cormier en seront munis pour leur bataille de dix rondes lundi soir prochain. McNaughton est présentement en parfaite condition. Joe Cook, qui surveille attentivement son entrainement, nous a déclaré hier soir que Ralph sera en excellente forme lundi soir lorsqu'il entrera dans le rond pour faire face à Vernon Cormier. "Je sais", dit-il, "que Cormier est un boxeur excessivement habile et dangereux, mais j'ai bonne confiance que Ralph saura lui résister car il affiche présentement une forme surprenante".

Rogers a fait connaitre hier deux autres de ses batailles. Lévy Duquet aura devant lui un adversaire qui cherche un match-revanche depuis plus de quatre ans : Frank Bélanger. On sait que Lévy est maintenant reconnu officiellement champion poids-léger du Canada. On se souvient que la Fédération avait accordé jusqu'au 15 de mars à Al Foreman pour défendre son titre contre Duquet qui était considéré comme le premier aspirant que Foreman devait rencontrer. Comme Foreman a fait défaut de se battre contre Lévy, celui-ci a été automatiquement reconnu comme champion poids-léger du Canada.

Bélanger est un vieux rival de Duquet. Il y a plus de quatre ans, Duquet infligeait un humiliant K. O. à Frank. Celui-ci s'en est toujours souvenu. Depuis près de deux ans, il a vécu à Détroit où il a rencontré un grand nombre de bons hommes. Frank prétend en savoir assez maintenant pour pouvoir prendre sa revanche sur Duquet. La bataille ne sera que de six rondes. C'est dire qu'elle sera mouvementée.

Une autre bataille de six rondes mettra aux prises pour la seconde fois Young Burns et Biff Lemieux, champion poids-plume des provinces maritimes. Ces deux types ont fait partie nulle il y a quelque temps à Edmunston, Nouveau - Brunswivk. Ce sera donc un match-revanche pour les deux. Il sera intéressant de voir ce que ces deux jeunes "durs à cuire" feront pendant les 18 minutes qu'ils passeront ensemble en champ clos.

Deux autres batailles de quatre rondes compléteront le programme du promoteur Rogers qui suscite présentement un intérêt considérable en ville, étant donné que ce sera la semaine prochaine le seul événement sportif important à Québec.

LES POSITIONS DANS LA N. H. L.

Montréal, 17. — Le bureau du président Frank Calder a émis hier soir un bulletin donnant le classement des clubs des deux sections de la N. H. L., après les parties de dimanche.

Morenz est toujours en tête de la liste des scoreurs en dépit d'une absence de trois joutes. Il a encore deux points d'avance sur son rival Ebbie Goodfellow, du Détroit. Harvey Rockburn, le "back-stop" du Détroit, est toujours le "bad man" de la ligue avec 118 minutes de service sur le banc du pénitencier, soit 13 minutes de plus qu'Eddie Shore. Marty Burke mène dans la section canadienne avec 91 minutes.

	Pj	G	P	N	Pc	Pc	Pts
SECTION CANADIENNE							
Canadiens	43	26	10	7	125	85	59
Toronto	42	20	13	9	101	91	49
Maroons	42	20	16	6	103	101	46
Americans	43	17	16	10	74	73	44
Ottawa	42	10	28	4	84	130	24
SECTION AMERICAINE							
Boston	42	26	10	6	135	87	58
Chicago	41	22	16	3	100	69	47
Rangers	43	18	16	9	103	86	45
Détroit	42	16	19	7	99	99	39
Philadelphie	42	4	35	3	72	176	11

LA CAN. AMERICAN

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Springfield	38	28	8	2	159	93	58
Providence	38	22	10	6	129	87	50
Boston	37	14	19	4	91	107	32
Philadelphie	38	11	22	5	86	122	25
New Haven	38	9	22	7	74	130	25

L. Lépinay. Les Voltigeurs ayant consenti à accorder un handicap de 15 points au Montmagny, la rencontre sera intéressante, car on se prépare avec soin pour capturer le joli trophée gracieusement offert par le sergent Lépinay, du Régiment de Montmagny.

Euchre du Dragon

Mercredi soir, à 8 h. 30, à la salle du Dragon, 73 Avenue Cartier, aura lieu un euchre au profit du club. Le prix d'admission est de 50 sous.

32,660 PERSONNES ONT ASSISTE AUX JOUTES DE LA RAILWAY-PAPER

Le trésorier Henri Pouliot de la ligue Railway-Paper a fait connaitre ces jours derniers l'état financier de son circuit ainsi que des chiffres intéressants sur la saison qui vient de se terminer.

Il y a eu neuf parties de ligue, une joute d'exhibition et trois rencontres de championnat. L'assistance totale et ...payante aux joutes a été de 32,660 personnes, assistance répartie comme suit : messieurs 23,220 ; dames et enfants 9,940, ce qui fait une moyenne d'assistance de 2,512 personnes à chaque joute.

Quant au côté financier de l'entreprise, nous ne sommes pas autorisés à donner des chiffres, mais nous avons cru comprendre qu'il est fort intéressant car l'aimable trésorier de la ligue a fait la déclaration suivante dans son rapport : "Nous avons eu la plus belle et la plus encourageante de nos saisons grâce à la bonne entente comme à l'esprit sportif des dirigeants de la ligue et aussi — et surtout — au généreux appui du public".

Il ne nous reste plus qu'une conclusion pratique à tirer de ce rapport, et elle servira de leçon à ceux qui voudront se lancer dans le sport. Donnez du bon hockey et chargez des prix populaires, vous serez toujours assurés de la coopération du public".

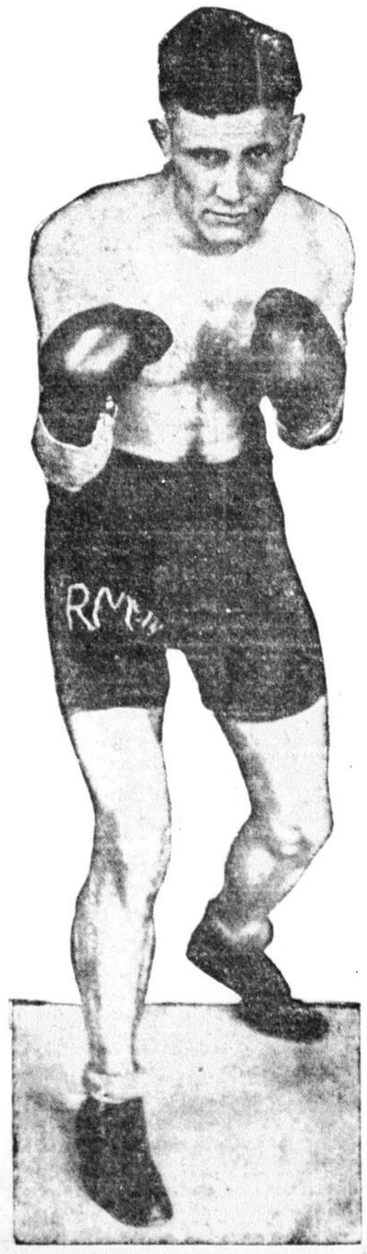

RALPH MCNAUGTHON, le valeureux poids-plume local, qui rencontrera Vernon Cormier au Manège Militaire lundi soir prochain, dans la finale de la séance du promoteur Rogers.

UN DEMENTI FORMEL DE "L'ILE MALIGNE" MET LA Q. A. H. A. DANS UN NOUVEAU PETRIN

Dans une lettre qu'il nous adresse, M. W.-S. Rumfeldt, gérant des champions du lac St-Jean, confirme les doutes que nous émettions mardi dernier relativement à la déclaration de la Q. A. H. A. au sujet de la série entre l'Ile Maligne et le St-François-Xavier. — La justice expéditive des "dictateurs" montréalais.

UNE DECLARATION OFFICIELLE

Nous avons reçu hier une lettre du gérant du club de hockey Ile Maligne qui, comme le Ace, a été victime d'une injustice criante de la part de la de la Q. A. H. A. dans la série provinciale pour la coupe Allan. Inutile de commenter longuement cette lettre, elle parle par elle-même, et confirme officiellement les doutes que nous emettions mardi dernier au sujet de la déclaration faite par les officiels de la Q. A. H.A. à la presse montréalaise.

Voici la traduction fidèle de cette lettre qui sera pour ceux qui s'intéressent au "procès" de la Q. A. H. A. un document absolument précieux.

Ile Maligne, 13 mars 1931.

M. Lionel LeBel,
rédacteur sportif,
l'Evenement,
Québec, P.Q.

Cher monsieur,

Au nom du club de hockey Ile Maligne et des districts de Chicoutimi et du lac St-Jean, je vous remercie pour avoir si bien pris notre défense dans votre édition du 10 mars dernier. Vos déclarations étaient on ne peut plus exactes et, pour votre bénéfice et celui des fervents amateurs du hockey de la province de Québec, je désire mettre devant le public les faits suivants relativement à la série entre le St-François-Xavier et l'Ile Maligne.

Retournons d'abord au 20 février. A cette date, il fut entendu que les vainqueurs des districts de Chicoutimi et du lac St-Jean rencontreraient ceux du district de Québec, et que le gagnant de cette dernière série serait opposé au champion de la région de Montréal. Le premier accroc dans ce programme officiel se produisit lorsque le St-François-Xavier ne fut pas prêt à commencer sa série le 20 février dernier, ce qui, suivant la constitution de la Q. A. H. A., contribuait automatiquement à éliminer ce club de la série Allan. Cependant, les officiels de la Q. A. H. A. jurèrent bon de passer outre et permirent au St-François-Xavier de rester dans ladite série.

Pendant que l'Ile Maligne et le Ace étaient à jouer leur seconde partie à Québec, les officiels changèrent la cédule et annoncèrent que les gagnants de la série Québec-Lac St-Jean devraient se mesurer avec Sherbrooke. Apparemment, il y a tout lieu de croire que plusieurs joueurs du St-François étaient occupés à jouer dans les séries de championnat des ligues industrielles de Montréal, et ce, en figurant sur l'alignement d'autres clubs. Ils n'étaient pas prêts à jouer dans la série provinciale pour la coupe Allan.

Une troisième partie fut nécessaire entre le Ace et l'Ile Maligne. On s'en servit comme excuse pour faire un nouveau changement à la cédule, et on décida que le St-François devrait jouer avec Sherbrooke. Après avoir éliminé le Ace, l'Ile Maligne reçut les instructions d'avoir à être présent à 8 heures 30 p.m., le 8 mars, à l'Arena Mont-Royal, à Montréal. Notre club arriva à Montréal samedi midi le 7 mars, et nos officiels essayèrent en vain d'entrer en communications avec les officiels de la Q. A. H. A. On leur répondit que ces messieurs étaient en route pour Sherbrooke avec le St-François. A 2 heures, le même jour, notre club fut avisé par le vice-président de la Q. A. H. A., qu'il y aurait une seconde partie à Kénogami, mercredi le 11 mars.

Dimanche matin, le 8 mars, le président de la Q. A. H.A. appela le gérant de l'Ile Maligne à son hôtel et lui demanda si son club était prêt à jouer à 2 heures 30 et si l'arbitre lui convenait. Nous lui répondîmes que nous étions prêts et que nous acceptions l'arbitre. Il ne fut nullement question de changement dans la cédule. Nous nous sommes rendus à l'Arena et notre club fut envoyé sur la glace à 2 heures 15 pour se "réchauffer". Nous avons ensuite rappelé nos joueurs dans leur chambre pour les faire signer. A ce moment, le président Morissey fit son apparition dans notre chambre et, parlant à notre gérant, l'informa qu'il n'y avait pas de seconde joute à Kénogami, et que l'Ile Maligne devrait jouer une partie "à mort" ou, si préféré, une seconde partie le lendemain à Montréal.

Le gérant de l'Ile Maligne répliqua au président de la Q. A. H. A., que les instructions données la veille ne pouvaient être ainsi changées et que le président de la Q. A. H. A. n'avait pas le droit de faire tel changement à une aussi brève échéance. La partie était alors commencée. Le président Morissey dit alors qu'il était vraiment peiné de n'avoir pu nous informer avant car il arrivait justement d'un meeting du bureau de direction de la Q. A. H. A., et que la decision dudit bureau était qu'il n'y aurait pas de joute à Kénogami. Nous avions donc à choisir entre une seule partie "à mort" ou une seconde joute le lendemain à l'Arena Mont-Royal.

De par ces faits, il est facile de voir que c'était l'intention des officiels de la Q. A. H. A. à Montréal, de nous prendre par surprise, et d'attendre que la partie fut commencée pour nous faire part de leur decision. Nous avons refusé la seconde joute à Montréal, étant donné les conditions qu'on nous imposait, mais nous n'avons jamais accepté de faire gagner nos adversaires par défaut.

En toute justice pour le St-François-Xavier, nous devons dire que nous admirons cette équipe et qu'elle est digne de représenter notre province sur la glace. Nous lui souhaitons tous les succès et espérons qu'elle sera capable de retenir la coupe Allan dans le Québec.

Vos tout dévoués,

Le club de hockey Ile Maligne.

(signé) W. S. Rumfeldt.

LIGUE DE GOLF DE L'A. S. E. C.

Hier soir a eu lieu au Scotch Golf une rencontre entre les Terres et Forêts et le Revenu de la ligue de golf miniature de l'Association Sportive des Employés Civils.

M. E. Ernst a fait le meilleure score de la soirée soit 137 strokes pour 54 trous.

Terres et Forêts			
Lacombe	51	54	48—153
P. Lemay	50	40	54—144
H. Méthot	52	50	54—156
J. Frenette	46	49	47—142
C.-H. Jolicoeur	51	44	50—145
	150	237	253
Revenu			
F. Charland	58	57	67—182
E. Ernst	45	51	41—137
F. Grenier	51	43	50—144
H. Gagné	45	50	45—140
P. Caron	55	65	58—178
	254	266	261

Les Terres et Forêts gagnent 3 à 0.

La femme: —Cet homme porte toujours sa croix de la légion d'honneur.

Le mari:— Ce n'est rien. Je porte toujours mon anneau nuptial. (**Hummel** Hamburg.)

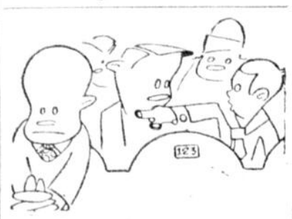

—Papa, regarde la tête de cet homme est couverte de pas un seul cheveu. (**Vart Hem**, Stockholm).

Attendez le grand

EUCHRE-ANNUEL

de l'Association Sportive des Employés de

L'EVENEMENT

qui aura lieu

A LA SALLE DES ZOUAVES, RUE BERTHELOT

le Mercredi, 25 Mars

Ce sera le gros événement de la saison

NOMBREUX ET MAGNIFIQUES PRIX

Lisez notre journal chaque jour pour plus de détails.

LES CHAMPIONS DES CLASSES A ET B EN VIENDRONT AUX PRISES VENDREDI

Un match de tir aura lieu vendredi soir au Manège entre les champions "Les Voltigeurs de Québec" et le "Régiment de Montmagny" pour la coupe

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Pendant que nos amis étaient à explorer la caverne, Rosette était tombée dans une crevasse ! Heureusement, celle-ci n'était pas profonde et la petite fille ne s'était pas blessée...

Tout-à-coup, un éboulis se produisit derrière eux ! La muraille de la caverne venait de s'écrouler ! ! Ils virent devant eux un spectacle magnifique avec de grands arbres, des fleurs et des lacs bleus ! !

Etonnés, les quatre compagnons admiraient ce spectacle...

Tout à coup le petit prince vit quelqu'un couché sous un arbre...

Peut-être est-ce là le fameux "Homme dans la Lune ?".. Non ? D'ailleurs le roi ne croit pas que ce soit son vieil ami ! ! Mais que ce soit lui ou non, Jules s'apprête à l'éveiller et alors nous saurons à quoi nous en tenir au sujet de ce personnage mystérieux ! ! !

L'UNIVERSITE McGILL ET LE ST. FRANCOIS-XAVIER ONT ENCORE ANNULE HIER SOIR; SCORE 1-1

Après 60 minutes de jeu, les deux clubs se sont retirés de la glace avec chacun un point à leur actif. — George McTeer, défense du McGill, compta le point de son club dans la première période. — Walter Buswell, défense du St-François, égalisa les chances dans le "vingt" suivant. — Un point du McGill rappelé pour "hors-jeu", provoqua le mécontentement de la foule qui fit pleuvoir... quelques centins sur la glace. — 7,000 spectateurs.

DERNIERE RENCONTRE MERCREDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Arena Mont Royal, Montréal, 17. — L'Université McGill, champion seniors de la province, et le St-François-Xavier, détenteur du championnat intermédiaire provincial, ont joué pendant 60 minutes ici hier soir la seconde partie de leur série, mais sans pouvoir prendre aucun avantage, puisque le score a encore été nul, soit de 1 à 1. La série devait d'abord être de ceux dans trois, mais quand la première produisit une rencontre de 90 minutes au score de 0 à 0, on décida de changer de système. On adopta celui du "home and 'home" au total des points. La partie décisive aura lieu au Forum demain soir.

McGill manoeuvra pour compter deux points, mais le second fut rappelé pour un hors-jeu. Il fut enregistré alors que deux des joueurs du St-François-Xavier étaient sur le banc. La décision de l'arbitre provoqua l'ire de la foule qui lança des pièces d'un centin sur la glace. Il fallut dix bonnes minutes pour effectuer un nettoyage complet.

Sept mille personnes assistèrent à la partie. Après huit minutes de jeu, dans la première période, George McTeer, un joueur de défense de Calgary, réussit à monter seul du côté droit pour placer un dur lancer que le gardien de buts des "saints" ne put bloquer. Dans la seconde période, W. Buswell, aussi un joueur de défense, fit une montée à peu près semblable à celle de McTeer pour égaliser les chances.

Première période

La patinoire étant plutôt petite, le jeu débute à une allure rapide. Alexandre place un long et dur lancer dans la direction du filet du McGill, mais Powers sauve brillamment. Farmer, Farquharson et Robertson manquent de compter deux fois à la suite de mêlées devant le filet de Coulter. Après que son adversaire eut eu l'avantage pendant les premières minutes de jeu, le St-Frs-Xavier se met résolument à l'attaque et bombarde consciencieusement Powers. George McTeer réussit enfin à avoir l'honneur de compter le premier point de la série lorsqu'il monte du côté droit, traverse la défense en biais et dirige un lancer parfait dans la cage des "saints".

Les punitions réduisent le pouvoir d'attaque du McGill jusqu'à la fin de la période. Alexandre, Gaudette et Arnaud, les rapides avant du St-Frs-Xavier montent brillamment et donnent du fil à retordre à Powers qui réussit tout de même à sauver la situation.

SOMMAIRE

1—McGill, McTeer, 8.10.
Punitions: McTeer, Farquharson, McGill, Crutchfield et Easton.

Deuxième période

Les "saints" reviennent en scène avec la ferme détermination d'égaliser le score. Thibault, Bourgouin et Arnaud jouent sur la deuxième ligne et se dépensent sans compter. Leurs Leurs lancers se brisent malheureusement sur les jambières des défenses ou de Powers qui fait de l'acrobatie. McGill se sert du body-check. Arnaud fait une montée sensationnelle qui le mène devant Powers qui sauve encore une fois. Easton fait deux rapides montées en territoire anglais. Les deux clubs jouent du bon hockey. Les trois avants de McGill montent en ligne. Wally Buswell prend la rondelle en arrière des buts du St-Frs-Xavier, monte rapidement du côté droit et lance de côté. Ce lancer déjoue Powers. Un tonnerre d'applaudissements ébranle l'Aréna pour saluer le premier point du St-Frs-Xavier. Les avant du St-Frs-Xavier continuent d'attaquer sans relâche. McGill est considérablement occupé à faire du back-checking et ne peut prendre l'offensive.

SOMMAIRE

2—St-Frs-Xavier, Buswell, 15.00.
Punitions: Thibault, McGill, Crutchfield, Farquharson et Bourgouin.

Troisième période

Les "saints" ont un homme de moins sur la glace. McGill en profite pour forcer la note. Alexandre monte et est en excellente position pour lancer mais son lancer manque de précision. Farmer et Farquharson se présentent devant la cage du St-Frs-Xavier, mais Coulter se couche sur la rondelle pour éviter le danger. Pendant quelques minutes, les "saints" ne peuvent sortir hors de leur zone de défense.

Armand fait une belle course, franchit la défense du McGill, mais Powers sort de ses buts pour aller le rencontrer et l'empêcher de compter. Armand reçoit une punition pour tripping, mais Alexandre est envoyé sur le banc pour avoir bousculé un adversaire un peu trop rudement sur la rampe. Une pluie de cents s'abat sur la glace. Les deux clubs doivent se retirer et profiter d'un repos inattendu de dix minutes, repos qui leur donna un "pep" nouveau pour terminer la partie.

L'excitation est à son comble lorsque McGill place la rondelle en arrière de Coulter et que le juge de buts allument la lumière rouge, mais le point est rappelé pour un hors-jeu. Alexandre monte seul et réussit à s'approcher de Powers qui plonge en vitesse dans le coin de son filet pour bloquer. Vers la fin les deux équipes lancent de loin.

SOMMAIRE

Pas de point.
Punitions: Robertson, Armand (2), et Brougouin.

ALIGNEMENT

McGILL		ST-FRS-XAVIER
Powers	z z	Coulter
McTeer		Buswell
McGillivray		Mongeon
Farmer		Alexandre
Robertson		Aaston
Farquharson		Gaudette
Doherty		Thibault
McGill		Bourgouin
Crutchfield		Armand
McHugh		Gagnon

Arbitres, Bell et Sauvé.

UN CHAMPION

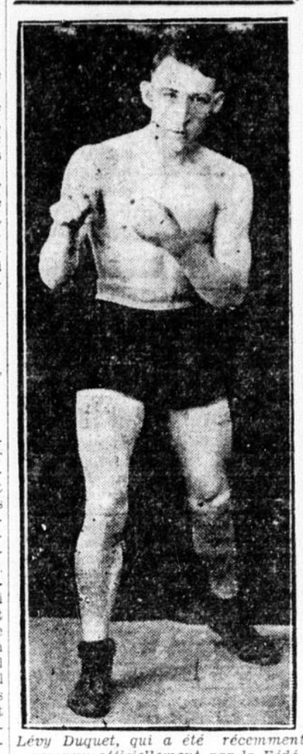

Lévy Duquet, qui a été récemment reconnu officiellement par la Fédération Canadienne de la Boxe comme champion poids-léger du Canada, et qui rencontrera Frank Bélanger lundi soir dans l'un des assauts du programme de Rogers.

La soirée de Pierre Lachance a remporté hier soir un beau succès.- Le Maple Leaf champion

Une foule de plus de mille personnes a assisté hier soir à la soirée sportive organisée par Pierre Lachance, président de la ligue des Bons Sports. — Un véritable succès. — Le Maple Leaf compte 1 à 0 contre Beavers et gagne le championnat de la ligue Juvénile. — Blais score. — La Patinoire St-Charles gagne, mais l'équipe du Champlain était privée des services de quatre "joueuses". — Brasserie Champlain vs Garage Charlesbourg.

L'AUTRE PARTIE EST ANNULEE: 0 A 0

Une foule enthousiaste de plus de mille personnes, ce que l'on peut considérer comme un record pour ce temps-ci de la saison, a assisté hier soir à la soirée sportive organisée à l'Arena par Pierre Lachance, le jeune et populaire président de la ligue des Bons Sports. Ce n'est pas l'entrain qui a manqué à la fête, et les "fans" en ont eu pour leur argent.

En premier lieu les Maple Leafs ont gagné le championnat de la ligue Juvénile en triomphant des Beavers par 1 à 0. Blais compta le seul point des vainqueurs à la seconde période. C'est le second championnat que les Maple Leafs remportent cette année, ayant gagné celui de la ligue Junior il y a quelques semaines.

Bien que privés des services de quatre de ses meilleures "joueuses", l'équipe de la Patinoire Champlain n'en a pas moins fait une belle lutte à celle de la patinoire St-Charles. Cette dernière a gagné au score de 1 à 0. Immédiatement après la partie, Pierre Lachance est allé présenter sa coupe aux gagnantes. Pendant la soirée, la fanfare de la patinoire Champlain était au grand complet et donna un attrayant programme de musique.

La dernière rencontre de la soirée entre la Brasserie Champlain et le Garage Charlesbourg s'est terminé au score de 0 à 0. En dépit d'efforts méritoires des deux équipes, aucun point ne put être enrégistré. La partie fut disputée sur une glace molle, mais certainement meilleure que celle de dimanche. Il y avait aussi moins d'eau car le système d'égouttement de la patinoire a commencé à fonctionner.

Nous félicitons notre ami Pierre du beau succès qu'il a remporté hier soir, et il ne fait aucun doute qu'il sera encore au poste l'hiver prochain dans le domaine du hockey.

PARENT

Sport. — Le sport semble se réveiller pour tout de bon. Le C. N. R. Récréation montre une grande activité dès ses débuts. Espérons que les officiers de cette ligue sauront montrer toujours le même zèle.

—Dimanche dernier, il y eut courses de 11 milles à pieds et plusieurs concurrents y prirent part.

De superbes coupes furent distribuées aux cinq premiers. Les heureux gagnants furent: 1er, M. Dupont; 2e, M. B. Lamotte; 3e, M. A. Lavoie; 4e, M. Benoit Guenard; 5e, M. Wilfrid Guenard. Le temps pris par le premier fut de 1.22 heure.

Comme conclusion l'on est venu à dire qu'à Parent comme ailleurs nous comptons de bons athlètes.

Va-et-vient. — M. Patrick Gauthier était de passage à Parent et s'en est retourné à Ste-Anne de Chicoutimi.

M. J. Fitzgerald, gérant des Eddy à Parent, est allé à Cacouna en voyage d'affaires, dernièrement.

—M. P. Donovan, agent de l'International était de passage ici, ces jours derniers.

Chantiers. — Les chantiers sont pratiquement finis dans toute la région. Tous les ouvriers travaillant dans les chantiers s'en retournent tous, attristés de voir une saison si courte.

Mi-carême. — A Parent les anciennes traditions sont encore conservées. C'est ainsi que l'on pouvait voir circuler dans les rues un grand nombre de mi-carêmes, petits et grands dès le commencement de l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée.

FRANCOIS MARTEL GAGNE LE DERBY DE ST-RAYMOND, UN AUTRE DIMANCHE

Le derby annuel organisé par un groupe d'amateurs de Saint-Raymond a suscité encore cette année un grand intérêt. Dix-neuf équipes ont fait le trajet d'un mille.

Malgré que les chemins laissaient à desirer, tous les conducteurs étaient au poste à 2 heures 30, confiants de faire un "bon temps" avec un chien chacun. Une foule considérable attendait l'arrivée au village de St-Raymond. Les coureurs étaient partis à demi-chemin de Chute Panet, à 3 minutes d'intervalle, sous la surveillance de MM. Eug. Piché, Tancrède Déry et Robert Lemay.

L'arrivée était surveillée par MM. B. Lirette, Jos. Letarte et M. Couture.

Les prix offerts par les amis de St-Raymond ont été distribués en plein air par M. le maire A. Morin de St-Raymond, et tous les concurrents en ont reçu et sont partis satisfaits.

1er prix : Une coupe offerte par les amis du sport à St-Raymond, remis à Francis Martel : temps 4.35

2e : Jean Goudreau : temps 4.39.
3e : Lauréat Alain : temps 4.45.
4e : Adélard Ouellet : temps 4.59.
5e Omer Cayer : temps 5.03.
6e : Armand Petit-Clerc : temps 5.03.
7e : Thomas Paquet : temps 5.14.
8e : Alfred Bédard : temps 5.25.
9e : Georges Martel: temps 5.29.
10e : Adélard Lirette: temps 5.30.
11e : Wilfrid Walsh : temps 5.33.
12e : Paul Lirette : temps 5.45.
13e : Jos. Néron : temps 5.57.
14e : Paul Bernard, fils : temps 6.00.
15e : Albert Jobin : temps 6.15.
16e : Freddy Cayer : temps 6.15.
17e : Lucien Cayer : temps 6.41.
19e : prix de consolation offert par M. M. Fortier, une montre donnée à MM. Bernard et Bouchard.

Dimanche prochain, le 22 mars, un second derby de 2 milles à 2 chiens sera disputé. Plusieurs beaux prix seront distribués. Départ de la Chute Panet à 2 heures 30.

Quilles

CLASSE A

Position des clubs

	G.	P.
1—Quebec Engraving	18	7
2—Boswell's	14	11
3—All Stars	14	11
4—Frontenac	13	12
5—Vieux Jeux	12	13
6—Royal	11	14
7—Hotel Eldorado	9	16
8—Cantin	9	16

Moyennes

1—R. Pelletier	25	3495	139.8
2—E. Lafrance	24	3338	139.
3—L. Gaumond	25	3433	137.3
4—P. Métivier	25	3431	137.2
5—F. Raymond	25	3421	136.8
6—P. Pichette	25	3340	133.4
7—H. Herf	15	2032	133.2
8—E. Amiot	10	1327	132.7
9—L. Guttman	25	3312	132.4
10—P. Cantin	20	2630	131.5

CLASSE B

Champion de la première serie : Club A. Parent

Position des clubs

	G.	P.
1—A. Parent	19	6
2—Frontenac	13	12
3—St-Malo	13	12
4—Fortin Electric	13	12
5—Gale Bros	9	16
6—J. B. Renaud	8	17

Moyennes

1—A. Plante	15	2274	151.6
2—A. Parent	25	3322	132.8
3—C. E. Hébert	20	2735	131.6
4—G. Roberge	25	3290	131.6
5—E. Tardif	25	3288	131.5
6—G. Hamel	25	3126	125.
7—R. Lemay	24	2993	124.7
8—E. Doddridge	15	1859	123.9
9—G. Laroche	25	3037	121.4
10—J. Fortin	19	2299	121.

UN EUCHRE A L'AIGLON

N'oublions pas que c'est ce soir qu'aura lieu le grand euchre-concert organisé par l'orchestre et le corps de clairons du club de raquetteurs l'Aiglon Inc., de Loretteville. La soirée commencera à 8 h., précises à la salle Montcalm. Plus de 125 prix de toute beauté seront remis aux heureux gagnants.

Les membres de l'Union locale sont tout spécialement invités à ce euchre-concert. Des autobus partiront de Québec à 7 h. et 7 h. 30 de la place Jacques-Cartier et retourneront après la soirée.

L'orchestre l'Aiglon sera comme toujours à son poste et fournira un programme absolument attrayant.

CANADIAN INVESTORS

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 17. — Les revenus de la Canadian Investor Corporation durant l'année finissant le 31 janvier 1931 ont été de $114,740, comparativement à $119,503 durant l'année précédente.

LA SERIE POUR LE CHAMPIONNAT JUNIOR PROVINCIAL DU "BASKET" COMMENCERA AU "Y" MERCREDI SOIR

La cédule de la série éliminatoire pour le championnat provincial junior de la balle au panier commencera demain soir au Y. M. C. A., quand le Central "Y" de Montréal viendra rencontrer le Commissionners High School de Québec.

Lors de l'assemblée semi-annuelle de la Province of Quebec Basketball Association ,qui fut tenue à La Tuque, il fut décidé que l'ouverture de la série aurait lieu le 18 mars à Montréal, le champion du district de Québec allant rendre visite à celui de Montréal. .On a changé la cédule à la dernière minute. Québec ira à Montréal le 21 mars, soit samedi.

Un fait intéressant de la rencontre de demain soir, c'est que les Commissionners n'ont perdu qu'une seule partie au cours de la saison, tandis que le "Y" de Montréal n'a connu que des victoires.

Avant cette partie importante, les intermédiaires du C. N. R. joueront contre ceux du "Y".

UNE FAILLITE

(Service de la Presse Canadienne)

St-Jean, T. N. 17. — La Reid Newfounland Company et ses subsidiaires ont été placées entre les mains d'un receveur, hier. Alan - S. Butler, chairman de De Haviland et un gros détenteur de débentures de la compagnie, a été nommé gérant par la Royal Trust Company.

EN FAISANT VOTRE LISTE

VOUS faites peut-être vos achats réguliers chaque semaine, les plus gros articles étant renouvelés chaque mois ?

Les meubles, les automobiles, les radios et autres choses du même genre étant des choses de longue durée et dispendieuses, vous n'en faites l'acquisition qu'à de longs intervalles.

Mais quel que soit ce que vous achetez, vous servez toujours mieux vos intérêts quand vous étudiez vos achats à l'avance. Chaque liste que vous faites est en elle-même un budget. Une étude approfondie des annonces vous aidera toujours à faire un choix...à comparer les prix... à peser vos besoins et vos désirs.

Faire sa liste d'emplettes est un jeu réellement intéressant, quand vous avez pour adversaire la somme d'argent à dépenser. Plus vous mettez de soin à votre étude préliminaire des annonces, plus vous avez de chance, non seulement de faire un bon choix, mais aussi de savoir à l'avance combien vous pourrez économiser d'argent à mettre sur des articles non compris dans la liste !

AU CAPITOL

"The Modern Wife" et "Resurrection"

Si vous aviez une femme qui dépenserait votre argent aussi vite que vous le gagneriez ; qui ne s'occuperait pas du tout de la tenue de la maison ; qui ne songerait qu'à s'amuser—

Si elle se mettait à faire de la psychoanalyse, que cette idée finisse par l'obséder et qu'elle finisse par se croire bien supérieure à vous—

Si elle vous quittait, amenant vos enfants avec elle, et si vous l'aimiez assez pour partir à sa suite et lui demander de retourner au foyer—

Si elle y retournait à la condition de continuer à agir à sa guise, et si elle vous trompait par la suite avec votre meilleur ami, que feriez-vous ?

Telle est la situation dans laquelle se trouve Steve Ferrier, personnifié par Conrad Nagel, dans "The Modern Wife", qui sera représenté au Capitol pendant cinq jours à partir de demain, avec John Boles et Lupe Velez, dans "Resurrection".

La détermination prise par Steve en ces circonstances vous surprendra.

Il y aura aussi au même programme un autre film intitulé "Resurrection", dans lequel John Boles, qui personnalise le prince Dmitri, porte plus d'uniformes que le prince de Galles en possède.

L'un de ces uniformes pèse quarante livres, la casquette seule pèse huit livres.

Au cours du tournage de cette oeuvre de Tolstoy, Boles a changé de costume dix-sept fois.

Lupe Velez a le rôle opposé à celui de Boles.

AU VICTORIA

"ONE EMBARRASSING NIGHT"

"One Embarrassing Night", comédie britannique entièrement parlante, sera présentée au Victoria mercredi.

Ce film a été tourné et distribué en Angleterre sous le titre de "Rookery Nook", et on dit qu'il a littéralement enthousiasmé les auditoires au New Gallery Theatre, de Londres. C'est une adaptation de la pièce du même nom par Ben Travers qui a été représenté 409 fois consécutives au Aldwych Theatre, de Londres.

La troupe est la même qui a fait le succès de la pièce dont il est une adaptation. Elle comprend aussi d'habiles artistes tels que : Tom Walls Ralph Lynn, Mary Brough, Robertson Hare, Ethel Coleridge, et Winifred Shotter dans le premier rôle feminin.

RUTH CHATTERTON
— dans —
"A LADY OF SCANDAL"
— aussi —
"RENEGADES"
Dernière fois aujourd'hui
CARTIER

"SINS OF THE CHILDREN"
avec Robert Montgomery
VICTORIA
AUJOURD'HUI

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
GRETA GARBO
— dans —
"ANNA CHRISTIE"
— aussi —
George Lewis
— dans —
"COLLEGE LOVE"
Admission, matinée, 10c

CANADIEN
LA DERNIERE BERCEUSE
UN DRAME HEROIQUE DE SACRIFICE ET D'AMOUR

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
UN FILM PARLANT
Kenneth Harlan
— dans —
"UNDER MONTANA SKIES"
Parlé - Chanté - Dansé
Aussi un film silencieux
Jack Holt, Dorothy Revier
— dans —
"THE DONOVAN AFFAIR"
Admission, matinée, 10c

FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Programme double parlant
BUSTER KEATON
— dans —
"FREE and EASY"
— aussi —
RALPH GRAVES
— dans —
"Ladies of Leisure"
Aussi comédie parlante
Matinée, 10c - Soirs, 15c

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 25

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

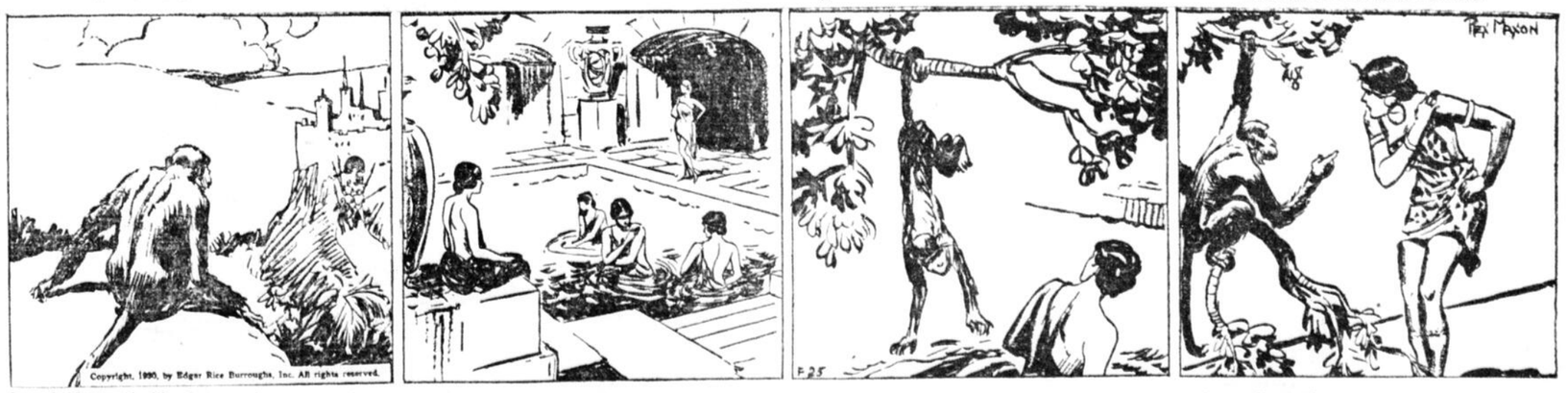

Quand Manu s'éveilla, les premiers rayons de l'aurore éclairaient la vallée désolée. Portant ses regards vers le nord, il vit les derniers noirs de l'expédition du faux Tarzan disparaître derrière les collines. Manu décida de retourner à Opar. Mais c'était là une entreprise bien dangereuse en plein jour et il s'exposait grandement à être vu. Il décida qu'il était prudent d'examiner d'abord les alentours. Sheeta, la panthère, pouvait bien se promener en ce moment dans ces parages. Il gagna le sommet du rocher d'où il pouvait voir la vallée tout entière. Il vit avec surprise une troupe de guerriers sortant de la ville d'Opar.

Le petit singe crut comprendre ce dont il s'agissait. Cadj et ses guerriers allaient poursuivre Tarzan et ses noirs afin de les tuer tous. Il pardonna immédiatement à "Tarzan" son indifférence de la veille. Toute son énergie se concentra sur la nécessité de sauver son ami, malgré sa conduite étrange à son égard. Il fallait le sauver à tout prix! Dégringolant du rocher avec l'agilité de sa race, il se dirigea rapidement vers Opar... La, la prêtresse, entourée de plusieurs de ses suivantes, se baignaient dans l'une des piscines du jardin du temple.

Soudain, elle entendit au-dessus d'elle le jacassement d'un petit singe. Levant la tête elle vit le petit Manu suspendu à une branche par la queue. "La, cria-t-il, "La ! Ils s'en vont tuer Tarzan !" En entendant ce nom, la prêtresse poussa un cri de surprise. "Que veux-tu dire Manu ?" demanda-t-elle enfin. "Bien des lunes sont passées depuis le dernier voyage de Tarzan à Opar. Tu dois te tromper". "Je l'ai vu", répondit Manu. "Hier soir—avec de nombreux compagnons. Il est reparti vers le nord-ouest", et Manu lui indiqua la direction d'un doigt tremblant d'excitation.

La avait gardé au plus profond de son coeur son amour pour Tarzan. Se pouvait-il que Tarzan soit revenu ? Le petit singe avait-il raison et le roi de la jungle était-il revenu comme il avait promis de faire ? Une blessure qu'elle croyait depuis longtemps guérie, se rouvrit dans le coeur de la prêtresse. La sortit rapidement de la piscine. "Qui sont ceux qui veulent tuer Tarzan ?" demanda-t-elle à Manu. "Cadj !" cria le petit singe. "Avec beaucoup d'hommes il suit Tarzan". La, prêtresse du Dieu de Flamme, se dirigea en courant vers le temple.

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire ; chaque mot additionnel, 1 centin.

21 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5ème Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3ème Rue . . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131 rue St-Valier . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier . . . . . . Tél. 2-1681
JOS. COTE (Ltée), Succursale No 1, 179, rue St-Joseph . . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade . . . . . Tél. 2-6363
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph . . . . Tél. 4-0083
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3ème Avenue . . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul . . . . . Tél. 2-7932
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-7700

TROUVEE

CHAINES D'AUTOMOBILE trouvées. Le propriétaire voudra bien appeler à 2-0289, et en prouver la propriété. Rembourser les frais d'annonces. 245-6—2

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENT DEMANDE, dans les comtés de Beauce, Dorchester, Mégantic, pour des lignes indispensables dans chaque famille. Au-delà de 200 articles de nécessité pour la maison et la ferme. Casier postal No 126, St-Joseph de Beauce, P. Q. 241-6—5

COUTURE

COUTURIERE bien recommandée, allant à domicile, fait tout genre de couture. S'adresser à Mlle FOURNIER, No 243 1-2, rue Richelieu, Tél. 3-2861. 242-6—9

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, Tél. 2-7490. 228-26—11

COLLEGE WALLACE, No 58 Côte du Palais, Tél. 2-4545-W. Anglais, français, sténographie, comptabilité, télégraphie, mathématiques. S'adresser à J.-W. WALLACE, C.E. 244-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Donnez-moi une entrevue. S'adresser au No 8, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-8353-F.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Ubald, Co. Portneuf, P. Q.

EMPLOIES DEMANDES

OUVRAGE DE BUREAU DEMANDE — Hommes d'affaires, pourquoi ne pas réduire vos dépenses de bureau et faire faire votre correspondance anglaise et française par une sténographe compétente qui s'offre à la faire chez elle, à un salaire minime ? Adressez : Casier Postal No 26, Bureau de Poste St-Jean-Baptiste, Québec. 234-12—2

COMPTABILITE

UN COMPTABLE expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer d'un ou deux jours par semaine, désirerait emploi durant ses loisirs. Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

FEMMES DEMANDEES

FILLE GENERALE demandée, pouvant fournir bonnes références, sachant faire la cuisine. S'adresser entre 7.30 et 8.30 heures, au No 138, AVENUE MONCTON. 243-3—12

HOMMES DEMANDES

UNE COMPAGNIE d'assurance-vie importante, ancienne et solide, désire des représentants pour la ville de Québec. Bonnes conditions. Références exigées. Ecrire à Casier No 433, l'Evénement, Québec. 242-6—13

VENDEURS DE JOURNAUX demandés. S'adresser à M. CHAMBERLAND, No 163, rue Bouffard.

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS CARTES TURRET

NOUS ACHETONS les cartes Turret. Payons 20c la série complète, ou 35c le 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152 rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—29

500 POULES demandées, vivantes. Prix 5 livres, 26c à 28c la livre; 4 livres, 25c et 26c la livre. Leghorns, 23c. Expédiez immédiatement à CANADIAN POULTRY CO., No 150, rue Roy, Montréal, P. Q. 245-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres; aussi chambre seule; réfrigérateur électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 239-26—17

A LOUER. — Une suite d'appartements meublés, avec bain privé. Aussi grande chambre bien éclairée. Très moderne. S'adresser à 3 RUE COLLINS tél. : 2-0-873-F. 243-6—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4350. 215-26—17

APPARTEMENTS ALICE, No 20, Avenue Laurier, près du Parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. Possession immédiate si désiré. S'adresser à P. LANGLAIS, Tél. jour 5154; soir, 3-0240. 243-6—17

BEL APPARTEMENT à louer, 8 chambres plus chambre de bain, eau chaude à l'année, au No 182, Avenue Cartier. S'adresser par téléphone à 3-3096 ou 3-3097. 227-26—23

PARLIAMENT VIEW, No 57, Grande-Allée, bureaux; aussi appartements de 3, 4, 5, 6, chambres, meublés, si désiré, chauffés, service de concierge. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1740-W. 221-26—23

RUE STE-ANNE, No 36, appartement de 2 pièces avec cuisinette, poêle à gaz, eau courante, chambre de bain, usage du téléphone. Libre immédiatement. S'adresser sur les lieux. 243-6—17

BUREAUX A LOUER

A LOUER. — 8 bureaux et un logement de 7 appartements situés au No. 15 rue Buade. Bureau situé au No. 25 1-2 rue St-Joseph. 2 garages situés au No. 84 St-Dominique. Logement de 9 appartements situé au No. 188 rue St-Valier. S'adresser à JOS. COTE, Limitée, 188 rue St-Paul. Téléphone 2-1272 ou 7258. 227-26—18

BUREAUX, entrepôts, salles d'échantillons, de toutes grandeurs. Service de l'ascenseur, à l'Edifice Séguin, coin St-Roch et Boulevard des Fossés. S'adresser sur le lieux, au gardien, ou à M. N. CARETTE, Tél. 2-6621-W. 236-26—18

BUREAUX A LOUER

BUREAUX SPACIEUX dans l'édifice de la Canada Steamship Lines, No 46, rue Dalhousie, vue sur le fleuve. Pour informations, s'adresser au bureau, No 48, RUE DALHOUSIE, Québec. 242-26—18

BUREAUX plain-pied, chauffés, grandeur 23 x 16, avec ou sans vitrine, situés au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 224-26—18

BUREAUX A LOUER, de différentes grandeurs, très bien éclairés, chauffés. Service d'ascenseurs à passagers et à fret et concierge. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 224-26—18

EDIFICE DU CLUB AUTOMOBILE. — Les trois étages supérieurs de l'édifice du Club Automobile, au coin des rues Buade et des Jardins, à louer pour le 1er mai, pour des bureaux d'affaires ou de professionnels. Site central. Transformations faites au gré des locataires. Edifice chauffé. A louer soit en bureaux séparés, par étages, ou en tout. S'adresser au SECRETAIRE DU CLUB AUTOMOBILE, No 69, rue Buade. 237-26—18

CHAMBRES A LOUER

A LOUER POUR L'HIVER, chambre avec bain, $25.00 par mois. S'adresser à l'HOTEL DOHANS, No 7, rue St-Stanislas. 233-26—20

BELLE CHAMBRE DOUBLE à louer, bien ensoleillée. Conviendrait pour deux jeunes gens ou jeunes filles. Usage du bain et téléphone. S'adresser au No 11, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 3-0788. 243-6—20

CHAMBRE VIVOIR, propre, bien éclairée, sur étage du bain, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. Aussi garage privé à louer. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 221-26—20

GRANDE CHAMBRE meublée, eau chaude, deux grandes fenêtres rue St-Jean. $4.00 par semaine, pour personne permanente et tranquille. Mme PERRAULT, No 18, rue d'Youville, app. 3, 3ème étage, Tél. 2-8080-W. 241-6—20

DEUX grandes chambres-boudoir et une petite chambre à louer. Propres, ensoleillées, chauffées, eau courante, (chaude et froide), téléphone sur le même plancher. Conviendraient pour une et deux personnes. Clientèle choisie. S'adresser à 18, RUE STE-URSULE. Tél. 2-1672-W. 244-6—20

L'HOTEL LORRAINE, carré Hôtel de Ville, fait part à sa nombreuse clientèle qu'il est en mesure de fournir des chambres pour la saison d'hiver. Prix modérés. Service courtois. Visite respectueusement sollicitée. 221-26—20

RUE COUILLARD, No 40½, près rue St-Jean, grande chambre avec installation du gaz, genre boudoir, chauffée, eau chaude, eau sur même étage. Pour couple marié ou deuxe personnes. 241-6—20

21-27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près de Château, et 28, rue Couillard, belles chambres meublées et chauffées, eau chaude et privilège de faire la cuisine. Prix modéré. Tél. 2-4301. 226-26—20

CHAMBRES ET PENSION

BELLES GRANDES et petites chambres donnant sur la rue St-Jean. Eau chaude et froide, usage du téléphone, pension si désiré. Prix modéré. S'adresser au No 340, RUE ST-JEAN. 240-6—20

BELLE CHAMBRE A LOUER, eau chaude et froide, avec pension privée. S'adresser 128 D'AIGUILLON, tél. : 2-6027, Québec. 244-6—20

CHAMBRES A LOUER, pour couple marié, deux appartements, centre de la ville. Pension si désiré. M. EMOND, No 19, rue St-Joseph, Tél. 2-7070. 245-12—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tél. 7067. 223-26—20

MATERNITE PRIVEE absolument confidentielle, en dehors de la ville. Médecin au goût de la cliente. Bons soins. Prix modéré. Ecrire à Casier No 368, l'Evénement, Québec. 12—20

"Le Petit Curieux" --- DESTRUCTION DES INSECTES --- Par Pim

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

RUE ST-JOSEPH, No 364, coin rue St-Anselme, chambres très ensoleillées, bien chauffées, garde-robe, bain, usage du téléphone, à louer avec ou sans pension. S'adresser sur les lieux. 240-6—20

UNE BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, à 9 rue Ste-Ursule. Avec ou sans pension, dans famille privée. S'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée, ou Tél. 2-7861-W. 242-6—20

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOTS à l'épreuve du feu, 12,000 pieds de plancher, pouvant être divisé, chauffé ou non chauffé. Aussi bureau connectant. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 239-26—21

3 PLAIN-PIEDS chauffés, de 27 x 43, à louer en bloc ou séparément, pouvant servir pour entrepôt, atelier ou bureaux. Service de l'ascenseur. S'adresser au No 30, RUE GARNEAU. 243-26—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT D'AIGUILLON, No, 52, deux logements de 6 chambres, chauffés, eau chaude domestique à l'année. No. 67, rue d'Aiguillon, 7 chambres, chauffé, réfrigération électrique. Clairs de tout. S'adresser ou No. 34, RUE ST-AUGUSTIN, Tél. 2-1704 ; Rés. 2-1727. 241-26—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 94, 7 pièces, chambre de bain, balcon, fournaise, sur le même plancher, clair de neige, vidanges. $35.00 par mois. S'adresser à BARTH RONDEAU, No 112, Avenue Cartier, Québec. 245-6—23

A LOUER, près église St-Coeur de Marie, logement neuf, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser au No 152, RUE SCOTT, Tel. 6691. 240-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, No 78, 1 logement à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, No 47, rue St-Cyrille, Tél. 3-2467. 240-6—23

A LOUER, rue St-Cyrille, No 251, logement chauffé, 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à P. POULIOT, No 253, rue St-Cyrille, Tél. 3-2640.

EDIFICE FASHION CRAFT

A LOUER, 3ème plancher, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain. Aussi un grand magasin libre immédiatement, rue d'Aiguillon. Le tout remis à neuf. Prix très modérés. S'adresser au FASHION CRAFT, No 180, rue St-Jean, Québec. 232-26—23

COIN AVENUE CARTIER ET ABERDEEN, logement à louer, 7 pièces, chauffé, très beau, eau chaude à l'année. Améliorations modernes, y compris frigidaire électrique, planchers en bois dur, etc. S'adresser par téléphone à 6176. 241-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux Appartements Lincoln, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 239-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", 108, Avenue des Erables; "Elisabeth", 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tél. 2-1475. 236-26—23

LOGEMENT de 7 pièces, chauffé, No 104, Avenue des Erables; autres logements de 5 et 6 chambres, chauffé, No 423, rue St-Jean, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752 ou 2-0851. 240-6—23

LOGEMENT de 5 chambres, avec chambre de bain, planchers en bois franc, chauffé à l'eau chaude. S'adresser au No 36, RUE LACHEVROTIERE, Tél. 2-0403. 227-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 1 de 3 chambres, pour un couple, et un de 6 chambres, avec bain, chauffé par le propriétaire. Coin des rues Latourelle et de Salaberry. S'adresser à GEORGES PERRIN, No A, de Salaberry, Québec. 242-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements, chambre de bain. Chauffé. Planchers en bois dur. Possession le 1er avril. Cause de départ. S'adresser au No 32 1-2, RUE ST-GABRIEL, Tél. 2-1751-W. 241-6—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 233-26—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, Marché Montcalm, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 227-26—23

RUE LATOURELLE, No 35, deux logements de 5 et 6 appartements plus chambre de bain, chauffés. Logements très propres. S'adresser sur les lieux. 243-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 143, 5 appartements, chauffé, chambre de bain. $40.00 par mois. Aussi logement de 6 pièces et chambre de bain, No 90 rue Fraser, chauffé, $50.00. S'adresser à JOS. BILODEAU, No 46, de Salaberry. 225-26—23

RUE FRASER, Nos 85, 87, 97½, 99, logements de 5 chambres plus chambre de bain, non chauffés. Rue Jeanne d'Arc, No 44, logement de 5 chambres, avec fournaise, non chauffé. Rue Aberdeen, No 150, logement de 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Rue Bourlamaque, No 79, logement de 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser à LAVOIE & FRERE, Tels. 4213, 7334, 3-4489. 229-26—23

RUE ST-JEAN, No 774, logement de 6 pièces, chambre de bain, 2ème étage, chauffé. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL, No 99, rue Dalhousie, Tél. 2-3857 ou 3-4998. 239-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE STE-URSULE, No 72½, coin St-Louis, 2ème étage, 9 pièces plus chambre de bain. Endroit le plus central en ville. S'adresser au No 72, RUE STE-URSULE, Tél. 2-8523; ou au No 88, RUE ST-PIERRE, Tél. 2-2914; et à CHATEAU D'EAU, Tél. 45. 221-26—23

RUE STE-URSULE, No 15. — Beau logement de 7 pièces, aux deux étages supérieurs. Grand salon avec foyer. Fournaise à eau chaude, toutes commodités. Belle plateforme en arrière. Visible de 2 à 5 heures. $50. par mois, chauffage en plus si désiré. J.-A. PAINCHAUD, Cap-Santé (téléphone "Donnacona"). 242-26—23

LOGEMENTS A LOUER

SITUES 100 à 116, COTE d'ABRAHAM, 6 à 7 chambres, dans maisons neuves en construction, possession 1er mai, finis des plus modernes, chambre de bain, en tuile, bains avec douches, armoires à lingeries dans les murs, prises de courant partout, très éclairés, vue magnifique, etc., chauffés, clairs de neige et vidanges. Ces logements peuvent être loués sur plan. S'adresser 24, COTE DU PALAIS, tél. 2-2153, rés. le soir, 2-6589. 241-26—23

BELVEDERE

A LOUER. — 417 St-Cyrille. Maison détachée, ensoleillée, moderne. Un plain pied, 2e étage : 7 chambres plus chambre de bain, chauffé, dépense froide, eau chaude à l'année. Grande galerie, cour, garage, Tél. 6003. 237-6—23

AVENUE DES BRAVES, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, réfrigérateur électriques, cave. S'adresser par téléphone à 3-4262. 244-6—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 95 et 101, à louer, logements de 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. Garage chauffé si désiré. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 5955. 239-26—23

COIN MARGUERITE BOURGEOIS et ST-CYRILLE, 2 logements neufs, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, planchers de merisier, dépense, hangar. Améliorations modernes, chauffés, clairs de neige et de vidanges. S'adresser à GENDRON & FRERE, No 19, rue Prévost Tél. 3-1223. 241-26—23

RUE CALIXA, près du chemin Ste-Foy, maison neuve, logement de 10 pièces plus bain, très moderne. Maison isolée, quartier résidentiel. S'adresser à EAST & MASSON, Avenue Cartier, Tél. 6761. 243-26—23

ST-SACREMENT, logements de 4, 5 et 6 chambres, modernes, finis à neuf, chauffés. Aussi magasin à louer. S'adresser à ISIDORE LAPERRIERE, No 80, rue Marguerite Bourgeois, Tél. 3-3711. 236-26—23

2 LOGEMENTS à louer, 5 chambres et chambre de bain, Nos 2 et 6, Avenue Joffre, paroisse St-Sacrement. S'adresser à LAUREAT BROWN, Ste-Foy, Tél. 2-0981 s. 13. 241-6—23

BAS DE LA VILLE

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 171, Boulevard Benoit XV, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser sur les lieux, Tél. 4-2197. 240-6—23

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, 2ème Avenue, entre la 11ème et la 12ème rues, 4 chambres et chambre de bain, grande cour. Tél. 4-2635. 241-6—23

A LOUER, rue de l'Eglise, No 5, logement de 5 pièces, chauffé. S'adresser au No 3, RUE DE L'EGLISE, Tél. 3-2417. 245-6—23

A BEAUPORTVILLE, rue St-Michel, logement de 5 pièces, près église et chars. S'adresser à P.-GABRIEL VEZINA, rue St-Michel, Beauport, Tél. 2-7792 s. 6. 245-6—23

LOGEMENTS de 4, 5, 6, 7 pièces plus chambre de bain, avec toutes les améliorations modernes, chauffés et non chauffés, situés aux Nos 634, 636-A, 642, rue St-Valier, et 11-A, 11-D, 11-E, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 240-26—23

LOGEMENT A LOUER. — Logement neuf, moderne, 5 chambres plus chambre de bain, garage si désiré, prix très modéré. S'adresser à 350 CHAMPFLEURI, près de l'église St-Pascal. 242-6—23

LOGEMENTS de 5 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois dur, chauffés, coin des rues St-Joseph et Boulevard Langelier. S'adresser à M. FERD. AUDET, notaire, Tél. 3-3378. 242-6—23

RUE NAPOLEON, No 18, logement faisant le coin, de 5 chambres et chambre de bain, 3ème étage. Pour nformations, téléphonez à 3-1400. 242-6—23

3 LOGEMENTS très propres, dans St-Roch, 2 de 4 pièces, situés rue Prince-Edouard, & 1 de 5 pièces au No 172, rue du Roi. S'adresser au No 259, RUE PRINCE-EDOUARD. 241-6—23

LIMOILOU

LOGEMENT A LOUER, 5ème Rue, Nos 5 et 7, dans maison neuve, 5 chambres plus chambre de bain. S'adresser à M. W. LAMONTAGNE, No 14, rue St-Joseph, ou No 55, RUE ST-OLIVIER, Tél. 2-1700 ou 2-0764. 243-6—23

MAISONS A LOUER

AVENUE MAUFILS, No 42, maison semi-détachée à louer, 7 pièces plus chambre de bain, système de chauffage à eau chaude, cave en ciment, garage si désiré. Prix raisonnable. S'adresser à Tél. 4-0741 ou 4-4812. 244-6—24

ANCIENNE LORETTE, magnifique logement à louer, dans le village, au sud de l'église. 10 pièces, avec chambre de bain. S'adresser à J.-C. GAUVIN, boulanger, Tél. 2-2340 s. 21. 242-6—24

A LOUER

MAISONS A LOUER

MAISON A LOUER, No. 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à dîner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambre de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, 4ª des Bernières. Téléphone 3-1213 ou 2-0800. Heures des visites 2 à 6. 232-26—24

MAISON SEULE avec huit chambre, à louer ou à vendre, avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser aux Nos 556 ou 526, RUE ST-JOSEPH, Lauzon.

MAISON A LOUER

No 5 PLACE GEORGE V, PRES GRANDE-ALLEE, MAINTENANT OCCUPEE PAR LE JUGE TESSIER. POSSESSION AU 1er MAI. POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, No 71, RUE ST-PIERRE Tél. 2-3818. 240-6—24

PROPRIETE A LOUER, chemin Ste-Foy, à proximité de la ville. Huit appartements, garage. $35.00. S'adresser à L'HOTEL-DIEU DU PRECIEUX-SANG, Côte du Palais, Québec. 243-3—24

RUE ST-CYRILLE, No 409, maison à louer, plain-pied, 2 étages, 7 chambres plus chambre de bain, 2 privées, planchers en bois dur, 2 galeries, chauffée, moderne, maison détachée, garage si désiré. S'adresser au Dr GAGNE, No 225, 1ère Avenue, Tél. 4-3632. 244-6—24

RUE ST-LOUIS, No 84, maison à louer. Occupation au 1er mai prochain. S'adresser à CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, avocats, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-3817. 240-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN CHAUFFE à louer, situé au No 263, rue St-Paul. S'adresser à G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec, Tél. 2-6403. 239-26—23

MAGASINS A LOUER pour le 1er mai, chauffé, très propre. Aussi appartement de 3 chambres, meublé. S'adresser à P. GOULET, No 469, rue St-Jean, Tél. 2-7550-F. 236-12—25

MAGNIFIQUE POSTE pour salon de coiffure ou autre, à louer ou à vendre. Place centrale. Avec logement privé. S'adresser au No 42, COTE D'ABRAHAM, Tél. 2-3619. 231-26—29

MAGASIN A LOUER pour restaurant. Bon poste d'affaires. Aussi logement très chaud, garage pour auto. Bon marché. Coin Montcalm et St-Sauveur. S'adresser à Mme Vve JOSEPH BLOUIN, No 88, rue St-Sauveur. 218-26—25

A VENDRE OU A LOUER

RUE ST-JOSEPH, No 425, présentement occupé par les Enchères Baillargeon, grand entrepôt faisant face sur trois rues, pouvant être divisé. S'adresser à S. RICHARD, No 31, rue Ste-Ursule. 230-26—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean, Tél. 3-1161. 236-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 223-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 229-26—27

CANADIAN LOAN & COLLECTION REG. No 26, rue Laval. Tél. bureau 2-2901; rés. 6048. Collection de toutes sortes de comptes en général, prêts sur hypothèque, etc. 242-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Tél. jour et soir 9479. 224-26—27

COMMERCE

BOTTES. — Nous avons un grand assortiment de bottes de drave et d'arpenteurs, et aussi bottes sauvages, en cuir, garanties pour l'eau, de $5.50 à $10.00. Bottes de caoutchouc lacées, pas de talons. Une visite vous convaincra. OMER BLOUIN, vis-à-vis la gare de Ste-Anne, Québec. 244-26—29

T. D. DUBUC

C'EST LE PRINTEMPS. — Il vous faut bottines et souliers pour toute la famille. Nos prix sont toujours à la portée de toutes les bourses. T.-D. DUBUC, département des chaussures, No 298, rue St-Jean (en face de l'église St-Mathieu). Aussi ancien poste Jos. Paré, coin des rues Ste-Marie et St-Jean. 230-26—n.c.

CARTES TURRET GRATIS

NOUS DONNONS 5 cartes Turret "Poker's Hand" avec chaque achat d'un paquet de cigarettes de 25c. Turret, Rex, Dixie, etc. S'adresser à Pharmacie J.-E. DUBE, No 152, rue St-Jean, ou Pharmacie H. BERNIER, No 271½, rue St-Joseph. 226-26—13

DIVERS

COMMERCE

ERNEST DEVOST

OUVERTURE d'un nouveau magasin de marchandises sèches en général. Tricolette, au choix, 39c. Gilets d'enfants, 75c à 98c. Serge de laine, 39c et 49c. No 98, COTE D'ABRAHAM, Québec. 229-26—29

PAUL M. RONDEAU

POUR LE CAREME, assortiment complet de poissons. Epicerie en général. Bière et porter. Charbon Stove, $1.00 la poche. Charbon de bois, 10c le sac. No 42, RUE DE L'ALVERNE, Tél. 3-4687. 222-26—29

AVIS AUX MESSIEURS

VENTE DE CHAPEAUX pour messieurs, nouveaux modèles, printemps 1931. Calottes hautes, bords étroits, toutes les nouvelles nuances. $1.95 et plus en stock. LEO BURNS & CO., No 275, rue St-Joseph, Québec. 243-6—29

PICARD FURS LTD

49 RUE ST-JEAN, Québec. Manteaux de printemps pour dames. Costumes de sport, en laine tricotée, 2 et 3 morceaux, chandails de tous les styles et nuances nouvelles. Chapeaux pour dames, et sacoches en cuir. Prix modéré. 244-6—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 235-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements opur dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 3-3531. 236-26—35

PROFESSIONNELS

DR. DONAT ROY

LE 1er AVRIL, le Dr Donat Roy, chirurgien-dentiste, No 158, 3ème Avenue, Limoilou, transportera son bureau au No 173, 3ème AVENUE, au-dessus de la pharmacie Marquis. 230-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 14½, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 233-26—37

REPARATION GENERALE

DE MACHINES A LAVER. Radios. Accessoires électriques en général. S'adresser à L.-E. MARQUIS, No 1-H, rue Ste-Thérèse, Tél. 6692; Rés. 3-3029. 236-26—37

SALONS DE COIFFURE

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial. $6.00. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean, Tél. 2-7842. 244-26—35

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE. A vendre couchette en cuivre, matelas, bureaux, commodes, vitrines à argenterie, garde-robes avec deux miroirs, secrétaire "roll top", gramophone, sofa en cuir, glacière, poêle à l'huile, table à extension. S'adresser à J. BROUSSEAU, No 24, rue St-Nicolas, Tél. 2-4083. 243-6—41

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingerie, plus haut prix payé. Bureau "roll top", cabinet de cuisine, cabinet à argenterie, buffet (sideboard), matelas. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas, Tél. 2-8666. 243-26—41

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, plusieurs ameublements de chambre à coucher, canapé-lit, lits pliants en bois et toile, table à extension, fauteuils, poêle de cuisine et gaz, etc. Aussi un lot de revues et livres anciens très intéressants. Le tout à bon marché. S'adresser au No 21, AVENUE STE-GENEVIEVE, près du Château Frontenac, Tél. 2-4301. 231-26—41

SET DE SALON antique, couvert en brocatelle, neuf morceaux; set de chambre, dessus en marbre, tables, chaises. De 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures p.m. S'adresser aux Nos 85 ou 89, RUE DES FRANCISCAINS. 242-12—41

UN TAPIS velours vert et rose, 12½ x 15½; 2 tapis Bruxelles, drab et rouge, 9 x 12 et 9 x 11; une grande commode ancienne; 1 petite garde-robe en chêne; Radiola électrique 18, 7 lampes, à vendre. S'adresser au No 89, RUE BERTHELOT, Tél. 2-4348. 243-6—41

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTOMOBILISTES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No 18, 4ème Rue, Limoilou, Tél. 2-2241. 237-26—42

PNEUS USAGES. — Nous vendons toutes sortes de pneus usagés et nous achetons les vieux pneus. Radio 5 lampes, $15.00. Overland Touring, $20.00. S'adresser au No 280 1-2, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6899-W. 238-26—41

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No 55, rue de la Reine, Tél. 2-2777. 219-26—42

AUTO CHEVROLET Coach, 1929, peu de milage, très bon ordre, très propre. Essex Coach 1926, bon ordre, 3 pneus complètement neufs. Ford Coupé, avec boîte de livraison, pour épicier, boucher ou autre commerce, à vendre très bon marché. Conditions faciles. GARAGE LEVESQUE, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 233-26—42

CHARS USAGES à partir de $50.00. Graham-Paige, Peerless, Starr, Essex, Jewett, Moon, Whippet, Dodge, Chevrolet, Ford. Conditions de paiement faciles. COTE & COTE, No 112, Boulevard Langelier. 243-26—42

CAMIONS USAGES

CAMION DODGE, 2 tonnes, 1929. G. M. C., 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927. Rugby, 1 tonne, 1929. Chevrolet 1 tonne, 1929. Fischer 1 1-2 tonne, 1925. Dodge express, 1926. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 242-26—42

CHARS USAGES

DODGE SEDAN, 8 cylindres, 1930. Paige Sedan, 1930. Dodge Sedan D. A. 1930. Pontiac Coach 1928. Ford Cabriolet 1930. Dodge Cabriolet 1928. Chevrolet Sedan 1928. Buick Sedan 1927. Chrysler Sedan 1927. Dodge 4 cylindres, 1927. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adwresser à MORISSET & FRERE, angle des rues Caron et Prince-Edouard. 242-26—42

CHARS USAGES

DURANT COACH 4. Sedan 6. Coach 6, 6-14 sedan 6. Graham-Paige 6. Chrysler Coach 4. Studebaker Sedan 6. Coach 6. 2 Oldsmobile Coach 6. Hudson 6. Chevrolet Sedan 4. 3 camions G.M.C., 1 1-2 tonne, boîte d'acier. Chevrolet sedan 6. Camion Gotfredson 6. Dodge Sedan 4. Essex Coach Sedan 6. Plymouth Sedan 6. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement faciles. S'adresser à COUTURE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne, Tél. 7163, 7164. 241-26—42

AUTOS USAGES

STUDEBAKER STANDARD SIX; Big Six; Special Six; Sedan, Coach, Roadster Pontiac; Coach, sedan, coupé Essex; Star sedan, 6 cylindres; Erskine Coach, sedan; Dodge Cabriolet; Chevrolet Sedan; Whippet Sedan. Toutes ces machines ont été reconditionnées et sont prêtes à être essayées. Venez pour une démonstration et faire votre choix immédiatement. Réelles occasions à cette saison de l'année. MOTORS LIMITED, No 19, rue de la Couronne, Québec, Tél. 6185. 243-12—42

BOIS ET CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No 173 1-2, rue du Pont, Tél. 3-4822. 236-52—46

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. — Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème AVENUE, près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 237-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 223-26—47

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez de grosses poches de Stove, 80c; Chestnut, 80c; Coke, 40c, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne, $15.50. J. RACINE, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 236-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

JE VIENS DE RECEVOIR un beau char de jeunes chevaux venant directement des fermes d'Ontario, pesanteur 1,200 à 1,500 livres. Aussi plusieurs belles juments pour cultivateurs. Prix défiant toute compétition. S'adresser à F.-M. BERNIER, No 1055, rue St-Valier, Québec. 240-6—47

FOURRURES

FOURRURES. — Nous achetons toutes sortes de fourrures. LAVOIE & JOBIN, No 147, rue St-Joseph, Québec. 245-26—50

Storage de Fourrures à 1%

NOTRE TAILLEUR est à votre disposition pour tous travaux en fourrures sur ordre, tels que garnitures sur manteaux de drap ou autres. Les cravates seront en vogue cette année. Nous les avons en stock actuellement. Aussi un choix considérable de chokers, tels que Martres du Nord, de Roche, Kolinsky, Fitch, Ecureuil, etc. Renards argentés, croisés, Platine, Beige, Brun, Cocoa. Nous transformons les manteaux à un prix intéressant. Une visite vous convaincra. L.-P. THIBAULT ENR., No 282, rue St-Jean, Québec. 224-26—50

STORAGE DE FOURRURES

NOUS SOMMES PRETS à prendre vos fourrures en storage. Assuré contre les mites, le feu et le vol. Confiez-nous vos fourrures pour les réparations et transformations. Prix modéré. Style et travail garantis. Nous avons en mains un grand choix de chokers et étoles de fourrures pour le printemps. PICARD FURS LIMITED, No 49, rue St-Jean, Québec, Tél. 2-3390. 244-26—50

A VENDRE

FOURRURES

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale. No 47, RUE SCOTT, Tél. 2-3680. 239-26—50

LIVRES

ROMANS A VENDRE et à louer, neufs et usagés, de tous genres. Nous avons un bon assortiment de tabac en feuilles de première qualité, que nous vendons au plus bas prix du marché. S'adresser à J.-A. LEVESQUE, No 146 1-2, 3ème Rue, Limoilou. 239-26—5

OCCASIONS

INCUBATEUR et éleveuse électrique pour 60 oeufs, à vendre, le tout pour $10.00. Deux voitures de promenade, roues en caoutchouc. Automobile Ford Sedan, en parfait ordre, modèle 1921. S'adresser au No 104, RUE DES FRANCISCAINS. 229-26—3

L'ARGENT EST TRES RARE. 500 habits de toutes les couleurs et grandeurs, à $3.27. Toute la balance de la marchandise à une réduction de 25 et 35 pour cent. DOMINION SECOND HAND CLOTHING, No 32, rue St-Nicolas. 245-6—52

NOUS ACHETONS les cartes Turret à 20c la série ou 35c le cent, mêlées. Nous donnons 3 cartes Turret gratis avec chaque achat de 25c. S'adresser à G. MERCIER, No 76, Côte de la Montagne, Québec. 6—52

OCCASION. — Toutes sortes de belles portes et de beaux chassis de toutes les grandeurs, à vendre à très bon marché. Besoin d'argent. No 32, RUE ST-NICOLAS. 243-6—52

OCCASIONS. — 1 caisse enregistreuse "National", un tiroir, avec reçu pour chaque vente; 1 caisse enregistreuse "National", avec 4 tiroirs, électrique, pouvant servir pour garage, avec coupon; 2 balances "Dayton" pour épicier ou boucher; 1 comptoir avec tiroirs, pour épicerie; 1 couteau pour trancher le jambon; vitrines; 1 machine à additionner, 1 moulin à café. S'adresser à PAUL RONDEAU, No 104, rue des Franciscains. 241-26—52

POELES USAGES A VENDRE. — Très bons poêles-fournaises, combinés gaz et charbon, poêles de cuisine, électriques et à gaz à partir de $5.00 en montant. Livraison dans toutes les parties de la ville. Chez J.-P. BEDARD ENR., No 72, rue St-Joseph, Tél. 4-4251. 242-26—41

POELES ! POELES ! — No 22, rue St-Joseph. Tél. 2-4929. Spécialité poêles neufs, marques "Gurney" et "Dominion", poêles usagés à des prix très modérés. Laveuses électriques, balayeuses. 15 années d'expériences dans ce genre de commerce. S'adresser à J.-W. BOLDUC. 231-26—52

CLAVIGRAPHES A VENDRE

100 CLAVIGRAPHES. Vente spéciale. 15 jours. Ce lot comprend "Underwood", "Monarch", "Remington", "Noiseless" en parfait ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 243-12—52

PIANOS A VENDRE

UN PIANO "Lindsay" en parfait ordre, à vendre. S'adresser à O. JACK, Québec-Ouest, Tél. 7892. 242-6—55

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER, No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7949. 226-26—58

A VENDRE OU A LOUER, une maison de huit appartements, No 222, rue Kitchener. Aussi à vendre une maison, Nos 280-284, rue du Roi. S'adresser à la PROCURE DU SEMINAIRE, ou à M. EUDORE GAGNON, No 55, rue Dolbeau. 241-6—58

GIFFARD, Manoir Montcalm, ancienne résidence seigneuriale historique. 13 pièces. Améliorations modernes. 90,000 pieds de terrain, garage. Conditions faciles. S'adresser au Lt.-Col. MARQUIS, Giffard, Tél. 2-3210-W. 221-26—58

A VENDRE OU A LOUER

MAGNIFIQUE COTTAGE, 6 chambres, avec améliorations modernes, grand terrain, beau site, situé à St-Louis de Courville, près des chars. S'adresser à M. C. LOCKWELL, Tél. 2-7090 local 38. 242-6—58

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, jolie résidence d'été, à Cap-Rouge, située chemin St-Louis, côté du fleuve, avec tennis sur lot voisin. S'adresser à M. G.-EUGENE PARADIS, notaire, No 449, rue St-Jean. 239-26—55

A VENDRE OU A ECHANGER, trois logements modernes, avec trois garages, sur le coin des rues Moncton et Fraser. Construction moderne, bons revenus. Considérerait en échange trois logements avant l'Avenue des Erables. S'adresser au No 232, RUE FRASER, ou No 43, RUE ST-JEAN, premier plancher, à la disposition de l'acheteur. 243-6—23

A VENDRE, pour cause de départ, belle propriété rapportant du 10 et 12 pour cent net. 3 logements, dont un libre pour le 1er mai. Améliorations modernes. Deux magasins loués, dont un occupé par une pharmacie, poste établi depuis six ans, faisant de très bonnes affaires. Hangar, deux garages. Pas de rente. No 207 1-2, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup Centre. OVIDE LAPLANTE. 241-6—58

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

BOIS-JOLI, coin chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery, contenant 206,550 pieds carrés. Belle localité pour hôtel de touristes ou autres affaires commerciales. Pourra être divisée en deux parties. S'adresser à J.-A. TIMMONY, No 50, rue Fraser, app. 7. 240-26—58

MAISONS A VENDRE

OCCASIONS SPECIALES. — Maisons brique solide, 3ème Avenue, près Banque Provinciale. Revenus annuels $2,200.00, représentant du 10 à 12 p.c. S'adresser au No 239, 3ème AVENUE, Tél. 4-2505. 241-26—58

RUE LATOURELLE, No 35, propriété en pierre solide, avec deux logements. Terrain de 72½ x 65, étable avec 6 places, et 6 garages, boutique de 72 x 16. S'adresser sur les lieux. 243-6—58

A VENDRE
OU A ECHANGER

A LORETTEVILLE, propriété voisine de l'église, anciennement connue J.-B. Falardeau. 3 grands magasins. 2 logements de 8 chambres.

50, RUE ST-PATRICE, 3 logements, avec revenu de $1,150.00 par année. chauffé. Brique solide.

52, RUE ST-PATRICE, 2 logements, avec revenu de $900.00 par année chauffé.

162, RUE CREMAZIE, 3 logement, avec revenu de $2,160.00 par année, y compris magasin moderne. Système "Buckwheat". Pas de rente. Construction neuve d'un an.

rente. Construction neuve d'un an.

TERRAIN A VENDRE, coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, bons pour construction, fin commerciale ou résidentielle à la fois, situés à l'arrière de la nouvelle église de Notre-Dame du Chemin.

ROSAIRE DROLET,
Propriétaire
194, AVE. des ERABLES. Tél: 3-4217
221-26—58

RUE FRASER, No 25, Lévis (sur le bord du cap), voisin du bureau d'enregistrement, 5 minutes du bateau de la Traverse, grande propriété avec toutes les améliorations modernes, 2 foyers, chauffage à l'eau chaude, 12 pièces, à vendre au tiers du prix coûtant. S'adresser au Notaire PAUL SAMSON, No 6, Côte d'Abraham, Québec, P.Q. 242-12—58

OCCASIONS

RUE DES REMPARTS. Construction en pierre de taille. Principèrement finie, avec toutes les améliorations modernes. Grand terrain faisant deux rues. A vendre au prix de l'évaluation municipale, avec conditoins faciles.

AVENUE BOUGAINVILLE. Cottage avec 2,917 pieds en superficie de terrain. Bonne construction avec améliorations modernes. Chauffage automatique. 10 pièces plus bain. Prix raisonnable.

CHEMIN ST-LOUIS. Voisin de Spencerwood. 42,000 pieds de terrain. 2 logements de 6 pièces plus bain. Garage, hangar et poulailler. Revenu annuel $960.00. La plus belle situation de Québec.

RUE RICHELIEU. Maison de 6 logements, 4 garages et une écurie. Revenu annuel $1,788.00. Placement très intéressant.

RUE NOTRE-DAME DES ANGES. Bonne construction de 3 logements de 4, 7 et 9 pièces plus bain. Reservoirs à eau chaude. Revenu annuel, $1,104.00. Prix spécial pour une vente prompte.

RUE LABERGE. Maison de 2 logements de 5 et 7 pièces. Revenu annuel $516.00. Prix $3,500.00.

BOULEVARD LANGELIER. Maison de 3 logements de 3, 5 et 6 pièces. Revenu annuel $540.00. Prix $5,500.00.

RUE MORIN. Maison de 2 logements de 5 et 6 pièces. Revenu annuel $516.00. Prix $3,500.00, avec conditions.

2ème **RUE.** Maison de 3 logements de 6 pièces plus bain. Revenu annuel $1,176.00. Prix $8,500.00, dont $2,500.00 comptant, balance sur hypotheque.

A ECHANGER

EVERELL (en face de la station Clermont). Joli petit cottage de 8 appartements plus bain. Chauffage à eau chaude. Grand terrain. Arbres fruitiers. Garage, etc.

AVENUE LAURENTIDE. Construction avec toutes les améliorations modernes. Planchers en bois dur. 3 logements de 4, 7, et 7 pièces plus bain. Revenu annuel $1,476.00.

AVENUE MURRAY. Maison avec grand terrain. 2 garages en brique. Bonne construction avec toutes les améliorations modernes. 2 logements de 8 pièces plus bain. Revenu annuel $1,680.00.

RUE ST-JOSEPH. Coin St-Anselme. Maison de 2 magasins et 3 logements. Revenu annuel $5,820.00.

TERRAINS A VENDRE. A tous ceux qui veulent se fonder un foyer sur des bases solides doivent commencer par devenir propriétaires d'un terrain. Prix $75.00 en montant, spécialement dans St-Sacrement et St-François d'Assise. Toutes offres seront considérées.

HOTELS, ameublements de chambres, épiceries, salons de barbiers, entrepôts, etc.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurances sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville
Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

DES REMPARTS, belle résidence de 10 chambres plus chambre de bain, finie de 1ère classe, en châtaignier, magnifiques decorations du salon et salle à manger, salle à cartes finie en mosaique, améliorations modernes, sortie de cour, vue sur le port. Prix très avantageux.

POSTE DE BARBIER

RUE ST-JEAN. Poste de barbier à sous-louer et aménagement à vendre. Cause de maladie.

TABACONISTE

RUE ST-PAUL. Poste de tabaconiste à vendre, comprenant stock, ameublement. Bon chiffre d'affaires.

EPICERIE

COMMERCE D'EPICERIE avec licence de biere, à vendre. Bon poste, bien achalandé. Cause de vente : deapart. Prix de sacrifice.

RUE SAUNDERS. Près de l'église St-Dominique, maison de 5 logements, en bon ordre. Construction de brique solide. Rapportant de bons revenus.

RUE DU PONT. 2 logements, avec boutique à l'arrière. Grand terrain pas de reute. Dimension 55 x 100.

COTE DU PALAIS. Maison seule, 12 chambres, en bon ordre. Prix modéré.

RUE ABERDEEN. 2 maisons de 4 logements, à vendre ensemble. Bonne construction, en bon ordre. Prix très avantageux pour prompt acheteur.

RUE BOURLAMAQUE. Belle propriété 3 logements de 7 et 8 chambres, en parfait ordre.

AVENUE BROWN. 3 logements de 7 chambres modernes. Terrain clair de rente.

AVENUE MONCTON. Maison seule de 9 chambres plus chambre de bain. Grand terrain.

UN BEAU CHOIX de maisons seules situées dans la Haute-Ville, St-Jean-Baptiste, Belvedère, etc., etc.

COIN BOULEVARD LANGELIER ET HERMINE. Grand terrain avec hangar et garage.

RUE FRASER. 2 logements de 7 chambres, un logement fini en chêne. Système de chauffage à l'huile. Prix avantageux et conditions faciles. Aussi autres maisons de 3 logements modernes.

AVENUE MONCTON. 3 logements de 6, 7, 8 chambres.

AVENUE MURRAY. Maisons neuves de 2 logements de 9 chambres et 2 chambres de bain. Très modernes. Complètement détachées. Garage chauffé.

RUE ST-CYRILLE. 3 logements de 6, 7, 8 chambres. Maison neuve. Prix intéressant.

MAGASINS A LOUER

RUE ST-DOMINIQUE. Entre St-Joseph et Boulevard Des Fossés, bâtisse à 4 étages. Conviendrait pour commerce de gros. Libre immédiatement si désiré. Plusieurs autres magasins dans le meilleur centre commercial de la Haute-Ville et St-Roch.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité : Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

LOGEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, No 236, 2ème etage, 3 pièces, $35.00, chauffe. Possession immédiate.

10ème RUE, No 112, 5 pièces plus bain 2ème étage. Prix $28.00.

9 1-2, AVENUE BOISCLERC, logement de 6 pièces plus bain, 2ème étage. Prix $30.00.

EDIFICE THEATRE CAPITOL, ancien poste Gauvien & Courchesne. Aussi magasin, 2ème étage. Endroit idéal pour restaurant.

19, RUE ST-SAUVEUR (coin St-Bernard), logement de 8 pièces, 1er étage. Prix $30.00.

21, RUE ST-SAUVEUR, logement de 4 pièces, 2ème étage. Prix $18.00.

45, RUE STE-AGNES, logement de 3 pièces, 1er étage. Prix $16.50.

2 à 6, COTE D'ABRAHAM, Edifice Cimon. Bureaux à louer.

IMMEUBLE & EPARGNE INC
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

A LOUER : Porte du Dr Donat Roy, No 158, 3ème Avenue, Limoilou. Bureau et logement privé. Le tout aussi comme logement. Poste d'avenir pour professionnel.

A COURVILLE : Logement de 6 chambres, avec bain, près église, école, chars. Jardin.

BEAUPORT-EST. Maison seule avec grand terrain, près école et chars. S'adresser à L.-E. FORTIER, No 87, rue de l'Eglise, Tél. 9450. 228-26—23

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER et ST-VALIER, ancien Edifice Marsh, pour n'importe quel genre de commerce: patinoire à roulettes, golf en miniature, clubs, salles d'échantillons, expositions d'automobiles, entrepôts, etc. Le tout chauffé, avec service d'ascenseur. S'adresser à

H. P. CIMON
6, Côte d'Abraham Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

QUARTIER BELVEDERE (partie haute), cottage semi détaché. 10 chambres. Bas prix.

QUARTIER BELVEDERE. 3 logements de 9 et 10 chambres, semi-détachée, très bien située. Occasion avantageuse. Aussi autre maison de 3 logements de 10 et 11 chambres.

QUARTIER BELVEDERE. Maison semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Prix $11,000. Terrain clair.

QUARTIER BELVEDERE, près église, école, semi-détachée, 3 logements de 7 chambres. Moderne, garage. Prix $13,000. Terrain clair.

ABERDEEN, près Cartier, 3 logements de 8 chambres.

S'adresser à ST-GEORGES MORENCY, No 235, rue St-Joseph, Tél. 8311, 5680. 24—58

10 A 12% net de revenu sur propriétés à vendre dans tous les quartiers de la ville. S'adresser à de LA BRUERE FORTIER, notaire, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. jour et soir 9479. 227-26—58

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER
L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec
Tél. 9450 Tél. 2-8923 s. 2
ARGENT A PRETER, 6% sur première hypotheque, dans la ville de Québec. 244-26—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront preparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous-même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. W. BRUNET & CIE, No 159, rue St-Joseph. 231-26—n.c.

Mlles LAVOIE. — Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas : $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modeles, teintes et prix différents, très special, $7.59 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.98. Un choix considerable dans les bas, gants, sacoches, blouses, chandails, scarfs, colliets et pagodes, etc. No 344, RUE ST-JEAN. 221-26—n.c.

ST-CYR & FRERES. Spécialité : Records, musique en feuilles, instruments de musique de tous genres. Réparation de tous instruments de musique et phonographes. Lampes de radio à vendre. No 70, RUE ST-JOSEPH, Québec, Tél. 4-3015. 226-26—n.c.

LISTE DE CHARS USAGES

PEERLESS SEDAN, 6 cylindres, 1928, $700.00; Auburn Sport Sedan, 1928, $700.00; Studebaker Coach 6 cylindres, 1926-27, $600.00; Chandler Special Six, 1928, $700.00; Durant Roadster, 4 cylindres, 1923, $400.00; Essex Soupé (rumble seat), 1929, $650.00; Franklin Sedan, 6 cylindres, $350.00; Essex Coach, 6 cylindres, 1927, $350.00; Ford Coupé De Luxe, 1929, $400.00; Graham-Paige Sedan 612, 1928, $650.00; Hudson Touring, Spécial Legare, 1929, $1,700.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1927, $475.00; Nash Sedan, 6 cylindres, 1926, $650.00; Buick Coach, 6 cylindres, 1926, $300.00; Jewett Coach, 6 cylindres, $300.00; Paige Sedan, 6 cylindres, 1928, $600.00; Jewett Coach, 6 cylindres, 1927, $450.00; Nash Coach Advance Six, 1926, $450.00; Ford Coupé, 1926, $40.00; Studebaker Victoria Big Six, 1927, $600.00; Studebaker 7 passagers, avec Duplex, $600.00; Pierce Arrow Sedan, 7 passagers, limousine, $300.00; Packard Sedan, 6 cylindres, $250.00; Hudson Victoria, 1925, $175.00; Buick 7 passagers, Sedan, $250.00; Cole 8 Spécial, touring, $250.00; Hudson touring, 7 passagers, $250.00; Chevrolet, 4 cylindres, Spécial touring, $200.00; Studebaker Light Six, touring, $100.00; Pontiac Six Sedan, 1929, $775.00; Nash Advance Six, 1928, sedan, $800.00; Studebaker 7 passagers, limousine, $350.00; Hudson 7 passagers, 1926, sedan, $250.00; Durant 6 cylindres, modèle 6-14, 1930, $850.00.

Auburn Durant Sales & Service
91-97, COTE D'ABRAHAM
Tél. 2-2845 Québec.
242-26—n.c.

BEAUX APPARTEMENTS de 2, 3, 4 et 6 chambres, meublés ou non, chauffés, poêle à gaz, glacière, etc, situés au No 38, rue Ste-Angèle, No 28, rue St-Flavien et No 41, Des Remparts. Références exigées. S'adresser au No 41, DES REMPARTS, Tél. 2-3381. 245-6—17

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois personnes, pas d'enfant. S'adresser au No 88, AVENUE BROWN. 245-3—12

UNE MORT SUBITE

M. Achille Lesage est décédé dimanche à St-Pierre les Becquets.

Un citoyen bien connu de St-Pierre les Becquets M. Achille Lesage, a été foudroyé par une syncope cardiaque alors qu'il revenait chez lui, en voiture, après avoir assisté à la messe à l'église paroissiale dimanche.

M. Lesage était avec son épouse. Il s'affaissa inanimé sur le siège de la voiture sans avoir donné au préalable aucun signe de maladie.

La disparition de ce brave citoyen cause de profonds regrets dans la paroisse où il était très avantageusement connu.

Nous offrons à la famille en deuil l'expression de nos plus vives condoléances.

NAISSANCES

LAVERDIERE. — M. Philippe Laverdière, barbier, et Mme Laverdière (née Rosella Goulet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 12 et baptisé le 14 mars, en l'église de Jacques-Cartier, sous les prénoms de Joseph-Roméo-Philippe-Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Jobin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Laverdière, grand'mère de l'enfant.

LEPIRE. — M. et Mme Charles Lepire (née Marie-Anne Doyon, de Beauce Jct.) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 16 mars et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph, Charles, Adélard, Marc Parrain et marraine, M. et Mme J.-Adélard Lepire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme veuve Naz. Lepire, grand'mère de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

DERY. — A Québec, est décédée, le 15 mars 1931, au Couvent du Bon Pasteur, Chemin Ste-Foy, Mlle Malvina Déry, fille de feu Raphaël Déry.

Le service aura lieu mercredi matin, dans cette chapelle, à 9 1-2 heures, et de là au cimetière Belmont.

DROLET. — A Québec, le 14 mars 1931, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Honoré Drolet, époux de Dame Mathilda Lafond dit Robin.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 236, rue Prince-Edouard, à 8.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière Belmont.

DROLET. — Le 15 mars 1931, est décédée, à l'âge de 86 ans, dame Marguerite Cadrin, épouse de feu Télesphore Drolet.

Funérailles mercredi, à 8.30 heures.

Départ du numéro 6, St-Germain, à 8.15 heures, pour l'église St-Sauveur et de là pour le cimetière St-Charles.

LEFEBVRE. — A Québec, le 16 mars 1931, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Valentin Lefebvre, fils de M. Léon Lefebvre, musicien du 22e Régiment.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez M. Georges Grenier, No 59, rue Laliberté, à 8.45 heures pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

MAROIS. — A l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 51 ans, est décédée mademoiselle Belzémire Marois, de la rue St-Cimon. Elle était Enfant de Marie de St-Sauveur et de St-Coeur de Marie.

Funérailles à St-Coeur de Marie, jeudi matin, à 9.30 heures.

Départ de l'hôpital du St-Sacrement à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Charles.

MORENCY. — A St-Laurent, I.-O., le 16 mars 1931, à l'âge de 32 ans et 2 mois, est décédée Dame Lucienne Plante, épouse de M. Joseph Morency.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8.45 heures pour l'église de St-Laurent et de là au cimetière de la paroisse.

PARE. — A l'asile St-Michel Archange le 16 mars 1931, à l'âge de 38 ans et 8 mois, est décédé Emile Paré, peintre.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de St-François d'Assise.

Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. François Paré, 830, 1ère Avenue, à 8.45 heures, pour l'église et de là au cimetière de Charlesbourg.

PLAMONDON. — M. C.-A. Plamondon et madame Plamondon (Blanche Bigaouette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 12 mars et baptisée le 15, sous les prénoms de Marie, Antoinette, Denise. Parrain, M. C. Brindamour ; marraine, mademoiselle Marie Antoinette Bigaouette, tante de l'enfant. Porteuse, madame (veuve) Joseph Bigaouette, grand'mère.

Service Anniversaire

LARUE. — Le service anniversaire de Mme J.-E. Larue sera chanté, en la Basilique de Québec, mercredi, le 18 mars, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE. — Vendredi, le 20 mars, à 8 heures a.m., en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de feu M. Clérydan Lavoie, époux de Dame Marie-Paule Michaud.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AU CLUB MUSICAL

Le dernier concert de la saison aura lieu mardi prochain, le 24.

Le dernier concert de la saison du Club Musical des Dames aura lieu mardi prochain, le 24 mars. Deux grands artistes seront présentés au public québecois, à ce concert, qui sera certainement l'un des plus beaux de la saison. Ces artistes sont Ruth Breton, une violoniste très populaire et douée d'un talent transcendant, et Lionel Daunais, le baryton canadien si renommé.

Ruth Breton a donné des concerts à New-York qui lui ont valu des éloges enthousiastes et unanimes de la critique. Le "New York Sun", par exemple, disait d'elle, le 4 février dernier : "Le récital de Ruth Breton fut l'un des plus captivants d'une saison qui nous a permis d'entendre les plus grands violonistes du jour. Mlle Breton s'est fait remarquer par la fraicheur et le fini de son jeu". Nous pourrions donner d'autres commentaires élogieux de la critique américaine tant pour l'art de Ruth Breton que pour la composition de ses programmes.

M. Lionel Daunais est l'un de nos meilleurs barytons canadiens. Prix d'Europe en 1926, il a travaillé pendant trois ans avec les meilleurs maitres, à Paris, et a remporté dans la Ville-Lumière des succès brillants. Il donnera mardi prochain, en deux groupes, un programme intéressant composé de pièces classiques et modernes.

La présence de ces deux artistes sur la scène nous vaudra un concert exceptionnellement intéressant.

CONCERT CE SOIR

C'est ce soir qu'aura lieu le grand festival de chants du terroir donné par M. J.-Orcar Paquet, folkloriste à la salle St-Pierre au profit de M. Maurice Pouliot, candidat de la garde d'honneur Jeanne d'Arc.

Il y aura aussi des intermèdes par Mlles Bouret, Mlle Therrien, M. Eug. Lachance, et comédie par le groupe de Mlle Camiré. L'orchestre Blue Bird fera les frais de la musique. Tous ceux qui voudront se procurer des cartes pourront s'adresser à M. Maurice Pouliot, 27 rue Chenier. Prix 25 cents.

Communiqué

Monsieur Gaston Lefebvre, à l'emploi de Quebec Photo Engravers Limited, décédé hier.

Après deux semaines seulement d'une maladie qui malheureusement ne pardonne pas, M. Gaston Lefebvre est décédé lundi matin, à sa résidence 59, rue Laliberté, à l'âge de 23 ans. Excellent travailleur et toujours de bonne humeur il avait vite su gagner l'amitié de tous ses compagnons de travail et l'estime de ses patrons.

C'est avec regret que ses amis apprendront sa mort prématurée mettant fin à une vie qui pour lui s'annonçait pleine d'avenir.

UNE ENQUETE A L'ANGE-GARDIEN

M. le curé Piché l'annonce à ses paroissiens. — Il faut absolument découvrir la cause de tous ces incendies.

PAS DE FAUSSE PITIE

Une enquête très sévère sera immédiatement instituée à l'Ange-Gardien pour trouver la cause des nombreux incendies qui ont jeté la désolation et l'angoisse parmi la population de ce village de la côte de Beaupré.

M. l'abbé Ludger Piché, qui partage les malheurs dont sont affligés ses paroissiens, leur a annoncé cette nouvelle hier soir à l'exercice du carême dans la salle paroissiale convertie en chapelle temporaire. M. l'abbé Piché a déclaré qu'il fallait à tout prix trouver la cause de ces incendies. Il a recommandé à ses paroissiens de ne pas être les victimes d'une charité trop aveugle. En multipliant les paroles d'encouragement, M. l'abbé Piché a demandé aux victimes de la conflagration d'être fortes et énergiques dans le malheur.

La population de l'Ange-Gardien est toujours persuadée que le feu de dimanche soir a été mis par une main criminelle. D'ailleurs, lors de la dernière enquête faite par les assurances, les enquêteurs ont émis l'opinion que l'incendie de l'église paroissiale était l'oeuvre d'un pyromaniaque.

Dos six maisons qui ont été la proie des flammes dans la nuit de dimanche à lundi, il ne reste plus que des ruines au milieu desquelles errent tristement les sinistrés. Ce coquet village de la côte de Beaupré présente l'aspect de la tristesse et de la désolation. Les paroissiens dont les demeures ont été épargnées passent par des moments d'angoisse indescriptible et se demandent maintenant s'ils ne seront pas les prochaines victimes.

MORT DE MONSIEUR HONORE DROLET

M. Honoré Drolet est décédé samedi à l'hôpital St-François d'Assise. — Agé de cinquante-quatre ans et onze mois.

2 DEUILS EN 15 JOURS

Nous avons appris avec regret la mort de M. Honoré Drolet, décédé samedi dernier à l'Hôpital St-François d'Assise. M. Drolet a succombé à une longue maladie. Il était âgé de 54 ans et 11 mois.

La mort de M. Drolet jette un nouveau deuil dans une famille avantageusement connue de St-Roch. Il y a à peine quinze jours M. Drolet lui-même avait la douleur de perdre un de ses fils, Arthur, dont le départ a si cruellement éprouvé les directeurs de la Maison de retraites fermées Jésus-Ouvrier.

M. Honoré Drolet laisse dans le deuil son épouse, madame Drolet née Mathilda Lafond, et sept enfants dont trois filles, mesdemoiselles Anna, Marie - Jeanne et Marguerite Drolet et quatre fils, MM. Adélard Drolet, épicier, Lucien, Alexandre et Emile Drolet.

Les funérailles auront lieu ce matin à 9 heures en l'église St-Roch. Départ de la maison mortuaire, 236 Prince - Edouard à 8 h. 45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont.

A la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

EN COUR DU RECORDER

Un individu venant de Chicago n'inspire pas confiance à la police.

La police municipale ne manque pas de flair. Hier matin, en effet, comparaissait en Cour du Recorder un individu d'allure tout à fait étrange. Il avait été appréhendé la veille par un constable chez qui sa démarche avait fait naitre de sérieux soupçons. Interrogé par le Recorder, l'individu déclara venir de Chicago (premier appel à la défiance), où il était commis dans une pharmacie, et qu'il était venu à Québec se reposer du surménage que lui causait sa position. Les autorités de Québec communiqueront avec les autorités de Chicago pour savoir à quoi s'en tenir au sujet de cet individu.

Huit vagabonds ont également comparu en Cour du Recorder et ont tous été condamnés à $10 et les frais ou 15 jours. Tous ont pris le chemin de l'Hôtel des Plaines.

LE RAPPORT DU DR C.-O. GUIMONT

Le directeur du laboratoire municipal vient de le remettre au Dr Martin qui l'a aussi soumis au conseil de ville.

6,296 EXAMENS

M. C. - O. Guimond, directeur du laboratoire municipal vient de remettre à monsieur le docteur Martin, Directeur du Service d'Hygiène, qui l'a ensuite soumis au Conseil, le rapport de ses activités au cours de 1930. Le travail de ce laboratoire consiste à faire les recherches bactériologiques pour établir les diagnostics des maladies contagieuses; à faire les analyses chimiques et bactériologiques de l'eau, les examens bactériologiques du lait et de la crème, etc. Cette année 6,296 recherches ou examens ont été faits au laboratoire municipal ; l'an dernier le total des recherches s'élevait à 5,117. Le programme des recherches du laboratoire municipal est le même que celui adopté par les laboratoires organisés aux mêmes fins et suivant les méthodes recommandées par l'"American Public Health Association".

Si l'on considère également les préparatifs nécessaires aux travaux de laboratoires, tels que milieux de culture, solutions titrées, les essais, etc., il est facile de voir que le laboratoire municipal a accompli une besogne considérable cette année. On s'en rendra compte encore davantage en examinant de près le tableau ci-dessous, résumé des travaux de l'année:

Diagnostics bactériologiques. .	2,566
Examens de lait cru	1,118
Examens de lait pasteurisé .	220
Examens de crème	228
Examens de lait cru des laiteries	105
Examens de lait chauffé des laiteries	105
Examens de lait pasteurisé des laiteries	317
Examens des eaux de lavage des bidons	318
Analyses bactériologiques de l'eau de l'aqueduc	108
Analyses chimiques de l'eau de l'acqueduc	61
Examens de pus, sang, urine, liquide cephalo-rachidien . .	1,152
Grand total	6,296

Pour Fortifier les Jeunes Epouses

"J'étais mariée depuis environ un an quand j'ai commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je perdais mes forces à cause de mon état. Je n'avais que 19 ans et c'était mon premier enfant. Ma mère me dit que j'avais besoin de prendre quelque chose pour affermir mes nerfs, et une amie me dit de prendre le Composé Végétal. J'en suis contente car il a fortifié tout mon système. Je suis parfaitement bien et j'ai un beau petit garçon."—
Mme. J. B. Stalker, Bancroft, Ontario.—

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham
Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., E.-U.A., et Cobourg, Ont., Canada.

EPICERIE
Ernest LAPOINTE
100 de la COURONNE
Tél: 6108

HADDOCK frais de Portland, la livre	.07
FILETS de haddock frais la livre	.15
SAUMON salé la livre	.10
FILETS fumé la livre	12
SAUMON rose qualité supérieure, 2 cans.	.25
POIS cuisants garantis la livre	.05

SPECIAL ! SPECIAL !

BISCUITS aux pommes bien frais, 3 livres.	.29
BISCUITS Vian frais et croustillants, 6 sortes 3 livres pour	.29
1 **THE** King Cole Orange Pekoe	.85
1-2 **CAFE** King Cole	.30
Valeur $1.15 Le tout pour	.85
THE King Cole étiquette rouge	60
1-2 **CAFE** King Cole	.30
Valeur .90 Le tout pour	.60

La vente de thé et café sensationnelle de l'année 1931.

L'ACTUALITE par L'IMAGE

Le roi ALPHONSE XIII d'Espagne, photographié au moment où il adressait la parole récemment aux étudiants de l'université de Madrid, par l'entremise de la radio.

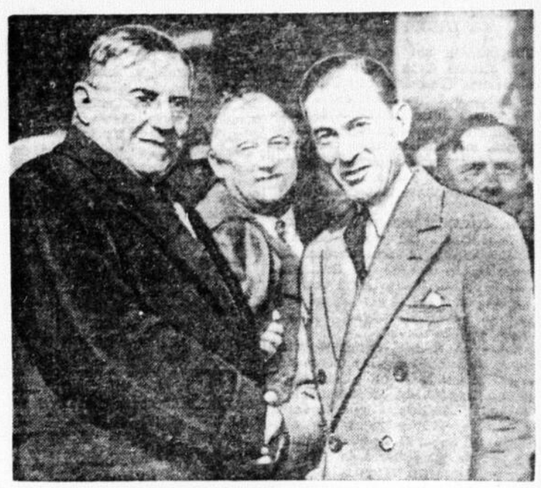

Le maire JAMES WALKER (à droite), de la ville de New-York, salue par Anton Cermak, candidat démocrate à la mairie de Chicago, alors qu'il s'embarquait à Chicago à destination de Palm Springs, Californie, pour une vacance. Il ne semble pas très affecté par la récente requête du comité des citoyens qui veulent qu'on le force à démissionner à cause des résultats des enquêtes conduites actuellement à New-York à propos des concussions et des crimes qui se commettent dans la grande ville américaine.

LILLEKIL IBSEN, épouse de Tancred Ibsen, grand neveu d'Henrik Ibsen, fameux auteur dramatique et poète norvégien, qui danse actuellement aux "follies" de Chelsea, Londres. Bien qu'elle s'en tienne à des rôles de comédie, les aspirations de madame Ibsen l'orientent vers le drame dans lequel elle s'est déjà distinguée en interprétant des pièces écrites par son illustre parent.

Voici un instantané non officiel de CHARLIE CHAPLIN, l'un des plus fameux comédiens de l'écran, en compagnie de M. Ramsay MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne. Tous deux se promenent sur la propriété de celui-ci à Chequers. On dit que Charlie sera fait chevalier.

Le très honorable VERNON HARTSHORN, lord du sceau privé de Grande Bretagne, qui est mort subitement vendredi, le 13 mars, alors qu'il était en visite dans la campagne londonnienne en Angleterre.

Madame FREDERICK NIXON-NIRDLINGER, célèbre il y a quelques années, sous le nom de "Mademoiselle Amérique", qui est détenue actuellement à Nice, en France, à la suite de la mort de son mari, un millionnaire de Philadelphie, tué à coups de revolver.

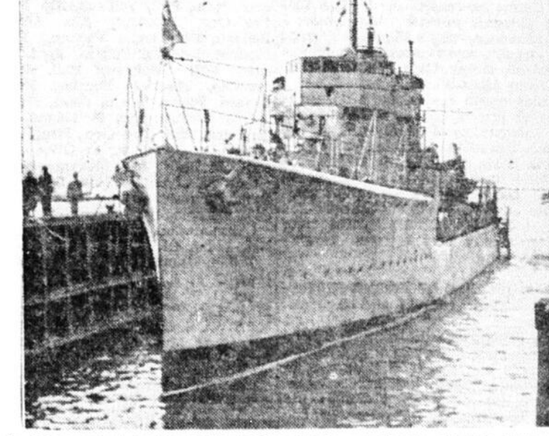

Le "Vancouve ", navire de la marine royale canadienne, du type destroyer, photographié alors qu'il était à San Diego, Californie, récemment. Le "Vancouver" fait un voyage d'entrainement et transporte des recrues de la station navale d'Esquimalt, Colombie Anglaise.

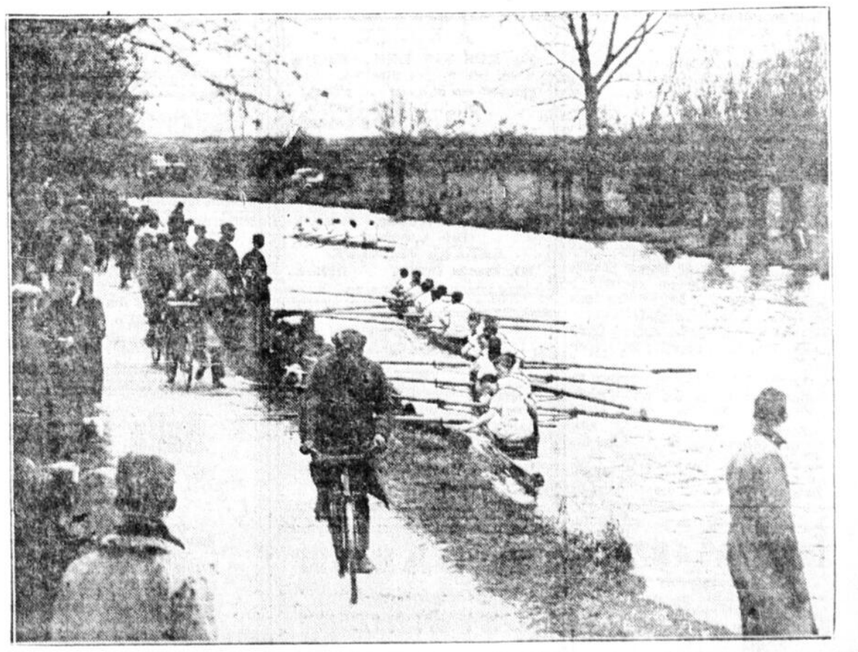

Les concours nautiques du carême à l'université de Cambridge attirent toujours de grandes foules. Les équipages que l'on voit ci-dessus sont actuellement à s'entrainer pour les courses toujours si importantes du printemps et de la première partie de l'été. Vous remarquerez le sentier de remorquage qui longe le bord de la rivière. Là, les spectateurs peuvent aller à cheval ou marcher.

DANS LEVIS

LE TRAMWAY PASSERAIT PRES DE L'HOPITAL

Une rumeur qui depuis quelque temps circule dans Lévis voudrait que la Levis Tramways construise une voie ferrée devant passer du coté est de l'Hôtel-Dieu de Levis. Cette construction serait faite dans la rue St-Maurice, la nouvelle rue construite près de l'hôpital, l'avenue Mont-Marie, pour tomber sur la rue Guenette où la voie suivrait le chemin ordinaire.

Nous donnons cette nouvelle pour ce qu'elle vaut. Un groupe de citoyens importants feraient circuler une requête où les signataires demanderaient à la Levis Tramways dont M. H. E. Weyman est le gérant, de prolonger le reseau électrique jusqu'à l'Hotel-Dieu de Levis.

Comme on le sait, depuis la construction du nouvel hôpital bon nombre de personnes, tant patients que visiteurs, se rendent fréquemment à ce dernier endroit. Pour ce faire, plusieurs prennent le tramway et descendent au haut de la côte Fraser. Elles font à pied toute la rue St-Maurice et une partie de la nouvelle rue près de l'hôpital. C'est une longue marche à faire, et c'est pourquoi la population désirerait un service de tramways à cet endroit. Reussira-t-elle?

Nous avons rencontré hier M. H. E. Weyman, gérant de la Levis Tramways Co., qui nous a dit qu'aucune demande n'avait été formulée à ce sujet. Après lui avoir demandé s'il serait favorable à ce projet, M. Weyman nous fit réponse qu'il désirait attendre les evénements.

A L'EGLISE ST-JOSEPH DE LAUZON.

Hier soir, à 7 heures, en l'eglise de St-Joseph de Lauzon, commençait un tridium solennel preparatoire à la fete de St Joseph. Ces exercices de prieres pendant ces trois jours seront prêches par M. le vicaire Albert Belanger. Ce tridium se terminera mercredi soir, la veille de la fete de St Joseph, fete patronale de la paroisse.

Les exercices auront lieu le matin à 7 heures 30, suivis des prieres de la neuvaine à St Joseph, et le soir, il y aura le sermon du tridium.

Les paroissiens sont invités à assister nombreux à ces exercices de piete.

DECEDE A L'HOPITAL LAVAL.

Nous avons appris la mort de M. Roméo Brochu, de Levis, survenue hier après-midi, à l'Hôpital Laval, à Québec. Le corbillard-automobile de la maison Laval-Ed. Fortier, de Levis, a transporté les restes mortels à la résidence de M. J. Dominique, 76 rue St-Laurent, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'eglise Ste-Jeanne d'Arc, à Pointe Levis.

FUNERAILLES HIER MATIN.

Hier matin à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu en l'eglise de Lauzon, les funerailles de M. Jean - Baptiste Paquet, époux de dame Christine Roy, decédé jeudi soir dernier, à la résidence de son gendre, le major J.-E. Paré, rue Commerciale, à l'âge de 81 ans et 9 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Hier matin, à 9 heures en l'eglise de Bienville, ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis les funerailles de Mlle Adella Thibault, decedée jeudi dernier à sa résidence, rue du Fleuve, à l'âge de 68 ans et 9 mois. Après la cérémonie funebre, l'inhumation eut lieu au cimetière Mont-Marie.

Hier matin également, à 9 heures, ont eu lieu en l'eglise du Christ-Roi, à Villemay, les funérailles de M. Louis Beaudoin, époux de dame Lumina Blais, decédé jeudi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 69 ans. Les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie.

A toutes ces familles eplorées nous reiterons nos plus entieres sympathies.

GRANDE FETE SPORTIVE AU PATRONAGE DE LEVIS

Vu l'abondance de la matière à lire, que nous avions dans le Courrier de Levis hier matin, il nous a fallu remettre à aujourd'hui la publication de cet intéressant communiqué des fêtes sportives au Patronage de Lévis.

GRANDE FETE SPORTIVE AU PATRONAGE DE LEVIS

Devant une assistance de tout près de 1,500 personnes se sont déroulés, dimanche après-midi, au Patronage de Lévis, de grandes fêtes sportives. M. J.-L. Roberge, gérant de la Compagnie de la Traverse, présidait aux différentes courses qui eurent lieu dans la cour du Patronage.

La course la plus importante fut celle de trois milles dont l'honneur revint au jeune Gérard Michaud qui représentait son père, M. Adrien Michaud, propriétaire de la Brasserie de Lévis. Une magnifique coupe dont du journal "Le Quotidien" lui fut présentée. Les autres coureurs dans ce marathon entrerent dans l'ordre suivant: 2e Rene Soucy, (Le Quotidien), 3e Lucien Fréland; 4e, Maurice Begin, Agnew Surpass Shoes Québec; 5e, Roland Pelletier; 6e, Roland Mercier; 7e, Alfred Québec; 8e, Wilfrid Dumont; 9e, Omer Beaudoin.

La course d'un mille réunissait 16 concurrents et parmi les principaux, nous comptons, M. Paul-Emile Carrier qui se classa premier et remporta la coupe offerte par M. A. Garneau du "Quotidien"; 2e, Raymond Perland; 3e, Gaston McNeil; 4e, Marcel Brochu; 5e, Germain Simard; 6e, Jos. Eug. Carrier; 7e, P.-Emile Germain.

La dernière qui ne fut pas la moindre fut faite par les Collégiens. M. Benoit Lemieux remporta les honneurs et gagna la coupe offerte par un marchand de Québec. Venaient ensuite Joseph Corriveau, Grégoire Cloutier et Paul Mercier.

Ce programme très goûté du public fut entrecoupé par différents jeux tels que course de vitesse, course de skis, course aux drapeaux sur la patinoire, partie de ballon sur la glace, avec les buts et réglements du gouret.

Les gagnants de ces différents sports furent pour la course en skis, M. Léo Garneau, suivit de Robert Dion et Maurice Dubé.

MM. Irenée Gagnon et Ls-Naz. Leveillé arriverent exequo dans la course à vitesse, suivis de près par Jean-Marie Gagnon et Léo Garneau.

M. L. - Maurice Carrier, ass.-gérant de la Traverse de Lévis agissait comme chronométreur, et donnait lui-même le signal du départ pour ces marathons.

Immediatement après cet après-midi sportif, les invités, les membres du Patronage et les concurrents se réunirent dans la salle de l'Oeuvre de Jeunesse où eut lieu la distribution de nombreux prix aux gagnants.

Les arbitres qui jugerent ces courses, furent MM. Gérard Légine, Gédeon Petit et Calixte Fournier.

Les directeurs et membres de l'Union Notre-Dame au Patronage de Lévis tiennent à remercier publiquement tous les généreux donateurs des beaux et riches prix qui furent distribués au cours de l'après-midi. Des remerciements sont également adressés à toute l'assistance qui a bien voulu encourager les concurrents dans leurs ébats. Et enfin l'Union Notre-Dame désire tout spécialement remercier M. J.-L. Boulanger et L. Maurice Carrier, respectivement gérant et ass.-gérant de la Cie de la Traverse de Lévis, d'avoir bien voulu accepter, le premier, de présider ces fêtes et le second de les diriger.

NOTE PERSONNELLE

Monsieur Paul - Eugène Lavallée après avoir passé quelques jours en visite chez des parents à Montréal, est de retour dans sa famille.

OBSEQUES DE MME VVE THOMAS ATKINSON

Les funérailles de Mme Vve Thomas Atkinson qui décédait le 6 mars ont eu lieu dimanche après-midi à Hadlow au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis de la défunte.

Un imposant cortège accompagnait la dépouille mortelle. Une voiture de tributs floraux précedait le corbillard.

Conduisait le deuil, son fils, Fred-B. Atkinson et son frère, John-G. Gondie, ses neveux, W.-J. Atkinson, surintendant du C. N. R., et Percy Atkinson, Levis.

On remarquait encore dans le cortège, MM. Jos. Gosselin, R. L. Mitchell, W. A. Mitchell, L. Couture, W. B. Mahon, William et Thos. Temple, R. Argue, I. Prendergast, F. Mitchell, N. Mathewson, J. Fitzgerald, Jos. Boyer, F. Hallé, Henri et Harold Johnston, H. C. Atkinson, Maj. Percy Wade, Leo Findlay, John, Chas. Brown, Thos. Calhoun, Phil. Proulx, H. Walsh, Edgard Carrier, Emery Lemieux, Alf. Langlais, Amédée et Raymond Boucher, Arthur, Wilfrid, Mastal Alain, Onésime Lévesque, H. Jasques, Nap., Phil. Veilleux, Alp. Pelletier, Geo. Dussault, Alb. Antonia Belleau, Ern. Emile Vachon, Henri Plourde, Ludovic Poitras, Ferd. Léo. Alex. Wilf. L'Hebreux, Phil. Costin, Lorenzo, Maurice Bernier, Roméo Savard, Pierre Morin, John, Nelson, Alfred Hethrington, P. Gagné, Dit. Therrien, Phil. Roy, Geo., Henri Bourassa, Dr J.-T.-Jos. et Chas. Dussault, P. Hallé, J.-L. Roberge, Xavier et Alfred Guenette, Alp. Labrecque, Ovila Bergeron et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

L'inhumation eut lieu au cimetière New Liverpool.

Tributs floraux. — Le staff d'express C. P. R., Québec, le Staff d'express C. P. R., Sherbrooke, local No 27 du Brotherhood, Montréal, famille M. H. W. Sharpe, famille M. P. Mullen, M. et Mme L. Couture, Mlle V. Mahon, M. et Mme W. B. Mahon, M. et Mme W. Smith, Sherbrooke, famille Mme Leitch, major et Mme Percy Wade, famille de la défunte, M. ePrcy et Mlles Muriel Atkinson.

Télégrammes. — Mme Samuel Bird, M. et Mme R. Renaud.

Sympathies. — Membres Forestiers de L. O. I. F., Cour N.-D. de Lévis de Lévis, M. et Mme Théodore Patry, M. et Mme Alm. Létourneau, M. et Mme J.-J. Power, Rév. Ed. Lepage, ptre, Geo. Gagnon, vic., M. et Mme A. M. Rousseau, M. et Mme Gibson, Mme Léon Lambert, Mme Henri Roberge, M. A. B. Dussault, M. et Mme Alb. Belleau, Mme Geo. Fortin, Mme W. Bernier, Mlle Léna Atkinson, M. et Mme H. C. Atkinson, Mlle Mary Atkinson, Mme D. Finn, M. et Mme W. A. Mitchell, M. et Mme R. L. Mitchell, la famille M. W. Temple, Mme J.-H. Lawlor, M. J. C. Brown, M. et Mme Chas. Allen, Mme James Argue, M. et Mme James Robinson, M. et Mme W. Cochran, M. et Mme O. Enholm, Mme A. W. Hay, Mlle L. Bruce, M. et Mme R. Argue, M. et Mme Léo. Bégin, Jr.

OBSEQUES DE LA RVDE MERE ST-VINCENT DE PAUL

Dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, ont eu lieu, vendredi le 13 mars les funérailles de feu Mère St-Vincent de Paul, née Eva Bernard, fille de feu Elz. Bernard et de feu Dame Anna Chouinard.

Le service fut chanté par M. le curé Adélard Chouinard de la Durantaye, cousin de la défunte.

On remarquait au sanctuaire Mgr Elias Roy, P. D., supérieur du Collège de Lévis, Mgr Célestin Lemieux, P. D., du Collège de Lévis, M. l'abbé Calixte Ferland, directeur spirituel du College de Lévis, M. l'abbé Valère Roy, aumônier du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. l'abbé Paul Beaudry, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. l'abbé A. Douville, supérieur et directeur de l'Ecole Apostolique, le R. P. Léonard, O. C. R., aumônier des RR. SS. Trappistines, MM. les abbés A. Papillon et Frs Roy, du Collège de Lévis et autres.

La chorale des religieuses a rendu les chants sacrés durant la cérémonie funèbre.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service dans la nef de la chapelle.

La communauté et la famille remercient sincèrement messieurs les membres du clergé, les religieuses des différentes communautés, le personnel de l'Hôtel-Dieu, les parents et les amis, pour les sympathies reçues dans cette douloureuse épreuve.

BOIS DE CHAUFFAGE

Bon bois franc sec de 2 pieds. Aussi croutes sèches merisier et épinette. Scié, fendu, livré. Bas prix, bonne mesure.

SYLVIO DURAND, marchand de bois, 7 rue Ste-Anne, Lévis. Téléphone: 214.

ON CHOISIT L'HON. M. LAFERTE

A une réunion des citoyens libéraux de Saint-Néciphore, on a nommé président-honoraire de l'Association libérale de cette localité le distingué ministre de la colonisation et des pêcheries l'honorable M. Hector LaFerté, député de Drummond à Québec.

La salle pblique de St-Nicéphore était remplie à sa pleine capacité, à la fin de la semaine dernière, à l'occasion d'un ralliement ayant pour but la fondation d'une association libérale. L'élection des officiers fut présidée par M. William Descheneaux et donna les résultats suivants:

Présidents honoraires, l'hon. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation et député de Drummond à la législature, et M. Wilfrid Girouard, député de Drummond-Arthabaska à Ottawa; vice-présidents honoraires: MM. Walter Moisa, Dr oJs. Caron, Dr Arthur Rajotte, Roger Séguin, Benoit Marchesseault.

Officiers actifs: Président, Richard Brown; vice-présidents, Robert Demanche et Urbain Caya; secrétaire, William Descheneaux; trésorier, Oscar Raymond; directeurs: MM. Théophile Marcotte, Daniel Parenteau, Alfred Ferland, Origène Bruneau, Philippe Duff, Frank Demanche, Albert Corriveau, Ernest Blanchette, Eugène Bahl, fils, Raoul Bahl. Un comité de réception fut aussi choisi se composant de MM. H. Martin, Oswald Martel, Georges Demanche et Patrick Caya.

Plusieurs discours furent prononcés par des officiers élus et des résolutions furent unanimement adoptées dans l'intérêt du parti.

Ce jeune homme qui avait été poursuivi par la Société Protectrice des Animaux pour avoir maltraité ses chiens, lors du derby, a été trouvé coupable, hier, par M. le juge Fitzpatrick. Il a été condamné à $10 d'amende et aux frais.

EUCHRE-BRIDGE
Au Profit du Patronage

Mardi, le 17 Mars, à 2.30 Hrs, aura lieu dans le soubassement de l'église St-Jean-Baptiste un grand Euchre-Bridge pour dames et demoiselles au Profit du Patronage de la côte d'Abraham.

De magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Admission .35c. Vente des cartes à l'entrée de la salle.

DOCTEUR
C.-A. KIROUAC
184, Côte d'Abraham—Tél. 2-4157
MEDECINE GENERALE
RAYONS-X. TRAITEMENTS ELECTRIQUES
Heures de Bureau:
9 à 12 A. M. — 2½ à 6 P.M.
Soir sur appointements

Demande de Logement
On demande à louer pour le 1er mai, un logement de quatre à cinq pièces plus chambre de bain, dans Notre-Dame de Grâce ou Jacques-Cartier, pour nouveaux mariés. Téléphoner 3-0860 ou écrire à casier 419.

COMPTABILITE
Un comptable expérimenté pouvant fournir les meilleures références de ses patrons, et pouvant disposer de quelques jours par semaine, demande emploi, durant ses loisirs.
Ecrire à Casier No 423, l'Evénement, Québec.

GRAND
EUCHRE-BRIDGE
Lundi le 23 Mars à la salle des Zouaves, (halle Berthelot) au profit de la Garde d'honneur Laval, Inc.
Sous les distingués patronages de Messieurs les Majo's-Honoraires.
Plus de 100 magnifiques prix seront décernés aux heureux vainqueurs.
Les prix seront exposés le 18 mars dans la vitrine de M. J.-E. Rouillard, 377 rue St-Jean.
Prix d'admission . . . . 35 sous

COLLECTEUR
COLLECTEUR et VENDEUR demandé pour une Maison de Crédit. Salaire et commission. Seulement homme qui peut fournir de bonnes références et une garantie.
Homme bilingue préféré.
Ecrire à Casier 453, L'Evénement, Québec.

L'EVENEMENT à la Traverse
Nous rappelons à nos clients de la Rive Sud que L'Evénement est en vente aux salles d'attente de la Traverse, vu que le comptoir-restaurant n'est pas ouvert sur les anciens bateaux d'hiver.

Garage demandé
On demande à louer un garage, capacité de 20 chars ou plus. Possession immédiate au premier mai. S'adresser à M. A. PION, 419, rue St-Valier. Tél.: 3-0970

A LOUER
30, RUE STE-ANNE, Haute-Ville, centre des affaires. Logement ou bureaux, 10 pièces.
W.-R. LARUE, Notaire,
28, rue Ste-Anne.

P. BEAUBIEN & CIE
Accessoires électriques en gros
6931 Blvd. St-Laurent, Montréal.
Rép. à Québec
GERARD VEILLEUX
117, Avenue Cartier, Québec

A LOUER
Maison seule avec huit chambres à louer ou à vendre avec toutes les commodités modernes. Grand jardin et hangar. S'adresser à 556 ou 526, rue St-Joseph, Lauzon.

HOTEL CLARENDON
Lunch d'hommes d'affaires 50c

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

Salle Paroissiale de Limoilou
EUCHRE-BRIDGE
C'est ce soir, à 8 heures, que "Les Zouaves de Limoilou Inc." donneront leur grand euchre-bridge.
Organisé par un groupe de Dames Charitables, le succès en est assuré d'avance et les cartes s'enlèvent rapidement.
La richesse des prix, qui sont exposés depuis le 10 mars, est la raison pour laquelle il ne reste plus qu'un nombre minime de cartes; tout de même, les organisatrices verront à accommoder tout le monde.
C'est aussi à ce Euchre-Bridge qu'aura lieu le tirage de la fameuse râfle d'une montre en or de grande valeur ainsi que d'un panier de provisions surchargé, choses très utiles dans le moment critique que l'on passe.
En foule! Faites une bonne oeuvre en passant une soirée agréable.

THEATRE LAUZON
AUJOURD'HUI
Programme Double
GEO. WALSH
— dans —
"HIS RISE TO FAME"
PAULINE GARON, BEN TURPIN
— dans —
'COLLEGE HERO'

V. GARON
Représentant de
L'EVENEMENT
31 rue Bourassa
Tél. 742 - Lauzon

Heures d'Affaires: 9 hrs A.M. à 5 hrs 30 P.M.
Ouverts Jusqu'à 10 Heures le SAMEDI

CHEZ PAQUET

Carrosses de Bébés

Il nous fait plaisir d'informer le public que nous avons maintenant reçu notre assortiment complet de **Carrosses de bébés**, la fameuse marque WHITNEY, laquelle, depuis plusieurs années, jouit, à juste titre, de la réputation d'être la **Meilleure sur le Marché.**

Nous avons ces carrosses dans les modèles les plus nouveaux, et en une magnifique variété de couleurs.

Notre échelle de prix est comme suit:

$8.75 - $10.75 - $11.25 - $12.85 - $13.25
$18.00 - $21.25 - $26.75 - $29.00 - $35.00
$42.00 - $48.00 - $53.00

LES VOITURES ACHETEES SERONT, SI DESIRE, GARDEES EN ENTREPOT POUR LIVRAISON A DEMANDE, SUR PAIEMENT D'UN LEGER ACOMPTE. CETTE OFFRE PROCURE A TOUS LES INTERESSES LE PRIVILEGE DE VENIR PROFITER DES MAINTENANT, DU MEILLEUR CHOIX.

NOUS SOLLICITONS L'HONNEUR DE VOTRE VISITE.

EN VENTE AU RAYON DES MEUBLES.

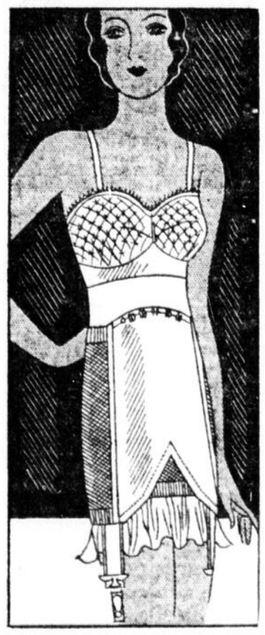

Démonstration
DES CORSETS
Lady - Mac

La démonstration des CORSETS Lady-Mac, qui se tient actuellement dans notre Rayon des Corsets, sous la direction de Mademoiselle Burke, experte corsetière déléguée par la Compagnie Lady-Mac, remporte un succès complet.

Mademoiselle Burke parle couramment les deux langues, et elle se fera un grand plaisir de répondre à toute question que l'on voudra bien lui poser, ainsi qu'apporter à la solution de vos problèmes le concours de sa grande expérience.

Si vous n'avez pas encore visité cette démonstration, nous vous conseillons de le faire; cette visite vous sera à la fois intéressante et instructive.

QUATRE SALONS PRIVES SONT A la DISPOSITION DES VISITEUSES. VOUS POUVEZ COMPTER SUR UNE DESCRIPTION ABSOLUE.

PAPIER A TOILETTE
A PRIX SPECIAUX

"EXCELSIOR", rouleau de 4 onces. SPECIAL, la douzaine 33
"WELLINGTON", rouleau de 7 onces. SPECIAL, la douzaine 99
"OLD TIME", rouleau de 8 onces. SPECIAL, la douzaine 99
"BLUE CIRCLE", paquet de 8 onces. SPECIAL, la douzaine 99
"TWO IN ONE", rouleau de 10 onces. SPECIAL, la douzaine $1.19
"PEACOCK", paquet de 11 onces. SPECIAL, la douzaine $1.19
"JUMBO", paquet ovale de 10 onces. SPECIAL, la douzaine $1.19
"BEAU MONDE" en couleurs, rouleau de 11 onces. Spécial, la douzaine . $1.59
"PUREX", rouleau de 8 onces. SPECIAL, la douzaine $1.59
"DE LUXE", rouleau de 12 onces. SPECIAL, la douzaine $1.99
"ARISTOCRAT", rouleau de 15 onces. SPECIAL, la douzaine $2.25
"REX", rouleau de 18 onces. SPECIAL, la douzaine $2.69

Avec chaque douzaine de PAPIER A TOILETTE, nous donnerons, gratuitement, un porte-papier à toilette émaillé blanc.

Tél. 8131
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE
Tél. 8131